COMPLÉMENT

DES ŒUVRES

DE BUFFON

OU

HISTOIRE NATURELLE DES ANIMAUX RARES
DÉCOUVERTS PAR LES NATURALISTES ET LES VOYAGEURS
DEPUIS LA MORT DE BUFFON.

TOME VI.

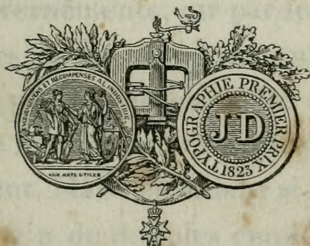
HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

IMPPIMERIE DE JULES DIDOT L'AINÉ,
IMPRIMEUR DU ROI,
Rue du Pont-de-Lodi, n° 6.

HISTOIRE
NATURELLE
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE
DES
MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX
DÉCOUVERTS DEPUIS 1788 JUSQU'A NOS JOURS.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

PAR R. P. LESSON,
AUTEUR DE LA ZOOLOGIE DU VOYAGE AUTOUR DU MONDE
DE LA CORVETTE LA COQUILLE, ETC.



A PARIS
CHEZ BAUDOUIN FRÈRES, ÉDITEURS,
RUE DE VAUGIRARD, N° 17.

M DCCC XXIX.

AVERTISSEMENT

DE L'AUTEUR.

Depuis la mort de Buffon, plus de trois mille espèces d'oiseaux ont été figurées soit dans les beaux ouvrages d'Audebert, de Vieillot, de Le Vaillant, de Wilson, de Desmarest, de Temminck, et dans des mémoires particuliers imprimés à part, ou dans des recueils périodiques. Chaque jour le nombre des espèces s'accroît encore par suite des grands voyages ordonnés par des gouvernements, ou par les recherches individuelles et les pérégrinations isolées de naturalistes pleins d'ardeur. Plus de sept mille oiseaux sont donc nommés dans les catalogues en ce moment. Mais cependant si l'on réfléchit combien il y a de doubles emplois de noms, combien les âges différents d'une même espèce ont souvent fait établir des distinctions spécifiques abusives, on sera forcé de se tenir en garde contre cette tendance à créer des dénominations nouvelles qui surchargent la science

plus qu'elles ne la servent, et qui font de la partie synonymique un dédale où l'esprit le plus robuste ne peut marcher sans faire un faux pas. Au milieu de cette masse de travaux relatifs à l'histoire naturelle des oiseaux, il nous a fallu opter entre plusieurs inconvénients, pour ne pas tomber dans des redites et répéter ce qu'on trouve imprimé dans l'édition dont nous assemblons le complément. Il nous a donc paru plus simple et plus profitable, pour nos lecteurs, de faire des sortes de monographies de genres, que nous réunirons en familles par le moyen d'un tableau méthodique qui terminera le dixième volume de notre collection.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

LES VAUTOURS.

Les naturalistes appellent vautours un grand nombre d'oiseaux, qui sont aujourd'hui répartis en plusieurs genres; et, par cette dénomination, on ne doit plus entendre qu'une famille naturelle de rapaces, qu'il est convenable de désigner par le nom de *vulturidées;* famille à laquelle doivent appartenir tous les caractères de l'ancien genre *vultur* de Linnæus, de Latham et des premiers naturalistes.

Brisson avoit placé les vautours dans le troisième ordre de son Ornithologie, dans le groupe qu'il caractérisoit par ces mots: *base du bec couverte d'une peau nue*. Linnæus, dans la douzième édition du *Systema Naturæ,* donnée par Gmelin en 1788, établit les caractères du premier ordre des oiseaux qu'il nomma *accipitres,* mot que nous rendons par oiseaux de proie, et n'y plaça que quatre genres, à la tête desquels nous voyons les vautours, *vultur*, tandis que l'ensemble des oiseaux de proie diurnes, non admis dans ce premier genre, est réuni par le

nom de *falco*. Linnæus embrassoit tous les accipitres nocturnes par le mot *strix*, et ajoutoit à tort à cet ordre les pies-grièches, *lanius*, que tous les modernes classent dans le deuxième ordre ou celui des passereaux. Le genre *vultur* de Linnæus renfermoit quatorze espèces. Latham ne s'écarta guère de la méthode linnéenne, et ses vautours sont encore placés par cet auteur à la tête des oiseaux terrestres. Cet ordre ne fut point suivi par M. de Lacépède, qui publia en 1799 un Essai de Méthode analytique. Dans ce travail, les oiseaux de proie ne sont rangés que dans la deuxième division, et déja M. de Lacépède propose de démembrer le genre *vultur* et d'en séparer des oiseaux qu'il nomme griffons, sous le nom de *gypaetos*. M. Duméril, en 1806, dans sa Zoologie analytique, admet sous le nom de rapaces les vautours à la tête des oiseaux, dans sa famille des *nudicolles* ou *ptilodères*, et sépare du genre vautour une espèce sous le nom de *sarcoramphe*, puis il place les griffons dans sa deuxième famille, ou celle des *plumicolles* ou *cruphodères*. Illiger, en 1811, dans son *Prodromus mammalium et avium*, ne fait des oiseaux de proie, *raptatores* ou ravisseurs, que le troisième ordre de sa méthode, et place dans sa dix-huitième famille les *accipitrini*, le genre *gypaetus*, et dans la dix-neuvième les *vulturini*, les genres *vultur* et *cathartes*. Ce dernier est proposé par Illiger pour quelques espèces américaines. M. Cuvier, dans le Règne ani-

mal imprimé en 1817, adopte quatre genres dans les vautours; savoir, les *vautour, sarcoramphe, percnoptère* et *griffon*. Déja M. Savigny, dans un travail peu répandu, avoit proposé plusieurs distinctions caractéristiques dans cette tribu. M. Vieillot, dont la Méthode ornithologique fut publiée vers la fin de 1816, réunit dans sa famille des vautourins plusieurs genres pour la plupart desquels il proposa de nouveaux noms, et il adopta les *vautour, zopilote, gallinaze, iribin, rancaca* et *caracara*. M. Temminck dans son Analyse, 1815 et 1820, n'admit que les genres *vautour, catharte* et *gypaète*. Dans notre Manuel d'Ornithologie, publié le 15 mai 1828, nous avons réuni sous le nom de vulturidées, proposé par le naturaliste anglois Vigors, les genres vautour, *vultur;* sarcoramphe, *sarcoramphus;* percnoptère, *neophron;* catharte, *cathartes;* gypaète, *gypaetos;* et iribin, *daptrius*. C'est aussi l'ordre que nous suivrons dans l'énumération des espèces de vautours qui feront l'objet de cet article.

Les vautours ont pour caractères généraux d'avoir la tête et le cou plus ou moins nus, ou dénués de plumes et revêtus d'un duvet court et peu serré, ou garnis de caroncules charnues. Le plus souvent la partie inférieure du cou est bordée de plumes dites collaires, formant un rebord, et toutes alongées. Les yeux sont à fleur de tête. Le bec est droit, plus ou moins robuste, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure fortement crochue ou ter-

minée en crochet : la mandibule inférieure est droite, arrondie et légèrement inclinée vers la pointe. Les narines sont ovalaires ou oblongues, percées obliquement sur les bords d'une cire. La langue est cartilagineuse, un peu aplatie et pointue, souvent bifide à son extrémité. Leur corps est épais, robuste, oblong, terminé par une queue généralement courte, composée de rectrices égales. Les ailes sont pointues, très longues, dépassant l'extrémité de la queue et presque constamment à demi étendues, dans le repos ou dans la marche. La quatrième rémige est la plus longue; la première la plus courte : les tarses sont robustes, réticulés ou garnis de petites écailles, nus ou emplumés, armés d'ongles foibles et peu longs par rapport à la taille. On compte douze ou quatorze rectrices.

Les vautours, dont le nom est passé dans le langage figuré, sont des oiseaux voraces, affamés, lâches, dont le goût dépravé se contente plutôt de charognes que d'animaux vivants qu'ils n'osent attaquer. Cependant ils ne dédaignent point la chair palpitante, comme on le dit communément, mais ils ne cherchent jamais à dévorer que quelques jeunes animaux sans défense et éloignés de leurs père et mère. Vivant le plus ordinairement en troupes, leur vue perçante décèle bientôt à quelque individu de la bande un cadavre gisant, sur lequel il se dirige avec célérité, en donnant l'éveil à la troupe qui s'y précipite, et fond avec rapidité

pour en faire sa curée. On a long-temps attribué cet instinct qu'ont les vautours de reconnaître à de grandes distances les charognes dont ils se repaissent, à la finesse de leur odorat; mais il paroît, par des observations récentes, que cette perspicacité de sens est bien loin d'être aussi parfaite qu'on l'a cru jusqu'à ce jour, et que c'est à leur haut vol et à leur vue excellente qu'ils doivent d'ètre instruits du lieu où gît une pâture, presque au même moment où elle y est jetée. Cette grossière gloutonnerie, ces habitudes d'un instinct dépravé, rendent en général les vautours lourds, peu intelligents et stupides. Une affreuse odeur s'exhale sans cesse de leur corps, et une humeur puante découle sans interruption de leurs narines, comme si des habitudes vicieuses devoient toujours porter avec elles le cachet de l'ignominie. Lorsque les vautours sont repus, lorsqu'ils ont déchiqueté le corps d'un animal, le bas de leur œsophage se gonfle outre mesure, sous forme d'une grosse vessie dénudée qui saille d'entre les plumes; c'est alors qu'ils digèrent et qu'ils sont dans un état de repos qui contraste avec leurs habitudes affamées, et qu'ils demeurent paisibles, la tête appliquée sur leur jabot. Quelques espéces, lorsque la faim les aiguillonne, attaquent cependant les petits animaux; et le condor, ce géant des oiseaux, ose même, dit-on, lorsque les cadavres de bêtes mortes lui manquent, descendre des Andes dans les plaines, et attaquer

les vigognes, les chevaux, et jusqu'aux bœufs. D'autres vautours vivent de tout, notamment les cathartes : on les voit sur les bords de la mer, fouillant les immondices que les vagues rejettent, s'accommoder de poissons morts, de crabes, des fucus, des mollusques mous, en un mot de tout ce qu'ils trouvent. Ces habitudes leur ont attiré la protection des habitants, et dans des pays brûlants tels que l'Amérique méridionale, où l'indolence des hommes, unie à l'incurie, laisse séjourner au milieu des villes les matières les plus putrescibles, les cathartes ont pour fonction de les en débarrasser, et de purifier ainsi des lieux qui sans eux ne tarderoient pas à être des foyers de corruption.

Ce qui distingue sur-tout les vautours des aigles ou des autres espèces belliqueuses de rapaces est une série de caractères accessoires non à dédaigner. Posés, les vautours sont toujours dans une position demi-horizontale, qui peint la défiance : l'aigle au contraire se tient fièrement dans la position redressée, et a le sentiment de sa force et de son courage. Leur vol est pesant, lourd ; à peine peuvent-ils prendre leur essor lorsqu'ils sont rassasiés ; et ce qui leur est particulier avec le serpentaire c'est qu'ils sont réduits à dévorer leur proie sur place, et qu'ils ne peuvent point l'enlever avec leurs serres trop foibles, ainsi que le pratiquent tous les autres oiseaux de proie.

Écoutons Buffon peignant à grands traits les habitudes des vautours. « L'on a donné aux aigles le premier rang parmi les oiseaux de proie, non parcequ'ils sont plus forts et plus grands que les vautours, mais parcequ'ils sont plus généreux, c'est-à-dire moins bassement cruels; leurs mœurs sont plus fières, leur démarche plus hardie, leur courage plus noble, ayant au moins autant de goût pour la guerre que d'appétit pour la proie. Les vautours au contraire n'ont que l'instinct de la basse gourmandise et de la voracité; ils ne combattent guère les vivants que quand ils ne peuvent s'assouvir sur les morts. L'aigle attaque ses ennemis ou ses victimes corps à corps; seul il les poursuit, les combat, les saisit : les vautours au contraire, pour peu qu'ils prévoient de résistance, se réunissent en troupes comme de lâches assassins, et sont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiseaux de carnage que des oiseaux de proie; car dans ce genre, il n'y a qu'eux qui se mettent en nombre, et plusieurs contre un; il n'y a qu'eux qui s'acharnent sur les cadavres, au point de les déchiqueter jusqu'aux os : la corruption, l'infection les attire au lieu de les repousser. Les éperviers, les faucons, et jusqu'aux plus petits oiseaux, montrent plus de courage, car ils chassent seuls, et presque tous dédaignent la chair morte, et refusent celle qui est corrompue. Dans les oiseaux comparés aux quadrupèdes, le vautour semble

réunir la force et la cruauté du tigre avec la lâcheté et la gourmandise du chacal, qui se met également en troupes pour dévorer les charognes et déterrer les cadavres; tandis que l'aigle a, comme nous l'avons dit, le courage, la noblesse, la magnanimité et la munificence du lion. »

Telles sont les opinions admises sur les vautours: nous les avons toutes rapportées sans chercher à en affoiblir la force; et cependant nous permettra-t-on de dire que dans les vues sages de la nature tout a été disposé pour le mieux; que ces vices et ces vertus que nous prêtons aux animaux sont enfants de nos préjugés; que ce que nous appelons magnanimité du lion et de l'aigle n'est que le rejet d'un estomac rassasié d'un animal essentiellement carnivore et sanguinaire; que la lâcheté des vautours ne peut pas plus être réputée lâcheté que l'audace de l'aigle ne peut être réputée magnanimité? La nature voulut qu'il existât des carnassiers pour arrêter la trop grande multiplication de certains animaux, et établir une sorte d'équilibre; elle voulut qu'il en existât pour purger la terre des cadavres des êtres expirés de mort naturelle ou par accident, pour ne pas corrompre l'air de ceux qui vivent d'après ses lois. Les uns comme les autres remplissent les fonctions qui leur furent départies avec la vie. Le nom de *vultur* auroit pour étymologie, suivant ce qu'on lit dans Belon, page 84, cette phrase latine d'un auteur

inconnu. *Vultur à volatu tardo nominatus putatur, magnitudine quippe corporis præcipites volatus non habet.* Les anciens ne connoissoient, à ce qu'il paroît, que deux espèces qu'ils confondoient sous le nom grec de *gyps,* ou latin de *vultur.* Belon qui écrivoit en 1554 n'a décrit que deux vautours qu'il nomme le *grand vautour cendré,* et *le moyen vautour brun ou blanchâtre,* qui ne sont l'un et l'autre très probablement que le gypaëte. Mais à l'époque où vivoit ce père de l'ornithologie françoise, il paroît que les vautours étoient recherchés par les habitants de l'Égypte et des îles de l'archipel grec, qui employoient leur duvet pour faire des garnitures d'habits ou autres objets d'utilité que l'édredon et le cygne servent à confectionner aujourd'hui. « Les pelletiers, dit Belon, page 84, sçavent tirer les plus grosses plumes de la peau des vautours, laissant le duvet, qui est au-dessous, et ainsi la conroient faisant pelices qui valent grand somme d'argent. Mais en France s'en servent le plus à faire pieces pour mettre sur l'estomac ou parures de robe. »

Les vautours habitent toutes les contrées de la terre, mais ils sont plus répandus cependant dans les régions équatoriales et tempérées que dans le nord; ils se tiennent dans les plaines, et même souvent au milieu des villes. Quelques espèces ne quittent guère les chaînes de montagnes, où elles construisent leurs nids avec des bûchettes

dans des lieux inaccessibles et au milieu des rochers. Les vautours, bien que communs dans les pays septentrionaux, redoutent les froids intenses des hivers, et émigrent à cette époque vers les provinces plus méridionales. Quelques espèces cependant, bien que très communes dans la portion la plus chaude de l'Amérique du Sud, se sont étendues jusque vers les limites du cap Horn, et par 55 degrés de latitude australe, sans que ces hautes latitudes refroidies aient eu une influence défavorable sur elles; d'autres ne quittent point les régions des neiges et ne descendent que très accidentellement dans la plaine, tel est entre autres le condor.

Les vautours femelles ne pondent ordinairement que deux ou quatre œufs au plus, et les pères nourrissent les jeunes en leur dégorgeant dans le bec la nourriture qu'ils ont ramassée dans leur jabot. La mue n'a lieu qu'une fois dans l'année, et les sexes dans leur état adulte ont la même livrée; mais il n'en est pas de même dans le jeune âge, le plumage varie de tant de manières que nul genre d'oiseaux ne renferme peut-être plus d'erreurs que celui des vautours. Le nombre des espèces nominales est très grand, et l'on ne sait pas encore trop bien quelles sont les limites où s'arrêtent les variations que plusieurs d'entre elles présentent. Les femelles ont une taille plus forte que les mâles; leur cri est aigre, très sonore, et leur vol est tellement

étendu que souvent les vautours disparoissent à la vue en s'élevant dans la région des nuages. Un trait assez distinctif qui les isole de tous les autres rapaces est leur petite tête que supporte un cou grêle et long qui paroît disproportionné avec le reste du corps.

Nous ne passerons pas en revue les discussions auxquelles un grand nombre d'auteurs se sont livrés pour fixer le nombre et les caractères des diverses espéces. Cette révision nous entraîneroit trop loin, et trouvera mieux sa place à la suite de celles que nous admettrons.

FAMILLE DES VAUTOURS,
OU LES VULTURIDÉES.

Le bec droit, recourbé seulement à l'extrémité, garni à la base d'une cire glabre ou poilue; tête nue, recouverte de membranes charnues ou de duvet; langue charnue et souvent bifide; le cou pouvant se replier dans une collerette de plumes alongées qui entourent sa partie inférieure; les tarses robustes, mais les ongles foibles.

Les vrais vautours et les percnoptères sont de l'ancien monde; les sarcoramphes appartiennent à l'Amérique méridionale, ainsi que les cathartes et les iribins, et le gypaète est plus particulièrement propre à l'Europe. La Nouvelle-Hollande seule a

fourni la particularité de ne point avoir de vautours, et on y trouve à la place les *caracaras* ou *polyborus*.

VAUTOUR.

Vultur. L. et Auct.

Bec gros et fort, droit à la base, convexe; les narines nues, obliquement percées en dessus; la tête et le cou sans plumes, recouverts d'un duvet très court; un collier de longues plumes au bas du cou; la première rémige courte, la sixième égale, et la quatrième très longue; douze ou quatorze rectrices; les ongles émoussés, les ailes longues et pointues; la cire simple et nue.

Toutes les espèces de ce genre sont de l'ancien monde. L'Europe en possède deux, et les autres se trouvent en Afrique, dans l'Inde, et même dans les îles de la Sonde.

LE VAUTOUR ARRIAN.

Vultur arrianus[1].

La synonymie de cette espèce européenne est extraordinairement embrouillée. Ainsi, sous le nom de vautour noir, M. Vieillot admet un grand nombre d'espèces qui sont : le chincou de Le Vaillant (le même que le vautour impérial); le vautour proprement dit de Brisson; le grand vautour de Buffon (représenté avec des pieds d'aigle); le grand vautour cendré et noir de Belon; et le vautour moine ou vautour noir couronné d'Edwards, qui est encore le vautour impérial.

M. Cuvier donne pour synonymes à son vautour brun, *vultur cinereus*, enl. 425, les noms de *vultur monachus*, Gm.; vautour d'Arabie, Edw., pl. 290; le chincou de la Chine, Vaill.; l'*arrian* de La Peyrouse, le vautour noir cendré.

Au sujet de cette espèce M. Temminck dit : « Le « *vultur cinereus* de Gmelin à doigts jaunes, à tarses « emplumés jusqu'aux doigts, ce vautour décrit

[1] Picot de La Peyrouse, *Zool. Pyren.;* Temm., *Man.*, t. I, p. 4 : le *vautour* ou *grand vautour*, Buff., enl. 425 (adulte) : le *vautour noir d'Égypte*, Sav., *Égypt.*, p. 11 : *vultur cinereus*, Gmel., sp. 6 : *vultur bengalensis*, Gmel. et Lath. : le vautour noir, *vultur niger*, Vieill., *Dict. d'hist. nat.*, t. XXXV, p. 253.

« par Brisson, Buffon, La Peyrouse, et autres, est-« il autre chose qu'une espèce défigurée, un être « imaginaire, un vautour affublé des pieds d'un « aigle royal? Et cependant c'est lui que cite Dau-« din sous le nom de *vultur vulgaris*. »

Le mâle adulte du vautour arrian a de longueur totale environ six pieds six pouces. Il a la partie postérieure de la tête et la nuque dégarnies de plumes, et la couleur de la peau est bleuâtre. Un duvet fauve recouvre le reste du cou. A la partie inférieure de celui-ci s'élève une ample touffe de longues plumes à barbes déliées. Le plumage est généralement d'un brun tirant sur le noir et passant quelquefois au fauve; le bec est noirâtre, la cire est violâtre, l'iris d'un brun foncé, les tarses à moitié emplumés et de couleur blanchâtre; les ongles sont noirs.

La femelle a la taille un peu plus forte que le mâle, et les teintes de son plumage sont plus sombres. Les jeunes ont tout le cou garni de duvet; toutes les plumes des parties supérieures sont terminées par une couleur plus claire.

M. Vieillot admet que son vautour noir, *vultur niger*, ne diffère point du vautour noir des auteurs, *vultur monachus*, et dit que l'arrian n'est que le premier ayant encore sa livrée du jeune âge.

On regarde comme une variété de l'arrian le vautour du Bengale, *vultur bengalensis*, Lath., figuré pl. 1 du Synopsis. Les descriptions qu'on possède

de cet oiseau lui donnent deux pieds six pouces de longueur totale; la base du bec plombée et sa pointe noire, l'œil d'un brun foncé; la tête et le cou dénués de plumes et recouverts seulement d'un duvet brun; l'occiput, la gorge et le devant du cou sont totalement nus; la peau de ces parties est brune et parfois garnie de rides; le bas du cou est entouré d'une espèce de fraise composée de plumes courtes; le corps est endessus d'un brun noir plus pâle sur les ailes, dont les rémiges sont noires; les parties inférieures du corps sont d'une teinte plus pâle, et les tiges des plumes sont blanches ou fauves; les pieds sont d'un brun foncé et les ongles noirs.

Le vautour commun, *vultur vulgaris*, ne diffère point de l'arrian comme nous l'avons déja dit. Daudin le décrivoit ainsi: taille d'un gros aigle, tête et haut du cou à duvet brun, ainsi que la gorge, qui a de plus une espèce de barbe formée de plumes effilées et comme poilues; le plumage d'un brun noirâtre, les pennes des ailes et de la queue un peu cendrées, une envergure de près de huit pieds; les *jambes emplumées jusqu'au bas du tarse*, les *doigts jaunes*, les *ongles noirs*. Ce vautour, dit Daudin, habite les hautes montagnes de l'Europe et se nourrit principalement de cadavres; on pourroit en regarder comme une variété un vautour entièrement noirâtre de l'Aragon.

Le vautour noir, *vultur niger*, Daudin, t. 2, p. 17, est encore l'arrian, bien que Cetti, Latham, Gmelin,

en aient fait une espéce distincte. Les caractères qu'on assignoit à cet oiseau étoient ceux-ci : taille d'un gros aigle, tête à duvet brun avec le haut du cou nu et blanc, ainsi que la région oculaire; plumage noir, pennes des ailes et de la queue brunes; tarse à plumes noires et à duvet laineux blanc. Les individus décrits provenoient de l'Égypte et de la Sardaigne.

Enfin il est probable que c'est encore à l'espèce qui nous occupe que doit appartenir le *vultur leporarius* de Gessner, dont Brisson, Gmelin et Latham ont fait leur *vultur cristatus*, espèce fantastique qui n'a jamais été revue, et que beaucoup d'ornithologistes pensent être un aigle pêcheur. Cet oiseau est ainsi décrit par Daudin : taille de l'orfraie, tête munie sur les tempes de plumes redressables comme celles des ducs, bec noirâtre, corps d'un roux noirâtre, à poitrine roussâtre; ailes ayant six pieds d'envergure, queue longue et droite, tarses et pieds nus et jaunes, ongles noirâtres.

Ce prétendu vautour habiteroit les forêts épaisses et sauvages de l'Allemagne, nicheroit sur les arbres les plus élevés, et pondroit un œuf d'un blanc sale. Sa nourriture consisteroit en lièvres, en jeunes renards et en poissons, et il ne relèveroit jamais sa huppe que lorsqu'il est en repos.

Le vautour que l'on nomme arrian, du nom qu'il porte dans quelques cantons des Pyrénées, se trouve aussi répandu dans les Alpes, d'où il des-

cend au printemps pour se rendre dans les plaines, dans les hautes montagnes et les forêts de la Hongrie, du Tyrol, de la Suisse, de l'Espagne, et de l'Italie. Par-tout ailleurs il ne paroît qu'accidentellement. Les individus trouvés en Égypte et dans l'Inde n'ont offert avec ceux d'Europe que de légères différences qu'on doit attribuer à l'âge.

L'arrian se présente parfois en Toscane, où on le nomme vulgairement, suivant M. Savi, *avvoltojo*. Il vient des montagnes du royaume de Naples, de la Sicile, et de la Sardaigne.

On ne connoît point la manière dont ce vautour se propage. Tout ce qu'on sait c'est qu'il vit de quadrupèdes morts et de charognes, et que le plus petit animal en vie, d'après le dire de M. Temminck, lui inspire de la crainte. Cependant M. Cuvier assure qu'il attaque souvent des animaux vivants.

LE VAUTOUR GRIFFON.

Vultur fulvus. L.[1].

M. Temminck dans son Manuel d'Ornithologie a donné à ce vautour plusieurs synonymes qui ne lui conviennent point. C'est ainsi qu'il regarde

[1] Gmel., sp. 11 : *vultur percnopterus*, Lath., sp. 3 : *vultur fulvus*, Lath., sp. 12 : le *percnoptère des anciens*, Buff., enl. 426 (adulte) : *vultur leucocephalus*, Meyer : *vultur percnopterus*, Daudin, t. II, p. 13; Savigny, *Égypt.*, p. 11 : *vultur trencalos*, Bechst.

comme un jeune âge le *vultur Kolbii,* qui est le chasse-fiente de Le Vaillant, pl. 10, et qui forme une véritable espèce.

Le percnoptère a été assez exactement décrit par Perrault, qui pensoit qu'on devoit reconnoître en lui le grand vautour d'Aristote. Buffon partageoit cette manière de voir, qu'il étaya de recherches nombreuses; mais il fit du grand vautour, du griffon et du percnoptère trois espèces, tandis que sur ces trois noms il n'a eu que de légères variétés du griffon à peindre.

Ce vautour a cela de remarquable que le duvet qui recouvre la tête et le cou est très blanc et comme lanugineux. Des plumes effilées et très longues forment sur le jabot une collerette très fournie d'un blanc roussâtre, quelquefois blanc ou brunâtre. Au milieu de la poitrine, on remarque un espace nu et duveteux. Le plumage est généralement d'un fauve assez vif tirant sur le gris brun; les rémiges et les rectrices sont d'un brun noirâtre, le bec est d'un jaune livide, la cire est de couleur de chair, l'iris noisette, et les pieds gris.

Le griffon, dont le corps est approchant celui d'un cygne, a environ quatre pieds de longueur totale. La femelle est plus grosse de taille que le mâle.

Suivant M. Vieillot le plumage varie avec l'âge: il a dans sa première jeunesse le corps fauve; dans la seconde et la troisième année, il est varié de gris

et de fauve plus ou moins foncé en dessus, et dans un âge plus avancé il est totalement d'un joli cendré presque bleu.

Buffon en parlant de son percnoptère, qui est notre griffon, s'exprime ainsi : « J'ai adopté ce nom tiré du grec pour distinguer cet oiseau des autres. Ce n'est point du tout un aigle, et ce n'est certainement qu'un vautour, ou, si l'on veut suivre le sentiment des anciens, il fera le dernier degré des nuances entre ces deux genres d'oiseaux, tenant d'infiniment plus près aux vautours qu'aux aigles. Aristote, qui l'a placé parmi les aigles, avoue lui-même qu'il est plutôt du genre des vautours, ayant, dit-il, tous les vices de l'aigle sans avoir aucune de ses bonnes qualités, se laissant chasser et battre par les corbeaux, étant paresseux à la chasse, pesant au vol, toujours criant, lamentant, toujours affamé, et cherchant les cadavres. Il est d'une vilaine figure et mal proportionné ; il est dégoûtant par l'écoulement continuel d'une humeur qui sort de ses narines, et des autres trous qui se trouvent dans son bec, par lesquels s'écoule la salive. »

Au reste la description du percnoptère de Buffon s'accorde parfaitement bien avec celle du griffon, et c'est donc un double emploi que cet éloquent naturaliste fait en donnant comme espèces distinctes son percnoptère, son griffon, et même son grand vautour. Il est facile d'ailleurs de s'aper-

cevoir que Buffon n'a jamais bien compris les espèces de vautours qu'il a décrites.

Le griffon est le *skania* des Grecs modernes et le *trencalos* des Espagnols de la Catalogne. Il est très commun sur la chaîne des Alpes et des Pyrénées, en Turquie, dans l'archipel de la Grèce, dans les montagnes de la Silésie et du Tyrol, à Gibraltar, en Égypte, et dans une grande partie de l'Afrique, même au cap de Bonne-Espérance. Dans le Levant les Turcs et les Grecs en font grand cas, et se servent de sa graisse comme d'un excellent remède contre les douleurs rhumatismales. Les Italiens nomment *grifone* ce vautour, qui est commun dans les Alpes du Piémont. M. Risso dit qu'il est sédentaire sur les Alpes de Nice, où on le nomme *tamisié*.

Le griffon vit d'animaux morts, de charognes, de débris qu'il va chercher dans les voiries. Il niche sur les rochers les plus escarpés. Ses œufs sont gris-blanc et tachetés de blanc rougeâtre.

LE VAUTOUR ORICOU.

Vultur auricularis[1].

La connoissance de cette belle espèce de vautour est due à Le Vaillant, qui le premier en donna une

[1] Latham, *Ind. suppl.*, sp. 22; Le Vaill., *Afr.*, pl. 9 (figure exacte du mâle adulte); et *deuxième Voyage au Cap*, pl. 18; Daudin, *Ornithologie*, t. II, p. 10; *Annal. du Mus.*, t. II, pl. 20, Vieill., *Dict.*, t. XXXV, p. 255.

description détaillée dans le tome II, page 25, de son deuxième Voyage dans l'intérieur de l'Afrique. Comme rien ne peut remplacer les citations originales, nous reproduisons textuellement ce que ce voyageur ornithologiste en dit.

« Sur le cadavre d'un hippopotame étoit un magnifique vautour, occupé avec beaucoup d'empressement à le dévorer. Jamais je n'en avois vu un si grand... Je le blessai... Quoique déja gorgé d'une grande quantité de chair, puisque son gésier en renfermoit six livres et demie lorsque je le disséquai, cependant son acharnement et sa faim étoient tels, qu'en cherchant à s'envoler il arrachoit encore sa proie avec le bec, comme s'il eût voulu l'enlever tout entière avec lui. D'un autre côté, le poids des viandes qu'il venoit de dévorer l'appesantissoit, et ne lui permettoit pas de prendre son vol si facilement. Nous eûmes le temps d'arriver avant qu'il se fût enlevé, et nous cherchâmes à l'assommer à coups de crosse. Il se défendit long-temps avec toute l'intrépidité possible. Il mordoit ou frappoit du bec nos fusils. Sa force étoit si grande encore qu'à chaque coup il érafloit les canons. Il succomba pourtant.

« Ce vautour, sans contredit le plus beau de tous ceux de son genre, forme une espèce nouvelle. Il a plus de trois pieds de haut et huit à neuf pieds d'envergure. Quant à sa force, s'il est permis d'en juger par ses tendons et ses muscles, elle doit avoir

été considérable... Ses plumes, dont le ton général est d'un brun clair, ont sur la poitrine, le ventre et les côtés un caractère particulier ; inégalement longues entre elles et pointues, elles sont contournées en lames de sabre et se hérissent en se séparant les unes des autres. Ces plumes ainsi désunies laisseroient apercevoir la peau, sur-tout le sternum, si elle n'étoit entièrement couverte d'un magnifique duvet blanc très touffu que l'on voit aisément à travers ce plumage hérissé. Ce vautour a des cils autour des yeux, et il porte sur la gorge des poils roides et noir; toute la tête et une partie du cou sont dénuées de plumes. Cette peau nue, d'une couleur rougeâtre, est nuancée, en certains endroits, par du bleu, du violet, et du blanc. L'oreille, dans son contour extérieur, est circonscrite par une peau relevée qui forme une espèce de conque arrondie, qui nécessairement doit augmenter dans cette espèce la faculté de l'ouïe. Cette sorte de conque se prolonge de quelques pouces en descendant le long du cou. C'est ce caractère, particulier à cette espèce, qui me la fait désigner par le nom d'oricou. »

Telle est la première description qu'on ait eue de l'oricou. Depuis Le Vaillant dans son Histoire des oiseaux d'Afrique compléta ces renseignements. Il en résulte que ce vautour a la tête et la moitié du cou nues, colorées en incarnat, munies de quelques poils courts et rares, avec le conduit des oreilles

bordé en devant d'une caroncule membraneuse, longue de quatre lignes et prolongée sur le cou. La gorge est noire et couverte de crins ou poils roides; un duvet soyeux enveloppe le jabot; l'iris est brun, le bec de couleur de corne, à cire jaunâtre. Les plumes sont en général d'un brun sombre, bordées d'une teinte plus claire; celles de la nuque sont frisées, contournées, et forment une fraise. Les plumes du ventre, de la poitrine et du croupion sont longues, étroites, recourbées, dolabriformes, et recouvrent un épais duvet fauve et blanc. La queue est étagée, souvent usée à son extrémité; les tarses sont bruns et robustes; les ongles larges, recourbés, de couleur de corne.

Le jeune âge est remarquable par l'épais duvet blanchâtre qui revêt l'oiseau. Au sortir du nid, ses plumes sont d'un brun clair, bordées de roussâtre, et celles de dessous le corps ne sont pas encore développées.

L'oricou habite les rochers escarpés du pays des grands Namaquois dans l'Afrique australe. Il vit en troupes nombreuses. Les colons hollandois du Cap le nomment *oiseau de charogne noir*, et les Namaquois *ghaip*. Ce vautour niche dans les crevasses des rochers, et y pond deux ou trois œufs blancs que la femelle couve, tandis que le mâle fait le guet à l'ouverture du trou. C'est au mois de janvier que les petits éclosent.

Quelques auteurs ont placé l'oricou à côté des

sarcoramphes ou vautours dont la base du bec est garnie de caroncules charnues, parceque la région auriculaire est munie d'une portion membraneuse; mais ce rapprochement est erroné, car il n'y a rien de commun entre les formes et la nature des caroncules de la base du bec avec cette sorte de pendeloque auriculaire.

LE VAUTOUR ROYAL.

Vultur ponticerianus [1].

Commun au Bengale, à Java et à Sumatra, ce vautour a été confondu par quelques auteurs avec l'oricou, dont M. Temminck le sépare, en donnant les caractères distinctifs de chacun d'eux. Cet ornithologiste s'exprime ainsi au sujet du vautour royal.

« Les compilateurs ont fait naître des doutes sur les différences qui existent entre le *grand vautour royal* de Pondichéry, décrit et figuré par Sonnerat, et le vautour oricou, figuré dans les *oiseaux d'Afrique* de M. Le Vaillant, deux espèces de rapaces très distinctes, qui diffèrent par la taille, par la forme et par le plumage. L'oricou de la taille du pélican est le plus puissant des oiseaux de rapine ignoble; il surpasse en grandeur le catharte condor,

[1] Lath., *Syn.*, sp. 14; Sonnerat, *Voy. aux Ind.*, t. IV, pl. 104, p. 144; Temm., pl. col. 2: *vultur pondicheranus,* Forst.

tandis que le vautour royal n'est guère plus grand qu'une oie. A ces différences de taille on peut en ajouter d'autres qui ont rapport aux formes ; celle qui est la plus caractérisée se trouve dans l'espèce de membrane lâche placée aux côtés du cou, dont les deux espèces sont pourvues. Dans l'oricou la membrane entoure toute la partie postérieure du méat auditif, où elle forme une espèce de conque ; puis elle s'étend, en diminuant de largeur, sur le reste de la partie nue du cou. Dans le vautour royal la membrane est formée par un petit fanon qui ferme son origine à près d'un pouce de distance au-dessous du méat auditif, et s'élargit en s'arrondissant dans le milieu. Ces membranes, plus ou moins larges, plus ou moins lâches ou flottantes, sont des appendices que plusieurs espèces de vautours et de cathartes ont reçus en partage ; elles sont absolument de la nature des fanons dont les dindons et les pénélopes sont pourvus, et consistent en des prolongements de peau très fine, réunis par des téguments très déliés. Le vautour royal a les ailes un peu plus courtes que la queue, tandis que l'oricou les a plus longues.

« L'adulte du vautour royal a toute la tête et le cou nus. Ces parties sont colorées d'une teinte couleur de chair, et la peau est parsemée de quelques poils assez courts, disposés à claire-voie ; le petit lambeau ou appendice membraneux, placé de chaque côté du cou, est également nu ; le jabot

est couvert d'un petit duvet brun ; autour de cette partie règne un duvet blanc plus long; toute la partie supérieure du bas du cou, ainsi que les côtés, sont entourés d'une fraise de plumes courtes, arrondies; le plumage est généralement coloré d'une teinte brune, noirâtre; les rémiges sont noires; le bec est d'un noir bleuâtre, la cire jaunâtre, et les pieds d'un jaune foncé : longueur deux pieds cinq pouces.

« Les jeunes ont la tête et le cou plus ou moins garnis d'un duvet court, mais les adultes ont toutes ces parties nues. Les petits paquets de duvet dont le cou des vautours et des cathartes est couvert indiquent toujours une livrée du jeune âge; un autre indice de cet état se remarque dans le plumage plus ou moins varié; le plumage des adultes, dans toutes les espèces, est constamment coloré par grandes masses. »

Cette espèce, parfaitement décrite par M. Temminck, et sur laquelle Sonnerat ne donne aucun détail autre qu'une description de formes, a sans doute les mœurs de ses congénères.

LE VAUTOUR A CALOTTE.

Vultur galericulatus [1].

Cette espèce nouvelle a d'abord été primitivement confondue par M. Temminck avec le chincou, sous le nom de *vultur monachus*. Plus tard, ayant reconnu cette erreur, il proposa le nom de *galericulatus*. Ne connoissant point cette espèce autrement que par la description de M. Temminck, nous reproduisons ce qu'en a dit ce naturaliste.

« Le mâle de ce vautour adulte est par-tout d'une teinte brune noirâtre assez uniforme. Les pennes secondaires des ailes sont cendrées; celles qui se trouvent éloignées du corps ont une nuance plus sombre que celles plus proches; les dernières sont à-peu-près blanches; les couvertures des ailes sont variées, suivant l'âge, de brun, de fauve et de blanchâtre, comme dans nos vautours d'Europe; le cou, le dos, les scapulaires et le ventre sont d'un blanc pur, souvent mêlé de quelques plumes fauves. Les vieux ont l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue blancs; la cire du bec est bleue, et la partie nue de la tête et du cou a des teintes rouges, roses ou blanchâtres, qui sont plus

[1] Temm., par erreur, le *chincou*, pl. col. n° 13 (adulte).

vives et plus pâles, selon que le sang est porté dans les vaisseaux qui servent à colorer la peau. Les jeunes ayant ces parties couvertes d'un duvet très fin, on n'aperçoit pas de coloration distincte chez ceux-ci. Les pieds des adultes sont couleur de chair, ils sont cendrés chez les jeunes, le bec est jaune.

« Le Muséum des Pays-Bas possède une femelle couverte d'une partie de la livrée propre au jeune oiseau, mêlée avec des plumes brunes et noirâtres de l'état adulte. Les parties de la tête et du cou conservent encore quelques vestiges du duvet; les parties supérieures du plumage sont irrégulièrement variées de plumes brunes, sur un fond fauve blanchâtre; les ailes sont brunes, avec quelques taches blanches; le duvet aux jambes est brun. La longueur du mâle, figuré sur la pl. 13, est de deux pieds cinq pouces; la femelle a plus de trois pieds de longueur totale. J'en ai vu une semblable vivante à Londres, qui avoit les mêmes dimensions. »

Ce vautour habite les parties occidentales et septentrionales de l'Afrique.

LE VAUTOUR CHAUGOUN.

Vultur indicus[1].

M. Temminck, en figurant cette espèce et en la décrivant, lui a donné pour synonyme le *grand vautour des Indes*, figuré pl. 105, du Voyage aux Indes de Sonnerat. Dans la révision du genre vautour, publiée plus tard, il regarde son vautour *chaugoun*, dont il a fait graver un individu adulte, pl. 26, et dont Le Vaillant a représenté l'âge moyen, pl. 11, comme n'ayant rien de commun avec le grand vautour de Sonnerat, qui ne diffère point du chasse-fiente, et que l'on reconnoît aisément aux plumes longues et subulées de la collerette, tandis que celles du chaugoun sont rondes et courtes. De peur d'augmenter la confusion assez grande déja, nous citerons la description originale de l'ornithologiste hollandois.

Les individus adultes ont la tête et le cou dénués de plumes; quelques uns conservent pendant assez longtemps de petites mèches d'un duvet qui disparoît avec l'âge. On voit chez le plus grand nombre quelques poils rares et courts à la tête. Tout le plumage supérieur est d'un cendré isabelle, varié de brun et de blanchâtre; les parties infé-

[1] Lath., sp. 15; Temm., pl. col. 26 (adulte); Le Vaill., *Afr.*, pl. 11 (âge moyen): *vultur indus*, Forst.

rieures sont d'un fauve très clair sans taches; un petit duvet court, serré et très lisse, couvre la poitrine : ce duvet est d'un brun foncé, le bec est noir, mais la pointe est plus claire; la peau nue de la tête est d'un cendré roussâtre. Sonnerat dit que l'iris est rouge; je l'ai trouvé blanchâtre chez un individu vivant; les pieds sont d'un noir cendré ou bleuâtre; la queue est un peu plus longue que les ailes; elle est à pennes d'égale longueur, et sa couleur est noirâtre. Cette espèce est de la taille du dindon, elle a trois pieds trois pouces de longueur totale.

Les jeunes ont la tête et le cou garnis d'un duvet brun clair; tout le plumage supérieur d'un noirâtre couleur de suie, bordé de gris sale; toutes les parties inférieures de la même couleur que le dos, mais chaque plume marquée le long des baguettes par une raie blanchâtre, qui s'élargit vers le bout des plumes. On trouve sur quelques individus des indices de semblables taches longitudinales sur les plumes des parties supérieures; le bec est marbré de noir et de jaunâtre; la dimension des jeunes n'excède pas deux pieds dix pouces.

On trouve cette espèce dans l'Inde, où on la nomme *chaugoun*.

LE VAUTOUR CHASSE-FIENTE.

Vultur Kolbii[1].

Ce vautour un peu moins gros que l'oricou a la tête d'un bleu clair, et finement duvetée ainsi que le cou, qui est jaunâtre; les yeux sont d'un brun foncé, le bec est noirâtre, le plumage d'un fauve clair; les plumes humérales sont plus foncées, celles de la nuque longues, effilées et contournées; les ailes sont presque aussi longues que la queue, et les rémiges sont de couleur noirâtre; les pieds et les ongles sont bruns.

Sonnerat dit que son vautour des Indes est moins gros que le vautour royal de Pondichéry; sa tête, le cou et la poitrine sont nus, d'une couleur roussâtre; la tête est couverte d'un petit duvet séparé qui ressemble à du poil; le cou est très long pour le corps: il est garni de distance en distance de plumes très fines placées par petits paquets; les plumes de la poitrine sont courtes, rudes, et ressemblent à un poil ras; celles du bas du cou en arrière sont longues, étroites, terminées en pointes, et d'un roux presque mordoré; les petites plumes des ailes, celles du dos et du croupion, sont cou-

[1] Daudin, t. II, p. 15: *aigle chasse-fiente*, Kolbe, *It.: urubu d'Afrique*, Buff.; Le Vaill., *Afr.*, pl. 10 (adulte): le *grand vautour des Indes*, Sonnerat, *Voy. aux Indes*, t. IV, p. 145, pl. 95 (moyen âge).

leur de terre d'ombre, terminées par une bande d'une couleur plus claire; les rémiges et la queue sont noires, l'iris est rouge, le bec et les pieds sont noirs.

Le chasse-fiente habite le pays des Hottentots et est très commun aux environs du cap de Bonne-Espérance. Il se nourrit indifféremment de charognes, d'immondices, de coquillages, de crabes, de tortues, et même de sauterelles. Ses œufs sont d'un blanc bleuâtre et au nombre de deux.

Le grand vautour des Indes de Sonnerat est, dit ce voyageur, très vorace. Il habite pendant le jour le bord de la mer pour y prendre les poissons morts que les vagues jettent sur le rivage. Il vit généralement de pourriture et déterre les cadavres. Son vol est lourd, bien qu'il ait les ailes robustes.

Cet oiseau se trouve répandu en Afrique, dans l'Inde, et aussi à Java.

LE VAUTOUR ÉGYPTIEN.

Vultur ægyptius[1].

Cet oiseau, dont M. Savigny a fait le genre *ægyptius*, a le plumage fauve; le duvet du cou et de la tête est gris, les rectrices sont terminées par une

[1] Genre *ægyptius* (vautour noir), Sav., *Égypt.*; Temm., pl. 407 (adulte).

pointe nue à la tige, les plumes du ventre sont très lâches.

Cette espèce habite tout le nord de l'Afrique.

M. Temminck a figuré sous le nom de vautour impérial ou chincou, pl. col. 426, un rapace de l'Inde, de l'Asie, et du nord de l'Afrique, qui nous est trop imparfaitement connu pour que nous cherchions à le décrire.

LE VAUTOUR CATHARTOIDE.

Vultur angolensis [1].

Voici les caractères de cette espèce au moins très douteuse : les orbites sont nues, larges, et de couleur de chair ; l'iris jaunâtre, le bec alongé blanchâtre, crochu seulement au bout, et muni à sa base en dessous d'une cire bleuâtre ; plumage blanc, pennes des ailes noires, ainsi que celles de la queue ; poitrine gonflée, sacciforme ; pieds écailleux et blanchâtres. Cette espèce a été découverte à Angola par Pennant.

Tout porte à croire que c'est un percnoptère en plumage parfait.

Plusieurs auteurs ont encore décrit sous le nom de vautour, *vultur*, des espèces d'oiseaux de proie

[1] Lath., sp. 17, *Index : falco angolensis*, Gm., sp. 37 : *angola-vulture*, Pennant, *Tour in Wales*, pl. 19 : *gypaetos angolensis*, Daudin, t. II, pl. 27.

qui appartiennent à des divisions systématiques différentes. Ainsi le *vultur ambustus* de Latham, que Gmelin nomme avec raison *falco ambustus*, est un caracara très commun aux îles Malouines. Quant au *vultur plancus* de la Terre-de-Feu, nous pensons que c'est un caracara et le *falco Novæ-Zelandiæ*. Il en est de même du *vultur cheriway*, qui est le *falco brasiliensis*, bien que Sonnerat l'ait supposé exister dans l'Inde. Le *vultur serpentarius* de Latham est le type du genre Messager, et le *vultur audax* ou *boromorang* de la Nouvelle-Hollande est une espèce d'aigle. Le vautour armé de Buffon, annoté si malheureusement par Sonnini, n'est indiqué que très vaguement par Brown, voyageur anglois. Il en est de même du *vultur leucocephalos* de Schwenkfeld, qu'on ne sait à quoi rapporter. Quant au *vultur albicilla* de la Faune du Groenland de Fabricius, c'est le pygargue, *falco leucogaster*.

SARCORAMPHE.

Sarcoramphus. Dumér.[1].

M. Duméril proposa en 1806 de séparer des vautours, sous le nom de sarcoramphes, *sarcoramphus* (qui signifie bec charnu), le condor, le papa, et l'oricou. Ce genre avoit pour principal caractère

[1] Duméril, *Zool. analyt.*

d'avoir des crêtes ou caroncules charnues sur la tête ou la base du bec; mais, comme on l'a vu, nous ne distinguons point l'oricou des vrais vautours, et le genre *sarcoramphus* ne comprend d'après notre manière de voir que deux espèces d'oiseaux, qui sont le condor et le roi des vautours de Cayenne des planches enluminées. En 1811, Illiger dans son *Prodromus avium*, sépara les cathartes, *cathartes*, des vautours, et rangea sous ce nom les *vultur papa et aura;* mais les *vultur aura et atratus* resteront comme types des cathartes, dont les sarcoramphes seront isolés. Enfin M. Vieillot proposa en 1816, dans son Analyse d'Ornithologie élémentaire, le genre zopilote, *gypagus*, pour les sarcoramphes, et réserva le nom de gallinaze, *catharista*, pour recevoir les vrais cathartes. Or le nom de *sarcoramphus*, bien antérieur à celui de *gypagus*, doit avoir la priorité.

Les sarcoramphes ont pour caractères généraux : un bec droit, robuste, à mandibule supérieure dilatée sur les bords et crochue vers le bout, l'inférieure plus courte, droite, obtuse et arrondie; les narines oblongues, ouvertes, situées vers l'origine de la cire; celle-ci est garnie autour du bec ou à sa base de caroncules charnues très épaisses et diversement découpées, surmontant le front et la tête. La langue est cartilagineuse et membraneuse, et dentelée sur ses bords; les doigts sont forts et épais, à ongles presque obtus; la tête et le cou nus

ou garnis seulement de quelques poils très rares; les ailes sont longues, et les deuxième, troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes. Mais ce qui distingue sur-tout les sarcoramphes c'est d'avoir le pouce plus court que les autres doigts ainsi que l'ongle qui est presque tronqué.

Les sarcoramphes appartiennent exclusivement au Nouveau-Monde, et, de deux espèces qui composent le genre, l'une vit sur les sommets de la chaîne des Andes jusque par-delà les limites du Chili, tandis que l'autre ne quitte point les régions équatoriales.

M. Vieillot a nommé zopilote ce genre parceque, suivant Hernandez, le nom de *tzopilotl* signifie au Mexique roi des vautours.

LE CONDOR,

OU GRAND VAUTOUR DES ANDES.

Sarcoramphus condor: vultur gryphus. L.[1].

Long-temps relégué parmi les oiseaux fabuleux, le condor avoit été doté de la taille et de la force les plus considérables, et, semblable au *roc* des *Mille et une Nuits*, il pouvoit saisir dans ses serres les plus

[1] Lath., sp. 1; de Humboldt, *Mélanges de Zoologie*, pl. 8: Temm., pl. 133 et 408: *gypagus griffus*, Vieill.; Buff.; Molina, p. 247; Frézier, *It.*, p. 111; La Condamine, *It.*, 175; Feuillée, *It.*; Daudin, t. II, p. 8.

gigantesques quadrupèdes, et les transporter sans effort jusque sur les sommets les plus escarpés du Chimborazo et du Pichincha. Son histoire dans Buffon est remplie d'erreurs ; il semble que ce célèbre naturaliste ait laissé sommeiller son génie en la traçant. Il le confond avec les grands oiseaux du globe, quelle que soit la contrée où on les trouve ; il éprouve le besoin de le rencontrer dans tout oiseau sur lequel planent des idées superstitieuses ou des données populaires, et la lœmmer-geyer des Alpes n'est, suivant lui, que le condor. Mais il n'en est plus de même aujourd'hui ; le condor n'a point été seulement étudié dans sa patrie ; la France le possède en ce moment en vie, et le dessin que l'on trouve dans l'atlas de ce Supplément a été fait par M. Vauthier, d'après le bel individu apporté du Chili par un officier de marine, et qu'on voit dans la ménagerie du Muséum. M. Huet, peintre d'histoire naturelle si habile, en a fait plusieurs dessins d'une rare beauté, et l'un d'eux sur-tout représente avec le plus grand soin la tête et les caroncules. « Il en est du condor, dit M. de Humboldt, comme des Patagons, et de tant d'autres objets d'histoire naturelle descriptive ; plus on les a examinés et plus ils se sont rapetissés. »

M. de Humboldt dit que le nom de condor est corrompu du mot de *cuntur* de la langue *quichua* que parloient les anciens Péruviens. Au Chili on le nomme *manque,* suivant le jésuite Molina.

Le condor adulte a une très grande taille, cependant son corps est moins gros que celui de l'autruche. On lui a donné jusqu'à dix-huit pieds d'envergure; mais les véritables proportions citées par des observateurs dignes de foi varient de onze pieds quatre pouces (père Feuillée), douze pieds deux pouces (Strong), et treize pieds. Sa tête est surmontée d'une crête charnue, de nature cartilagineuse, très résistante, qui occupe sa partie moyenne depuis la racine du bec jusqu'au commencement de l'occiput. Cette crête épaisse et dense à sa base s'amincit en biseau au sommet et manque à la femelle, et se trouve libre en avant, où elle laisse un petit espace arrondi au milieu duquel s'ouvrent les narines. Une autre membrane épaisse, lâche, couverte de rides, naît du demi-bec inférieur, et descend sur la partie antérieure du cou jusqu'au haut de la poitrine. Ces deux sortes de caroncules sont de couleur violâtre et très remplies de sang. Le cou, les joues et le derrière de la tête sont revêtus d'une peau nue, c'est-à-dire qui n'est couverte que de touffes de poils courts, d'un rouge rosé, très chargée de rides et de fronçures, que forment d'épais bourrelets longitudinaux et entrelacés sur les côtés. L'oreille a une large ouverture extérieure fermée par un repli de la membrane temporale; l'œil est oblong, cilié, à iris gris; un collier très fourni entoure la partie intérieure du cou. Ce collier est composé d'un épais duvet, de nature soyeuse, et

d'un blanc de neige qui tranche avec le reste du plumage du corps qui est d'un noir-bleu profond. Seulement les moyennes rémiges et les grandes couvertures des ailes sont d'un gris perlé fort agréable; tout le reste est noir. Les ailes sont presque aussi longues que la queue; celle-ci est courte et rectiligne: les tarses sont robustes, très forts, réticulés. Les quatre à cinq premières rémiges sont noires, très robustes; les moyennes ne sont dans les premières années bordées que d'un peu de blanc, et brunes dans le reste de leur étendue, ce qui fait paroître l'aile mi-partie brune et blanche. Les ongles sont très longs, assez recourbés et noirâtres; les doigts paroissent être réunis entre eux par un rebord de la peau qui est très dilaté et ressemble à une membrane. La femelle du condor est, dit-on, plus grande que le mâle; sa tête seroit privée de la crête charnue et les rides de la peau nue du cou seroient moins prononcées. Enfin les moyennes rémiges, au lieu d'être blanches ou d'un gris clair dans le milieu, seroient d'un brun sale; le bec est noir à sa base et jaune dans le reste de son étendue.

Les dimensions que M. de Humboldt donne de plusieurs individus mesurés par lui sont: longueur totale, jusqu'à trois pieds; bec, un pouce dix lignes; envergure, huit pieds un à neuf pouces; queue, un pied un pouce; tarse, dix pouces; ongles, près d'un pouce; épaisseur de la tête, trois pouces.

Les jeunes sont abondamment recouverts d'un duvet long et floconneux, très fin, blanchâtre, qui grossit singulièrement le corps. A deux ans leur plumage est brun, et ce sont alors les *condor pardo* des habitants de Lima. Dans l'âge parfait le plumage est noir, et c'est alors le *condor negro*. Les femelles ne prennent aussi leur collier blanc que dans l'âge adulte.

Puissant par le vol, puissant par sa force musculaire et par son courage, le condor s'élève à des distances inouïes dans l'espace des airs, et n'aime à vivre que sur les pitons escarpés des montagnes sourcilleuses de la chaîne des Andes. De là son œil perçant domine les plateaux secondaires des Cordillières, et scrute l'étendue des pampas qui sont à leurs pieds. On a dit qu'il étoit assez puissant pour enlever des moutons, des lamas, des vigognes, et que, réunis au nombre de plusieurs, ils pouvoient tuer facilement des bœufs et même des enfants de dix à douze ans; mais il est plus probable que le condor n'est poussé à cette extrémité que par la faim, et que sa proie la plus ordinaire consiste en quadrupèdes de la famille des rongeurs.

Suivant M. de Humboldt, le condor niche dans les endroits les plus solitaires, souvent sur la crête des rochers unis qui avoisinent la limite inférieure des neiges perpétuelles. Cette situation extraordinaire et la grande crête du mâle font paroître l'oiseau beaucoup plus grand qu'il ne l'est effective-

ment; et pendant long-temps M. de Humboldt avoue s'être trompé, car il croyoit le condor d'une taille gigantesque, et ce n'a été que par une mesure directe de l'oiseau mort qu'il a pu se désabuser sur cette illusion de la vision. Ce vautour vit donc uniquement sur la chaîne des Andes à seize ou dix-sept cents toises de hauteur. Les condors se réunissent trois ou quatre ensemble sur la pointe des rochers jusqu'a deux mille quatre cent cinquante toises au-dessus du niveau de la mer; aussi les indigènes ont-ils fréquemment consacré à ces hauts sommets les noms de *cuntur kahua,* de *cuntur palti,* de *cuntur huaxuna,* qui dans la langue péruvienne signifient *vedette, aire* ou *juchoir* des condors.

En général, le *vultur gryphus* ne se tient que très rarement dans les plaines. Il n'y va que pour y trouver une proie. On sait positivement qu'il recherche les charognes, comme les espéces des autres parties du monde. Quant à son vol, qu'on a dit être susceptible de faire trembler et d'assourdir un homme, il est probable que, tout bruyant qu'il peut être, il faut beaucoup rabattre de l'intensité du bruit qu'il fait en battant l'air.

M. de Humboldt rapporte que le condor ne fait point de nid, qu'il se borne à déposer ses œufs sur la surface dénudée du rocher, sans même avoir le soin de les envelopper de quelques pailles ou des mousses de montagnes qui croissent sur la limite des neiges. La ponte est, dit-on, de deux œufs d'un

blanc pur, et longs de trois à quatre pouces. La femelle paroîtroit conserver ses petits près d'elle pendant une année.

Le condor, lorsqu'il descend dans la plaine, va rarement se percher sur les arbres des forêts. Il choisit toujours les surfaces unies, où il s'accroupit à la manière de certains gallinacés. Lorsqu'il est rassasié, il reste perché sur la cime des rochers, immobile et dans une attitude flegmatique. Dans cette position, dit M. de Humboldt, il a un air de gravité sombre et sinistre.

Les créoles de Quito et de Popayan s'adonnent à la chasse des condors, qu'ils nomment *correr buitres*. Cette chasse a pour eux les plus grands charmes, et ils s'y livrent avec ardeur. Pour prendre ce vautour vivant au lac, on tue une vache ou un cheval dont le cadavre est déposé dans un lieu choisi pour cela; ces oiseaux sont bientôt alléchés par l'odeur qui s'en exhale, et se jettent dessus avec une voracité étonnante. Les condors commencent toujours à dépecer un animal par les yeux et la langue, puis par le pourtour de la région anale afin de parvenir plus facilement à manger les intestins. Lorsqu'ils sont bien repus, ils peuvent à peine s'envoler; c'est alors qu'on les poursuit en leur jetant des lacs à la manière des Gaouches: d'autres fois on se sert d'herbes vénéneuses qui les privent de leurs facultés et qu'on renferme dans le corps d'un animal.

Frézier, dans son Voyage à la mer du Sud, pu-

blié en 1732, parle ainsi du condor, page 111 : « Nous tuâmes un jour un oiseau de proie appelé *condor,* qui avoit neuf pieds de vol et une crête brune qui n'est point déchiquetée comme celle du coq. Il a le devant du gosier rouge sans plumes comme le coq-d'Inde; il est ordinairement gros et fort à pouvoir emporter un agneau. Pour les enlever du troupeau, ils se mettent en rond et marchent à eux les ailes ouvertes, afin qu'étant rassemblés et trop pressés ils ne puissent se défendre; alors ils les choisissent et les enlèvent. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Pérou, et que certaines nations d'Indiens les adoroient. »

Quant aux renseignements fournis par Garcilasso, Démarchais, le père Feuillée et Molina, ils sont trop superficiels et trop en arrière des connoissances actuelles pour que nous pensions devoir les rapporter.

LE SARCORAMPHE PAPA.

Sarcoramphus papa. Dum.[1].

Le papa est sans contredit de tous les vautours celui dont le plumage est le plus vivement coloré.

[1] *Vultur papa,* L. Gm., sp. 3; Latham, sp. 7 : *gypagus papa,* Vieill. : *vultur elegans,* Gerini : *urubu,* ou *roi des vautours,* Buff., enl. 428 : *rex vulturum,* Brisson : *king of the vultures,* Edw., pl. 2 : *cozcaquanktli,* Hernandez.

Sa tête surmontée d'une sorte de diadème lui a valu dans les idiomes de la plupart des peuples de l'Amérique méridionale le nom de *roi des vautours,* et il paroît même que le mot *cozcaquantitli*, dans la langue des Mexicains, signifioit *roi des auras*, et que celui d'*iriburubicha,* usité chez les Guaranis du Paraguai, signifie aussi chef ou roi des *iribus.* Ces *auras* ou vautours *couroumous* de la Guiane, ainsi que les *ouroubous,* nom qu'on écrit *urubu,* passent dans l'opinion des Américains indigènes ou des créoles pour obéir aux vautours papas : on dit que chaque troupe d'*ouroubous* ou d'*auras* est dirigée par un vautour d'espèce différente que pour cela on a nommé le roi. Or ce vautour roi, *sarcoramphus papa,* différent de son espèce, ne se réunit avec les autres vautours de l'Amérique chaude que pressé par les mêmes besoins et attiré par la même pâture. Les vautours vivent en républiques que les charognes maintiennent en paix, mais qui ne se plient que sous un seul joug, celui des appétits alimentaires et reproducteurs. Le gris glacé de son plumage lui a mérité des Espagnols du Paraguai le nom de *corbeau blanc.*

Le sarcoramphe roi des vautours, dont il existe en ce moment (année 1828) deux individus vivants dans la ménagerie du Muséum, est approchant de la grosseur d'une petite dinde. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un roux très clair teinté de carné et d'un luisant agréable et comme glacé ;

toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur, quelquefois teinté de roux ; la poitrine est d'un blanc neigeux ; toutes les rémiges sont d'un noir foncé. Le collier de plumes qui entoure le bas du cou, et qui est peu prononcé, est d'une teinte bleue ardoisée qui tranche vivement avec les parties rouges du cou et le blanc carné du dessus du corps. Le bec est droit à sa naissance, recourbé à son extrémité, d'abord noir, puis rouge ; un cercle d'un rouge vif entoure l'œil, dont l'iris est blanc. Sur le front et à la base du bec s'élève une crête orangée, charnue, adhérente par sa racine à la cire, divisée comme en deux lobes hérissés de caroncules dentelées, formée d'une substance molle et sans consistance, érectile. Les fosses nasales sont très grandes, de forme ovalaire, et percées dans une partie très élevée de la cire. La tête et le cou sont plus ou moins nus et teints des couleurs les plus vives et les plus remarquables. La peau de la tête est violâtre; elle est couverte sur l'occiput de poils ardoisés roides et courts; de derrière l'œil partent de grosses rides qui se joignent derrière la tête à des bandelettes charnues, nombreuses, saillantes, et de l'orangé le plus vif; d'autres plis nombreux se rendent sous la gorge, où ils forment une sorte de collier élastique : dans les sillons de ces plis paroissent quelques petits poils courts; et toutes ces parties nues, diversement colorées, ont un éclat fort vif; c'est ainsi que les fronçures du collier sont,

suivant les endroits, peintes en rouge de feu, en jaune doré ou en gris tendre; les joues sont rouges et plaquées de noir violâtre; le cou est sur les parties latérales d'un rouge de cinabre et d'un jaune d'or en avant; les tarses sont assez forts, bleuâtres et réticulés. Il paroît que les vieux individus ont le plumage blanc.

Les différences que le *papa* présente à l'âge de trois ans ne consistent que dans quelques couvertures supérieures des ailes qui sont noires au milieu des blanches. A deux ans il a la tête entière et la partie nue du côté d'un noir tirant sur le violet, avec un peu de jaune sur le cou; toutes les parties supérieures noirâtres; les inférieures pareilles, avec des taches longues et blanches; la crête noire, ne tombant d'aucun côté, et n'ayant son extrémité partagée qu'en trois protubérances fort petites. Dans la première année il est par-tout d'un bleuâtre foncé, à l'exception du ventre et des côtés du croupion qui sont blancs; en soulevant les plumes sous le corps, on en voit aussi de blanches; le tarse est verdâtre; la mandibule supérieure du bec d'un noir rougeâtre; l'inférieure d'un orangé mêlé de noirâtre avec des taches longues et noires; la partie nue de la tête et du cou noire, et l'iris noirâtre, de même que la crête, laquelle ne consiste à cet âge qu'en une excroissance charnue et solide.

Le sarcoramphe papa habite une grande partie de l'Amérique méridionale, entre les deux tropi-

ques, dont il dépasse un peu les limites, soit au nord, soit au sud. On le trouve communément à la Guiane, au Brésil, au Paraguai, et aussi au Mexique et au Pérou. Il se nourrit de reptiles, d'immondices et de charognes. Il est assez rare dans les environs des établissements, et se tient dans l'intérieur des terres où il mange en été des poissons morts que les lacs desséchés par les rayons du soleil laissent à découvert. Sa chair exhale une odeur tellement fétide que les sauvages n'ont jamais été tentés d'en manger. Il paroît que son vol est assez puissant pour qu'Hernandez ait dit que le papa résistoit aisément au plus grand vent; mais quant à la prétendue autorité qu'il exerce, dit-on, sur les autres vautours du genre catharte, si elle existe, elle n'est que le résultat du pouvoir de la force et nullement un sentiment de supériorité.

Il paroît que ce n'est pas seulement comme variété du sarcoramphe papa, mais bien comme une espéce distincte, qu'il faut distinguer l'oiseau décrit par Bartram sous le nom de *white tailed vultur*, ou de vautour à queue blanche, espéce que M. Vieillot a décrite sous ce dernier nom dans son Histoire des oiseaux de l'Amérique septentrionale. Bartram nommoit encore ce rapace *vultur sacra* et vautour peint (Voyage dans le sud de l'Amérique septentrionale, t. I, p. 265).

Les principaux documents que nous possédons sur cette espéce, étant rapportés par M. Vieillot

à l'article *Zopilote* du nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, seront textuellement extraits de cet ouvrage. « Latham ne me paroît pas, dit M. Vieillot, très fondé à rapprocher du *papa* le vautour dont parle William Bartram. En effet il en diffère essentiellement par sa queue, qui est blanche, couleur qui n'existe pas sur celle du roi des vautours, à quelque âge qu'il ait. Ce vautour a le bec long et droit presque jusqu'à l'extrémité, où il se courbe brusquement et devient fort pointu. La tête et le cou sont nus presque jusqu'à l'estomac, où les plumes commencent à couvrir la peau; elles s'alongent peu à peu, formant une bouffette dans laquelle l'oiseau, en contractant son cou, le cache jusqu'à la tête; la peau nue du cou est tachée, ridée, et d'un jaune vif mêlé d'un rouge de corail. La partie postérieure est presque couverte de poils épais et courts, et la peau de cette partie est d'un pourpre foncé qui s'éclaircit et devient rouge en approchant du jaune des côtés et du devant; la couronne est rouge; quelques appendices d'un rouge orangé sont sur la base de la mandibule supérieure; son plumage est ordinairement blanc, à l'exception du fouet de l'aile et de deux ou trois rangs de petites plumes qui le recouvrent et qui sont d'un beau brun foncé. La queue est grande, blanche, et mouchetée de brun ou de noir; les jambes et les pieds sont d'un blanc grisâtre; l'œil est entouré d'un iris couleur d'or, la prunelle est noire.

« Les Muscogulgues font leur étendard royal avec les plumes de cet oiseau, auquel ils donnent un nom qui signifie *queue d'aigle;* ils portent cet étendard quand ils vont à la guerre, mais alors ils peignent une bande rouge entre les taches brunes. Dans les négociations et autres occasions pacifiques, ils le portent neuf, propre et blanc. On ne voit guère de ces oiseaux dans les Florides que lorsque les herbes des plaines ont été brûlées, ce qui arrive fort souvent, tantôt en un lieu, tantôt en un autre, soit par le tonnerre, soit par le fait des Indiens qui y mettent le feu pour faire lever le gibier. On voit alors ces vautours arriver de fort loin, se rassembler de tous côtés, s'approcher par degrés des plaines en feu, et descendre sur la terre encore couverte de cendres chaudes. Ils ramassent les serpents grillés, les grenouilles, les lézards, et en remplissent leur jabot. Il est aisé alors de les tuer, car ils sont si occupés de leur repas qu'ils bravent tout danger et ne s'épouvantent de rien. »

Peut-être cet oiseau n'est-il qu'une variété accidentelle du *papa* de la Guiane et du Brésil?

LES CATHARTES.

Cathartes. Illig.

Sous ce nom Illiger dans son *Prodromus* sépara des vautours américains des espèces de l'ancien monde. Ce nom de *cathartes* vient du grec καθαρτης, *qui purge*, parcequ'ils débarrassent le sol des charognes qui putréfient l'air. Mais Illiger rangea dans ses cathartes le *vultur papa* qui appartient au genre sarcoramphe, et l'*aura* qui est un véritable catharte. Le professeur de Berlin donne pour caractères génériques aux cathartes d'avoir : un bec médiocre assez épais, droit, garni d'une cire à sa base, d'offrir souvent des caroncules (caractère des sarcoramphes) et la pointe comprimée et obtuse; les narines placées dans la cire et situées à leur partie antérieure proche l'arête du bec, de forme ovalaire (*sarcoramphus*) ou longitudinales (*cathartes*); la langue canaliculée, dentelée sur ses bords; la tête et le cou nus, rugueux ou caronculés; le cou le plus souvent entouré d'un collier de plumes; les tarses médiocres, nus; les ongles robustes, petits, aigus, recourbés; les pieds réticulés, à doigts scutellés en dessus, à plante scabre.

Tels sont les caractères admis par Illiger. On

conçoit qu'ils ont naturellement besoin d'être modifiés, puisqu'on en a distrait les sarcoramphes, et que les cathartes aujourd'hui ne comprennent plus que quelques espèces américaines remarquables par les plus grands rapports de formes et de mœurs. M. Temminck conserve toutefois le genre d'Illiger intact, et il y ajoute une espèce d'Europe. Il n'en est pas de même de M. Vieillot. Il a cru avec juste raison qu'on devoit distinguer les vautours condor et papa des vautours aura et urubu; mais ce qu'il eut tort de faire est le changement de noms, changement toujours fâcheux pour la synonymie. Ainsi, sans vouloir se rappeler le terme générique de *sarcoramphus* depuis long-temps employé par M. Duméril, M. Vieillot proposa celui de zopilote, *gypagus*, et pour remplacer celui de *cathartes*, il décrivit les aura et urubu sous les noms de gallinaze et de *catharista*.

Or les caractères génériques des *cathartes* doivent être aujourd'hui modifiés ainsi : la tête est en entier avec le haut du cou nus; le bec est grêle, alongé, droit jusqu'au-delà de son milieu, et convexe en dessus. La mandibule supérieure a ses bords droits; les narines longitudinales, linéaires; la troisième rémige est la plus longue, les rectrices sont au nombre de douze; les ongles sont courts et obtus.

Les cathartes ne se trouvent qu'en Amérique, et leurs mœurs ne diffèrent de celles des autres vautours qu'en ce qu'ils sont moins forts, moins

4.

robustes, et qu'ils vivent préférablement de charognes et d'immondices.

Les cathartes aura et urubu sont protégés par les lois au Chili et sur-tout au Pérou. Leurs habitudes sont tellement familières qu'on les voit n'éprouver nulle crainte, et vivre comme des oiseaux de basse-cour au milieu des rues et sur les toits des maisons. Leur utilité est d'autant mieux appréciée sous une température constamment élevée et sous un ciel habité par la race espagnole, que ces oiseaux semblent seuls chargés de l'exercice de la police relativement aux préceptes de l'hygiène publique, en purgeant les alentours des habitations des charognes et des immondices de toute sorte que l'incurie des habitants sème au milieu d'eux avec une indifférence apathique. On nous a dit qu'une amende assez forte étoit imposée à quiconque tuoit un de ces oiseaux, et le public en entier témoigna un assez vif mécontentement une fois que, cherchant à nous procurer pour nos collections un de ces vautours, nous tirâmes sur un groupe de plusieurs individus.

L'odeur qu'exhalent les cathartes est aussi extrêmement fétide.

LE CATHARTE URUBU.

Vultur aratus[1].

L'urubu est de la taille d'une petite oie; la tête et le haut du cou sont à demi nus, ou seulement recouverts d'un duvet court, noirâtre et rude, sans avoir ni crête, ni caroncules, ni plis à la peau. La couleur de ces parties est d'un noir violâtre intense; l'iris est safrané, le bec est noirâtre à la base et blanc à son extrémité; le plumage est uniformément noir; le duvet qui protége la peau est blanc; les tarses sont couleur de chair, les ongles noirs, et le doigt antérieur très long.

L'urubu, que les premiers Espagnols du Pérou nommèrent *gallinaze* par analogie avec le dindon, est extraordinairement commun dans toute l'Amérique chaude et tempérée. Les Caraïbes de la Guiane lui ont donné le nom de *couroumou*, tandis que les créoles, frappés de la couleur noire de son plumage, lui ont donné celui de *conseiller*. Ce mot *urubu* doit être prononcé *ouroubou*, et souvent les Indiens d'une certaine portion de l'Amérique, et notamment de la Guiane, l'appellent *ouroua* ou *aura*. Les Mexicains le nommoient *zopilotl*,

[1] Wilson, *Ornith. amér,*, t. IX, pl. 75, fig. 2 : *vautour du Brésil*, Briss.; Buff., enl. 187 : *vultur brasiliensis*, Lath., sp. 8 : *catharista urubu*, Vieill., *Amér. sept.*, pl. 2; *cosquantli* des Mexicains.

et les François de Saint-Domingue le *marchand*.

Les *urubus* sont les plus familiers de tous les oiseaux de proie; ils vivent aussi en grandes troupes, dont la démarche, les habitudes et l'ensemble des formes imitent celles d'un essaim de dindons. Ils affectionnent singulièrement les lieux habités, les alentours des villes: les toits des maisons en sont parfois couverts au Pérou, à la Guiane et au Brésil. Ils aiment à se tenir près des cabanes des Nègres ou des cuisines, où ils se disputent avec les canards, avec les chiens, avec les chats, les débris de poissons ou d'animaux qui en sont jetés. La chair des couroumous est extrêmement puante et mauvaise; mais, malgré cela, il a fallu dans certaines colonies des défenses sévères pour empêcher que les Nègres de race mandingue ne les mangeassent. On a cru que les bandes d'urubu obéissoient à un chef et notamment au vautour papa; mais ce fait ne repose que sur des analogies mal observées, et à ce sujet il est absurde d'adopter l'opinion suivante que vient d'émettre un habitant de la Guiane: « Dans une bande de couroumous il y a toujours un chef que les autres semblent reconnoître et respecter; celui-là est ordinairement plus beau, plus fier, plus courageux que les autres. Quand il s'est jeté sur une charogne, il ne souffre pas que les autres viennent partager sa proie; la troupe avide l'entoure, et attend avec respect, mais non sans impatience, qu'il ait achevé de se repaître; aucun n'ose approcher, si

ce n'est peut-être quelque femelle à qui ce sultan permet de prendre part au festin. Si un téméraire, poussé par son appétit glouton, vouloit enlever quelques morceaux, il seroit bientôt puni, et le despote le chasseroit impitoyablement à coups de bec; mais quand celui-ci a assouvi sa voracité, il abandonne dédaigneusement au vil troupeau les restes du repas. »

LE CATHARTE AURA.

Cathartes aura[1].

Cet urubu a long-temps été confondu avec l'espèce précédente, dont il ne diffère que par la taille qui est moindre, et parceque la peau nue de la tête et du cou est toujours d'un rouge vif au lieu d'être noire; le plumage aussi est d'un noir beaucoup moins foncé et beaucoup moins brillant, et tire plutôt sur le brun enfumé.

L'aura est très commun au Brésil, au Paraguay, aux îles Malouines, au Chili, au Pérou, où il est cependant plus rare que l'urubu avec lequel il ne se mêle jamais. Du reste il a les mêmes mœurs et les mêmes habitudes, exhalant une odeur infecte, et sans cesse en quête de sa nourriture.

Molina dit que son bec est gris à la base et noir

[1] *Vultur aura*, Linn.; Lath., sp. 8 : *vultur iota*, Molina, *Chili*, p. 245 : *catharista aura*, Vieill., *Amér. sept.*, pl. 2.

à la pointe; les tarses sont bruns; le plumage des jeunes est presque entièrement blanchâtre, et ne devient noir qu'à mesure que l'oiseau vieillit. L'aura n'attaque jamais aucun oiseau; il ne vit que de reptiles et de cadavres; il est extrêmement paresseux, et il reste souvent perché, pendant un temps assez long, sur les rochers ou sur les maisons, les ailes étendues et dans une immobilité parfaite pour jouir de la chaleur du soleil. Son cri est foible; il fait son nid sans aucun soin entre des rochers, ou même sur la terre, au milieu de quelques feuilles sèches réunies négligemment, et la femelle y pond, dit-on, deux œufs d'un blanc sale.

Le *cathartes meleagrides* n'est que très imparfaitement connu d'après une seule tête.

L'aura est nommé *carancrown* à la Louisiane, et *carriou-crown* ou *turkay-buzard* par les Anglois de la Caroline et des Florides. C'est l'*acabiray* de d'Azara et l'*iribu acabiray* des Galibis du Paraguay.

LE CATHARTE DE LA CALIFORNIE.

Cathartes vulturinus [1].

Ce catharte auroit, dit-on, la taille du condor, et un plumage généralement noir. Les rémiges secondaires sont blanches à leur extrémité et les

[1] Temm., pl. 31 : *vultur californianus*, Lath., *Syn.*, sp. 25; Shaw., *Misc.*, t. X, pl. 301.

couvertures sont brunes; la tête et le cou sont entièrement nus, lisses, et de couleur rougeâtre; une raie noire traverse le front et deux autres l'occiput. Le bas du cou est entouré par des plumes noires étroites; les ailes sont aiguës et plus longues que la queue; les tarses sont noirs et en partie couverts par les plumes des jambes. Latham dans son *Synopsis* se borne dans la description de cet oiseau à ce peu de mots: « Noir, bec blanchâtre, tête et cou pâles sans plumes, les plumes du collier et de la poitrine lancéolées; de la taille à-peu-près du condor. »

Il habite la Californie.

LES PERCNOPTÈRES.

Neophron. SAVIGNY.

Les percnoptères diffèrent des autres vautours seulement par leur tête nue en devant, et par quelques autres caractères qui sont : le cou plumeux, le bec assez grêle, la mandibule supérieure plus longue que l'inférieure et très crochue, la mandibule inférieure un peu renflée à son extrémité. Les narines ne sont point en travers comme dans les vautours ; elles occupent le milieu de la cire et sont longitudinales comme celles des sarcoramphes. Les ailes sont amples et pointues, la troisième rémige est la plus longue ; la queue est formée de quatorze rectrices.

Les anciens paroissent avoir désigné ce vautour par le nom de percnoptère qui signifie *ailes noires*. Il étoit célèbre chez les Égyptiens par les services qu'il leur rendoit en les débarrassant des immondices dont la corruption est si dangereuse pour la santé des hommes dans les climats chauds. Les Européens fixés en Égypte lui ont donné le nom de *poule de Pharaon*. On ne connoît qu'une espèce de percnoptère, à moins qu'on ne réunisse à ce genre le catharte moine qui est d'Afrique, et que M. Temminck a figuré pl. 222.

Les percnoptères vivent en troupes, se nourrissent de charognes, et plus particulièrement d'immondices; parfois cependant ils attaquent de petits animaux vivants.

La synonymie de la seule espèce qui constitue ce genre est fort embrouillée; la livrée des individus, changeant suivant les âges, a porté les naturalistes à créer plusieurs espèces nominales.

LE PERCNOPTÈRE DES ANCIENS.

Neophron percnopterus. SAVIGNY[1].

Cet oiseau dans sa livrée adulte a le plumage d'un blanc plus ou moins pur, excepté les premières rémiges qui sont d'un noir profond. La tête, le devant du cou sous la gorge, sont recouverts d'une peau nue d'un jaunâtre livide, sur laquelle paroissent quelquefois de légères touffes d'un duvet fin et rare. Le dessus de la tête et le cou sont garnis de plumes longues, effilées et désunies entre elles; le bec est couleur de corne noirâtre, très mince et très

[1] *Vultur albus,* Ray : *vultur percnopterus, leucocephalus* et *fuscus,* Gmel. : le *petit vautour,* le *vautour de Norwège,* et le *vautour de Malte,* Buff., enl. 427 et 429 : *vultur stercorarius,* ou *alimoche,* La Peyr. : *cathartes percnopterus,* Temm., *Man.,* t. I, p. 8 : le *rachamach,* ou *poule de Pharaon,* Bruce, *Voy. en Nubie,* 33 : l'*ourigourap,* Le Vaill., *Afrique,* pl. 14 : *vultur albus* et *fuscus,* Daud., t. II, p. 18 et 21 : le *vilain,* Picot de La Peyrouse : le *percnoptère*, Hasselquist, *Voy. au Levant.*

foible; la cire est orangée, l'iris jaune, les pieds d'un jaune livide et les ongles noirs. Les pennes caudales sont d'un blanc roux, usées à leur extrémité et d'inégale longueur. La partie extérieure de la peau correspondante au jabot est nue et de couleur safranée. Le percnoptère, de la taille d'un moyen dindon, a deux pieds un à trois pouces de longueur totale. La femelle a les dimensions un peu plus fortes; son plumage varie parfois du brun foncé maculé de rougeâtre au gris-brun clair varié de blanc et de fauve. Dans cette livrée, la partie nue de la tête est de couleur livide, la cire d'un blanc légèrement teint d'orangé, l'iris brun, et les pieds d'un blanc plombé. En cet état c'est le vautour de Norwége des planches enluminées et le corbeau blanc des habitants du cap de Bonne-Espérance. Ce nom de corbeau blanc lui a été donné par les colons établis au Cap, parcequ'ils ont cru lui trouver les allures de la corneille, son vol lourd, sa démarche pesante et gênée, et qu'il est comme elle omnivore.

Les jeunes percnoptères dans la première année sont, ainsi qu'on peut s'en faire une idée par l'oiseau figuré sous le nom de vautour de Malte, enl. 427, entièrement d'un brun fuligineux; parfois cependant çà et là paroissent des plumes noirâtres et blanchâtres; la peau nue de la tête est luride et revêtue d'un duvet gris peu fourni; la cire et les pieds sont cendrés.

Le percnoptère est un des vautours les plus communs dans un grand nombre de contrées. On le trouve dans les parties les plus froides de l'Europe comme dans les régions les plus chaudes de l'Afrique et de l'Asie; mais il est beaucoup plus rare cependant dans les pays du Nord, tandis qu'il n'est nulle part plus abondant que dans l'Arabie, l'Égypte et la Gréce. Tout porte à croire que c'est le petit vautour blanc des anciens Grecs. On le trouve encore dans la Norwége, en Espagne, en Sardaigne, à Malte, aux îles Canaries, et dans l'Inde. Dans le pays des Namaquois, il est peu farouche, il va habituellement par paire, et ne se réunit en troupes que pour dévorer les cadavres. Les Hottentots disent qu'il fait son nid dans les rochers et que la femelle pond jusqu'à quatre œufs. Dans les Pyrénées son nid est toujours placé dans des lieux inaccessibles, dans les crevasses de rochers.

LES GYPAÈTES.

Gypaetos. Storr.

Les gypaètes, dont M. Savigny a fait le genre *phene,* ne comprennent qu'une espèce authentique qui est le griffon ou *læmmer geyer,* le *vultur barbatus* des auteurs, parfaitement décrit par Buffon.

LES IRIBINS.

Daptrius. VIEILL.

M. Vieillot, dans son Analyse d'Ornithologie élémentaire, a proposé de former un genre appartenant à la famille des vautours sous le nom d'*iribin*, *daptrius,* qu'il caractérise ainsi : le bec est droit à la base, convexe en dessus ; la mandibule supérieure a les bords droits ; l'inférieure est anguleuse en dessous, échancrée vers le bout qui est obtus ; la cire est recouverte de quelques petits poils ; le tour des yeux, la gorge et la région du jabot sont recouverts d'une peau entièrement nue ; les ailes sont longues et les ongles pointus.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, décrite par M. Vieillot, sous le nom d'iribin noir, *daptrius ater,* que M. Temminck a figuré sous le nom de caracara noir, *falco aterrimus,* pl. 37 et 342. Comme son nom l'indique, cet oiseau est entièrement noir, seulement la queue est à sa naissance et en dessus blanche marquée de deux rangs de points noirs. Le tour des yeux est nu et de couleur de chair ; les pieds sont jaunes, le bec et les ongles noirs, la cire cendrée. L'iribin est du Brésil et de la Guiane.

Plusieurs espèces d'oiseaux du genre caracara de

Margraff et de d'Azara, ou polyborus de M. Vieillot, sembleroient devoir être placées proche des vautours; celle sur-tout qui paroît autoriser cette opinion est le *petit aigle à gorge nue* de la planche enluminée 417, dont M. Vieillot a fait le type de son genre RANCANCA, *ibycter*, d'un mot grec qui veut dire *vociférateur*. Ce genre rancanca est ainsi caractérisé : bec droit à la base, convexe en dessus ; mandibule supérieure à bords droits, l'inférieure échancrée vers le bout et un peu pointue; cire glabre, les joues, la gorge et le jabot nus; les ailes longues et les ongles pointus. Mais le genre rancanca ne s'éloigne, comme on voit, du genre iribin que par des caractères de détails fort peu importants; il est donc plus naturel de les reléguer tous les deux à la suite du genre faucon, *falco*, et dans le genre caracara proprement dit.

LES TYRANS.

Tyrannus. AUCT.

Brisson le premier groupa sous ce nom des oiseaux que MM. de Lacépède et Vieillot isolèrent des gobe-mouches, des moucherolles et des pies-grièches.

Les tyrans n'ont été considérés par M. Cuvier que comme la première tribu du grand genre linnéen, *muscicapa,* que ce savant a divisé en trois sections: les tyrans, les moucherolles, et les gobe-mouches. Il les caractérise ainsi: « Leur bec est droit, long, très fort, à arête supérieure droite, mousse, à pointe, subitement crochue; ils habitent l'Amérique, et sont de la taille de nos pies-grièches et aussi braves qu'elles; ils défendent leurs petits avec courage même contre les aigles, savent éloigner de leur nid tous les oiseaux de proie. Les plus grandes espèces attaquent les petits oiseaux et ne dédaignent pas toujours les cadavres. »

M. Cuvier range parmi les tyrans les oiseaux suivants: le bentavéo, *lanius pitangua,* enl. 212; le tyran à ventre jaune, *lanius sulfuraceus,* ou le garlu, *corvus flavus* des enl. 296 et 249; le *lanius tyrannus,* enl. 537 et 676; le tyran à queue rousse, *muscicapa*

audax, enl. 453, f. 2; le *M. ferox*, enl. 571, f. 1; le *M. tyrannus*, enl. 571, f. 2; le *M. forficata*, enl. 677.

M. Vieillot sépara nettement les tyrans des gobe-mouches, et en fit un genre intermédiaire aux *muscicapa* et aux *bécardes* (*tytira*), ou les *psaris* de M. Cuvier. Il le caractérisa en ces termes: « Bec robuste garni de soies à la base, déprimé dans toute sa longueur, convexe en dessus, échancré et crochu vers le bout, mandibule inférieure un peu plate en dessous, aiguë et retroussée à la pointe. Les types de ce genre ainsi constitué sont le *bentaveo*, le *moucherolle à huppe verte* de Buffon, et le *tyran pepoaza*. »

En somme les tyrans sont pour plusieurs auteurs des oiseaux qui diffèrent principalement des pies-grièches parceque leur bec est aplati horizontalement au lieu d'être comprimé sur les côtés, mais dont les caractères génériques ne nous paroissent pas aisés à distinguer de ceux des gobe-mouches ou de certaines bécardes.

Le travail le plus complet que nous ayons sur le genre *tyrannus* est celui de M. William Swainson. Il est inséré dans le 40e numéro du Journal des Sciences et des Arts de l'Institution d'Angleterre. Nous croyons devoir le suivre entièrement, comme étant l'expression de recherches directes, et parce-qu'il renferme un grand nombre d'espèces nouvelles.

Les tyrans sont propres à l'Amérique où ils remplacent les drongos de l'ancien continent. Ce sont

des oiseaux querelleurs dont les habitudes sont solitaires et peu sociables, qui se nourrissent d'insectes, de petits oiseaux et de lézards. Suivant Daudin (Traité d'Ornith., t. I, p. 311), on leur a donné le nom de *tyrans* parceque leur courage les porte à se mesurer même contre des oiseaux de proie de grande taille.

§ Ier.

Bec robuste et grand, ailes médiocres, les pennes internes du poignet sans échancrure, la queue égale.

Les tyrans de cette première section ont un bec beaucoup plus robuste que celui des autres espèces; ils se rapprochent beaucoup des bécardes, et ont aussi des mœurs plus carnivores : leurs ailes peu développées ne leur permettent point d'avoir un vol étendu.

LE BENTEVÉ OU TICTIVI.

Tyrannus sulfuratus. VIEILL.[1].

Le bentevé a de longueur totale huit ou neuf pouces. Son plumage est brun en dessus, jaune en

[1] Swains., sp. 1 : *lanius sulphuratus*, L., sp. 19 : *lanius cayennensis, luteus*, Briss., pl. 16, fig. 4 : le *garlu pie-grièche*, ou *bécarde à ventre jaune de Cayenne*, Buff., enl. 296 : *yellow-bellied-shrike*, Lath., *Syn.*, t. I, sp. 40 : *corvus flavus*, L.

dessous; l'occiput est occupé dans le milieu par une petite touffe de plumes d'un jaune d'or et par une plaque d'un noir profond qu'un cercle blanc entoure; la gorge est de cette dernière couleur; le bec est comprimé et alongé, les pieds sont gris, le bec et les ongles sont noirs, les rémiges et les rectrices fauves bordées de brun.

Le benteyé est très commun dans toute l'Amérique méridionale entre les tropiques, mais surtout à la Guiane et au Brésil.

LE PITANGUA OU LE BENTAVÉO.

Tyrannus pitangua[1].

Le bentavéo a la taille, l'ensemble des formes et jusqu'aux teintes du plumage de l'espéce précédente. Il est brun roux en dessus, jaune en dessous, ayant la tête variée de noir et de jaune; la gorge et le cercle qui entoure le crâne blancs; en un mot il offre à s'y méprendre les teintes du benteyé, mais il en diffère d'une manière bien distincte par la forme aplatie, très déprimée et façonnée presque en cuiller de son bec. Le pitangua est figuré dans les dessins inédits de Commerson qui y a joint

[1] Swains., sp. 2 : *lanius pitangua*, L., sp. 15 : *tyrannus brasiliensis*, Briss., pl. 36, fig. 5 : le *bentaveo* ou *cuiriri*, tyran du Brésil, Buff., enl. 212 : *brasilian skrike*, Lath. : *tyrannus bentaveo*, Vieill., *Ois. am.*, pl. 1.

cette note : *Sic Hispanis dictus quia perpetuo vociferatur ben-te-veo.* C'est un oiseau criard, peu défiant, excessivement multiplié dans les forêts du Brésil, et sur-tout dans la province de Sainte-Catherine, ainsi qu'au Paraguay.

Le bec aplati de l'espèce qui nous occupe a une forme si caractéristique qu'on ne pourra se dispenser tôt ou tard de la séparer des tyrans et d'en former un genre à part distinct. Tout nous porte à croire que cet oiseau est d'ailleurs le type de la *spatule pygmée* (*platalea pygmea*) des anciens auteurs, dont Wilson avoit fait son genre *eurynorhynchus* en donnant à l'espèce le nom trivial de *griseus*. M. Temminck a placé le pitangua à l'imitation de M. Desmarest parmi les platyrhynques; mais après un examen attentif, les oiseaux de ce dernier genre ont des caractères trop distincts pour que le pitangua puisse leur être associé.

LE TYRAN COURAGEUX.

Tyrannus audax. Swains [1].

M. Swainson distingue cette espèce de la précédente, bien qu'elle en ait presque tous les caractères; il la décrit en ces termes : longueur totale huit pouces, bec beaucoup plus petit que celui du

[1] *Muscicapa audax*, Lath., *Synop.*, t. III, p. 358; Buff., enl. 453, fig. 2.

pitangua, proportion gardée; il est aussi large, mais moins déprimé. Le plumage est en dessus d'un noirâtre-brun mêlé de blanchâtre, chaque plume étant brune au centre et blanche sur les bords; une huppe légère d'un jaune d'or occupe le milieu de la calotte brune qui revêt la tête; une bande blanche entoure le crâne et passe au-dessus des yeux; une deuxième part de la commissure de la bouche et occupe toute la région auriculaire; le corps est blanc en dessous, mais le centre de chacune des plumes du ventre est occupé par une petite raie d'un brun blanchâtre, plus foncé sur-tout sur celles de la gorge et de la poitrine; le bas-ventre est d'un jaune pâle; les rémiges sont brunes et bordées de blanchâtre; les rectrices, égales et brunes, donnent à la queue une forme rectiligne; elles sont rousses sur leurs bords; les tarses, beaucoup moins robustes et plus courts que ceux du pitangua, sont noirs.

Cette espèce, peu commune, ne paroît habiter que le nord du Brésil.

LE TYRAN PEPOAZA.

Tyrannus cinereus[1].

Cet oiseau a neuf pouces de longueur totale, la tête rayée sur les côtés de bleu et de noir; la gorge,

[1] Vieill., *Anal. d'Ornith.*, note.

le ventre et les rémiges à leur naissance de couleur blanche; la queue, le bec et les pieds sont noirs.

On le trouve dans l'Amérique méridionale.

LE TYRAN DE LA CAROLINE.

Tyrannus crinitus[1].

Cette espèce, très peu connue, a le corps gris-olivâtre en dessus, jaune de soufre en dessous; la gorge et la poitrine sont cendrés, les rémiges et les rectrices sont bordées de roux, le bec et les pieds sont noirs.

Cet oiseau est figuré sous le nom de *gobe-mouche huppé* par Buffon, enl. 569, f. 1. C'étoit le *muscicapa virginiana* de Brisson. Il habite l'Amérique septentrionale, et notamment la Caroline et la Virginie. Il cache son nid dans les trous des arbres.

LE TYRAN DE LA LOUISIANE, OU PIPIRI.

Tyrannus ludovicianus[2].

M. Vieillot a décrit cette espèce comme ne différant pas de la précédente; sa longueur totale

[1] Swains., sp. 4; *muscicapa crinita*, Linn.; Wils., *Amer. Ornith.*

[2] Vieill., *Ois. de l'Amér. septentr.*, pl. 48; Swains., sp. 4: *muscicapa ludoviciana*, Lath.: *gobe-mouche de la Caroline*, Buff., enl. 676.

est d'un peu plus de huit pouces, le plumage est d'un olivâtre foncé en dessus, une petite huppe verte recouvre l'occiput; les joues et la poitrine ardoisés, dégénérant en un jaune de soufre pâle sur le ventre; les rémiges sont noirâtres, et leurs couvertures ainsi que les bords des scapulaires sont liserés de blanc jaunâtre; les rémiges et les rectrices sont bordées de ferrugineux; le bec et les tarses sont bruns.

Nul doute que cette espèce, qui habite le nord de l'Amérique et particulièrement la Louisiane, ne doive être réunie à la précédente. Linnæus d'ailleurs ne considéroit son *lanius ludovicianus* que comme la variété du *lanius tyrannus* ou treizième espèce de son *Species*.

LE TYRAN A ÉPERONS.

Tyrannus calcaratus[1].

Ce qui distingue cette espèce nouvelle est la particularité qu'elle présente d'avoir les genoux garnis de sept à huit petites épines, ressemblant aux dents d'une scie, et qui sont placées derrière les tarses; leur taille diminue graduellement jusqu'à leur point d'union avec les écailles qui revêtent les tarses en arrière.

Le bec est noir, de même longueur que celui du

[1] Swains., sp. 5; *sping-footed tyrant.*

tyrannus crinitus, dont il a les formes, bien cependant qu'il soit plus comprimé et que sa pointe soit plus recourbée : sa base est aussi garnie de poils plus longs.

Le plumage est généralement d'un gris-olivâtre sombre, plus pâle en dessous, et d'un jaune sale en dessus ; les ailes sont moyennes, les premières ne sont point échancrées ; les rectrices sont égales ; les tarses sont courts, débiles, blanchâtres, et les ongles petits.

Cette espèce, longue de huit pouces, paroît être rare ; car M. Swainson pendant un long séjour à Bahia, dans le Brésil, ne s'en procura que trois individus, dont il ne put observer les habitudes.

§ II.

Bec médiocre ; ailes longues, les rémiges externes échancrées ; queue médiocre, presque égale ; tarses courts.

LE TYRAN A BEC ÉPAIS.

Tyrannus crassirostris. Swains.

Ce tyran a neuf pouces trois lignes de longueur totale. Son plumage est d'un brun-grisâtre clair en dessus, plus brun sur la tête, la queue et les grandes rémiges. Une petite huppe peu apparente couvre l'occiput ; tout le dessous du corps est d'un jaune

pâle, excepté la gorge et le menton qui sont d'un blanc pur; la queue est égale, et ses couvertures supérieures sont teintées de roux; la première rémige est très pointue, son bec est fort et robuste.

Ce tyran habite les provinces les plus chaudes du Mexique; il se tient sur les grands arbres, d'où il chasse toutes les autres espèces d'oiseaux.

LE TYRAN BRUYANT.

Tyrannus vociferans. Swains.

Cet oiseau a de longueur totale huit pouces et demi; son bec est plus court, mais en même temps plus large que celui de l'espèce précédente; son plumage est grisâtre avec une teinte olive, mais la tête, le cou et la gorge sont d'une couleur ardoisée uniforme; une huppe de plumes orangées non apparente couvre la tête; le dessus du corps est d'un jaune pâle; les ailes sont très longues et leurs premières rémiges sont toutes pointues; la queue et ses couvertures sont d'un noir profond.

Cette espèce habite les environs de *Temascaltepec*, dans les environs de Mexico. M. W. Bullock, qui a observé ses mœurs, dit qu'elles sont bruyantes. Ce tyran se perche habituellement sur les sommités des arbres, et jette des cris aussitôt qu'il voit quelque oiseau s'en approcher. On dit même qu'il ne craint pas d'attaquer jusqu'à des faucons.

LE TYRAN INTRÉPIDE.

Tyrannus intrepidus. VIEILL.[1].

Cet oiseau, qu'on a aussi nommé *tyran de la Caroline,* est généralement d'un cendré obscur, avec les parties inférieures du corps blanches; la tête et la queue noires, une huppe orangée non apparente, les rectrices blanches à leur extrémité et pointues.

Cette espèce de tyran que Linnæus a regardée comme identique avec les lanions de Saint-Domingue, de la Caroline et de la Louisiane, paroît en être évidemment distincte. Elle habite tout le nord de l'Amérique, émigre dans certains cantons, et remonte jusqu'auprès de Mexico.

LE TYRAN GRIS.

Tyrannus griseus. VIEILL.[2].

Cette espèce a long-temps été confondue avec la précédente; sa taille est de huit pouces neuf lignes,

[1] *Lanius tyrannus,* Linn., sp. 3 : le *tyran tiriri* ou *pipiri,* Buff., enl. 537 : *muscicapa tyrannus,* Briss. : *tyrannus intrepidus,* Vieill., *Gal. du Mus.,* pl. 133 (femelle) : *king bird* or *tyrant flye-catcher,* Wils., *Amer. Ornith.,* t. II, pl. 13, fig. 1.

[2] *Tyrannus dominicensis,* Briss. : le *san-domingo tyran,* Lath., sp. 37; Vieill., *Ois. de l'Amér. septentr.,* pl. 46 : *lanius tyrannus,* Linn.

son bec est beaucoup plus fort et plus convexe que celui du tyran intrépide, son plumage est en dessus d'un gris cendré clair, teinté de roux sur les couvertures des ailes; sa poitrine est grisâtre, son ventre blanc et le bas-ventre jaune; sa queue est noire et fourchue, les rémiges sont échancrées.

On la trouve dans les cantons maritimes du Mexique.

LE TYRAN CRUEL.

Tyrannus crudelis[1].

Cette espèce nouvelle a de longueur totale huit pouces et demi; sa taille est celle du *tyrannus crinitus,* mais ses ailes sont plus longues et son bec est beaucoup plus large; la tête et le derrière du cou sont d'un cendré clair, le devant du cou est de cette teinte, mais moins foncée, excepté la gorge qui est blanchâtre; les oreilles sont d'un noir intense, et le sommet de la tête a une huppe qui n'est pas apparente, de couleur orangée fort vive. Le plumage est en dessus d'un olivâtre sombre, et en dessous d'un beau jaune; les rémiges sont brunâtres, terminées en pointe assez brusquement, ayant leurs couvertures, ainsi que les rémiges moyennes, bordées de blanchâtre; les rectrices sont noires et donnent à la

[1] Swains., sp. 10; *gray-headed tyrant.*

queue une forme très fourchue; le bec et les tarses sont noirs, et ces derniers sont très courts.

Ce tyran habite les terrains cultivés de la partie septentrionale du Brésil.

LE TYRAN A OREILLONS BLANCS.

Tyrannus leucotis[1].

Cet oiseau, que Buffon regardoit comme la femelle du *muscicapa barbata* de Latham, paroît être à M. Swainson, qui a eu souvent occasion de l'examiner au Brésil, une espèce bien distincte. Ce tyran a sept pouces de longueur totale; son plumage est brun grisâtre en dessus, marqué de taches plus foncées sur le dos. Les parties inférieures présentent d'abord sur la gorge du blanc, puis du blanchâtre teinté de gris sur la poitrine, enfin du jaune sur le bas-ventre; une large raie noire entoure la tête, une deuxième part des narines et va jusqu'aux oreilles. La huppe cachée est d'un jaune d'or magnifique; une petite raie blanche passe au-dessus de l'œil et va jusqu'à la nuque. Les rémiges sont brunes et pointues, les couvertures et les scapulaires sont bordées de blanc; les rectrices sont brunes et égales, et elles ont leur bord ferrugineux,

[1] Swains., sp. 11; *white-eared tyrant;* le *barbichon de Cayenne,* pl. enl. 830, fig. 2 (femelle).

ainsi que les tectrices; les tarses sont noirs, courts et foibles.

Ce tyran habite les provinces septentrionales du Brésil.

LE TYRAN FEROCE.

Tyrannus ferox[1].

Cet oiseau a sept pouces et quelques lignes de longueur. Les poils qui garnissent le bec à sa base sont assez développés; le plumage en dessus est d'un brun-grisâtre foncé, légèrement teinté d'olive; les joues sont cendrées; le devant de la gorge est blanc et le ventre est jaunâtre pâle; le dessus de la tête est d'un brun uniforme et muni d'une huppe; les rémiges sont brunes, les moyennes, ainsi que toutes les couvertures, sont teintées de roussâtre et bordées de blanc; la queue est brune et égale; les tarses sont noirs et courts.

[1] Swains.; sp. 12 : le *petit tyran de Cayenne*, Buff., pl. enl. 571, fig. 1 : *tyrant flye-catcher*, Lath., *Syn. : brown-crested tyrant*, *muscicapa ferox*, Lath.?

§ III.

Les ailes médiocres; les tarses longs; la queue égale.

M. Swainson pense que les tyrans de cette tribu cherchent leur nourriture à terre, et qu'ils vivent principalement d'insectes aptères.

LE TYRAN CENDRÉ.

Tyrannus cinereus[1].

Ce tyran est long de huit pouces et de la taille du *tyrannus calcaratus,* mais le bec est plus large et moins déprimé, quoique également environné de plumes roides et minces. La mandibule supérieure est brune, l'inférieure est jaunâtre; la tête, le cou et la gorge sont cendrés, plus foncés en dessus, tandis que la partie inférieure est grisâtre, chaque plume étant bordée de blanc; les ailes et la moitié du dos sont d'un roux passant à une teinte ferrugineuse claire sur le croupion; la queue est courte, égale et rousse; le plumage en dessous du corps est d'un ferrugineux pâle, les ailes sont courtes et les tarses alongés.

Il habite le Brésil.

[1] Swains., sp. 13 : *muscicapa cinerea*, Gmel., sp. 27 : *gobe-mouche roux de Cayenne*, Briss. : *ruffus-bellied flye-catcher,* Lath.

LE TYRAN ROUX.

Tyrannus rufescens[1].

Cette espèce a six pouces et quelques lignes de longueur totale. Son plumage en dessus est d'un brun roux, changeant en un jaune buffle sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue. Les tectrices des ailes sont d'un noir foncé et terminées d'un brun roux; trois bandes de cette dernière couleur traversent les rémiges: l'intervalle depuis la gorge jusqu'à la poitrine est d'un brun clair; le corps est blanc, la région anale et les couvertures inférieures de la queue jaunes; les rectrices égales, rousses; les tarses alongés.

M. Swainson ignore au juste la contrée qu'habite cet oiseau.

LE TYRAN MARCHEUR.

Tyrannus ambulans[2].

Cette espèce nouvelle a sept pouces et quelques lignes de longueur. Son bec est noir, son plumage brun en dessus, jaune en dessous, excepté le menton et la gorge qui sont blanchâtres; les ailes et la

[1] Swains., sp. 14 : *yellow-romped tyrant*, Lath.

[2] Swains., sp. 15; *walking tyrant*.

queue sont d'un brun foncé; les rectrices sont égales, les plus extérieures teintées de blanc jaunâtre sur les bords; le front et les joues sont d'un brun grisâtre, et la huppe cachée qui couvre la tête est d'un rouge orangé.

Cet oiseau vole parfaitement bien et est doué d'une grande puissance de marche : fréquemment il court à terre à la manière des alouettes, bien qu'il saisisse les insectes qui forment sa nourriture en volant.

M. Swainson n'a observé cet oiseau que dans les pâturages sablonneux placés à l'extrémité des faubourgs de la ville de Fernambouc, au Brésil.

LE TYRAN AUX AILES BLANCHES ET NOIRES.

Tyrannus nengeta[1].

Cet oiseau a de longueur neuf pouces; son plumage est en dessus d'un gris cendré qui s'étend sur la poitrine et sur les flancs; la gorge et le ventre sont d'un blanc pur, une ligne de cette couleur occupe le front et va d'un œil à l'autre; une raie noire traverse la région auriculaire; les ailes sont longues; les couvertures et les scapulaires sont blanchâtres, bordées de gris; les fausses rémiges sont noires, les primaires sont également noires, mais

[1] Swains., sp. 16 : le *guiraru nhengeta brasiliensis,* Rai : le *guiraro*, Sonn. : *cotinga gris,* Briss. ?

traversées par une large raie blanche; les rectrices sont moyennes et fourchues; elles sont noires, teintées de blanc grisâtre; les tarses et les doigts sont longs, noirs, et munis d'ongles aigus.

Cet oiseau habite le Brésil.

Le *lanius nengeta*, ou cotinga gris des planches enluminées 699, n'est point cet oiseau, mais bien le jeune âge du *cotinga pompadour*.

Ce tyran, qu'on trouve aussi à la Guiane, vit en troupes près des endroits humides et pousse souvent des cris perçants.

§ IV.

Ailes longues, rémiges internes du poignet échancrées; queue très longue, échancrée.

Cette section renferme les espèces les plus petites de tyrans, et fait le passage des plus grandes aux gobe-mouches et aux moucherolles.

LE TYRAN SAVANA.

Tyrannus savana[1].

Peut-être cette espèce de tyran devroit-elle entrer dans le genre *gubernetes* de M. Swainson. Sa

[1] Vieillot, pl. 43, *Amér. septentr.* : *muscicapa tyrannus*, Linn., sp. 4 : *tyrannus cauda bifurca*, Briss., pl. 39, fig. 3 : le *savana* ou *tyran à queue fourchue*, Buff., enl. 571, fig. 2.

longueur totale est de onze pouces et demi, dans lesquelles dimensions la queue entre pour sept pouces; son bec est noir, les joues, le dessus de la tête, sont d'un noir foncé, et une huppe d'un jaune brillant occupe en dessous les plumes qui revêtent le crâne. Le plumage est en dessus d'un cendré clair, passant au noirâtre sur le croupion; toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; les rémiges sont brunes, la queue est aussi noire et très longue; deux rectrices dépassent les autres de trois pouces, elles sont bordées extérieurement de jaune pâle; les tarses sont courts et noirs.

Cet oiseau habite le Brésil et la Guiane.

LE TYRAN A LONGUE QUEUE FOURCHUE.

Tyrannus longipennis[1].

Cette espèce nouvelle est de la taille du savana, mais son bec est plus petit et plus déprimé; son plumage est en entier cendré ou ardoisé; la huppe est rayée de noirâtre, le menton est presque blanc, les ailes sont longues et de couleur fuligineuse; la queue un peu moins longue que celle du savana est profondément échancrée et de couleur de suie; les deux longues rectrices dépassent les autres de neuf lignes et sont bordées de blanc.

[1] Swains., sp. 18; *grey forked tailed tyrant.*

Elle habite le Brésil.

Depuis l'époque où a paru le travail de M. Swainson, ce naturaliste a proposé, dans le n° 11 du *Zoological journal*, trois genres voisins des tyrans démembrés des *gobe-mouches*, et établissant une sorte de transition entre les *tyrannus* et les *muscicapa*. Ces trois genres sont les *tyrannula*, *culicivora* et *setophaga*, qui se rapportent plus particulièrement aux *gobe-mouches*, et que nous nous bornerons à mentionner.

LES EURYLAIMES.

Eurylaimus. HORSF.

Les eurylaimes ont été décrits pour la première fois par M. Horsfield, dans le tome XIII [1] des Transactions de la Société linnéenne de Londres. Ce sont des oiseaux massifs, voisins par leurs mœurs des rolles. Leur bec est plus court que la tête; il est robuste, déprimé, élargi à la base, à bords rentrants en dedans, dilaté et élargi à son origine; la bouche est très ouverte; la mandibule supérieure est carénée, tronquée brusquement au sommet, échancrée; la mandibule inférieure est droite à sa base, recourbée à sa pointe; les narines sont basales, presque arrondies, ouvertes et entièrement nues; les pieds sont forts, à doigts comprimés, celui du milieu presque de la longueur du tarse; les ongles sont robustes; les ailes ne dépassent point la queue, qui est composée de douze rectrices.

Ce genre, ignoré il y a quelques années, compte déja plusieurs espèces remarquables, et qui toutes appartiennent aux îles de la Polynésie. Il remplace

[1] Page 170.

aux Indes les platyrhynques d'Amérique. M. Temminck le place entre les *procnias* et les *rupicoles*, et trouve qu'il a de l'analogie en quelques points avec les podarges. Les eurylaimes habitent les marécages, les bords des lacs et des rivières, et toujours les lieux les plus sauvages et les plus déserts. M. Raffles rapporte qu'ils suspendent leurs nids aux branches des arbres dont les rameaux ombragent les eaux. Leur nourriture consiste en insectes et en vers qu'ils ramassent à terre. M. Horsfield n'a connu qu'une seule espèce, qu'il nommoit eurylaime de Java.

L'EURYLAIME DE JAVA.

Eurylaimus javanicus[1].

Le bec est coloré; les pieds sont rouges; le dessus de la tête, du cou, du dos, et des ailes est d'un bleu ardoisé; les moignons, les moyennes couvertures, et une large bande en travers des rémiges, d'un jaune d'or; la poitrine est d'un verdâtre rosé; le ventre d'un rouge passant à l'orangé et au jaunâtre; la queue arrondie, rayée en dessous. La femelle ou peut-être le jeune âge a de nombreuses taches anguleuses jaunes sur le bleu brunâtre de dessus le corps; la poitrine est jaunâtre; un trait de cette couleur traverse les joues et descend sur les côtés du

[1] Horsfield, *Res. in Java; Trans. Linn.*, t. I, p. 170: *eurylaimus Horsfieldii*, Temm., pl. 130 et 131 (mâle et femelle, ou jeune).

cou. Cette espèce vit à Java, où l'a découverte M. Horsfield en 1806. Elle habite aussi les lieux sauvages et les plus inaccessibles de Sumatra : sa longueur est d'environ onze pouces.

L'EURYLAIME A CAPUCHON.

Eurylaimus cucullatus [1].

Cet oiseau est remarquable par un bec noir, strié de jaune, et à mandibules bordées de blanc; les plumes de la tête sont lâches et forment une sorte de huppe; elles sont d'un brun bleuâtre; un collier blanc entoure le cou; le ventre et la poitrine sont d'un rose vineux agréable; le bas-ventre est jaune, les plumes des cuisses sont noires; les rectrices sont brunes et marquées à leur terminaison d'un œil gris; le dos, les ailes, sont d'un noir bleuâtre, avec du jaune d'or aux rémiges secondaires; les moignons, le croupion et les couvertures sont jaunes. Il habite Sumatra.

[1] Temm., pl. 261.

L'EURYLAIME NASIQUE.

Eurylaimus nasutus[1].

Cet oiseau est très remarquable, même parmi les espèces de son genre. Son bec est noir, bordé de jaune; la tête, le cou, le dos, et les petites couvertures des ailes, sont d'un bleu d'acier verdâtre métallique foncé; les rémiges et les rectrices sont brunes; des plumes épaisses, courtes, forment au-devant du cou un hausse-col d'un pourpre vif, et cette dernière couleur teint aussi le ventre et le croupion. Il est de la taille d'un merle et habite les îles Malaisiennes.

L'EURYLAIME CORYDON.

Eurylaimus Corydon[2].

Aux eurylaimes précédents M. Temminck ajoute, sous le nom de *Corydon*, une espèce qui nous paroît devoir former le type d'un genre qu'on pourroit nommer *Corydon*, et qui se distingueroit des *eurylaimes* par un bec extraordinairement large et fort, dont les bords sont très dilatés et

[1] Temm., pl. 154 : *todus nasutus*, Lath., *Ind.*, tab. 30 : *platyrhynchus ornatus*, Desm., *Histoire naturelle des Platyrhynques.*

[2] Temm., pl. 297.

renflés postérieurement, de manière que la mandibule inférieure est très mince à sa base; par son arête et l'uniformité de sa convexité; par des narines rondes, peu distinctes, et en partie cachées par les plumes et les petits poils du front; par le pourtour des yeux nu, etc. La seule espèce connue, le *corydon Temminckii*, N., habite Sumatra. C'est un oiseau à formes massives, à bec d'un rouge de cerise, ainsi que la peau nue qui entoure l'orbite; la tête est surmontée d'une huppe de plumes noires assez fournies. La couleur du plumage est le noir, sur lequel tranche une tache rouge de feu sur le manteau; un miroir blanc occupe le milieu des rémiges, et une raie blanche traverse en partie la queue; la gorge et la poitrine sont d'une couleur buffle claire. Sa longueur totale est de neuf pouces six lignes.

L'EURYLAIME DE BLAINVILLE.

Eurylaimus Blainvillii. LESS. [1].

Formé dans ces derniers temps par le savant voyageur anglais Horsfield, le genre *eurylaimus* se compose de quatre à cinq grandes espèces de gobe-mouches de l'île de Sumatra, dont on trouve de bonnes figures dans les planches coloriées de

[1] *Zoologie de la Coquille*, pl. 19, fig. 2.

M. Temminck, et dont MM. Diard et Duvaucel envoyèrent des individus au Muséum. L'espèce que nous y ajoutons est de la Nouvelle-Guinée, et autorise à penser que le nombre des oiseaux de ce genre s'augmentera encore, et qu'ils doivent exister sur toutes les Moluques indistinctement.

L'eurylaime de Blainville a le bec alongé, aplati, convexe supérieurement, à arête simple, terminé par une pointe recourbée, crochue. La mandibule inférieure est très aplatie, large à la base, pointue et droite au sommet. Les narines sont latérales, très distantes, arrondies, ouvertes, garnies de soies simples et droites. Les pieds sont grêles, à tarses courts. Les doigts sont très peu prononcés, celui du milieu et l'externe sont réunis fortement à la base. Les ongles sont très petits. La longueur totale de l'oiseau est de six pouces, y compris la queue qui offre deux pouces quatre lignes, et le bec qui a dix lignes. La queue est un peu échancrée au milieu, composée de douze pennes. Les ailes vont jusqu'à la moitié de la queue; elles sont pointues, à première penne plus courte; les deux, trois et quatrième pennes d'égale longueur.

Le plumage de cet oiseau est remarquable par les trois couleurs distinctes qui le revêtent. Le corps entier est noir, passant au brun sur les ailes et la queue. Deux larges taches d'un blanc vif partent de l'œil, se dirigent sur les côtés du cou; une troisième tache blanche, placée sur la nuque, va se

rendre sur le dos; le croupion et les plumes du dessus de la queue, celles de l'anus et des couvertures inférieures sont d'un rouge de sang extrêmement vif.

Nous trouvâmes aux alentours de Doréry cet oiseau, sur les mœurs duquel nous ne nous procurâmes aucun renseignement.

LES COLLURICINCLES.

Colluricincla. VIG. et HORSF.

MM. Vigors et Horsfield ont fait connoître sous ce nom des oiseaux qui tiennent des pies-grièches et des grives, et la description qu'ils en ont donnée se trouve insérée dans le tome XV des Transactions de la Société linnéenne de Londres. On les distingue par les caractères suivants : leur bec est robuste, alongé, comprimé, droit, à arête légèrement recourbée ; la mandibule inférieure est fortement échancrée vers sa pointe ; les narines sont ovales, un peu obliques, en partie fermées par une membrane, et recouvertes par les plumes et par les soies ; les ailes sont médiocres, arrondies ; la première rémige est courte ; les troisième, quatrième, cinquième et sixième presque égales sont très longues ; la septième plus courte, la deuxième et la huitième un peu plus courtes et égales. Les plumes externes du poignet, de la troisième à la sixième inclusivement, sont un peu élargies dans leur milieu ; les pieds sont médiocres, mais assez robustes ; les tarses sont garnis de scutelles en avant seulement ; le doigt du milieu est le plus long ; le pouce est robuste, et

terminé par un ongle fort et prolongé ; la queue est alongée et régulière.

Ce genre ne se compose encore que d'une espèce qui paroît représenter par ses mœurs les pies-grièches thamnophiles de l'Amérique du Sud et les malaconotes d'Afrique. Cet oiseau a les plus grands rapports avec les vraies pies-grièches et les merles.

LE COLLURICINCLE CENDRÉ.

Colluricincla cinerea. VIG. et HORSF.[1].

Cet oiseau n'a guère que huit pouces de longueur totale. Il est cendré sur le corps et d'un cendré plus clair en dessous ; la gorge est les régions oculaires sont blanches ; les rémiges sont teintées de fauve en dedans. La femelle se distingue du mâle parce-qu'elle a la gorge rayée de noir ; le bec est jaunâtre et l'iris noir.

Le colluricincle se tient dans les arbres et fréquente les lieux habités de la Nouvelle-Galles du Sud.

[1] *Trans. Linn. Lond.*, t. XV, p. 214.

LES VANGAS.

Vanga. TEMM.

Le premier oiseau qui a été décrit sous ce nom avoit été envoyé de Madagascar par M. Poivre. Il a été figuré, n° 228, dans les planches enluminées de Buffon sous la dénomination de *pie-grièche* ou *écorcheur de Madagascar*, mais Buffon donnoit la préférence à celle de *bécarde à ventre blanc*. C'est le *collurio madagascariensis* de Brisson, et le *lanius curvirostris* de Gmelin et de Latham.

M. Vieillot, dans la première édition de son Analyse d'une Ornithologie élémentaire, a fait un genre de ce vanga, qu'il a nommé *thamnophilus*, et il lui a donné pour caractères: un bec plus long que la tête, comprimé par les côtés, droit; la mandibule supérieure échancrée et crochue vers le bout, l'inférieure retroussée et aiguë à la pointe; mais il a annoncé, dans le tome XXXVe de la seconde édition du Dictionnaire d'histoire naturelle, qu'il s'étoit convaincu par de nouvelles observations que les vangas ne différoient pas assez des *bataras* pour les en séparer.

Cependant M. Temminck, dans l'Analyse de son Système général, a reproduit le genre *vanga*. Les

caractères qu'il lui a assignés consistent dans un bec longicône, fort dur, courbé seulement à la pointe, qui est très crochue et acérée, et dont les mandibules ont les bords droits, tranchants, à pointes échancrées; des narines latérales, un peu distantes de la base, longitudinalement fendues dans la masse cornée du bec, couvertes en dessus par un cartilage; des soies roides à la base des mandibules; les pieds médiocres, le tarse de la longueur ou plus long que le doigt intermédiaire, qui est réuni à l'externe jusqu'à la première articulation; les ailes médiocres, la première rémige de moyenne longueur, et la seconde plus courte que la troisième, qui est la plus longue.

Tous les vangas sont de l'ancien continent, des îles les plus reculées de l'Inde et de l'Océanie.

M. Temminck cite comme espèce du genre le *lanius curvirostris*, Latham, et son *vanga destructor*.

Le premier de ces oiseaux, ou *vanga à tête blanche*, est long de dix pouces; l'occiput est d'un noir verdâtre, et le reste de la tête, la gorge, le cou, les parties inférieures et les plumes anales sont d'un beau blanc; le dessous du corps est d'un noir changeant en vert; les grandes couvertures des ailes sont bordées de blanc; les pennes caudales, cendrées dans leur première moitié, sont ensuite noires avec une bordure blanche; les pieds sont de couleur de plomb et les ongles noirâtres; le bec, qui est noir,

a sa partie inférieure aussi crochue que la partie supérieure.

On trouve, suivant Latham, dans la Nouvelle-Hollande, une variété de cette espèce qui n'en diffère qu'en ce que la tête n'offre de blanc qu'au front et à la base du bec, et que le noir qui en occupe le sommet descend jusqu'au dessous des yeux.

Nous avons décrit dans notre Manuel d'Ornithologie, t. I, p. 134, les deux espèces suivantes :

LE VANGA DESTRUCTEUR.

Vanga destructor [1].

D'un cendré fauve en dessus, blanc en dessous; la tête, les joues, les rémiges et les rectrices noires; les premières striées de blanc, les dernières bordées de blanc à leur extrémité.

Le vanga destructeur se tient dans les arbres des environs de Sydney, non loin des habitations, surtout lorsqu'il fait mauvais temps; aussi le nomme-t-on oiseau de pluie. Ses habitudes paraissent être solitaires.

[1] Temm., *Manuel*, et *cassican destructeur*, pl. col. 273 : le *butcher-bird*, ou *rain-bird* des colons anglois de Sydney.

LE VANGA CAP-GRIS.

Vanga Chirrhocephalus. LESS.[1].

Cet oiseau, de la grosseur d'un merle, a de longueur totale neuf pouces: le bec est long d'un pouce à partir du front à son extrémité; il est fort et robuste, à arête saillante entre les narines, qui sont déprimées; la mandibule supérieure se termine par une pointe crochue et prononcée; les tarses sont robustes, et le doigt postérieur est remarquablement fort; les ailes dépassent le croupion; la queue, composée de dix pennes, est légèrement arrondie.

La tête, les joues et le dessous de la gorge, jusqu'à la poitrine, sont d'un gris cendré; le dos, le croupion et les couvertures des ailes, sont d'un rouge-brun-orangé fort vif; les grandes pennes et les moyennes, ainsi que la queue, en dessus, sont d'un gris fauve uniforme; le ventre, les plumes des cuisses, les couvertures inférieures de la queue, d'un rouge fauve d'égale teinte; la queue, en dessous, est d'un gris clair, et l'extrémité des pennes s'use très aisément; le bec est plombé, et cette couleur semble encore propre aux pieds.

Le vanga cap-gris habite les forêts de la Nouvelle-Guinée, aux alentours de Doréry, où les Papous le nomment *pitohui*.

[1] *Lanius kirrhocephalus*, Zoologie de la Coquille, pl. 11.

LES TRICOPHORES
OU CRINONS.

M. Temminck a établi le genre tricophore, *tricophorus*, ou autrement crinon, pour recevoir des oiseaux africains voisins des langrayens, qui ont le bec court, en cône alongé, comprimé à la pointe, un peu dilaté ou élargi à la base; la mandibule supérieure fléchie vers la pointe, qui est un peu échancrée; la naissance du bec garnie de très fortes et longues soies; les narines un peu éloignées de la base, ovoïdes, ouvertes, point cachées par les soies du rebord; les pieds foibles; le tarse plus court que le doigt du milieu; les doigts latéraux, inégaux, l'externe uni jusqu'à la seconde articulation, l'interne soudé à la base; les ailes médiocres; les trois premières remiges étagées; les quatrième, cinquième, et sixième, les plus longues.

Les crinons sont exclusivement d'Afrique. M. Temminck en connoît cinq espèces qui vivent sur les côtes de Guinée: leurs mœurs et leurs habitudes sont complétement ignorées. Leur place paroît devoir être parmi les pies-grièches.

LE CRINON BARBU.

Tricophorus barbatus[1].

Son plumage est généralement d'un vert olivâtre. Les plumes de la gorge sont lâches, redressées, et jaunes. D'entre les plumes du front sortent des crins longs et roides, formant une espéce de crinière peu fournie, retombant sur le derrière du cou. Sa longueur totale est de huit pouces, et il habite les alentours de Sierra-Leone.

[1] Temm., pl. 88 (mâle).

LES VIRÉONS.

Vireo. VIEILL.

M. Vieillot a établi ce genre d'oiseau aux dépens des *muscicapa* et *tanagra* de Linnæus et de Latham. Il lui donne pour caractères : bec court, un peu comprimé par les côtés, courbé et échancré vers le bout de la mandibule supérieure, l'inférieure retroussée à sa pointe; narines arrondies, situées à la base du bec; langue cartilagineuse et bifide à son extrémité ; bouche ciliée sur ses angles ; ailes à penne bâtarde, la seconde rémige la plus longue de toutes chez les uns, sans penne bâtarde, et les première, seconde, et troisième rémiges à-peu-près égales, et les plus longues de toutes chez les autres; quatre doigts, trois devant et un derrière; les extérieurs réunis à leur base.

Les viréons appartiennent à l'Amérique septentrionale, et vivent d'insectes et de baies dans les bois, où ils se tiennent d'habitude.

LE VIRÉON A FRONT JAUNE.

Vireo flavifrons[1].

Le mâle a les parties supérieures d'un beau vert jaune, excepté le croupion, qui est d'un vert cendré; le front, ainsi qu'un cercle autour de l'œil, la gorge, la partie antérieure du cou, la poitrine, et le haut de l'abdomen, d'un jaune pur; bas-ventre blanc. Les rémiges sont noirâtres, les primaires grises en dehors, et les secondaires blanches; les petites et moyennes couvertures sont bordées et terminées de blanc; les rectrices latérales sont lisérées de blanc à leur bord externe; l'iris est de couleur noisette. Les pieds et les ongles sont d'un bleu cendré, et le bec plombé. Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces huit lignes. La femelle diffère du mâle parcequ'elle est olivâtre en dessus, et les parties inférieures sont d'un gris blanc. Les couvertures supérieures de l'aile sont d'un blanc sale à leur extrémité.

M. Vieillot rapproche de cette espèce un oiseau de New-York que Pennant a nommé *olive-tanager*.

Le viréon à front jaune émigre annuellement aux États-Unis; il arrive du sud vers les provinces du

[1] Vieillot, *Amér. septentr.*, pl. 54.

centre en mai, et en part en septembre; cet oiseau habite les bois et les taillis, et se tient caché dans le plus épais du feuillage; son chant est languissant et plaintif, et M. Vieillot, de qui nous empruntons ces détails, dit que c'est une répétition peu variée pendant dix à douze secondes des mots *preco, prea.* Il cache soigneusement son nid au milieu du feuillage d'une branche horizontale; il est composé en dehors de minces écorces de vigne, de mousse, de lichens, et tapissé entièrement de fibriles délicates. La femelle pond quatre œufs blancs, marqués de noir au gros bout.

LE VIRÉON MUSICIEN.

Vireo musicus[1].

Le mâle de cette espèce a une tache jaune entre le bec et l'œil; le front de la même couleur; la tête, le dessus du cou et du corps, d'un vert olive foncé; les rémiges brunes, bordées d'olivâtre; les petites et les moyennes couvertures vert olive foncé, terminées de jaune clair, ce qui forme deux bandes transversales sur l'aile; la gorge et le devant du cou sont gris blanc; le bas-ventre est blanc au milieu et jaune sur les côtés; le bec et les pieds sont d'un bleu clair. La femelle a la tête d'un gris vert, et

[1] Vieillot, *Amér. septentr.*, fig. 2 : *muscicapa Noveæ-Boracensis*, Lath.

l'extrémité des couvertures de l'aile blanchâtre. Le jeune a le dessus de la tête et du corps d'un vert cendré sale; les parties inférieures sont blanches, et légèrement nuancées de jaunâtre sur les côtés. Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces.

Ce viréon abandonne les États-Unis en automne, et n'y revient qu'au printemps. Comme le précédent, il ne se nourrit que d'insectes ailés. Sa voix est sonore et fort étendue; et bien que les accentuations en soient courtes, leur variété de ton paroît très agréable. Il habite les bosquets situés dans les lieux arides, sur des monticules, et à proximité des terrains cultivés; il construit son nid à la cime d'un arbrisseau, le place à découvert, et le pose de manière à ce qu'il paroisse suspendu. Il est formé de bourre, de laine, de fibres, d'herbes ténues, et même de petits morceaux de papier. Sa forme est circulaire. M. Vieillot dit que la femelle pond cinq œufs d'un blanc sale, taché de verdâtre, tandis que Wilson rapporte qu'ils sont d'un blanc pur, et tachés, vers le gros bout, de noir intense ou de pourpre foncé.

LE VIRÉON SOLITAIRE.

Vireo solitarius[1].

Cet oiseau a quatre pouces de longueur; il est

[1] Vieill., *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 103 : *muscicapa solitaria*, Wils., *Amer. Ornith.*, pl. 17, fig. 6.

d'un gris bleuâtre à teintes douces en dessous; la poitrine est d'un cendré pâle dans son milieu; les flancs sont jaunes; le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blancs; le lorum est noir; un cercle blanc entoure l'œil; le dos et le croupion sont olivâtres; la queue est un peu fourchue; le bec noir en dessus est d'un bleu clair en dessous; les ailes presque noires sont traversées par deux lignes blanches.

On ne connoît point la femelle de cet oiseau solitaire et silencieux, qui vit dans la Géorgie et non loin de Philadelphie, aux États-Unis.

LE VIRÉON VERDATRE.

Vireo virescens[1].

Cette espèce a quatre pouces sept lignes de longueur totale. Elle a le sommet de la tête noirâtre, les sourcils blancs, une tache grise entre l'œil et le bec, la gorge et le bas-ventre d'un gris blanchâtre, et le dos, les flancs et le bord externe des rémiges et des rectrices d'un gris tirant sur le vert; les petites couvertures alaires sont d'un gris verdâtre sombre, et celles de la queue sont jaunâtres; les pieds sont noirâtres, le bec est brun en dessus, corné en dessous.

[1] Vieill., *Amer. septentr.*, pl. 53; Wils., *Amer. Ornith.*, t. II, pl. 12, fig. 2.

Cet oiseau, dont M. Vieillot n'a rencontré qu'un seul individu, habite aux États-Unis l'état de New-Jersey. Il voltige d'arbre en arbre, et visite les feuilles pour y prendre les insectes en sautillant sur les rameaux. M. Swainson l'indique aux environs de Mexico.

LES PHONYGAMES.

Phonygama. Less.[1].

Les oiseaux qui composent le genre *phonygame* appartiennent exclusivement à la Nouvelle-Guinée. Répartis naguère sans ordre dans les paradisiers, ou parmi les rolliers et les corbeaux, M. le baron Cuvier les a réunis le premier aux cassicans. Mais une modification importante dans l'organisation de la trachée-artère de l'espèce nouvelle à laquelle nous imposons le nom de *phonygame de Kéraudren*, nous a autorisé à le séparer des *barita* pour en former un genre que nous avons décrit dans le Dictionnaire classique d'histoire naturelle, et qu'un peu plus tard M. Cuvier de son côté établissoit sous le nom de *calybé* (*calybeus*)[2]. Les phonygames ont en effet le bec des cassicans, bien qu'il soit beaucoup moins gros, et que les narines soient percées dans un large espace membraneux. Les caractères que nous leur assignons sont les suivants : Le bec est robuste, convexe, un peu élargi sur les côtés, à mandibule supérieure à peine crochue au sommet; la mandibule inférieure est moins épaisse que la supérieure,

[1] *Calybeus*, Cuvier.

[2] *Règne animal*, deuxième édition, t. I, p. 354.

et se trouve renflée vers son extrémité. Les ailes sont arrondies et dépassent légèrement le croupion La queue est médiocrement longue, étagée, arrondie ; les tarses sont médiocres, scutellés à ongles peu robustes ; la trachée-artère se dirige sur la poitrine et l'abdomen pour y former plusieurs cercles que la peau recouvre seulement dans une espèce.

Les phonygames ont les plumes soyeuses et métallisées, le chant sonore, et vivent dans les profondes forêts de la Nouvelle-Guinée. On n'en connoît que deux espèces remarquables par leur beauté et leur rareté.

LE PHONYGAME KÉRAUDREN.

Phonygama Keraudrenii. LESS.[1].

Ce bel oiseau a douze pouces de longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue : il a les formes du merle, sans le surpasser de beaucoup en grosseur. Les plumes qui revêtent la tête, les narines et les joues, sont courtes, serrées, et de la douceur du velours ; leur teinte est d'un noir passant au vert sombre doré, suivant les effets de la lumière : deux huppes distantes occupent les parties latérales et postérieures de l'occiput ; elles sont minces, triangulaires, et formées de plumes effi-

[1] *Man.*, t. I, p. 141, et *Zool.*, pl. 13.

lées, linéaires : les plumes qui garnissent le cou sont imbriquées, triangulaires ; celles du devant sont linéaires, très pointues, et terminées par une petite soie plus apparente sous la gorge. Le rachis et la partie inférieure sont d'un noir brun ; les barbes sont d'un vert à reflets métalliques. Les plumes de l'abdomen ont cela de particulier d'avoir leur tuyau très grêle, garni de barbules très fines et très lâches ; elles sont d'un vert sombre, tandis que celles du dos sont d'un vert chatoyant. Les ailes, la couverture, le croupion, et le dessus de la queue, sont d'un vert passant à l'acier bruni. La partie interne des rémiges et des plumes caudales est d'un brun terne, le dessous des ailes et de la queue est noirâtre. Le bec et les pieds sont noirs : la base des doigts de ceux-ci est élargie par un petit rebord membraneux.

La trachée-artère de cet oiseau mérite un examen particulier, et on en trouvera la figure pl. 13, n° 2 de l'atlas de notre Zoologie. Ce tube cartilagineux, arrondi, composé d'un très grand nombre de petits cylindres réunis par une membrane ou plutôt par une tunique extérieure mince et diaphane, a de longueur totale, et en ligne droite, dix-sept pouces et demi, et de cent dix à cent vingt anneaux cartilagineux. En partant des poumons, il se dirige en avant jusqu'au sternum, sur le bord antérieur duquel il se courbe pour descendre extérieurement et en arrière sur l'abdomen, en dessus

des muscles qui ferment cette capacité, et sous les téguments qui constituent la peau. Là, la trachée-artère se contourne, remonte l'espace d'un pouce, se recourbe aussitôt en simulant une petite anse, et le tube accolé à la portion précédente redescend, et forme en se contournant de nouveau un cercle entier qui vient ainsi s'unir au bord externe du premier cercle, en constituant sur les parties molles de l'abdomen un plateau ovalaire et épais, composé de trois tours adossés de la trachée, et réunis par des portions membraneuses. Le tube aérien continue de remonter sur le sternum, le long du cou, en s'unissant, comme à l'ordinaire, aux branches de l'os hyoïde et à la base de la langue [1].

La conformation de cet organe, dont nous connoissons peu d'analogues chez les oiseaux, si nous en exceptons quelque chose de semblable chez le cygne et chez le hocco, permet au phonygame de jouir de la prérogative de moduler des sons comme avec un cor; aussi cet oiseau est-il doué d'un chant essentiellement musical. Les sons que pousse dans les profondeurs des forêts dela Nouvelle-Guinée le phonygame kéraudren ne permettent point de le confondre avec aucune autre espèce d'oiseaux;

[1] Une telle organisation doit sans contredit nuire singulièrement à l'incubation. Chez cet oiseau se pratiqueroit-elle, comme chez le coucou, par l'envahissement de nids étrangers, ou bien la femelle, seule chargée de cette importante fonction, auroit-elle son larynx moins compliqué?

ils sont clairs, distincts et sonores, et passent successivement par presque tous les tons de la gamme; aussi nos marins lui donnèrent-ils le nom d'*oiseau siffleur*. Mais, défiant et rare, nous ne pûmes nous procurer que deux individus de cette espèce, dans les grands arbres qui avoisinoient le havre de Doréry, où nous étions mouillés. L'un d'eux fut tué par M. Bérard, lieutenant de vaisseau. Les papous de Doréry le nomment *mansinême*, et ceux de Rony *issape*.

Nous dédions cet oiseau à M. Kéraudren, inspecteur-général du service de santé de la marine. Ce savant médecin, l'ami particulier de Péron, n'a pas cessé, depuis le voyage du capitaine Baudin, de favoriser les recherches d'histoire naturelle, et de prodiguer des encouragements aux officiers de santé de la marine des ports, que ses précieuses instructions, ses conseils expérimentés, guident dans la carrière difficile à laquelle ils ont consacré leurs jours. En acquittant la dette de la reconnoissance du corps des médecins de la marine, nous y joignons l'hommage de notre profonde gratitude pour la bienveillance toute paternelle dont M. Kéraudren a daigné constamment nous honorer.

LE PHONYGAME CALYBÉ.

Phonygama viridis[1].

Parmi les nombreuses dépouilles de paradisiers que les habitants de la Nouvelle-Guinée apportoient chaque jour à bord se trouvoient des calybés, privés de leurs pieds, et traversés d'un bâton comme les vrais oiseaux de paradis. Ensuite nous nous procurâmes plusieurs fois dans nos chasses un oiseau qui ne diffère de celui dont nous parlons que par un plumage plus sombre et plus terne, quoique d'ailleurs il n'y ait point de différences dans les proportions du corps, le bec, les ailes, ou la queue. Nous le regardons comme une légère variété du calybé des auteurs, car tous ceux que nous vîmes qui étoient adultes, et en plumage complet, ne permettent point de penser que c'est le calybé avant ou après la mue.

La longueur totale de notre calybé étoit de quatorze pouces six lignes. Le bec ne différoit en rien du calybé ordinaire. La tête est grosse ; et la queue, longue de six pouces, est arrondie par la disposition des pennes comme dans le précédent. Le plu-

[1] *Grand calybé*, Le Vaillant, *Oiseaux de Paradis*, pl. 23 : le *calybé de la Nouvelle-Guinée*, Buff., enl. 634 : *paradisœa viridis*, L. et Gm. : *paradisea calybea*, Lath. : *cracticus calybeus*, Vieill., *Dict. d'hist. natur.* : *oiseau de paradis vert*, Sonn., *Voy.*, pl. 99, p. 164.

mage est en entier d'un vert bleuâtre métallique, n'ayant point de teintes irisées, chatoyantes et violettes. Les plumes du cou et de l'abdomen ne sont point gaufrées, ni sablées d'or et d'argent sur un fond vert et bleu d'acier bruni, comme chez le calybé; mais celles qui recouvrent ces parties ont une teinte uniforme, ayant l'éclat de fer spéculaire, suivant l'effet de la lumière : celles qui revêtent la tête et le cou sont courtes, serrées, et veloutées. Les narines sont à moitié fermées par une membrane, recouverte elle-même des plumes du front qui s'avancent de chaque côté de l'arête du bec. Le bec est noir, l'iris rouge de corail; les jambes sont de la même couleur que le bec; leurs tarses sont revêtus de larges écussons, les doigts sont forts, munis d'ongles comprimés, aplatis en dessus et recourbés.

Le calybé vit solitaire dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. Nous le rencontrâmes plusieurs fois perché dans les grands arbres, où il cherche des fruits : ses mœurs paroîtroient avoir beaucoup d'analogie avec celles des corbeaux. Les Papous lui donnent le nom de *mansinême*.

LES PHIBALURES
OU TANMANAKS.

Phibalura. VIEILL.

Les phibalures sont des oiseaux voisins des tangaras et des manakins, ainsi que l'indique le nom contracté de *tanmanak* que leur donna primitivement M. Vieillot. On n'en connoît qu'une espèce, découverte dans le Brésil, et dont les caractères géneriques sont ainsi établis : le bec est très court, large à la base, un peu conique, convexe en dessus, dilaté sur les côtés, épais, fort; la mandibule supérieure est arquée, à arête distincte, et munie d'une forte échancrure à la pointe; l'inférieure est droite, un peu pointue : les fosses nasales sont très petites : les narines se trouvent être basales, latérales, peu distinctes, couvertes d'une membrane. Les pieds sont médiocres; les doigts interne et externe soudés à la base; les ailes de moyenne longueur; la première et la seconde rémige les plus longues; la queue alongée, grêle, très fourchue.

LE PHIBALURE A BEC JAUNE.

Phibalura flavirostris[1].

Cet oiseau a les plumes du dessus de la tête longues, et susceptibles de se relever en forme de huppe; elles sont variées de noir, de rouge, et ordinairement bordées de gris. Un cercle noir entoure l'œil, et se trouve doublé par un cercle blanc en dessous. La gorge et le ventre sont jaunes, et les plumes du devant du cou sont blanches et terminées de noir; celles du dessus du cou, du dos, des scapulaires, du croupion, et des couvertures supérieures de la queue, sont jaunes et terminées par une tache noire : les rémiges et les rectrices se trouvent être de cette dernière couleur. Le bec et les tarses sont fauves; l'abdomen et les parties postérieures variés de jaune et de noir.

Le phibalure a huit pouces trois lignes de longueur. On le trouve au Brésil; mais on ignore quelles sont ses mœurs et ses habitudes.

[1] Vieill., *Dictionn.*, t. XXV, p. 522, et *Gal.*, pl. 74; Temm., pl. col. 118.

LES TISSERINS.

Ploceus. Cuv.

En démembrant le genre *fringilla* de Linnæus en plusieurs sous-genres, M. Cuvier a proposé comme première division des moineaux, les tisserins adoptés par M. Vieillot, et classés dans son ordre des SYLVAINS et dans la famille des *tisserands.* M. Temminck a aussi reconnu ce genre, qu'il place dans son quatrième ordre, les GRANIVORES, à la suite des tangaras et avant les becs-croisés. Linnæus et Latham ont décrit les espèces qu'on doit réunir sous ce nom dans les genres gros-bec, troupiale, et loriot; et il est en effet fort difficile de les isoler des oiseaux de ces genres, avec lesquels elles se confondent par des nuances insensibles et graduelles. Ce qui isole nettement les tisserins des troupiales, suivant M. Cuvier, c'est que les premiers ont la commissure de leur bec droite, tandis qu'elle est recourbée chez les seconds. Leurs caractères génériques sont : bec robuste, dur, fort, longicône, convexe, un peu droit, aigu, à arête s'avançant sur le front, fléchi et comprimé à la pointe, sans échancrure, à bords des mandibules courbés en dedans; narines basales près de la surface du bec,

ovoïdes et ouvertes ; les pieds médiocres, à tarse de la longueur du doigt intermédiaire ; les doigts antérieurs soudés à la base ; les ailes moyennes ; la première rémige médiocre ou courte ; la seconde et la troisième moins prolongées que la quatrième, qui est la plus longue. Telle est la définition admise par M. Temminck : elle s'accorde assez avec celle adoptée par M. Vieillot, mais cependant ce dernier dit que les narines sont recouvertes par une petite membrane, et que la langue, cartilagineuse, est frangée à sa pointe.

Ce nom de tisserin vient du grec πλοκεὺς, tisserand, parceque les oiseaux qui composent ce genre tissent leurs nids avec le plus grand art. Cet instinct ne leur est point exclusivement propre, puisque la plupart des fringilles et des loxies le partagent ; et cette particularité de mœurs est peut-être ce qui établit entre eux les rapports les plus intimes et les plus naturels. Les tisserins *tissent* donc, ainsi que l'indique leur nom, le nid qui doit être le berceau de leur famille, avec la soie, la laine, et tout ce qu'ils peuvent se procurer, même les herbes menues. Ces nids, suspendus aux rameaux des arbres, sont divisés par compartiments, et faits avec un art admirable, ainsi qu'il est facile de s'en faire une idée par celui du *nélicourvi*.

Les tisserins vivent à la manière de tous les moineaux et gros-becs, c'est-à-dire qu'ils se réunissent volontiers par troupes criardes et dévastatrices des

terres ensemencées. Leur livrée est assez uniforme, et le plus souvent mélangée de jaune, de brun ou de noir. Ils se nourrissent de graines céréales, de bourgeons, et occasionent de grands dégâts dans les rizières. Le plus grand nombre des espèces appartient à l'Afrique et aux Indes orientales, et M. Vieillot en sépare une espèce d'Amérique, qu'il laisse parmi les troupiales, tandis que M. Cuvier la réunit aux tisserins; c'est le cassique noir ou *oriolus oryzivorus* de Gmelin.

Les espèces admises dans le genre ploceus sont les suivantes.

LE TISSERIN CAP-MORE.

Ploceus textor. VIEILL.[1].

Buffon a décrit cet oiseau sous le nom de troupiale mâle du Sénégal dans ses enluminures. Le mâle a tout le devant de la tête et la gorge d'un noir parfait; le corps d'un jaune orangé plus ou moins vif; les ailes noires, chaque plume étant bordée de jaune pur. Les rectrices sont égales, brunes, bordées de jaune; les pieds sont de couleur de chair. La femelle diffère beaucoup du mâle: sa tête, le devant du cou, et la gorge, sont d'un jaune serin très clair; le manteau est brun, les

[1] *Oriolus textor,* Gmel., enl. 375 et 376.

ailes brunes, bordées de jaune; le ventre blanc, la queue jaune verdâtre, et le bec noir comme celui du mâle. Les tisserins cap-mores changent de livrée, suivant les saisons. Le capuchon brun, teinté quelquefois de mordoré, n'existe chez le mâle qu'au printemps; il s'efface dans l'automne pour être remplacé par du jaune pur: l'œil a l'iris orangé.

Le cap-more est de la taille de la petite grive: il vit de graines, et pourroit être élevé en cage aisément en France. On le trouve au Sénégal et dans toute l'Afrique chaude, où il est très commun. On dit son ramage fort gai. La femelle construit son nid avec soin, avec des brins d'herbe et de jonc qu'elle tisse adroitement.

LE TISSERIN A TÊTE ROUGE.

Ploceus erythrocephalus[1].

Ce tisserin est regardé par plusieurs ornithologistes comme une espèce de moineau, et en effet il a la plupart des caractères de ce genre par son bec plus court et entaillant moins les plumes du front. La tête, la gorge, et le haut de la poitrine, sont d'un rouge vif, ainsi que le croupion. Le ventre est cendré, la queue brune; le manteau et le haut du cou en arrière sont, ainsi que les ailes,

[1] *Fringilla erytrocephala*, Gmel.: le *moineau de l'Ile-de-France*, Buff., enl. 565, fig. 1 et 2.

gris verdâtre, avec des flammèches brunes. La femelle a une livrée plus sombre : elle est verdâtre en dessus et jaunâtre en dessous. Le bec est noir et les tarses jaunâtres. On le trouve à l'Ile-de-France.

LE TISSERIN MALIMBE.

Ploceus cristatus [1].

La face présente un masque noir; l'occiput est surmonté de plumes longues, déliées, soyeuses, et disposées en huppe d'un rouge fort vif. Cette couleur s'étend sur les joues, la gorge, et le haut de la poitrine. Le reste du plumage est d'un noir profond; le bec et les pieds sont noirs.

La femelle du malimbe se distingue du mâle parcequ'elle n'a pas de huppe, et parceque les couleurs de son plumage sont moins vives; sa longueur totale est de six pouces trois lignes. Ce tisserin habite l'Afrique, et particulièrement l'état de Malimbe; il paroît y être de passage, et ne s'y rendre qu'à l'époque de la maturité des fruits du figuier. La femelle façonne son nid avec des herbes fines, arrangées avec art, et garnies en dedans de coton. Ce nid est de forme ronde, et son ouverture est sur le côté; la ponte est de trois à cinq œufs, de couleur grisâtre.

[1] Vieill., *Dictionn. d'hist. natur.*, t. XXXIV, p. 129.

LE TISSERIN JONQUILLE.

Ploceus jonquillaceus[1].

Cet oiseau est long de cinq pouces et demi; il a le bec noir, les tarses bruns, le haut de la tête d'un noir verdâtre, ainsi qu'un trait qui part de la mandibule supérieure, traverse l'œil, et va se perdre à l'occiput. Le reste du corps est olive foncé en dessus, tandis que toutes les parties inférieures sont d'un beau jaune jonquille: un trait jaune recouvre l'œil. Cet oiseau habite la côte d'Angola en Afrique. Peut-être le tisserin noir, *ploceus nigerrimus*, VIEILL., trouvé au Congo, est-il le mâle du tisserin jonquille.

LE TISSERIN A FRONT D'OR.

Ploceus aurifrons[2].

Cet oiseau, qui habite la partie méridionale de l'Afrique, et dont les mœurs ne sont pas connues, est long de six pouces deux lignes. Le mâle a le front et le sommet de la tête de couleur d'or; les joues et la gorge d'un jaune moins brillant; les cotés du cou et toutes les parties inférieures d'un jaune citron;

[1] Vieill., *Dictionn. d'hist. natur.*, p. 130.

[2] Temm., l 175 et 176 (le mâle et la femelle).

la nuque, le dessus du corps, la queue, et les bords extérieurs des plumes alaires, d'un vert jaunâtre, avec des taches brunes au centre; les pieds sont d'un jaunâtre sale, et le bec est noir.

La tête et le dessus du corps sont d'un cendré verdâtre chez la femelle, dont les pennes et les grandes couvertures alaires ont les bords d'un jaune verdâtre; la gorge est d'un cendré jaunâtre, et le dessous du corps offre un mélange de gris et de verdâtre clair. Le bec et les pieds sont bruns.

Ce tisserin a des rapports avec le malimbe et les troupiales; les fruits, les baies, et les insectes, paroissent être son aliment favori; il se contente en captivité de figues, de raisins secs, et de fruits sucrés, dont on fait une pâtée avec du pain; mais il ne mange point de graines.

LES PHYTOTOMES.

Phytotoma[1].

Les oiseaux qui composent ce genre ne reposent que sur l'autorité de deux voyageurs dont les travaux sont entachés d'erreur. Les deux phytotomes que l'on connoît toutefois paroissent véritablement exister, bien qu'ils semblent ne point différer des gros-becs par leurs habitudes ni par leurs formes corporelles. Molina, dans une histoire naturelle du Chili, dit que son *phytotome rara* a le bec conique, droit, denté, des narines ovalaires, une langue courte et obtuse. M. Temminck admet les caractères suivants : bec court, fort, conique, tranchant, à bords des mandibules finement dentelés ; narines basales, latérales, petites, nues, ovoïdes ; pieds médiocres, terminés par trois ou quatre doigts. Daudin, dans le tome II, page 364, de son Traité d'Ornithologie, spécifie ces oiseaux d'une manière assez distincte, pour qu'on doive admettre les caractères qu'il leur assigne. Suivant cet ornithologiste, leur bec est conique, et présente aux bords de la mandibule supérieure des dentelures; leur tête est arron-

[1] Molina, Daudin, Vieillot.

die, régulièrement emplumée; leur bec est conique, gros, droit, la mandibule supérieure débordant un peu l'inférieure. Leur langue est courte, charnue, et légèrement obtuse; les narines sont petites, arrondies, placées à la base du bec et proche les plumes du front. Leur corps est arrondi, épais, terminé par une queue alongée, arrondie à son extrémité. Les tarses sont maigres, annelés, terminés par deux ou trois doigts devant et un en arrière.

On ne connoît que deux phytotomes, l'un du Chili, et l'autre d'Abyssinie.

LE PHYTOTOME RARA.

Phytotoma rara[1].

Molina a décrit ainsi cet oiseau : « Le *rara* est à-peu-près de la grosseur de la caille. L'espèce me paroît unique dans son genre; elle appartient aux *passeres* de Linnæus. Le rara a le bec assez gros, conique, droit, un peu pointu, entaillé en scie, d'un demi-pouce de longueur; sa langue est très courte et obtuse, la pupille de l'œil brune : il a quatre doigts aux pieds, trois par-devant bien proportionnés, le quatrième par-derrière, mais un peu plus court; la queue médiocre, mais arrondie. Cet

[1] Molina, *Hist. nat. du Chili*, p. 234; Daudin, *Ornithol.*, t. II, p. 366.

oiseau est d'un gris obscur sur le dos, un peu plus clair sur le ventre ; les pennes des ailes et de la queue ont des points noirs. Le son de sa voix est rauque, interrompu, et paroît exprimer son nom. Cet oiseau se nourrit d'herbes ; mais il a la mauvaise habitude de couper auparavant les tiges tout près de la racine ; souvent il ne fait qu'arracher par caprice quantité de plantes sans y toucher. Les paysans le persécutent pour cette raison, et lui font une guerre continuelle ; et les enfants qui en détruisent les œufs sont récompensés. Il fait son nid dans les endroits obscurs et peu fréquentés, sur les plus hauts arbres ; et par-là il échappe à la persécution de ses ennemis ; mais, malgré ses précautions, cet oiseau diminue considérablement. Je ne sais si c'est parceque sa tête est mise à prix, ou que l'espéce est peu féconde par elle-même. »

LE PHYTOTOME D'ABYSSINIE.

Phytotoma tridactyla[1].

Cette espèce, découverte en Abyssinie par Bruce, figurée par Daudin d'après un individu trouvé en Nubie par M. Smith, est de la taille du gros-bec ordinaire, c'est-à-dire qu'elle a environ six pouces de longueur. Son bec est brun, conique, et dentelé ;

[1] Daudin, *Ornithol.*, t. II, p. 366, pl. 28, fig. 1 : *loxia tridactyla*, Gm. : le *guifso-balito*, Buff.

la tête et le haut du cou en devant sont rouges; le manteau brun, lavé de verdâtre, et le reste du plumage d'un noir profond; les plumes des grandes couvertures sont disposées en écailles noires, bordées d'un bleu foiblement olivâtre; la queue est légèrement fourchue; les pieds sont bruns, les ongles noirs; mais on ne compte à cette espéce que deux doigts en avant et un en arrière. *Le phytotome guifso-balito* de Bruce diffère un peu de cette espéce. Son plumage est noir; la tête, le devant du cou, et une bande longitudinale sur le ventre, sont cramoisis, et les couvertures des ailes sont brunes, bordées de blanc.

Cette espéce a les mœurs du gros-bec ordinaire; elle vit, dans la profondeur des bois, d'amandes, dont elle brise les noyaux; on dit qu'elle ne chante pas.

LES TROUPIALES.

Icterus. AUCT.

Brisson a proposé de séparer sous ce nom un grand nombre d'oiseaux qui vivent réunis en troupes, d'où leur vient leur nom de *troupiales*, et de les isoler du genre *loriot* (*oriolus*), dans lequel Linnæus les avoit tous placés. Les principes de Brisson furent long-temps dédaignés, et les troupiales ont été maintenus avec les loriots, ou ont été par la suite démembrés par les naturalistes modernes avec des principes très différents. Tout porte à croire que le genre *troupiale* (*icterus*) restera seul dans la science, et que les genres qu'on en a isolés seront regardés comme de simples coupes artificielles, utiles pour sectionner les espèces, et établir leurs rapports entre elles. Les troupiales peuvent être ainsi caractérisés : bec plus long ou de la longueur de la tête, droit ou légèrement recourbé, disposé en cône alongé, pointu, un peu comprimé, sans arête distincte, à base s'avançant dans les plumes du front, à surface arrondie ou anguleuse, à pointe très entière, très acérée, à bords des mandibules fléchis en dedans. Les narines sont basilaires, percées dans le sens longitudinal, et recouvertes

par un rudiment de nature cornée. Les pieds sont médiocres, à tarse de la longueur ou plus long que le doigt du milieu ; les doigts latéraux sont à-peu-près égaux ; l'externe est soudé à sa base, l'interne est divisé. Les ailes sont longues ; les deux premières rémiges un peu moins longues que la troisième et la quatrième, qui sont les plus longues. Tels sont les caractères généraux assignés aux espèces de ce genre par M. Temminck.

M. Cuvier a fait des troupiales une famille qu'il nomme les CASSIQUES, *cassicus*. Il leur donne pour attribut général d'avoir : un grand bec conique, gros à la base, singulièrement aiguisé en pointe ; de petites narines *rondes*, percées sur les côtés ; la commissure des mandibules en ligne brisée, ou formant un angle comme aux étourneaux. Ce sont, dit M. Cuvier, des oiseaux d'Amérique, de mœurs assez semblables à celles de nos étourneaux, vivant comme eux en essaims, construisant souvent leurs nids près les uns des autres, et y mettant quelquefois beaucoup d'art. Ils se nourrissent d'insectes et de grains, et leurs troupes nombreuses font de grands ravages dans les champs cultivés. On dit leur chair mauvaise. M. Cuvier divise les troupiales ainsi qu'il suit : 1° les cassiques proprement dits, *cassicus*, qui ont la base du bec remontant sur le front, et y entamant les plumes par une large échancrure demi-circulaire : cette coupe renferme les plus grandes espèces ; 2° les troupiales, *icterus*,

dont le bec n'entame les plumes du front que par une échancrure aiguë, et n'est arqué que sur sa longueur; 3° les carouges, *xanthornus*, qui ne diffèrent des troupiales que parceque leur bec est parfaitement droit; enfin M. Cuvier y joint les *pitpits*, sous le nom de *dacnis*, qui représentent en petit les carouges par leur bec conique et aigu, et qui les unissent aux figuiers. Le type de ces dacnis est en effet le figuier de Cayenne, *motacilla cayana*, Gm., enl. 669.

Dès 1800, Daudin, dans son Traité élémentaire d'Ornithologie, avait sectionné les troupiales en *quiscales*, ou étourneaux-mainates, puis en deux genres, les CACIQUES, *cacicus*, et les TROUPIALES, *icterus*; mais cet auteur, méconnoissant les distributions géographiques, a réuni à ce dernier genre un grand nombre de TISSERINS, *ploceus*, et rendu impossible toute démarcation avec les fringilles. Daudin divisa les troupiales en deux sections; la première comprenoit les carouges, et la seconde les vrais troupiales, et il y entassa toutes sortes d'oiseaux, et jusqu'à un drongo.

M. Temminck n'a reconnu dans son Essai que le genre *icterus*, qu'il a placé entre les loriots et les étourneaux. Il n'en est pas de même de M. Vieillot. Ce dernier, en établissant sa onzième famille, ou les TISSERANDS, *textores*, y classa les genres *loriot*, *malimbe*, *ictérie*, et les *troupiales*, qu'il divisa ainsi qu'il suit: 1° carouge, *pendulinus*, bec un peu grêle,

arrondi, longicône, entier, un peu fléchi, à bords inclinés en dedans, assez épais, ou aigu à l'extrémité, à mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front. Il y adopta deux sections, et prit pour type l'*oriolus spurius, femina,* et l'*oriolus ferrugineus* de Gmel. 2° Baltimore, *yphantes,* bec droit, polyèdre, entier, un peu grêle, acuminé, à mandibule supérieure prolongée en pointe dans les plumes du front. Types, le baltimore franc de Buffon, et l'*oriolus spurius* mâle de Gmelin et de Latham. 3° Troupiale, *agelaius,* bec épais à la base, convexe en dessus, entier, robuste, longicône, droit, à bords droits, ou fléchis en dedans, acuminé, mandibule supérieure prolongée en pointe sur le front, quelquefois concave à la base, près du capistrum. Il reconnoît trois sections, qui ont pour types le troupiale commandeur, le troupiale de Cayenne, et le *cap-more:* ce dernier est un tisserin de M. Cuvier. 4° Cassique, *cassicus*, à bec plus long que la tête, droit, entier, longicône, convexe en dessus, robuste, pointu, à mandibule supérieure à base gibbeuse, prolongée et arrondie dans les plumes du front : le type de ce dernier genre est le cassique huppé de Buffon. 5° Enfin, M. Vieillot admet encore le genre malimbe, *sycobius,* à bec fort, longicône, convexe en dessus, un peu comprimé par les côtés, entier, courbé vers le bout, à mandibule inférieure à bords fléchis en dedans, à

ailes à penne bâtarde : le type est le *malimbe huppé* des oiseaux chanteurs de M. Vieillot.

M. Vigors, dans un mémoire inséré dans le t. II du *Zoological Journal*, p. 182, a passé en revue toutes les espèces du genre *icterus*, et il admet les cinq divisions suivantes, dans lesquelles il classe les espèces les mieux connues : 1° *leistes*, bec droit, anguleux à la base ; queue égale ; 2° *cassicus*, Daudin, bec droit, arrondi à la base, queue presque égale ; 3° *quiscalus*, Vieill., bec épais, courbé, anguleux à la base, queue étagée, cymbiforme ; 4° *icterus*, Cuv., bec courbé, grêle, anguleux à la base, queue étagée, arrondie ; 5° *xanthornus*, Cuv., bec grêle, droit, anguleux, queue à-peu-près arrondie.

Les troupiales appartiennent au quatrième ordre de la méthode de Brisson ; à la classe onzième, *picæ*, première tribu du Système de la nature de Linnæus ; au dixième ordre de la classe des passereaux de l'arrangement proposé par M. de Lacépède ; à la dixième famille, *gregarii*, de l'ordre des *ambulatores* d'Illiger ; aux passereaux cônirostres de M. Cuvier ; à la famille des tisserands de l'ordre des sylvains de M. Vieillot ; à l'ordre deuxième des omnivores de M. Temminck ; à l'ordre des *insessores*, à la tribu des cônirostres, à la famille des sturnidées, à la sous-famille des *icterina* de M. Vigors.

Démembré du grand genre *oriolus* de Linnæus, le genre troupiale, *icterus*, est parfaitement caractérisé par ses mœurs, la forme de son bec, et sa pa-

trie. Les loriots, voisins des merles, sont exclusivement propres à l'ancien monde; et les troupiales, alliés aux étourneaux, dont ils ont la manière de vivre, sont exclusivement propres au nouveau continent, excepté une espèce que nous avons découverte à la Nouvelle-Zélande, et qui a tous les caractères des carouges de l'Amérique du sud. Plusieurs des espèces de l'ancien monde, réunies aux troupiales, ne doivent point appartenir à ce genre, et c'est ainsi que le cap-more et plusieurs autres, classés parmi les troupiales par M. Vieillot, doivent être rejetés avec les tisserins, les fringilles, et même les étourneaux.

Les troupiales ont les habitudes des étourneaux : ils se réunissent par troupes considérables, qui aiment à s'abattre dans les champs ensemencés ou au milieu des prairies fraîches et humides. On dit que plusieurs espèces se retirent dans les roseaux pour y passer la nuit. Les cassiques vivent dans les grandes forêts de la Guiane et du Brésil, tandis que les troupiales et les carouges ne sont nulle part plus abondants qu'au Paraguay et au Chili. Les colons espagnols de Buenos-Ayres, comme ceux du Chili, les nomment *tordos*. Ces oiseaux sont vifs, défiants; volent assez bien et long-temps; leur chant est une sorte de sifflement. Lorsqu'ils marchent, ils tiennent le corps presque droit. Ils n'aiment point à se percher sur les arbres, au dire de d'Azara, qui ajoute qu'ils ne mangent point de fruits, mais

qu'ils recherchent les insectes et les graines. Plusieurs espèces de ce genre vivent toutefois solitaires ou par paires, et plusieurs autres émigrent et changent de pays chaque année.

Les plus grandes erreurs règnent dans la synonymie des divers troupiales : des âges, des sexes différents, ont été érigés en espèces; de sorte qu'il est fort difficile d'en débrouiller les individus. Presque tous ont du noir et du jaune, ou du noir et de l'orangé, et quelques uns du noir et du rouge. Sous ce rapport ces oiseaux ont une ressemblance générale fort remarquable. Quelques espèces enfin sont entièrement noires et d'autres olives. Les cassiques sont les plus grands individus de la famille. On a écrit diversement leur nom; Brisson, Lacépède et Daudin l'orthographiaient comme *cacique;* mais ce nom vient indubitablement de *cassidis,* par rapport au demi-casque corné qui forme la base de la mandibule supérieure et qui entaille les plumes du front. Nous ne décrirons point les *cassiques*, parceque l'on en trouvera l'histoire augmentée de la description de plusieurs espèces nouvelles dans un des tomes suivants; nous ne mentionnerons que les *icterus*, plus particulièrement nommés *carouges*, *troupiales* et *quiscales.*

Le genre *icterus* de Daudin, qui renferme les deux sous-genres *icterus* et *xanthornus* de M. Cuvier, et *leistes* de Vigors, embrasse toutes les espèces qu'il nous reste à passer en revue. Les *quiscales* sem-

blent être le chaînon qui lie les cassiques aux troupiales.

§ I[er].

QUISCALUS.

VIEILLOT.

Les oiseaux de cette division ont le bec robuste, un peu courbé, à arête convexe; la base de la mandibule supérieure anguleuse et étroite; les narines ovalaires, à demi recouvertes par une membrane. Les ailes sont arrondies; les première et cinquième rémiges égales, les deuxième, troisième et quatrième presque égales et très longues; la queue rectiligne, anguleuse à la pointe, cymbiforme; les pieds robustes. Les auteurs décrivent deux espèces de ce sous-genre, et M. Cuvier les regarde l'une et l'autre comme identiques, et comme ne différant point de l'*oriolus dominicensis*, enl. 5, f. 1.

LE QUISCALE.

Gracula quiscala. L., sp. 7[1].

D'un noir violet, à queue arrondie; long de treize pouces et demi; le bec et les pieds sont noirs, l'iris

[1] *Pica jamaicensis*, Briss.: *purple grakle*, Pennant; Wils., *Amer. Ornith.*, t. III, p. 44, pl. 21, fig. 4: la *pie de la Jamaïque*, Buff., t. III, p. 97.

blanc; la queue longue et étagée, cunéiforme et pourprée, ainsi que les ailes : les couleurs de la femelle sont ternes.

Ce troupiale habite l'Amérique septentrionale jusqu'à la Nouvelle-Espagne et la Jamaïque. Il change de climat suivant les saisons. On dit qu'il chante très agréablement, et que la femelle fait son nid dans les arbres et y dépose cinq à six œufs bleuâtres, tachés de stries noires. Sa nourriture consiste en riz, orge, avoine, froment, et autres céréales, et parfois il ne dédaigne point les graines de la zizania ni celles du maïs.

LE BARITA.

Gracula barita[1].

Grisâtre, les épaules bleues, les rémiges vertes en dehors; bec court, cultrirostre, noirâtre, nu à la base, blanchâtre en dessous, queue arrondie. Cet oiseau habite les îles Antilles et une partie de l'Amérique méridionale, où il vit d'insectes et de graines, et, dit Rolander, des fruits du bananier qu'il ravage.

Daudin a décrit parmi les quiscales plusieurs oiseaux appartenant à d'autres genres.

[1] Lath., sp. 4 : *monedula tota nigra*, Sloane, *Jam.*, t. II, p. 299, pl. 257, fig. 2 ; Lath., pl. 18, sp. 5.

§ II.

ICTERUS.

Bec grêle, alongé, droit ou recourbé; narines ovalaires à demi couvertes par une membrane; ailes arrondies; deuxième, troisième, quatrième et cinquième rémiges presque égales, très longues; queue étagée, arrondie ou égale; pieds robustes ou médiocres.

Les vrais troupiales se distinguent donc des carouges par leur bec grêle et courbé, et des *leistes* qui ont un bec conique et court, ce qui les fait servir de chaînon avec les tisserins, et des *dacnis* dont le bec est celui d'un *sylvia*, mais dont la commissure oblique les rapproche des étourneaux et surtout des troupiales.

M. Cuvier admet dans les *icterus*, les *oriolus varius*, enl. 607, f. 1; *cayanus*, enl. 535, f. 2; *capensis*, enl. 607, f. 2; et *dominicensis*, enl. 5, f. 1. Les autres troupiales sont pour lui des *xanthornus* ou carouges. M. Vigors au contraire ne place dans les *icterus* que les *oriolus bonana*, L., enl. 535, f. 1; *oriolus chrysocephalus*, L., et *oriolus cayanensis*, L., enl. 535, f. 2. Le reste est pour lui ou des *xanthornus* ou des *leistes*. Si nous cherchions à faire concorder les principes de M. Vieillot, ce seroit bien encore pis. Nous croyons plus prudent dans l'état

actuel des choses de décrire les espèces connues sous le nom général d'*icterus,* et de les réunir toutes.

LE TROUPIALE BONANA.

Icterus bonana[1].

Le carouge vulgaire est un peu plus gros que le pinson des Ardennes : il a de longueur totale sept pouces. Son bec est noir, son plumage d'un marron foncé, avec la partie supérieure du dos d'un très beau noir, ainsi que les grandes couvertures, les pennes alaires, et les caudales; les ailes ont onze pouces d'envergure et atteignent les deux tiers de la queue; les pieds et les ongles sont noirâtres.

Ce troupiale habite les îles Antilles, et sur-tout la Martinique et Saint-Domingue et une partie de l'Amérique méridionale. Il façonne son nid avec des fibres de plantes sèches qu'il entrelace et qu'il attache sous les feuilles du bananier, d'où son nom lui est venu. La forme du nid imite, dit-on, un segment de globe creux, séparé en quatre portions égales.

Daudin a décrit sous le nom d'*icterus nidipendulus* l'*oriolus nidipendulus* de Gmelin, ou *icterus mi-*

[1] Le *carouge*, Briss., pl. 12, fig. 2; Buff., enl. 535, fig. 1 : *icterus minor*, Sloane, *Jam.*, tab. 257, 1 : *bonana bird*, Brown, *Jam.*, p. 477 : *oriolus bonana*, L. : *icterus bonana* et *icterus nidipendulus*, Daudin, t. II, p. 332.

nor nidum suspendens de Sloane, tab. 258, f. 3, qui ne paroît être qu'une légère variété de l'espèce précédente. Cet oiseau en effet est de la taille et a les formes du carouge. Son plumage est d'un brun rougeâtre; la poitrine, l'abdomen et les côtés du cou sont d'un ferrugineux testacé avec une ligne noire dans le milieu; les ailes sont variées de blanc.

Ce carouge habite également les forêts de la Jamaïque. Son chant est, dit-on, agréable, et la femelle suspend son nid aux branches des plus grands arbres.

LE TROUPIALE COIFFE-JAUNE.

Icterus icterocephalus[1].

La coiffe jaune a sept pouces de longueur; le bec brun, le plumage entièrement noir; avec la tête, le haut et le devant du cou d'un jaune d'or; les pieds sont noirâtres et la queue légèrement arrondie. C'est un oiseau très commun à la Guiane, et qui est souvent envoyé de Cayenne dans les collections.

[1] Daudin, t. II, p. 337 : *oriolus icterocephalus*, L. : *carouge de Cayenne*, Buff., enl. 343; Brisson, pl. 12, fig. 4 : *yellow-headed-starling*, Edwards, pl. 323 : *gold-headed-oriole*, Latham, sp. 2 ; t. II, p. 442.

LE TROUPIALE VARIÉ.

Icterus varius[1].

Peu d'espèces parmi les troupiales ont une synonymie plus embrouillée que celle-ci. Les variétés qu'elle présente dans son plumage, et suivant les âges et les sexes, ont porté à en créer deux ou trois purement nominales. Cet oiseau a environ six pouces; son bec est bleuâtre, son plumage noir; le bas du dos, le croupion et le dessous du corps sont d'un marron ferrugineux; les pennes secondaires sont bordées de blanc, les pieds sont bleuâtres.

Le carouge varié habite Cayenne et les États-Unis, où il est très commun. Daudin regarde le *baltimore bâtard* de Catesby, pl. 49, comme identique avec cette espèce.

Le *chesnut and black oriole* de Latham, dont la tête et le haut du cou sont variés de noirâtre et de verdâtre, la gorge et le devant du cou noirs, la poitrine marron, l'abdomen jaunâtre, les pennes des ailes et de la queue noirâtres bordées de blanc,

[1] Daudin, t. II, p. 334 : *oriolus varius,* Gmel. : *oriolus castaneus,* Latham : le *carouge de Cayenne*, Buffon, enl. 607, fig. 1 et 2, et 559 : *chesnut and black oriole*, Latham : *orchard oriole* ou *oriolus mutatus,* Wilson, *Ornith. Amer.*, t. I, p. 64, pl. 4, fig. 1, 2, 3, et 4 : *oriolus spurius,* L. : *oriolus capensis*, L. : *turdus ater,* Gmel. : *merle à gorge noire de Saint-Domingue*, enl. 559 : *yphantes solitaria*, Vieillot (mâle adulte), et *pendulinus nigricollis* (jeune ou femelle).

paroît être le jeune non encore en plumage complet.

LE TROUPIALE CUL-JAUNE.

Icterus xanthornus[1].

Cet oiseau a de longueur totale sept pouces et demi. Son bec est noirâtre, son plumage jaune; la gorge et toutes les pennes de couleur noire, les couvertures des ailes noires, quelques unes bordées de blanc; les pennes alaires bordées de blanc à leur base et à leur partie interne; les pieds sont noirâtres.

Ce troupiale habite la Jamaïque et aussi le Mexique et la Guiane.

Montbelliard dit que le mâle chante à-peu-près comme la linotte et que son cri est aussi pénétrant que celui de la pie. Cet oiseau suspend son nid en forme de bourse à l'extrémité des branches, sur-tout de celles qui sont longues, dépourvues de rameaux, et qui sont penchées vers les rivières. Chaque nid est, dit-on, séparé par autant de cloisons qu'il y a de nichées. Ce troupiale est rusé, dif-

[1] Daudin, t. II, p. 384 : *oriolus mexicanus*, L. : *oriolus xanthornus*, Gmel. : le *carouge du Mexique*, ou *petit cul-jaune*, Buffon, enl. 5, fig. 1 ; Brisson, t. II, pl. 11, fig. 2 : *lesser bonana bird*, Edwards, pl. 243 ; Shaw., *Misc.*, pl. 243 : *ayoquantototl*, Séba, t. II, pl. 96, fig. 5 : *agelaius xanthornus*, Vieillot, *Nouv. Dictionn.*, t. XXXIV, p. 543.

ficile à surprendre, et un peu plus gros qu'une alouette.

LE TROUPIALE DE SAINT-DOMINGUE.

Icterus dominicensis [1].

Montbelliard pensoit que cette espèce étoit la femelle de l'*icterus xanthornus*. Ce troupiale est long d'environ huit pouces; son bec est noir et son plumage est presqu'en entier de cette couleur. La partie inférieure du dos, le ventre, les flancs, le croupion, les plumes anales, tibiales et les petites couvertures des ailes sont d'un jaune doré très vif. Les ailes ont un pied six lignes d'envergure et dépassent le tiers de la queue, qui est étagée et longue de trois pouces six lignes; les pieds sont noirs ainsi que les ongles.

Ce troupiale habite le Mexique, la Jamaïque, et Saint-Domingue. Il suspend son nid aux branches des arbres en lui donnant la forme d'une bourse.

[1] Daudin, t. II, p. 335 : *oriolus dominicensis*, L : *carouge de Saint-Domingue*, Buffon, enl. 5, fig. 2; Brisson, t. II, pl. 12, fig. 5.

LE CAROUGE CHRYSOPTÈRE.

Xanthornus chrysopterus[1].

Noir, une huppe sur la tête, les épaules et le croupion d'un jaune doré. Cet oiseau a les plumes du front et du vertex un peu alongées et formant une petite huppe; les rémiges et les rectrices sont fauves en dessous; le bec est pâle, les pieds noirs. Le corps a de longueur six pouces six lignes et la queue trois pouces six lignes. Il habite le Brésil.

LE TROUPIALE A TÊTE ORANGÉE.

Icterus xanthocephalus[2].

Cet oiseau est noir; la tête, le cou sont de couleur orangée, une tache blanche occupe l'aile. La femelle et le jeune sont d'un brun foncé noir, sans tache à l'aile; la gorge est blanchâtre, une tache jaune arrondie occupe la poitrine. Sa longueur totale est de dix pouces six lignes.

Habite les régions occidentales de l'Amérique septentrionale et aussi les côtes de l'Amérique du

[1] Vigors, *Zoolog. Journ.*, cah. n° VII, p. 190, pl. 9, suppl.

[2] Ch. Bonaparte, *Journ. of the Acad. of nat. hist. of Philadelphia*, t. VI, p. 222 : *oriolus icterocephalus*, Say, *major Long's Expedit.*

sud : diffère du troupiale coiffe-jaune, avec lequel on l'avoit confondu.

LE TROUPIALE JAMACAI.

Icterus Jamaçaii[1].

Ce troupiale a dix pouces de longueur totale, le plumage jaune, la tête, le devant du cou, les pennes alaires et les caudales noires; une bande noire sur le dos, une tache blanche sur les couvertures des ailes, les pieds noirs. On le dit du Brésil. La femelle attache son nid sous une feuille de bananier.

LE TROUPIALE DE CAYENNE.

Icterus cayennensis[2].

Ce troupiale a huit pouces de longueur totale, le bec brun et le plumage d'un noir profond, excepté les petites couvertures des ailes d'un jaune pur, et celles de dessous variées de noir et de jaune. Il a treize pouces d'envergure, la queue alongée, un peu étagée, les pieds et les ongles noirâtres.

[1] Daudin, t. II, p. 335 : *oriolus Jamacaii*, Gmel.; Salerne, pl. 6, fig. 5 : *carouge du Brésil*, Buffon.

[2] Daudin, t. II, p. 336 : *oriolus cayennensis*, L. : *carouge de Cayenne*, Brisson, t. II, p. 123, sp. 26, et t. IX, fig. 2 : *yellow winged pye*, Edwards, pl. 322 : *agelaius cayanensis*, Vieillot, *Dictionn. d'hist. natur.*, t. XXXIV, p. 529.

Cet oiseau habite le Paraguay, Cayenne, les Antilles, et sur-tout l'île Saint-Thomas. M. Vieillot dit que la femelle a le dessus et les côtés de la tête noirâtres, les sourcils d'une teinte plus claire, le dos d'un brun foncé, les plumes des autres parties noires et bordées de roussâtre. Le jeune mâle lui ressemble pendant sa première année.

LE TROUPIALE A TÊTE DORÉE.

Icterus chrysocephalus[1].

On dit ce troupiale de la grosseur d'une alouette, ayant huit pouces de longueur, le bec noir ainsi que le plumage; mais le sommet de la tête, les épaules, le croupion et les jambes sont d'un jaune un peu doré. La queue est alongée et étagée, les pieds sont bruns. Cet oiseau habite l'Amérique méridionale.

LE TROUPIALE TACHETÉ.

Icterus melancholicus[2].

Ce troupiale est de la grosseur d'une alouette et a environ six pouces de longueur; son plumage

[1] Daudin, t. II, p. 329 : *oriolus chrysocephalus*, L. : *gracula chrysoptera*, Merrem : le *cacique à tête jaune d'Amérique*, Brisson, *Supplément*, pl. 2, fig. 2 : *gold-headed-oriole*, Lath.

[2] Daudin, t. II, p. 237 : *oriolus melancholicus*, L. : *carouge tacheté*,

est gris pointillé de noir; les yeux sont traversés par une bande blanche; les joues et le devant du cou sont de couleur noire, qui se termine en pointe sur la poitrine; les pieds sont noirâtres, et sa patrie est le Mexique.

Daudin décrit comme variété de cette espèce un oiseau qui est brun noirâtre, ayant les plumes de la partie supérieure du corps bordées de jaune, celles de la partie inférieure, ainsi que les ailes et la queue, bordées de fauve, avec une bande blanche sur les yeux et sur la gorge, et les joues jaunes; le bec grisâtre, les pieds rougeâtres.

LE TROUPIALE OLIVE DE LA LOUISIANE.

Icterus flavescens[1].

Cet oiseau, décrit comme espéce, n'est que la femelle de l'*oriolus spurius* de Linnæus, l'*icterus varius* de Daudin, et l'*icterus mutatus* de Wilson. Il est de la Louisiane et non du Cap.

Sans doute qu'il faut lui adjoindre le carouge verdâtre, *icterus virescens,* Daudin, t. II, pag. 339; *oriolus viridis,* L.; le *yellow-throated-oriole* de Pennant, qu'on dit de la baie d'Hudson.

Brisson : *fringilla e fusco et nigro varia*, Klein : le *schomburger*, Edwards, pl. 85 : *troupiale tacheté de Cayenne*, Buffon, enl. 448, fig. 2 (la femelle et variété).

[1] Daudin, t. II, p. 338 : *oriolus capensis*, L. : *carouge du cap de Bonne-Espérance*, Brisson; enl. 607, fig. 2.

LE TROUPIALE COMMUN.

Icterus vulgaris[1].

Ce troupiale est à-peu-près de la taille d'un merle; sa longueur est de neuf pouces six lignes environ; le bec est noirâtre, avec la base de la mandibule inférieure blanchâtre; iris d'un jaune clair; tête et dos d'un beau noir, ainsi que les plumes de la gorge et du devant du cou, qui sont longues, étroites et prolongées en pointe sur le devant de la poitrine; les flancs, le croupion, sont d'un jaune orangé vif; les grandes plumes sous-alaires internes sont blanches; les moyennes sont noires et les petites d'un jaune orangé; les pennes alaires sont noires, les moyennes sont blanches; les tarses plombés. La femelle est un peu moins colorée et les jeunes ont le bec gris blanc.

Ce troupiale vit en troupes considérables dans l'Amérique méridionale et sur-tout aux Antilles; il recherche pour sa nourriture les insectes, les petits fruits, et a des mœurs confiantes et faciles à apprivoiser. La femelle construit un nid cylindrique très régulier formé de filaments d'écorces d'arbres qu'elle suspend aux branches des arbres; et comme

[1] Daudin, t. II, p. 340: *oriolus icterus*, L.: *coracias xanthornus*, Scopoli: *yellow and black pye*, Catesby, pl. 5; Buffon, enl. 532: *bonana-bird from Jamaïcà*, Albin, t. II, pl. 40.

les troupiales aiment à se réunir, il en résulte des centaines de nids symétriquement rangés, et qui donnent un aspect singulier aux branches qui les supportent dans les forêts.

LE TROUPIALE COSTOTOL.

Icterus costotol[1].

Daudin décrit ainsi cette espèce: C'est un oiseau de la taille de l'étourneau commun; il a de longueur neuf pouces; son bec est noirâtre; son plumage est d'un beau jaune un peu safrané en dehors et noirâtre à la base des plumes; le dessus du corps est d'un jaunâtre terne, avec la gorge, les ailes et la queue noires, excepté les grandes couvertures sus-alaires, qui sont terminées de jaunâtre. Les pieds et les ongles sont noirs.

La femelle a son plumage moins vif en couleur; la teinte jaune sur-tout est ternie, et le bout de quelques plumes sus-alaires est de couleur blanche; les jeunes diffèrent des adultes en ce qu'ils ont leur livrée mélangée de noirâtre sale et le bec un peu jaunâtre.

Ce troupiale habite l'Amérique méridionale et se trouve rarement à Cayenne.

[1] Daudin, t. II, p. 341 : *oriolus Novæ-Hispaniæ*, Gmel. : *troupiale de la Nouvelle-Espagne*, Brisson : *alcolchichi*, Séba : *xochitototl* et *coztototl*, Ray, *Syn.*

LE TROUPIALE ARC-EN-QUEUE.

Icterus annulatus[1].

Cette espèce ne sera mentionnée ici que pour mémoire, et sa description sera transcrite d'après celle de Daudin.

Ce troupiale a, dit-on, la taille d'un pigeon biset, ce qui doit déja porter à croire que c'est indubitablement un cassique. Son bec est jaune, son plumage est aussi jaune; la tête et le cou sont noirs; quelques plumes des ailes et leurs pennes sont noires, bordées de jaune en dehors; la queue est jaune, traversée par une bande noire arquée dont la courbure est tournée du côté du corps; les pieds sont gris.

Tout porte à croire que cet oiseau, admis par Daudin sur l'autorité plus que suspecte de Séba, n'est point un troupiale. On le dit du Brésil.

[1] Daudin, t. II, p. 342 : *oriolus annulatus*, Gmel. : l'*ocotzinitzcan* de Séba, pl. 61, fig. 3?

LE TROUPIALE DU BRÉSIL.

Icterus brasiliensis[1].

Cette espèce est douteuse, et Daudin la décrit en ces termes : Longueur quatre pouces; plumage jaune; poitrine tachetée de brunâtre; tête et dos bruns, tachetés de noir; abdomen blanc; pennes alaires et caudales d'un noir brunâtre, terminées de blanc; pieds noirs. Cet oiseau existe au Brésil, et Daudin doute si on doit lui rapporter le gobe-mouche de la Jamaïque de Sloane.

LE TROUPIALE JAPACANI.

Icterus Japacani[2].

Ce troupiale est, dit-on, long de huit pouces; son bec est noir, son iris de couleur d'or; sa tête noirâtre; son plumage varié de brun et de noir en dessus, de blanc et de jaune en dessous, avec des lignes transversales noirâtres; la queue est noirâtre et les pieds sont d'un brun obscur. Il se trouve au Brésil.

[1] Daudin, t. II, p. 343 : *oriolus brasiliensis,* Gmel. et Lath. : *muscicapa e fusco et luteo varia*, Sloane, *Jam.*, p. 309?

[2] Daudin, t. II, p. 343 : *japacani,* Ray : *oriolus japacani*, L.

LE TROUPIALE TOCOLIN.

Icterus griseus[1].

Cette espèce est très douteuse. On la dit de la taille de l'étourneau commun, et ayant un plumage varié de noir et de jaune sur le dos, les plumes des jambes et de l'abdomen cendrées. Elle vivroit dans les forêts de la Nouvelle-Espagne. C'est sans doute un jeune âge.

LE TROUPIALE COMMANDEUR.

Icterus phœniceus[2].

Le commandeur est un peu plus petit que l'étourneau commun; il a neuf pouces de longueur totale; son bec est noir, l'iris est blanc; le plumage est d'un beau noir luisant, avec les petites couvertures des ailes d'un rouge vif, bordées d'une teinte un peu cramoisie, en formant sur le haut de l'aile une plaque transversale, longue de deux pouces au plus, sur une largeur de dix lignes. La queue

[1] Daudin, t. II, p 344 : *oriolus griseus*, Gmel. : *oriolus cinereus*, Latham : *ococolin*, Fernandez : le *troupiale cendré*, Brisson.

[2] Daudin, t. II, p. 344 : *oriolus phœniceus*, Linnæus et Latham : *agelaius phœniceus*, Vieillot : *troupiale aux ailes rouges*, Buffon, enl. 402 : *acolchichi*, Ray : *red-winged-starling*, Catesby, t. I, p. 13.

est sensiblement arrondie à son extrémité; les tarses sont noirs.

La femelle est un peu plus petite, et n'a que huit pouces de longueur. Son plumage est d'un noir sombre avec la bande humérale moins large et moins rouge.

Les jeunes ont le bec noirâtre, avec la base de la mandibule inférieure d'un gris pâle, et le plumage assez semblable à celui de la femelle.

Le commandeur vit par troupes considérables dans l'Amérique septentrionale. Il ne fréquente la Louisiane qu'en hiver, et se rend en Virginie et dans la Caroline à l'époque de la ponte. Les dégâts que cet oiseau occasione dans les champs de maïs ou de blé l'ont rendu le fléau de quelques provinces américaines; aussi dans certains cantons lui a-t-on donné le nom de *maize thief* ou voleur de maïs, tandis que dans d'autres il est connu sous celui de *swamp-black-bird,* ou oiseau noir des marais. Les commandeurs recherchent le maïs au moment où les germes se développent, et en arrachent les semences de terre; ils en sont friands aussi lorsqu'il est sur le point de mûrir, et que le grain est encore tendre et aqueux. Leurs ravages et leurs marauderies exigèrent des colons des mesures violentes contre leurs essaims rapaces, et long-temps leur tête fut mise à prix. Il paroît que les agriculteurs trouvèrent un moyen expéditif de les faire périr, en trempant les grains de maïs dans une dé-

coction d'ellébore, et cette substance leur occasionoit des vertiges qui les faisoient mourir.

Les commandeurs étoient très recherchés par le luxe des modes lorsque les François possédoient les Louisianes. Le goût des parures avec les épaulettes rutilantes de ces troupiales devint un engouement général et l'objet d'un grand commerce. Les sauvages de l'Amérique les premiers se faisoient des parures avec ces plumes rouges, et il paroît que vers 1770 M. Lebeau, médecin à la Louisiane, rassembla, dans un seul hiver, environ quarante mille moignons qu'il expédia en France par La Rochelle, et qui se vendirent pour faire des garnitures de robe, ainsi qu'aujourd'hui le cygne a pris faveur. La Rochelle devint alors l'entrepôt de ce genre de commerce, et l'on trouve dans Daudin qu'en 1775 le prix d'un millier d'épaulettes de commandeurs étoit de 18 francs en province et de 12 à Paris. Ce nom de commandeur vient du mot espagnol *commandador,* parceque les conquérants de l'Amérique comparèrent la partie rouge de feu qui tranche sur le plumage noir de cet oiseau à la plaque des chevaliers de Calatrava.

Ces troupiales semblent articuler la syllabe *kouik* lorsqu'ils sont inquiétés ou dérangés dans le champ où leur bande maraude. Leur vol est rapide, et tous les individus aiment à voler à côté les uns des autres où à se serrer très près. M. Vieillot dit que leur ramage est sonore et qu'ils se réunissent vo-

lontiers en grand nombre sur le même arbre. Ils se tiennent de préférence sur le bord des ruisseaux, dans les roseaux, où ils placent leurs nids. Les femelles les façonnent avec des paquets d'herbes liés ensemble et recouverts par une sorte de toit, et tapissés en dedans par des herbes plus molles. Elles y déposent cinq ou six œufs d'un gris blanc parsemé de taches noires irrégulières, et chaque année la ponte est double.

Le commandeur habite toute l'Amérique septentrionale depuis le Mexique jusqu'à la Nouvelle-Écosse, et passe l'hiver aux États-Unis. Il émigre suivant les saisons dans chaque province, et il paroît que souvent les mâles arrivent dans une contrée avant les femelles.

LE TROUPIALE AMÉRICAIN.

Icterus americanus [1].

Ce troupiale a sept pouces de longueur totale. Son bec est d'un brun noirâtre; son plumage est d'un noir sombre; la gorge, le devant du cou, la poitrine, et le poignet des ailes sont d'un rouge vermillon très vif; les pieds et les ongles sont bruns.

[1] Daudin, t. II, p. 345 : *oriolus americanus* et *guianensis*, Gmel. : *troupiale de Cayenne*, Buffon, pl. 236, fig. 2 (mâle), et *troupiale de la Guiane*, pl. 536 (femelle); Brisson, t. II, pl. 11, fig. 2 : *agelaius militaris*, Vieillot, *Dictionn. d'hist. nat.*, t. XXXIV, p. 554 : *tanagra militaris*, Latham.

La femelle a les plumes du dos et les ailes d'un brun peu foncé et bordées de gris. Le rouge du dessous du corps est beaucoup moins vif.

Les jeunes ont le bec un peu cendré au-dessous et à sa base, avec les plumes du dessus du corps brunes, bordées de gris sale, et les parties inférieures d'un rouge terne mélangé de grisâtre.

Daudin regarde comme étant une variété de cette espèce le *mocking-bird of Guiana* de Bancrofh, décrit page 177 de son Histoire de la Guiane.

M. Vieillot, dans son article troupiale du Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle, en fait deux espèces qu'il nomme *troupiale rouge et noir*, et *troupiale de la Guiane*.

On dit que le chant de ces oiseaux est fort agréable. Ils donnent à leur nid qu'ils suspendent aux branches des arbres une forme longue et pyramidale. Ils sont très communs dans toute l'Amérique chaude et tempérée depuis Cayenne jusqu'au Paraguay.

Les habitants de Cayenne le nomment *saintongeois* ou *ventre rouge*, parceque tous les habitants de cette province ont constamment l'usage de leurs pères, et qu'ils tiennent des Romains, de porter des vestes rouges, ce qui a propagé le proverbe vulgaire, né au milieu des troubles et des guerres de religion : Ventre rouge ou Saintongeois, traître à son Dieu et à son roi.

Ce troupiale se tient dans les marais et les prai-

ries humides et affectionne les broussailles et les joncs.

LE TROUPIALE GASQUET.

Icterus Gasquetii. Xanthornus Gasquet[1].

Cet oiseau est très voisin du troupiale *tricolore* de M. Vieillot. Ce qui l'en distingue de prime abord est une bande jaune sur le croupion; sa tête est d'un brun tirant sur le noirâtre, tandis que le cou, la poitrine, le dos, les ailes et la queue sont d'un brun plus clair; les pennes alaires sont grises en dessous; un jaune élégant colore le dessous du pli de l'aile et le ventre, et tranche sur le croupion, par une large bande, avec la couleur brune; les pieds sont rougeâtres; le bec est noir, robuste, et forme un angle aigu entre les plumes du front; il a treize lignes de longueur, et les dimensions totales de l'oiseau sont de huit pouces neuf lignes.

Ce troupiale habite les rives de Rio de la Plata et fréquente les prairies; il ne vit point en grandes troupes mais seulement par petites réunions d'individus. MM. Quoy et Gaimard observèrent des variétés d'âge probablement n'ayant que du jaune sur le ventre.

[1] Quoy et Gaimard, *Zool. de l'Uranie*, pl. 24 : *leistes suchii*, Vigors, *Zool. Journ.*, t. II, p. 182, pl. suppl.

LE TROUPIALE ROUGE.

Icterus ruber[1].

Cet oiseau n'est point un troupiale. On le dit de la taille d'un merle, ayant le bec noirâtre et l'iris d'un rouge de feu; le plumage est lui-même d'un rouge de cinabre ainsi que l'abdomen; les pennes alaires et caudales sont d'un noir de velours. Sa patrie seroit Antigue, dans l'île de Panay, l'une des Moluques. Tout porte à croire que c'est le gobe-mouche vermillon, *muscicapa miniata,* figuré par Temminck, pl. 156.

Nous ne mentionnerons point non plus le troupiale jaune, *icterus flavus,* de Sonnerat, pl. 69 de son Voyage à la Nouvelle-Guinée, et qui paroît être un tisserin.

LE TROUPIALE DU MEXIQUE.

Icterus mexicanus[2].

Cet oiseau est à-peu-près de la grosseur d'un merle. Son bec est noir; le tour de l'orbite est nu;

[1] Daudin, t. II, p. 346: *oriolus ruber,* Gmel.: *agelaius ruber,* Vieillot; Sonnerat, pl. 68 et pl. 113.

[2] Daudin, t. II, p. 347: *oriolus mexicanus*, L.: *troupiale jaune à calotte noire*, Buffon, enl. 533 (mâle).

la tête, excepté l'occiput, le cou et tout le dessous du corps sont d'un jaune citron fort agréable. Le sommet de la tête est noir, et cette couleur forme une sorte de calotte. Le dessous du corps et les rectrices sont également noirs. Les petites couvertures moyennes et quelques rémiges sont légèrement bordées de blanc jaunâtre. Les pieds sont noirs ainsi que les ongles.

Les femelles ou les jeunes ont le bec, les pieds et les ongles jaunâtres, avec la même distribution des couleurs sur le plumage. Le sommet de la tête et le dessus du corps sont d'un brun noirâtre, et les pennes alaires et les rectrices sont brunes.

Ce troupiale habite l'Amérique chaude, et n'est pas rare au Brésil et à la Guiane.

LE TROUPIALE BALTIMORE.

Icterus baltimore [1].

Cet oiseau est un peu plus gros qu'un moineau. Sa longueur totale est de sept pouces. Son bec est de couleur plombée noirâtre; la tête, le cou, et le manteau sont d'un beau noir foncé. La moitié inférieure du dos est d'un orangé un peu verdâtre; la

[1] Daudin, t. II, p. 348, pl. 25 : *oriolus baltimore* et *spurius*, Gmel. : *baltimore bird*, Catesby, *Car.*, t. I, pl. 48; Arct. Zool., t. II, pl. 12; Wilson, *Am. Ornith.*, t. I, p. 23, pl. 1, fig. 3, pl. 53, fig. 4; Buffon, enl. 506, fig. 1 : *baltimore bâtard*, Buffon, enl. 506, fig. 2; Catesby, t. 1, pl. 49.

poitrine, tout le dessous du corps et le haut des ailes sont d'une belle teinte orangée. Les couvertures des ailes sont noires, bordées d'orangé en dehors, et les pennes secondaires sont noires, bordées de blanc extérieurement; les grandes pennes sont d'un brun noirâtre. La queue est d'un jaune vif, sur-tout en dessous, avec la base et les deux pennes de dessus noires; les pieds et les ongles sont noirâtres.

La femelle est moins bien colorée, et n'a point d'orangé et de blanc sur les ailes.

Le *baltimore bâtard* des auteurs n'est que le jeune âge de ce troupiale. Le noir du plumage des adultes est remplacé par du brun. La tête des jeunes est variée de taches jaunes et le dessous du corps est d'un jaune pâle.

Ce troupiale habite une grande partie de l'Amérique septentrionale. Il émigre annuellement suivant les saisons en s'avançant vers le midi dans l'hiver et revenant au nord dans l'été. C'est à cette époque que cet oiseau arrive à la Caroline. Il y niche sur les rameaux des grands arbres et y suspend son nid à la manière des loriots d'Europe. La femelle pond quatre œufs blancs tachetés de roux.

LE TROUPIALE BRUANTIN.

Icterus emberizoides [1].

Probablement que cet oiseau, très voisin de l'*emberiza oryzivora,* aura besoin d'être étudié de nouveau, car par son facies il rappelle plutôt une femelle ou jeune âge qu'une espèce nette et distincte. Buffon pensoit que c'étoit la femelle du *troupiale noir,* et M. Bosc s'est assuré du contraire. Il est ainsi décrit:

Longueur totale six pouces et demi. Son bec est court, très épais, noir, à iris grisâtre. Sa tête est d'un brun de suie un peu ferrugineux. Le derrière du cou et de la poitrine sont d'un noir violâtre brillant. Le dos, les couvertures des ailes, le ventre, les plumes uropygiales et anales sont d'un noir bleuâtre brillant. Toutes les pennes sont noires, à reflets bleuâtres sur leur bord extérieur. La queue est un peu fourchue; les pieds et les ongles sont noirs.

La femelle est d'un gris-brun uniforme avec le menton blanchâtre.

Ce troupiale habite l'Amérique septentrionale; il paroît en décembre dans la Caroline et en part en mars. Il vit par troupes nombreuses et fréquente

[1] Bosc *in* Daud., t. II, p. 350 : *oriolus fuscus*, Gmel. : *headed oriole,* Pennant; *troupiale de la Caroline,* Buffon, enl. 606, fig. 2?

de préférence les lieux aquatiques. Son bec le rapproche beaucoup des bruants, et peut-être est-ce dans ce genre qu'il devroit être placé.

LE TROUPIALE NOIR.

Icterus niger[1].

Daudin rapporte que cet oiseau n'est pas plus long que le gros-bec d'Europe; que son bec est noir, son iris brun rougeâtre, son plumage noir luisant à reflets violets, sa queue foiblement fourchue; ses pieds noirs.

Le troupiale noir vit par troupes considérables dans toute la Guiane, et recherche les baies, les grains, et même les petits insectes.

LE TROUPIALE FERRUGINEUX.

Icterus ferrugineus[2].

Cette espèce est loin d'être authentique. On la décrit ainsi : Longueur sept ou huit pouces; bec brunâtre; plumage noir; reflets purpurins sur la tête et sur le haut du cou; une tache noire allant

[1] Daudin, t. II, p. 351 : *oriolus niger*, Gmel. : *petit troupiale noir*, Buffon : *ploceus*, Cuvier.

[2] Daudin, t. II, p. 351 : *oriolus ferrugineus*, Gmel. : *ruffy oriole*, Pennant.

des yeux à la nuque ; abdomen brun sale; ailes et queue d'un vert luisant, avec les pennes bordées de ferrugineux ; les pieds obscurs.

Elle habite l'Amérique septentrionale et émigre annuellement suivant les saisons.

LE TROUPIALE SIFFLEUR DE SAINT-DOMINGUE.

Icterus viridis [1].

Ce troupiale est nommé *siffleur*, à Saint-Domingue sa patrie, parceque son chant est une sorte de sifflement ; il a la taille du pinson commun ou environ six pouces de longueur totale. Son bec est de couleur de corne. Tête, gorge, cou, et haut du dos d'un brun olivâtre ; poitrine de la même couleur, avec une teinte de roux ; bas du dos, ventre et flancs d'un vert olive ; bord de l'aile jaune, grandes couvertures sus-alaires brunes, bordées de jaunâtre ; pennes des ailes brunes, bordées d'olivâtre en dehors, de blanchâtre en dedans ; queue olivâtre, rembrunie en dessus ; pieds et ongles noirs.

[1] Daudin, t. II, p. 352 : *oriolus viridis*, Latham : *oriolus virens*, Gmel. : *petit baltimore vert*, Briss., t. II, pl. 10, fig. 2 ; Buffon, enl. 236, fig. 1.

LE TROUPIALE OLIVE DE CAYENNE.

Icterus olivaceus[1].

Ce troupiale habite Cayenne et le midi des États-Unis; il a environ six pouces de longueur totale. Son bec est noir; tête, gosier, devant du cou et poitrine d'un brun mordoré, plus foncé sur la gorge et tirant à l'orangé sur la poitrine; un mordoré mélangé d'olivâtre sur le reste du corps, ainsi que sous le cou, le dos, les couvertures des ailes et de la queue; pennes de l'aile et quelques grandes couvertures noires, bordées de blanc en dehors; pieds et ongles noirs.

LE TROUPIALE CHATAIN.

Icterus castaneus[2].

Cette espèce, que Daudin a décrite comme nouvelle et que M. Vieillot dit être le jeune âge de trois ans du carouge à gorge noire, approche beaucoup de la précédente, dont elle a aussi la taille. Son bec est noir. Tête, cou et manteau d'un beau noir mat; gorge, poitrine, ventre, plumes dorsales, uropy-

[1] Daudin, t. II, p. 352 : *oriolus olivaceus*, Gmel; Buffon, enl. 606, fig. 2.

[2] Daudin, t. II, p. 353 : *baltimore solitaire*, Vieillot.

giales et anales d'un marron luisant; abdomen et plumes des jambes noirâtres; ailes et queue noires; grandes couvertures sus-alaires terminées de blanc et formant une bande transversale; pieds et ongles noirs.

Cet oiseau donne à son nid la forme d'une demi-sphère; il le compose de racines sèches et fibreuses, et le suspend aux branches des arbres qu'un grand nombre d'individus choisissent pour établir leur demeure.

LE TROUPIALE ACUTIPENNE.

Icterus caudacutus [1].

La plupart des auteurs rangent cet oiseau parmi les *bruants;* aussi ne le plaçons-nous à la suite des troupiales que pour indiquer qu'il établit le passage du genre *icterus* au genre *emberiza*. Ce chaînon intermédiaire constitue le genre *leistes* de M. Vigors: on doit y joindre encore le *tanagra bonariensis* de Gmelin, figuré par Buffon sous le nom *tangavio*, pl. 710.

Enfin c'est encore sur les limites des *troupiales*, des *tisserins* et des *fringilles*, que viendra se placer le

[1] Daudin, t. II, p. 352 : *oriolus caudacutus*, Gmel.: *sharp-tailed oriole*, Latham, pl. 6, p. 17 : *emberiza oryzivora*, Linn.; Latham; Wil., *Orn.*, t. II, p. 48, pl. 12, fig. 1 et 2: *l'ortolan de la Caroline*, Briss., t. III, pl. 15, fig. 3: *l'agripenne* ou *l'ortolan de riz*, et aussi *ortolan de riz*, enl. 388, fig. 1 : *red-bird*, Edw., pl. 291, suppl.

fringilla pecoris de Gmelin, ou *emberiza pecoris* de Wilson, dont Brisson avoit fait son *pinson de Virginie,* et que Buffon a décrit sous le nom de *brunet* et qu'il a figuré sous celui de *troupiale de la Caroline*, enl. 606, fig. 1.

Parmi les espèces admises par M. Vieillot, ou décrites d'après d'Azara, et qui appartiennent aux vrais troupiales, nous citerons les suivantes.

LE TROUPIALE CHOPI.

Icterus chopi: Agelaius chopi[1].

M. d'Azara ayant classé cet oiseau parmi les troupiales, on doit se conformer aux vues de ce naturaliste. Le chopi est, dit M. d'Azara, d'un naturel peu farouche, mais plein de finesse et de ruse: quoiqu'il pénètre dans les cours, les salles, les galeries des habitations, il sait éviter les piéges et y tombe rarement. Son vol est rapide, mais souvent interrompu. Il attaque quelque oiseau que ce soit, le poursuit avec acharnement, se cramponne sur son dos, et le frappe à grands coups de bec. Si un oiseau de proie, tel que le *chimanzo* ou le *caracara*, ainsi attaqué, se pose pour se délivrer de son ennemi, celui-ci se place à neuf ou dix pieds de distance et fait quelques mouvements d'un air

[1] Vieillot, *Dictionn.*, t. XXXIV, p. 537.

distrait, comme pour donner à entendre que ce sont des signes de paix; mais si le *caracara* se fiant à ces apparences détourne la tête pour regarder d'un autre côté, le malin chopi recommence tout-à-coup ses insultes et ses attaques, et parvient ainsi à chasser au loin tout ce qui l'incommode. Il reconnoît à une grande distance ses ennemis à leur physionomie et même à leur ombre. Il avertit du danger par un sifflement toute la gent volatile qui, à ce signal, s'échappe et se cache, tandis que le courageux chopi ne fuit ni ne craint; il se prépare au combat pour chanter bientôt sa victoire, et ce chant de triomphe commence par l'expression du nom même de l'oiseau et continue par un sifflement gracieux et varié. C'est l'un des premiers volatiles qui se font entendre au lever de l'aurore, et il aime accompagner de sa voix le son des cloches ou tout autre bruit. On le voit alors souvent perché sur les girouettes et les toits, d'où il part pour visiter les campagnes et les habitations. Il place son nid dans les trous des murailles, des rochers et des arbres, ou sous le toit des maisons, quelquefois sur les branches épaisses, hautes et déliées des orangers ou des arbres touffus. Ce nid est toujours construit de bûchettes ou de petites pailles en dehors, de plumes douces, de filaments et d'autres matières semblables mal arrangées et en petite quantité en dedans. La ponte, qui a lieu en novembre et qui ne se renouvelle point, est

composée de quatre œufs blancs; les petits sont nourris de sauterelles et d'autres insectes. Le père et la mère les alimentent même en cage, quoique nouvellement privés de leur liberté. Le chopi a neuf pouces et demi de longueur totale; le tarse écailleux et rude, la queue étagée, les plumes de la tête et du cou étroites, pointues, un peu longues, rudes, formant par leurs bords relevés une espèce de petite cavité ou de gouttière, mais tellement appliquées les unes sur les autres que la tête reste plate dessus et très rétrécie sur les côtés. Le plumage, le bec et les tarses sont d'un noir profond, sans aucun reflet; l'iris est d'un brun clair; la première livrée des jeunes offre un mélange de brun, de roux et de bleuâtre sur tout le corps, du rougeâtre sur les couvertures supérieures et les pennes intérieures des ailes, du noirâtre sur les autres pennes et sur la queue avec des bordures rougeâtres. Parmi ceux-ci on reconnoît les mâles en ce qu'ils ont plus de rougeâtre sur les couvertures supérieures de l'aile et les femelles plus de noir. Leur première mue dure de six à sept mois; elle commence à deux mois de leur naissance, époque à laquelle il leur tombe quelques plumes qui sont remplacées par d'autres plus noires, et cela continue jusqu'à ce que leur plumage devienne et reste entièrement noir avec des reflets violets; mais ils conservent sous l'aile une tache de couleur de tabac d'Espagne. Dans cet état ils n'ont

que huit pouces de longueur totale et qu'un cri de rappel, lorsqu'ils se rassemblent en troupes séparées des vieux. Ce n'est qu'à un an que leur chant commence à prendre de la régularité, et ce n'est qu'à deux ans que leur plumage est parfait, que leur bec s'alonge, que leur face se rétrécit, que la tête et le cou se recouvrent de plumes longues, étroites, serrées les unes contre les autres et repliées en gouttières; les reflets se perdent, des modifications varient le chant, et l'instinct acquiert plus de finesse.

LE TROUPIALE CHRYSOPTÈRE.

Icterus chrysopterus: Agelaius chrysopterus. VIEILL. [1].

Cette espèce se trouve dans toutes les grandes îles Antilles, à Cayenne, à l'île Saint-Thomas, et au Paraguay. Le mâle est totalement noir, à l'exception des couvertures supérieures et inférieures des ailes qui sont d'un beau jaune; l'iris est de cette couleur; la queue arrondie à son extrémité; le bec et les pieds sont noirs; longueur totale six pouces et demi à sept pouces. La femelle a le dessus et les côtés de la tête noirâtres, les sourcils d'une teinte plus claire, le dos d'un brun foncé, les plumes des autres parties supérieures et des inférieures noires

[1] *Oriolus cayanensis*, Latham.

et bordées de roussâtre, mais sur les derrières les bordures sont plus étroites et d'une nuance plus foible; son aile est pareille à celle du mâle. Le jeune mâle lui ressemble pendant sa première année.

LE TROUPIALE DES BOIS
NOIR ET COURONNÉ.

Icterus dubius.

M. Vieillot parle de ce troupiale en ces termes: « Il n'est pas certain que cet oiseau, décrit par M. d'Azara sous le nom de *tordo de bosque coronado y negro*, soit un véritable *troupiale*. Il a le bec presque droit et comprimé sur les côtés; la langue assez grosse, triangulaire et pointue; les narines circulaires; la queue cunéiforme; sept pouces de longueur totale; une belle calotte couleur de feu sur la tête; les couvertures inférieures de l'aile et une partie des supérieures d'un très beau blanc; le reste du plumage d'un noir à reflets bleus; les tarses noirâtres; le bec noir en dessus et à sa pointe d'un bleu céleste, clair en dessous; l'iris d'un bleu foncé. Un autre individu que M. d'Azara regarde comme un jeune en mue, qui quittoit son premier plumage, vraisemblablement roussâtre, pour prendre celui des adultes, avoit des taches longues et rousses sur la calotte rouge de la tête; le reste de la tête,

la gorge et le cou en entier noirs; les ailes et leurs couvertures mélangées de noirâtre, de roux, de noir et de roussâtre; les côtés du corps et de la queue plus ou moins noirs, plus ou moins roux. »

LE TROUPIALE BRUN-ROUGEATRE.

Icterus badius: Agelaius badius. VIEILL.

Est rare au Paraguay et à la rivière de la Plata. M. d'Azara l'a rencontré seul, et quelquefois par paires. Il a sept pouces de longueur totale, une petite tache noire entre la narine et l'œil; la tête, le cou, le dessous du corps et les couvertures inférieures des ailes bruns et à reflets bleuâtres; le corps en dessous et les petites couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé; les moyennes et grandes couvertures bordées de rougeâtre sur un fond noirâtre qui est la couleur de la queue; les pennes alaires avec leur tige et leur extrémité noirâtres, et le reste rougeâtre; le bec noir, le tarse noirâtre, et l'iris roux. C'est le *tordo pardo roxiso* de M. d'Azara.

LE TROUPIALE A CALOTTE ROUSSE.

Icterus ruficapillus: Agelaius ruficapillus. VIEILL.

M. d'Azara, qui l'appelle *tordo corona de canela,* n'a vu au Paraguay que dix individus de cette espèce ; ils avoient été pris par les naturels dans un marais. Il a sept pouces deux lignes de longueur totale ; le dessous de la tête, la gorge et la moitié de la partie antérieure du cou, d'une belle couleur rousse de tabac d'Espagne ; tout le reste est d'un noir profond. Cette espèce se trouve aussi à Cayenne et au Brésil.

LE TROUPIALE DE CARTHAGÈNE.

Oriolus carthaginensis. LATH.

Cette espèce est certainement très douteuse. M. Vieillot l'a admise et nous reproduisons sa description.

«Scopoli, *Ann. hist. nat.*, t. I, p. 40, a décrit cet oiseau dans la ménagerie de l'empereur d'Allemagne, et lui a donné le nom latin de *coracias carthaginensis,* parcequ'il a été envoyé de Carthagène d'Amérique. Sa taille est celle du *loriot;* il a le bec et la tête noirs ; la poitrine, le ventre et le croupion jaunes ; les ailes et la queue rousses,

tachetées de noir; une strie blanche qui naît à l'origine de la mandibule supérieure, et s'étend sur les côtés de la tête jusqu'à la nuque; le dos est varié de roux et de brun. Ce troupiale est criard et d'un caractère inquiet. »

LE TROUPIALE DRAGON.

Icterus virescens: Agelaius virescens. VIEILL.

Ce troupiale se trouve au Paraguay et à Buenos-Ayres. Le nom de *dragon* a été imposé à cette espèce par M. d'Azara à cause de sa couleur. Il a huit pouces sept lignes de longueur totale; la tête noirâtre, le devant du cou brun (quelques individus ont du jaune au haut de la gorge); la poitrine, le haut du ventre et les couvertures des ailes, à l'exception des grandes, jaunes; tout le reste du plumage d'un brun noirâtre, lavé de verdâtre sur le croupion; le bec brun foncé et les tarses noirs.

LE TROUPIALE A ÉPAULETTES ROUSSES.

Icterus pyrrhopterus: Agelaius pyrrhopterus. VIEILL.

M. d'Azara, qui le premier a décrit ce troupiale sous le nom de *tordo negro cobijas de canela*, s'exprime ainsi à son sujet: « C'est un oiseau vigoureux; il marche quelquefois sur la terre, il vole

avec force et il est défiant; son œil est petit, sa tête rétrécie en devant; les plumes qui la recouvrent sont serrées les unes contre les autres : cependant je pense qu'il doit être séparé des troupiales à cause de sa queue plus longue et plus fortement étagée, de son vol, de ses jambes, de ses pieds, et de ses doigts plus courts, de son corps plus délié, de sa quatrième penne de l'aile plus longue que les autres, du bec plus effilé, aminci et sans enfoncement à sa base ; enfin à cause de la couleur rousse de l'iris. Ces différences sont-elles assez essentielles pour l'éloigner de ce genre? Au reste, on le voit en petites troupes et on ne remarque point de dissemblance entre les sexes. Ces oiseaux ne s'éloignent pas de la lisière des bois et des halliers ; ils ne fréquentent jamais les lieux aquatiques ni les bois; ils ne mangent point de grains et ne vivent que d'insectes; ils construisent leur nid à la pointe des branches longues d'un palmier, entrelacent et arrangent des brins de paille déliée qu'ils fortifient avec des feuilles. Les liens qui les attachent et le poids du nid font plier un peu les feuilles, de sorte que le berceau est abrité de tous côtés, et qu'il est couvert en dessus par la branche elle-même. Il n'est point garni en dedans, et, quoique tissu en forme de bourse suspendue, il est si court que son fond ne dépasse pas les feuilles. La ponte est de trois œufs.

« Cette espèce a huit pouces et un tiers de lon-

gueur totale; la queue est composée de douze pennes étagées, dont l'intérieure est plus courte de onze lignes que les quatre intermédiaires; les narines assez larges, placées très près des plumes du front et recouvertes par une petite membrane à leur partie supérieure; la langue étroite, longue, dure, et comme usée à sa pointe; le tarse robuste et long de onze lignes; tout le plumage, le bec et les pieds d'un noir profond, à l'exception d'une tache d'un roux vif ou de couleur de tabac d'Espagne, large de six lignes, qui est au milieu des couvertures supérieures de l'aile. Le mâle, la femelle et le jeune se ressemblent. »

LE TROUPIALE GUIRAHURO.

Icterus: Agelaius Guira-huro. VIEILL.

Le nom imposé à cet oiseau est du langage des Guaranis, et veut dire *oiseau noir et fâcheux;* mais, dit M. d'Azara, aucune de ces qualifications ne convient à l'oiseau de cet article: cependant il le décrit sous ce nom; d'autres l'appellent *guirahu bannado,* parcequ'il vit dans les lieux humides, et quelques uns *dragon,* à cause de sa couleur. Il est assez commun au Paraguay, dans le voisinage des eaux stagnantes; on le trouve aussi à la rivière de la Plata. Il se rassemble par petites troupes; il se perche sur les arbres et sur les plantes aquatiques.

Cette espèce construit son nid dans les joncs, l'attache à deux petits rameaux qui se bifurquent, de sorte qu'il paroît comme suspendu à cette fourche. Il est petit, profond, formé de pailles menues sans aucune garniture intérieure, et élevé de trois palmes au-dessus de la terre. La ponte est de trois œufs blancs, tachés de roux. Ce troupiale a neuf pouces un quart de longueur totale; la tête et le devant du cou noirâtres; le derrière de la tête, le haut du dos, les pennes et les grandes couvertures supérieures des ailes d'un brun foncé et lavé foiblement de jaune; les couvertures supérieures de la queue de la même teinte et bordées de jaune; le reste du plumage d'un jaune pur; l'iris châtain, le bec et les pieds noirs. Sonnini rapporte cet oiseau au carouge de Saint-Domingue, mais c'est de sa part une méprise. Il a cependant dans son genre de vie une grande similitude avec le *troupiale commandeur*.

Ici se termine la série des espèces de troupiales admises dans les auteurs. Nous en connoissons encore quelques unes d'inédites, d'autres qui auroient besoin d'une complète révision, des genres nouvellement proposés par M. Swainson; mais comme le genre *icterus* réclame une étude spéciale, nous nous bornerons à rapporter l'état actuel de la science et les opinions des auteurs sur ce genre éminemment rempli de confusion.

LES TURDOIDES.

Ixos. TEMM.

Les oiseaux du genre *merle* ou *turdus* des auteurs sont si nombreux que depuis long-temps l'usage a introduit, parmi les espèces qui les composent, deux coupes qui sont celle des merles et celle des grives. Les merles ont un plumage uniforme, et les grives, ainsi que l'indique leur nom, ont un plumage grivelé. M. Temminck a proposé une troisième tribu destinée à recevoir les espèces de *turdus* à livrée formée de couleurs diverses disposées par grandes plaques, et cette division a reçu le nom d'*ixos*.

Ce nom d'*ixos*, à terminaison irrégulière, ne sera donc point adopté, bien que les oiseaux de ce nouveau genre aient le bec moins long que la tête, et les tarses courts; il indique la particularité que présente le *turdoïde verdin*, d'avoir un duvet épais sur le croupion.

M. Temminck dit n'avoir formé cette section purement arbitraire que pour y placer, d'une manière un peu plus régulière, un groupe d'oiseaux très nombreux en espèces, et dont plusieurs sont mal classés dans les genres auxquels on les a déja

réunis; tels sont: 1° *muscicapa Psidii*, Latham, spec. 27; 2° *turdus cafer*, id., spec. 99, qui est, par double emploi, *muscicapa hemorrhoida*, id., sp. 26, le même que la planche enluminée de Buffon 563, fig. 1, et le cul-rouge de Le Vaillant, *Ois. d'Afrique*, tom. III, pl. 107, fig. 1; 3° *turdus chrysorhœus*, Temm., ou le cudor de Le Vaillant, pl. 107, fig. 2, et Brown, *Illust. Zool.*, tab. 31; 4° *turdus Vaillantii*, Temm., pl. enl. de Buffon 317, ou brunoir de Le Vaillant, pl. 106, fig. 1; 5° *turdus cochinchinensis*, spec. 113, pl. enl. 643, figure 3.

Quant au turdoïde à épaulettes rouges (*turdus* ou *ixos phœnicopterus*), que M. Temminck a figuré dans sa planche 71, c'est évidemment l'individu mâle de l'échenilleur jaune de Le Vaillant, figuré pl. 164 des oiseaux d'Afrique, et par conséquent un *ceplepyris* de M. Cuvier, ou un *campephaga* de M. Vieillot. Il en est de même du *turdoïde oranga*, qui est le *ceplepyris* ou l'échenilleur doré.

Les vrais ixos se réduisent donc à quatre espèces qui ont les mœurs et les habitudes des merles.

LE TURDOIDE ENSANGLANTÉ.

Turdus dispar. Horsf. Temm., pl. 137.

Cet oiseau, que M. Horsfield a trouvé à Java, où on le nomme *chiching-goleng*, a six pouces six

lignes de longueur. Il est placé par M. Temminck dans la section des merles turdoïdes de petite taille, dont les pieds sont foibles et à tarses courts, et près des verdins, ou *turdus cochinchinensis*, et du *muscicapa Psidii* de Latham. La gorge du mâle est couverte de petites plumes un peu cartilagineuses et d'un rouge vermillon, qui ressemblent à celles dont l'extrémité des pennes secondaires des jaseurs est ornée; la tête et la nuque sont noires; le dos, les ailes et les bords extérieurs de leurs pennes sont d'un jaune olivâtre; la queue est d'un brun noirâtre; la poitrine est d'un jaune rougeâtre, et toutes les parties inférieures d'un jaune pur; le bec est noir, et les pieds sont cendrés. Des individus femelles ou jeunes n'ont pas les belles plumes rouges à la gorge, qui est nuancée ainsi que la poitrine d'une couleur de brique blanchâtre.

LE TURDOIDE CAP-NÉGRE.

Turdus atriceps[1].

Cette espèce est noire sur la tête et la gorge, d'un vert foible sur le dos et la poitrine, un peu plus foncé sur le haut des ailes et les plumes secondaires; les pennes alaires, d'un jaune verdâtre à la base, ont une large bande noire vers l'extré-

[1] Temminck, pl. 147.

mité, et sont terminées par une bordure jaune; le ventre est jaunâtre, le bec est bleuâtre, et les pieds sont noirs.

Elle habite les îles de Java et de Sumatra.

LE TURDOIDE AZURIN.

Ixos azureus [1].

Cette espèce, longue de huit pouces et demi, dont le bec court est un peu élargi, a une nudité apparente derrière et en dessous des yeux, et présente autour de l'orbite un cercle de très petites plumes serrées. Le mâle a le sommet de la tête et les bordures des pennes caudales d'une belle teinte d'azur; le bleu est beaucoup plus foncé sur le cou et le croupion; les plumes dorsales sont d'un brun olivâtre; depuis la base du bec jusque vers le milieu du ventre règne une teinte d'un brun olivâtre, qui prend plus bas des nuances d'un bleu noirâtre; le bec et les pieds sont noirs. Tout le dessous du corps est d'un bleu noirâtre chez la femelle.

Cet oiseau se trouve à Java, à Banda, à Banca, et à Sumatra.

[1] Temminck, pl. 274.

LE TURDOIDE VERDIN.

Ixos virescens[1].

Cet oiseau, qui habite les bois touffus de l'île de Java, où l'espèce paroît être abondante, a six pouces et demi de longueur. Le sommet de la tête et la nuque sont d'un cendré verdâtre, et il y a une petite bande blanchâtre entre le bec et les yeux; la gorge, l'abdomen et les cuisses sont blancs, et de larges stries bordées de verdâtre couvrent les autres parties inférieures, à l'exception des plumes anales, qui sont jaunâtres; les pennes caudales et alaires sont brunes et bordées d'un vert sombre; le reste des parties supérieures est d'un vert olivâtre; le bec et les pieds sont noirs.

[1] Temminck, pl. 382, fig. 1.

LES TOUITS.

Pipilo. VIEILL.

M. Vieillot a formé ce genre aux dépens des *emberiza* de Latham, et l'a placé dans l'ordre des sylvains et dans sa famille des *péricalles*. Il lui donne pour caractères : un bec épais à la base, robuste, convexe en dessus; la mandibule supérieure couvrant à son origine les bords de l'inférieure et échancrée, recourbée vers le bout; l'inférieure entière, plus courte, et les bords sont rentrés en dedans; les narines sont rondes, ouvertes et glabres; langue épaisse, bifide à sa pointe; bouche garnie de quelques soies à la commissure; ailes courtes; les quatre premières rémiges égales et les plus longues de toutes; queue alongée; quatre doigts, trois devant et un derrière; les extérieurs réunis à leur base.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, qui habite les États-Unis.

M. Vieillot cite les nombreuses variations de genres que cet oiseau a éprouvées. Pour Buffon et Brisson c'est un pinson; un bruant pour Latham et Gmelin : c'est la *pie-grièche noire de la Caroline* (dont le mâle est figuré *Journal de Physique*, t. II,

pag. 570, n° 9). Le touit tient donc des pinsons par son bec renflé, des bruants par les bords rentrants de ses mandibules, des pies-grièches par l'échancrure de la mandibule supérieure et le crochet que forme son extrémité.

LE TOUIT NOIR.

Pipilo ater. VIEILL.[1].

Le mâle a la tête, la gorge, le cou, le dos, le croupion, les pennes alaires et caudales d'un noir lustré, la poitrine et le ventre blancs, les flancs d'un brun jaune. Cette teinte s'éclaircit sur les parties postérieures, et est coupée sur le bas des jambes par un anneau noir; les six pennes les plus extérieures de la queue sont blanches, depuis leur milieu jusqu'à la pointe; une marque de la même couleur régne sur les cinq premières pennes de l'aile; le bec est noir; l'iris et les paupières sont d'un rouge obscur; les pieds sont bruns; la longueur totale du corps est de six pouces huit lignes.

La femelle a le bec brun; la tête, le cou et le dessus du corps olivâtre rembruni. Les flancs et

[1] *Emberiza erythrophtalma*, Latham; Catesby, pl. 38; Wilson, *Am. Ornith.*, t. II, pl. 10, p. 35 : *fringilla erythrophtalma*, Linn.: *fringilla carolinensis*, Brisson; *trowhe* des Américains, dont M. Vieillot a formé le mot de *touit:* c'est le *bulfinch* (bouvreuil) de quelques provinces; le *chewink* des habitants de la Pensylvanie, ou le *swamp-robin* de quelques autres états.

les couvertures inférieures de la queue sont d'un jaunâtre sale; les pennes alaires et caudales sont jaunâtres et plus foncées que la tête. Les jeunes mâles lui ressemblent avant la première mue, et on ne les distingue qu'en ce qu'ils ont le tour des yeux d'un brun roux.

Les touits se plaisent, dans la belle saison, dans l'épaisseur des taillis et sur la lisière des grands bois : c'est alors que l'on voit le mâle à la cime d'un arbre de moyenne hauteur, où il chante pendant des heures entières. Son ramage n'est composé que d'une seule phrase courte et souvent répétée, qui a paru à M. Vieillot assez sonore et assez douce. Il chante sur-tout pendant la période d'incubation.

La femelle fait son nid à terre, dans l'herbe ou sous un épais buisson, en lui donnant une forme spacieuse et épaisse. Elle le compose de feuilles et de filaments d'écorce de vigne à l'extérieur, et garnit l'intérieur de tiges d'herbes fines; elle y pond cinq œufs, couleur de chair pâle, et tachetés, sur-tout vers le gros bout, de roux.

Tels sont les détails dont nous sommes redevables à M. Vieillot. Nous les avons rapportés avec complaisance, parcequ'ils servent à faire connoître un oiseau qui a jusqu'à ce jour fort embarrassé les ornithologistes. M. Vieillot lui-même n'a créé le genre touit, *pipilo*, qu'après en avoir fait une espèce de *passerina*. Mais M. Charles Bonaparte, dans ses additions et corrections à l'Ornithologie de Wil-

son, pense qu'on doit classer cet oiseau près du *loxia cardinalis*, et lui restitue le nom de *fringilla* que lui avoit donné Linnæus. Quant à nous, nous croyons que c'est un *tangara*.

LES TARDIVOLES.

Tardivola. SWAINS.[1].

Les tardivoles appartenoient au genre *tangara* de Linnæus. M. Temminck les en sépara sous le nom d'*emberizoïdes*, pour indiquer leurs rapports avec les bruants; mais les noms à désinence irrégulière doivent être bannis de toute nomenclature scientifique. Ces oiseaux ont le bec court, comprimé, à mandibules sinueuses à leur milieu; les narines sont latérales, triangulaires, et en partie cachées par les plumes; les ailes sont courtes, concaves et arrondies; les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rémiges sont les plus longues et égales entre elles; les tarses sont robustes, et la queue se compose de rectrices étagées qui lui donnent une apparence cunéiforme.

Les tardivoles ont donc, ainsi que l'indique leur nom, un vol lourd, peu étendu, que gêne leur corps massif et épais. On n'en connoît que deux espèces, qui vivent dans l'Amérique méridionale.

[1] *Emberizoides*, Temm.

LE CHIPIU.

Emberizoides melanotis[1].

D'Azara est le premier auteur qui ait décrit cet oiseau sous le nom de *chipiu oreillon blanc*. Il est remarquable par la plaque d'un beau noir qui recouvre les oreilles, entoure les yeux, et s'étend jusqu'au bec; le dessus de la tête est noirâtre, mais cette teinte est séparée de la plaque de l'oreille par un sourcil blanc; les parties inférieures du corps sont blanchâtres, et les côtés de la poitrine sont d'un noir profond; le rebord de l'aile est jaune; les plumes de l'occiput et de la nuque sont marquées de gouttelettes arrondies sur un fond plombé; le dos et les ailes sont bruns, avec des taches mordorées; les trois rectrices extérieures sont noires, mais terminées de blanc; celles des côtés sont d'un blanc cendré, et les deux du milieu sont en entier d'un brun uniforme. Cet oiseau a l'iris noir, et le bec brun en dessus, puis jaunâtre en dessous. Il a de longueur totale cinq pouces trois lignes. Les jeunes n'ont point de plaque noire sur les joues.

On le trouve au Paraguay.

D'Azara rapporte que son *chipiu* est un oiseau de plaine; qu'il se tient caché dans les herbes

[1] Temminck, pl. col. 114, fig. 1.

hautes et épaisses, dans lesquelles il court avec vitesse; qu'il se pose quelquefois, le matin et le soir, sur les plantes élevées; qu'il fait entendre un cri d'un ton bas et foible qui ne paroît pas partir d'un oiseau. Son vol est très court, et souvent il a besoin de piétiner quelque temps avant de prendre son essor. Il ne vit que par paires, et le mâle et la femelle se tiennent à environ cinquante pas de distance l'un de l'autre. Ils ne sont pas très vifs, et ils se nourrissent de vers et de petites graines.

LE TARDIVOLE LONGIBANDES.

Emberizoides marginalis[1].

M. de Lichtenstein est le premier qui ait reconnu que cet oiseau devoit servir de type à un nouveau genre. Son plumage est cendré brunâtre en dessus, marqué sur la tête, le cou et le dos, de flammèches brunes disposées au centre des plumes; les joues sont rousses; un sourcil blanc; la gorge et le devant du cou sont blanchâtres; le ventre est roussâtre; le bec est brun en dessus et jaunâtre en dessous; les ailes sont vertes; la queue est longue, très étagée, et se termine en pointe; sa longueur totale est de sept pouces.

On le trouve au Brésil.

[1] Temm., pl. 114, fig. 2: *fringilla macroura*, Latham, ind. sp. 90, p. 460.

LES THRYOTHORES.

Thryothorus. VIEILL.[1].

M. Vieillot a nommé ainsi une tribu de petits oiseaux qui ne se distinguent presque point des *sylvia* et des troglodytes, dont ils semblent être le chaînon intermédiaire. Les thryothores sont véritablement des petites fauvettes qui vivent au Brésil, au Paraguay et dans la Guiane, et qui grimpent sur les plantes aquatiques; leur livrée est peu variée dans les diverses espèces. Elles se rapprochent des troglodytes par la forme des ailes, le port de la queue et les raies transversales qui se dessinent sur les rémiges et les rectrices; mais leur bec est plus robuste, plus épais à la base, plus ou moins arqué, et leur pouce est toujours plus long que le doigt interne.

Leurs caractères consistent donc en un bec long, épais à sa base, très comprimé sur les côtés, arrondi en entier sur ses bords et terminé en pointe; les mandibules égales; les narines sont oblongues, recouvertes par une membrane proéminente; les tarses sont nus et annelés, et le doigt intermédiaire

[1] *Troglodytes*, Auct.

est réuni à l'externe à la base, et totalement séparé de l'interne; l'ongle postérieur est le plus long de tous; quant aux ailes, elles sont médiocres; et les troisième, quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues de toutes; la queue se compose de douze rectrices susceptibles de se tenir relevées; leur langue est courte, cartilagineuse et terminée en pointe.

Les thryothores diffèrent donc des roitelets par leur bec plus robuste, plus alongé, et par leur pouce toujours plus long que le doigt interne. Ce sont des oiseaux qui ont dans leur plumage la plus grande analogie. On dit qu'ils vivent communément en familles composées d'un petit nombre d'individus. M. Charles Bonaparte affirme qu'on trouve principalement le thryothore des montagnes rocheuses dans les lieux secs et sur-tout dans les forêts épaisses. Sa nourriture consiste en insectes et notamment en fourmis. Ses mouvements sont brusques et rapides lorsqu'il sautille sur le sol; son vol est bas et de peu d'étendue. Sa chair est de mauvais goût.

Les thryothores vivent exclusivement en Amérique.

LE THRYOTHORE DU MEXIQUE.

Thryothorus mexicanus. SWAINS.[1].

Ce joli oiseau a, au plus, cinq pouces et demi de longueur totale. Son plumage est brun en dessus, varié de lignes sombres et de points blanchâtres; un plastron blanc naît du gosier, s'étend sur les côtés du cou jusqu'au milieu de la poitrine; le ventre est d'un ferrugineux uniforme, sur lequel tranchent des lignes zigzaguées brunes et onduleuses; la queue est également couleur de rouille, et six raies noires la coupent en travers; les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues; les tarses sont bruns.

Cet oiseau habite le Mexique et se trouve à *Real-del-Monte*.

LE THRYOTHORE DES MONTAGNES ROCHEUSES.

Myiothera obsoleta. CH. BONAP.[2].

Ce thryothore, placé sur les limites du genre troglodyte, a aussi, suivant M. Charles Bonaparte, de grands rapports avec les merles par la transition

[1] *Zool. Illust.*

[2] *Ornith.*, t. I, p. 6, pl. 1, fig. 2 : *Troglodytes obsoleta*, Say.

des brèves, et avec les pies-grièches par les tamnophiles.

C'est un oiseau dont le plumage est d'un brun foncé, ondulé de raies brunes beaucoup plus claires; les parties inférieures sont blanches, tachetées de brun; la queue a deux pouces de longueur, et se trouve arrondie à l'extrémité qui est colorée en jaune ferrugineux; le bec est grêle, légèrement recourbé, et long d'un pouce.

Cet oiseau habite l'Amérique septentrionale au-delà des *Rocky-Mountains*.

LE THRYOTHORE A LONG BEC.

Thryothorus longirostris[1].

Cette espèce se distingue des précédentes par son bec robuste, long de quinze lignes, un peu arqué depuis son milieu jusqu'à sa pointe; le dessus de la tête est d'un brun sombre; les sourcils sont blancs; une tache brune part du coin postérieur de l'œil et s'étend jusqu'aux oreilles; les joues sont d'un blanc sale tacheté de brun; toutes les parties supérieures sont d'un roux rembruni, et les pennes des ailes et de la queue sont rayées en travers de roux et de noir; la gorge est blanche, et toutes les parties postérieures sont rousses; les pieds sont

[1] Vieillot, pl. 168, gal. : *kampylorhyncus scolopaceus*, Spix, pl. 79.

noirâtres, et le bec est de cette dernière couleur, excepté à sa base, et en dessous, où il prend une teinte jaunâtre.

Ce thryothore habite l'Amérique septentrionale et se trouve principalement au Brésil.

LES SYNALLAXES.

Synallaxis. VIEILL. [1].

Les synallaxes sont des oiseaux essentiellement propres à l'Amérique méridionale depuis le Brésil et le Chili jusqu'au détroit de Magellan et à la Terre-de-Feu. Ils se tiennent dans les broussailles et dans les petits bois, où ils paroissent vivre de moucherons. Ils sont sur-tout remarquables par leur longue queue, toujours terminée en pointe, et par une grande uniformité dans les couleurs de leur plumage. Ils ont d'intimes rapports avec les mérions, et paroissent voisins des sittelles, des anabates et des grimpereaux. Leurs caractères zoologiques présentent les particularités suivantes:

Le bec grêle, pointu, très comprimé, n'ayant point de poils à la base; les bords des mandibules sont un peu courbés en dedans, la mandibule supérieure est légèrement arquée; l'inférieure droite; les narines sont basales, oblongues, couvertes d'une petite membrane voûtée et garnie de plumes à son origine; les pieds sont médiocres, à trois doigts devant et un derrière; les deux extérieurs

[1] *Queues-aiguës*, d'Azara.

égaux, unis à leur base au doigt du milieu, qui est de la longueur du pouce ; les ailes sont concaves, arrondies, la première rémige très courte, les autres étagées, et la quatrième la plus longue de toutes ; la queue très longue, étagée, à pennes larges terminées en pointe.

C'est à tort que l'on a admis dans ce genre le flûteur de Le Vaillant, ou *malurus africanus* de Swainson, figuré pl. 170 des Illustrations zoologiques.

LE SYNALLAXE ARDENT.

Synallaxis rutilans[1].

Le front, les sourcils, les joues, les côtés du cou, la poitrine et les couvertures des ailes d'un roux châtain très vif; une tache longitudinale noire se dessine sur la gorge; l'aile est noirâtre, lisérée de châtain; la queue est uniformément brunâtre; le dessus du corps, le bas-ventre et l'abdomen ont une teinte olivâtre nuancée de roux foncé; le bec est assez gros, argenté à la base, et noir à la pointe. Cet oiseau habite le Brésil.

[1] Temminck, pl. 227, fig. 1.

LE SYNALLAXE ALBANE.

Synallaxis albescens[1].

Cet oiseau a la gorge blanchâtre nuancée de noir; menton blanc ainsi que le milieu du ventre; le reste du corps est cendré roussâtre; une calotte d'un roux vif couvre la tête; les rémiges et les rectrices sont cendré olivâtre; la mandibule supérieure est noire et l'inférieure est blanchâtre. Il habite le Brésil.

LE SYNALLAXE GRIS.

Synallaxis cinerascens[2].

Le dessus du corps est cendré olivâtre; les ailes et la queue sont roussâtres; gorge couverte de petites taches blanches et noires; un demi-collier noir au-devant du cou; dessous du corps d'un gris cendré uniforme; bec très petit et entièrement noir. Il habite le Brésil.

[1] Temm., pl. 227, fig. 2: *synallaxis ruficapilla*, Vieillot, gal., pl. 174: *parulus ruficeps*, Spix, pl. 86.
[2] Temm., pl. 227, fig. 3.

LE SYNALLAXE DAMIER.

Synallaxis tecellata[1].

Quatre grandes taches quadrilatères occupent le devant du cou; la gorge est d'un jaune vif, et au-dessous règne une tache d'un noir profond; ces deux taches sont bornées latéralement par deux plaques d'un blanc pur; une calotte marron couvre la tête, et l'épaule est de même teinte; le reste du corps est d'un brun ocreux, taché de mèches brunes; la queue est très longue, brunâtre; le milieu du ventre est blanc; la poitrine est d'un roux clair; longueur totale, sept pouces. Le Brésil est la patrie de cette espèce.

LE SYNALLAXE A FILETS.

Synallaxis setaria[2].

Les plumes du front et du sommet de la tête sont noires et striées de blanc, et forment une petite huppe; derrière l'œil existe un petit trait blanc; le cou, en devant, et la poitrine sont à plumes blanches lisérées de brun; le ventre est d'un blanc roussâtre terne; le bas-ventre est roux; les ailes et

[1] Temm., pl. 311, fig. 1. — [2] Temm., pl. 311, fig. 2.

la queue sont d'un roux vif; les rémiges sont noirâtres; la mandibule inférieure du bec est blanche à la base; la queue est fortement étagée; les deux rectrices du milieu se terminent par deux filets sans barbe. On le trouve au Brésil, dans la province de Saint-Paul.

LE SYNALLAXE DE TUPINIER.

Synallaxis Tupinieri. Less.[1].

Cette espèce a les plus grands rapports avec la suivante, elle en diffère toutefois par quelques caractères. Sa tête, l'occiput, le haut du cou en arrière sont d'un noir profond; une bande d'un marron vif part du front, contourne l'œil et descend sur les côtés du cou; la gorge et tout le dessous du corps sont d'un blanc pur; le manteau, les ailes sont d'un brun roussâtre; les rémiges sont brunes, terminées d'un peu de blanc; la queue est plus longue que dans la suivante, d'un roux vif, à pennes terminées par un rachis nu et pointu assez long; bec noir et pieds plombés. Elle habite Chili, dans la province de la Conception.

On doit ajouter aux synallaxes le *thorn tailed warbler*, de Latham (*Gen. Synop.*, vol. II, part. 2, p. 463, pl. 52), que le célèbre Banks apporta de la

[1] *Zool. de la Coq.*, pl. 29, fig. 1.

Terre-de-Feu. Latham le décrit ainsi : sa longueur est de près de six pouces ; bec, neuf lignes, il est étroit ; la base de la mandibule supérieure est blanche ; la tête et le dessus du corps sont d'un brun rougeâtre foncé mélangé de jaune sur l'occiput ; l'intervalle entre le bec et l'œil est jaune et forme un trait qui devient roux vers l'occiput ; les couvertures des ailes sont rousses mêlées de brun ; les épaules sont blanches ; le corps en dessous est blanc ; les grandes convertures et les pennes sont brunes, bordées d'une teinte plus pâle ; la queue est cunéiforme, se terminant par un rachis nu et pointu ; les rectrices sont à moitié ferrugineuses et à moitié d'un rouge brun, avec l'extrémité blanche ; cuisses brunes ; pieds roussâtres. Il habite la Terre-de-Feu, et peut-être est la femelle de l'espèce précédente.

LES OISEAUX-MOUCHES.

La nature, en jetant avec profusion sur le sein de la terre les êtres qui y vivent, a voulu varier à l'infini les formes et les couleurs de chacun d'eux; elle les appropria aux rôles qu'ils devoient remplir dans le vaste ensemble de la création. Redoutables, vivant de proie, des animaux dangereux naquirent pour établir l'équilibre, et s'opposer à la trop grande multiplication de ceux doués de mœurs douces; certains furent munis d'affreux venins, tandis qu'innocents, gracieux, ornés des plus riches parures, la plupart ne paroissent être que le résultat d'un pouvoir créateur plein de munificence, et qui, variant les types de la matière, sembla ne jamais vouloir se copier dans ses propres ouvrages. De là cette profusion d'êtres qui se ressemblent par des attributs généraux, et qui diffèrent par tant de nuances!

Les oiseaux constituent, dans l'ensemble des animaux répartis sur le globe, une grande famille naturelle, dont tous les individus se groupent près les uns des autres par des conformités d'organisation. Cependant si tous s'unissent par des rapports

insensibles, il n'en est plus de même lorsque, considérés isolément vers les extrémités de la longue chaîne que leur réunion forme, ils ne s'offrent plus qu'avec les singularités qui particularisent chaque genre ou chaque espèce. Quelle immense distance, en effet, entre cet aigle audacieux dont les serres enlèvent une proie que son bec robuste déchire toute vivante, et cet oiseau-mouche à plumage d'or, dont le bec ne sert qu'à sucer des sucs miellés au sein des fleurs, et dont les pieds délicats ne semblent point faits, par leur petitesse, pour le supporter sur les rameaux des arbres! A ces gallinacés épais et massifs, à ces oiseaux riverains montés sur de longues jambes grêles, opposez ces manchots sans ailes et à pieds palmés, ces paradisiers ornés de plumes somptueuses, ces calaos et ces toucans à bec énormément développé; comparez, dis-je, à tous ces êtres les volatiles qui nous occupent, et vous aurez l'idée la plus vraie de la puissance qui par-tout a répandu avec profusion la vie, sans vouloir jamais qu'elle s'enveloppât des mêmes attributs corporels.

Les oiseaux-mouches frappèrent d'admiration les premiers voyageurs qui les observèrent dans les contrées qu'ils habitent. L'extrême petitesse de la taille de quelques uns de ceux dont on apporta les dépouilles leur méritèrent le nom qu'ils reçurent; car on les compara à de grosses mouches avec d'autant plus de fondement qu'ils volent sans cesse

en bourdonnant, ou du moins en agitant avec une telle brusquerie leurs ailes qu'il en résulte un bruissement assez fort, et que tout en eux rappelle, pour des observateurs inattentifs, les allures des sphinx. Ces petits êtres étoient donc iguorés des anciens, et ne furent connus qu'à l'époque où le génie de Colomb agrandit le monde d'une vaste étendue de terres. Tous les oiseaux-mouches en effet vivent exclusivement dans les zones chaudes et tempérées des deux Amériques, mais sur-tout dans cette immense région méridionale du nouveau continent, couverte de forêts vierges que réchauffe le soleil de l'équateur. Ils ne quittent guère les tropiques; et si quelques espéces s'aventurent soit au nord, soit au sud, au-delà des latitudes tempérées, ce n'est jamais que pour des excursions de courte durée; car elles choisissent pour leur migration les beaux jours d'été, et se rapprochent des tropiques lorsque l'hiver les menace de ses rigueurs.

La première mention qui soit faite des oiseaux-mouches dans les relations des aventuriers qui se précipitoient vers l'Amérique, dans le but non d'en étudier les productions, mais bien d'en recueillir de l'or, date de 1558, et se trouve dans les Singularités de la France antarctique (le Brésil), d'André Thevet et de Jean de Léry, compagnons de La Villegaignon, qui tenta en 1555 de fonder une colonie de François sur ce point. Mais ces détails

superficiels n'eussent point éclairé leur histoire, si les vieux naturalistes qui publièrent leurs observations au commencement du dix-septième siécle n'eussent pris soin de mieux les faire connoître; et l'on trouve quelques bons documents dans la volumineuse compilation de Niéremberg, dans le recueil des fragments des grand travaux d'Hernandez ou Fernandès, et dans ceux de Pison. Ximenez, Acosta, Gomara, Marcgrave, collaborateur de Pison, Garcilasso et Dutertre, mentionnèrent souvent ces oiseaux, sans qu'il soit utile aujourd'hui de citer leurs indications, d'ailleurs trop superficielles pour être d'une grande utilité. Vers la fin du même siécle, Hans Sloane, Catesby, Edwards, Brown, le père Labat, Plumier, Louis Feuillée et Rochefort donnèrent des figures ou des descriptions assez complétes de quelques espéces; et c'est à dater des premières années du dix-huitième siécle que ces êtres furent mieux connus sous les rapports de leur histoire naturelle; car leur éclat et leur beauté les avoient fait depuis long-temps rechercher des curieux, et admettre dans les collections de raretés, dans celle de Séba notamment.

Les oiseaux-mouches et les colibris ont les mêmes mœurs, les mêmes habitudes, le même luxe de plumage. Ils ne diffèrent point, à proprement parler, les uns des autres, car leurs seules distinctions consistent en ce que le bec des oiseaux-mouches est à-peu-près droit, tandis qu'il est presque

recourbé en arc chez les colibris. Mais cependant la taille plus proportionnée de ces derniers et leur bec plus consistant portent à penser qu'il doit y avoir des différences de régime, et que les colibris sont beaucoup plus insectivores que leurs congénères à bec droit. La plupart des naturalistes ne séparent point ces deux genres, quoiqu'il soit cependant assez convenable de le faire, ne fût-ce que pour plus de commodité dans leur étude.

Quels sont les caractères les plus remarquables des oiseaux-mouches? A cette question nous laisserons répondre le grand écrivain qui accumula pour les peindre les brillantes couleurs de sa palette, et dont le style, limé peut-être avec trop de soin pour que la vérité n'y soit pas altérée, a cependant imposé à ses descriptions le cachet de l'immortalité. Ainsi Buffon nous répondra : « De tous les êtres animés voici le plus élégant pour la forme, et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature; elle l'a placé, dans l'ordre des oiseaux, au dernier degré de l'échelle de grandeur, *maximè miranda in minimis;* son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grace et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits; il ne les souille jamais de la

poussière de la terre, et, dans sa vie tout aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur comme il a leur éclat: il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent. » Plus bas il dit : « Les oiseaux-mouches semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrs à la suite d'un printemps éternel. » Certes, rien n'égale la magie du style qui peint avec un si rare coloris la beauté des oiseaux-mouches, et cependant il ne faudroit point prendre à la lettre une telle description, car elle est entachée de plus d'une erreur, comme on pourra s'en assurer dans le cours de ces considérations sommaires.

Nulle part les espèces d'oiseaux-mouches ne sont plus nombreuses, ne sont plus multipliées que dans les vastes forêts du Brésil et de la Guiane. Dans ces immenses solitudes, où la nature étale à profusion un luxe imposant et majestueux; là où des fleuves roulent leurs ondes dans d'immenses bassins, où d'épaisses vapeurs pompées par les rayons d'un soleil brûlant et rapproché fertilisent, fécondent, et font éclore une profusion de germes; là où s'épanouissent sans cesse de nouvelles fleurs, où les arbres ne perdent jamais leur feuillage, vivent ces oiseaux délicats, à l'abri des ennemis sans nombre qui menacent leur existence, et qu'ils n'évitent que par la prestesse de leurs brusques mou-

vements. Dans ces forêts, filles des siècles, apparoissent çà et là des clairières. Ce sont les endroits que les oiseaux-mouches affectionnent, et où ils se rendent de préférence pour butiner. Si cependant sur le flanc d'un morne s'éléve un grand arbre d'érythrine, des eugenia, ou si des orangers couverts de fleurs croissent aux alentours des cabanes, alors, attirés par leurs corolles, ils font de ces arbres leur rendez-vous, voltigent ou se reposent à peine quelques secondes sur les plus grosses branches, ou le plus souvent se balancent ou semblent immobiles devant ces fleurs. Rien ne porte plus d'étonnement dans l'ame du voyageur qui foule pour la première fois, et dans l'âge des émotions, le sol des Amériques, que ces scènes pittoresques et neuves qui s'offrent ainsi à ses regards. En pénétrant dans les forêts du Brésil ou de la Guiane, on est émerveillé des proportions gigantesques des arbres chargés de fleurs et de fruits, supportant sur leurs rameaux des plantes étrangères, qui forment, comme les jardins de Babylone, des parterres aériens. La variété de ces végétaux a les plus grands charmes, et les beaux dessins du comte de Clarac et de M. Ruggendas peuvent à peine en donner une idée compléte. Les moindres buissons sont formés de lantana, de mélastômes; des bignonia serpentent ou s'enlacent sur les troncs des arbres, grimpent jusqu'à leur cime, retombent, se relévent, pour former dans les ravins, sur les fon-

drières, des arches de verdure et de fleurs, des berceaux aussi élégants que variés. A ce mélange ou à cet heureux assemblage de la nature végétale, aux épidendres parasites, aux larges héliconia, aux bolets d'un rouge fulgide, ajoutez les tangaras de toute couleur, des guits-guits azurés, des oiseaux-mouches resplendissants, et vous aurez encore une idée bien imparfaite de la rare beauté de ces sites lointains.

Parmi les morceaux littéraires qui sont relatifs aux oiseaux-mouches du Brésil, nous citerons de préférence un extrait emprunté à notre ami Ferdinand Denis. Il est tiré de ses Scènes de la nature entre les tropiques. « Le papillon, chez les Grecs, étoit, dit ce jeune voyageur, l'emblème de l'ame; on ne sera donc point surpris de voir que le plus léger et le plus charmant des oiseaux ait renouvelé la même croyance chez un des peuples brésiliens[1]. Combien de fois n'ai-je point admiré les gracieux oiseaux-mouches sur les aigrettes blanches des jemrosa! s'ils passent d'un arbre à l'autre, le regard a moins de rapidité. »

Les noms que reçurent les oiseaux-mouches dans leur patrie, et de la part des Indiens et de celle des Européens transplantés dans le Nouveau-

[1] M. de Humboldt (*Monuments des peuples de l'Amérique*) rapporte, en parlant de la religion des Mexicains, que l'épouse du dieu de la guerre, nommée *Toyamiqui*, conduisoit les ames des guerriers morts pour la défense des dieux dans la maison du Soleil, et qu'elle les transformoit en colibris.

Monde, varient sans doute suivant le génie de chaque peuple; mais par-tout ils sont l'expression mnémonique de leurs qualités, de leurs habitudes ou de leurs attributs. Les *Indios,* ou ces tribus nomades qui vivent dans les profondeurs des forêts, que nous décorons du nom de sauvages; ces hommes livrés toute leur vie aux observations instinctives, dont les idées de poésie sont l'image des objets qui frappent leurs yeux, ont adopté des noms qui signifient le plus souvent et par métaphore, *rayons du soleil, cheveux de l'astre du jour, oiseaux murmures,* et telle est la valeur des termes suivants: *Ourissia* (Niéremberg); *huitzitzil* (Ximenez); *tzitztototl* (Hernandez); *guaimumbi,* écrit parfois *guonambuah* ou *guanimibique,* au Brésil (Marcgrave et Thevet); *quinti* ou *quintiut,* au Pérou (Garcilasso et de Laët); *quindé,* au Paraguay; *visicilin* (Gomara); *pigda,* au Chili (Molina); et *courbéri* chez les Garipous de la Guiane (Sonnini)[1].

Les Espagnols s'accordoient à leur donner le nom de *tominos,* par rapport à leur extrême petitesse et à leur peu de pesanteur; car le tomine vaut au plus douze grains. Ce nom de *tominos* répond assez volontiers à celui d'oiseau-mouche adopté par les François; car tous les deux expriment une comparaison. Cependant ces dénominations sont loin d'être justes, sur-tout aujourd'hui

[1] Consultez Jonston, *de Avibus,* in-folio, p. 178.

que l'on connoît des espèces de grande taille, et rien n'est absurde peut-être comme de dire oiseau-mouche géant, en parlant d'une nouvelle et grande espèce dont la figure a été publiée par M. Vieillot pour la première fois. Or ce nom hybride d'oiseau-mouche doit également disparoître du langage; car non seulement il emporte avec lui une idée fausse, mais encore il ne peut être guère compris des étrangers. Ce sont ces motifs qui nous ont porté à le travestir en *ornismye,* mot tiré du grec, et signifiant également oiseau-mouche, mais sans valeur comparative dans l'usage, et par suite préférable. Les créoles des Antilles et de Cayenne donnent indifféremment à ces oiseaux les épithètes de *murmures,* de *bourdons* ou de *froufrous,* et ces expressions rendent en effet assez bien leurs habitudes, et se trouvent traduire la désignation que les Anglois leur ont appliquée de *humming-birds,* ou oiseaux bourdonnants. Quant au nom d'oiseau musqué qu'on lit quelque part, il provient de ce qu'Oviédo a nommé dans son *Histoire de l'Amérique* un oiseau-mouche *passer Mosquitum,* ou oiseau des Mosquites (tribus d'Indiens entre le Brésil et la Guiane), ce qu'on a traduit par erreur en *passer moscatus,* oiseau sentant le musc. Brisson, auteur françois très connu, et qui publia en 1760 une *Histoire systématique des oiseaux,* leur donna le nom de *mellisuga,* ou suce-fleurs, et les distingua des colibris, qui reçurent une autre dénomination

générique. Un peu plus tard le grand Linnæus, que des critiques acerbes avoient fortement indisposé contre les auteurs françois, affecta de ne point adopter leurs travaux, et ne voulut point souscrire aux vues de Brisson, ou plutôt il les adopta fréquemment sans en citer l'auteur, et proposa plus d'un de ses genres, en se bornant à en changer le nom. Le prince des naturalistes (car jamais homme ne mérita plus ce titre que Linnæus, malgré les erreurs qu'on peut lui reprocher, et qui ressemblent à ces légers nuages apparoissant sur un ciel d'azur), Linnæus réunit les oiseaux-mouches et les colibris, et leur donna, sans qu'on sache trop pourquoi, le nom de *trochilus,* nom que portoit chez les Grecs un petit oiseau qu'on a cru être notre roitelet, mais que le savant Geoffroy Saint-Hilaire a prouvé à-peu-près être le petit pluvier à collier des rivages du Nil. Certes, aucun nom ne seroit plus convenable pour désigner les oiseaux-mouches que celui de suce-fleurs, qui seroit la traduction litterale du mot *chupaflores* consacré par les Portugais établis au Brésil; mais les auteurs systématiques postérieurs à Brisson l'ont transporté à des cinnyris ou souï-mangas des Indes orientales et d'Afrique, et à des philédons de la Nouvelle-Hollande; de sorte qu'on ne pourroit, sans craindre de commettre des erreurs, se servir d'une expression appliquée ainsi maladroitement à plusieurs oiseaux différents. Voulant parer à cet inconvé-

nient, M. le comte de Lacépède, si connu comme le continuateur des travaux de Buffon, leur donna dans son Tableau publié en 1799, le nom d'orthorhynque (*orthorynchus*), qui signifie *bec droit;* mais outre que ce nom est trop long et trop peu en harmonie avec les êtres qu'il doit rappeler à la mémoire, il a aussi le gráve inconvénient d'être beaucoup plus convenable pour désigner un grand nombre d'autres oiseaux. De toutes ces dénominations, nous n'emploierons donc, comme synonyme des espèces admises par nous, que celle d'ornismye, *ornismya.*

Les oiseaux-mouches se ressembloient naguère par la plus grande similitude dans leurs formes corporelles et dans la richesse de leur parure. De nouvelles espèces, connues dans ces derniers temps, s'éloignent toutefois des caractères généraux que présentent la plupart d'entre elles; et c'est ainsi que le patagon diffère des autres oiseaux-mouches par sa grande taille, et par une livrée sombre, brunâtre et sans éclat. Remarquables par leur bec long, cylindrique, effilé en deux pointes légèrement aiguës et renflées vers l'extrémité, ces oiseaux en miniature se distinguent en outre de tous les autres volatiles par leurs très petites jambes que terminent trois doigts dirigés en avant, et un pouce déjeté en arrière, tous munis de très petits ongles. Ces doigts sont d'une extrême délicatesse, et ne seroient point propres à les sou-

tenir pendant long-temps sur les branches: aussi leur peu de développement annonce-t-il que leurs habitudes ont été modifiées par cette organisation, et que celles-ci doivent être tout aériennes; car leur vie active les emporte constamment voletant sur les buissons, favorisés qu'ils sont dans ces fonctions par des muscles pectoraux puissants, et par la forme longue, développée et acuminée des ailes. De tous les oiseaux, les hirondelles et les martinets sont, sans contredit, les plus fins voiliers; et sous ce nom de voiliers, nous entendons des êtres qui n'ont presque point besoin de repos dans le jour. Or leurs ailes sont étroites, composées de pennes robustes et serrées, absolument analogues, par la forme, à celles des oiseaux-mouches, mais taillées sur un plus grand modèle. On remarque aussi une disposition analogue dans leur corrélation avec la queue, c'est-à-dire que celle-ci est plus courte lorsqu'elle est rectiligne, et qu'il arrive seulement que certains oiseaux-mouches aient parfois de longues rectrices qui la dépassent, ainsi qu'on le voit chez quelques martinets, bien que leur queue soit longue et fourchue, comme celle des hirondelles, chez plusieurs espèces. De cet arrangement des plumes de la queue ou rectrices (car ce sont elles qui servent à diriger l'oiseau dans l'air), et de la forme des ailes, résultent cette étendue de mouvement, cette force et cette durée que présentent à un si haut degré les oiseaux-mouches dans le vol.

Aussi les battements vifs et non interrompus avec lesquels ils pressent et fendent l'air ne peuvent mieux se comparer qu'au bruit sourd d'un rouet qui tourne ou d'un chat qui témoigne sa joie des caresses d'une main amie; et ce *frou-frou*, ainsi que l'appellent les créoles de Cayenne, est assez bien rendu, dans Marcgrave, par un *hour hour hour* qu'on articuleroit vivement. Sveltes et gracieux dans l'ensemble des proportions du corps, leur taille est toujours la plus petite des dimensions accordées à tous les oiseaux indistinctement; et cette loi, naguère sans exception, en souffre à peine aujourd'hui deux ou trois.

Mais on conçoit qu'une vie aussi active dans un si petit corps doit exiger une grande solidité dans les os qui en composent la charpente, et qui sont d'une grande délicatesse. Puis les muscles doivent être et sont en effet composés de fibres denses, compactes, vigoureuses, et au milieu desquelles n'apparoissent aucunes traces de graisse; car cette matière feroit perdre leur puissance et leur énergie, si elle venoit à s'interposer au milieu d'elles. Enfin le sang, qui circule dans des vaisseaux rapprochés du cœur, parcourt rapidement les tubes artériels qui nourrissent les membres et stimulent le fluide nerveux. De ces fonctions renouvelées avec tant de force et de vigueur résultent cette haute chaleur qui se répand dans tous leurs organes, ce besoin et cette grande consommation

d'air qu'ils introduisent dans leurs poumons pour entretenir la flamme de la vie, ou, en d'autres termes, les phénomènes de l'hématose. Une longue expérience a appris que les êtres les plus petits, dans les familles les mieux organisées du règne animal, ou ceux chez lesquels les fluides nerveux et sanguin ont moins de distance à parcourir, étoient beaucoup plus versatiles et plus inconstants dans leurs desirs que les autres animaux; brusques dans leurs mouvements et colériques avec violence à la plus petite contrariété; en un mot, qu'ils étoient livrés aux influences des passions les plus rapides et les plus instantanées. Telle est à-peu-près toute l'histoire morale des oiseaux-mouches: courageux, on les voit se battre avec acharnement, crier avec fureur, se dépiter contre ce qui peut mettre obstacle à leurs desirs. On va même jusqu'à citer que ces petits êtres ont mis en pièces par colère les fleurs déja fanées où ils espéroient trouver des sucs miellés, et que par vengeance ils en effeuilloient les pétales et les lançoient au loin: on dit aussi qu'ils ne craignent point de se mesurer avec des oiseaux plus forts qu'eux, et que leur courage, suppléant souvent à la force, parvient à les faire triompher.

Mais ce qu'on a toujours plus admiré dans les oiseaux-mouches, après leur petite taille, c'est la splendeur et la riche élégance de leur plumage, dont rien ne peut égaler la magnificence. Beau-

coup d'oiseaux, en effet, sont remarquables par les couleurs qui les embellissent et par l'heureuse alliance des teintes; mais le plus souvent ces couleurs, quelle que soit leur vivacité, sont mates, tandis que les plumes des oiseaux-mouches jouissent de l'éclat extraordinaire des métaux et des pierres les plus précieuses. Leur corps est assez communément d'un vert doré, mêlé de reflets divers de cuivre de Rosette ou de fer spéculaire; et ce riche vêtement, qui chatoie sous le soleil, revêt encore quelques autres espèces, telles que les jacamars, les couroucous, etc. Il n'en est pas de même des ornements qu'on remarque sur la tête ou sur la gorge des oiseaux-mouches et des colibris: ils semblent caractéristiques d'un très petit nombre de familles; nulle description ne peut rendre le luxe et la richesse des teintes qui affectent le brillant des gemmes les plus rares. Certes, quelle que soit la pompe avec laquelle on veuille exprimer minutieusement les jeux de la lumière sur ces parties, on sera toujours au-dessous de la vérité. Ce n'est point par métaphore qu'on a dit que certaines espèces étinceloient des feux du rubis, que d'autres avoient leurs habits brodés de pourpre et d'or, enrichis de saphir; que l'émeraude, la topaze, l'améthyste, les couvroient de splendeur, et les faisoient plutôt ressembler à des bijoux sortis des mains du lapidaire qu'à des êtres animés. Avec combien de justesse Marcgrave a peint un de ces oiseaux en disant: *In*

summâ splendet ut sol, il brille comme le soleil!

Audebert s'est beaucoup occupé de rechercher les causes de la coloration si remarquable du plumage; il a essayé de démontrer, par des principes mathématiques, qu'elle étoit due à l'organisation des plumes, et à la manière dont les rayons lumineux étoient diversement réfléchis en les frappant. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce sujet; cependant nous dirons que cette coloration est, premièrement, le résultat des éléments contenus dans le sang et élaborés par la circulation; et qu'enfin la texture des plumes joue, secondairement, le plus grand rôle par la manière dont les rayons lumineux les traversent, ou sont reflétés par les innombrables facettes que présente une prodigieuse quantité de barbules. Toutes les plumes écailleuses, en effet, qui simulent le velours, l'émeraude ou le rubis, et qu'on remarque sur la tête, la gorge des épimaques, des paradisiers et des oiseaux-mouches, se ressemblent par l'uniformité qui a présidé à leur formation; toutes sont composées de barbules cylindriques roides bordées d'autres barbules analogues régulières, qui en supportent elles-mêmes d'autres petites; et toutes ces barbules sont creusées au centre d'un sillon profond, de manière que quand la lumière, ainsi que l'a dit le premier Audebert, glisse dans le sens vertical sur ces plumes écailleuses, il en résulte que tous les rayons lumineux, en les traversant,

sont absorbés et font naître la sensation du noir. Il n'en est plus de même lorsque la lumière est renvoyée par ces mêmes plumes, dont chacune fait l'office d'un réflecteur; car c'est alors que naît, par l'arrangement moléculaire des barbules, l'aspect de l'émeraude, du rubis, etc., chatoyant très diversement sous les incidences des rayons qui les frappent.

Pour donner un exemple de la diversité des teintes qui jaillissent des plumes écailleuses, nous citerons la cravate d'émeraude de plusieurs espèces, qui prend tous les tons du vert, depuis les nuances les plus claires et les plus uniformément dorées jusqu'au velours noir intense; ou celle du rubis, qui lance des faisceaux de lumière ou passe de l'orangé rougeâtre au rouge noir cramoisi. Tel est le plumage des oiseaux-mouches adultes. Mais ces volatiles, si richement dotés par la libérale nature, ne se présentent point constamment avec leur parure de fête. Jeunes, leur livrée est le plus souvent sombre et sans élégance. La deuxième année de leur vie, quelques portions de leur toilette apparoissent çà et là, et semblent former une disparate avec la grande simplicité du vêtement d'adolescence. Vers la troisième année, les haillons du premier âge disparoissent, l'or ou l'améthyste étincellent; c'est l'époque des amours, de la coquetterie, du desir de plaire. Les mâles volent aux conquêtes, se choisissent des femelles, et se consacrent

un instant aux soins que réclame leur famille. Mais chez les oiseaux-mouches, comme dans un grand nombre de tribus de la même classe, les femelles n'ont souvent que les atours les plus modestes, tandis que les époux étalent tout le luxe d'un riche et élégant plumage. Dans quel but, chez les espèces renommées par les avantages corporels, observe-t-on une distinction qui sembleroit une injustice, à moins que le Créateur n'ait voulu dédommager les femelles par une plus vive tendresse pour leurs petits, et laisser aux mâles le frêle privilége de charmer la vue et de briller?

Les yeux, malgré leur extrême petitesse, paroissent jouir d'une grande perfection dans le sens de la vision, bien qu'on sache que ces oiseaux donnent parfois étourdiment dans les piéges, ou qu'ils se jettent, dans leurs brusques mouvements, un peu au hasard. Cependant, lorsqu'ils aperçoivent un corps, même au loin, qui leur paroît nouveau, et dont ils peuvent craindre du danger, on les voit fuir, mais fuir d'un seul bond, au point que le regard de l'observateur ne peut les suivre, et qu'ils disparoissent aussi rapidement qu'ils sont venus. Les chasseurs qui les guettent au moment où ils dardent leur longue langue fourchue au milieu des corolles, et dans ce moment où leur vol est tellement composé de mouvements brusques que le corps semble immobile et posé sur la fleur, ont la précaution, pour s'en rendre maîtres, de se ca-

cher avec le plus grand soin sous les broussailles, afin de ne pas en être vus; car autrement leur aspect, même à une distance d'une quarantaine de pas, suffiroit pour les empêcher de s'arrêter devant la plante où leur desir les eût portés à butiner. C'est avec la plus grande vérité que Buffon a dit: « Le battement des ailes est si vif, que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paroît non seulement immobile, mais tout-à-fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre; il les visite toutes, plongeant sa petite langue dans leur sein, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais. »

Les mœurs et le genre de vie des oiseaux-mouches ont été, pendant fort long-temps, un objet de discussion parmi les ornithologistes; et l'opinion admise aujourd'hui ne diffère pas beaucoup toutefois de celle que Fermin, médecin à Surinam, a imprimée dans son Histoire naturelle de la Hollande équinoxiale, publiée à Amsterdam en 1765. L'article que l'auteur hollandois consacre aux colibris convient également aux oiseaux-mouches, dont il mentionne nominalement quatre espéces; mais il est assez important pour que nous croyions devoir le citer textuellement, car on reconnoîtra aisément en lui le principal canevas sur lequel a brodé Buffon. En parlant de sa première espéce, Fermin dit: « Le colibri, ou le *lonkerkje* des Hol-

landois, est le plus beau et le plus petit de tous les oiseaux qu'il y ait dans l'univers. Quand il vole, il bourdonne comme les abeilles ou comme ces grosses mouches qu'on appelle des bourdons. Lorsque cet oiseau est plumé il n'est guère plus gros qu'une noisette. Il ne paroît quelque chose que quand il est couvert de plumes: elles sont en partie d'un vert doré tirant sur le violet, changeant et tellement nuancé, qu'il est difficile de connoître de quelle couleur elles sont. Il sort du bec une petite langue très fine, longue et divisée en deux, comme deux filets, qu'il passe sur les fleurs, *et sur les feuilles des plantes odoriférantes*[1] *pour en enlever la rosée qui lui sert de nourriture.* Ses ailes sont dans un mouvement si vif, si prompt et si continuel, qu'on a peine à les discerner. Il ne s'arrête jamais dans un même endroit; il est toujours en mouvement; il ne fait autre chose qu'aller de fleur en fleur, ordinairement sans poser le pied, et voltigeant sans cesse autour. Le nid de cet oiseau n'est pas moins digne d'admiration; il est suspendu en l'air à quelques petites branches, ou même dans les maisons, ou autres lieux qui le mettent à couvert de la pluie et du soleil; il est environ de la grosseur de la moitié d'un œuf de poule, composé de petits brins de bois entrelacés comme un panier, garni de coton et de mousse, d'une propreté et d'une délicatesse merveilleuses. Son ramage est tout particulier, et il

[1] Ce fait nous paroît évidemment erroné.

reste constamment à Surinam, parcequ'il y a toujours des fleurs. »

Les oiseaux-mouches ne paroissent point avoir de chant; ils se bornent de temps à autre à pousser un petit cri fréquemment répété que Buffon rend par les syllabes *screp, screp,* et que M. Vieillot exprime avec beaucoup plus de vérité par celles de *tère, tère,* articulées avec plus ou moins de force, et le plus ordinairement sur le ton aigu. C'est principalement en partant d'un endroit pour se diriger dans un autre qu'ils font entendre ce cri, et le plus souvent ils sont complètement muets. Nous avons passé des heures entières à les observer dans les forêts du Brésil, sans avoir jamais ouï le moindre son sortir de leur gosier. Le soir et le matin ils abandonnent les forêts ombreuses pour se répandre dans les buissons; mais dans le milieu du jour ils y rentrent pour se garantir des atteintes du soleil; et c'est alors qu'ils se perchent sur les branches, et même sur les plus grosses, sans pour cela rester paisibles. La plupart des espèces vivent solitaires, et ne se trouvent sur les mêmes arbres qu'accidentellement; mais quelques unes se réunissent, et forment des essaims que les mêmes besoins, que les mêmes fleurs attirent. Nous avons très souvent vu au Brésil des oiseaux-mouches groupés par douzaines dans un grand arbre de corail alors chargé de fleurs, dont ces volatiles recherchoient le suc miellé qu'il leur présentoit en abondance dans le

mois d'octobre. « Les *oiseaux-murmures*, dit Stedman dans la relation de son voyage à Surinam et dans l'intérieur de la Guiane, se plaçoient en tel nombre sur les tamariniers, qu'on les eût pris pour des essaims de guêpes. On en faisoit tomber plusieurs chaque jour, en leur jetant des petits pois ou des grains de maïs avec une sarbacane. »

Ces volatiles ont le plus grand soin de leurs petits, et possèdent la plus grande industrie pour façonner les nids qui doivent recevoir leur famille. « Le nid qu'ils construisent[1] répond à la délicatesse de leur corps; il est fait d'un coton fin ou d'une bourre soyeuse recueillie sur des fleurs. Ce nid est fortement tissu, et de la consistance d'une peau douce et épaisse; la femelle se charge de l'ouvrage, et laisse au mâle le soin d'apporter les matériaux; on la voit empressée à ce travail chéri, chercher, choisir, employer brin à brin les fibres propres à former le tissu de ce doux berceau de sa progéniture; elle en polit les bords avec sa gorge, le dedans avec sa queue; elle le revêt à l'extérieur de petits morceaux d'écorces de gommiers qu'elle colle à l'entour pour le défendre des injures de l'air, autant que pour le rendre plus solide; le tout est attaché à deux feuilles ou à un seul brin d'oranger, de citronnier (ou sur les feuilles d'ananas, d'aloès, de cafeyer), ou quelquefois à un fétu qui pend à la

[1] Buffon, *Hist. de l'Oiseau-mouche.*

couverture de quelque case. Ce nid n'est pas plus gros que la moitié d'un abricot, et fait de même en demi-coupe; on y trouve deux œufs tout blancs, et pas plus gros que des petits pois; le mâle et la femelle les couvent tour-à-tour pendant douze jours; les petits éclosent au treizième, et ne sont alors pas plus gros que des mouches. »

A ce tableau plein de fraîcheur et de vérité, et dont le père Dutertre a fourni les éléments, nous n'ajouterons que peu de détails. Il est de fait que les nids des oiseaux-mouches présentent des demi-sphères d'une régularité parfaite, et dont l'intérieur se compose d'une couche dense et épaisse de ouate d'asclépias ou de coton moelleux, tapissée en dehors de lichens adroitement collés. « Ayant voulu examiner la fleur d'un palmier, dit le prince de Wied-Neuwied dans son Voyage au Brésil (t. 1, p. 89), nous trouvâmes fixé aux branches le nid de l'oiseau-mouche à tête bleue; il étoit aussi proprement revêtu de mousse que le sont ceux des chardonnerets et de plusieurs autres petits oiseaux d'Europe. On rencontre dans tous ces nids deux œufs blancs, de forme alongée, qui sont chez quelques espèces extraordinairement petits. » Les jeunes ne séjournent dans leur berceau que dix-huit ou vingt jours; à ce terme, leurs ailes sont assez développées pour qu'ils puissent suivre leurs père et mère.

On a longuement disserté pour savoir quelle

étoit la nature des aliments des oiseaux-mouches. Le plus grand nombre des auteurs originaux, ou les voyageurs, ont affirmé qu'ils tiroient exclusivement leur subsistance du miel contenu dans les nectaires de la plupart des fleurs au moment où elles s'épanouissent, tandis que d'autres, ayant trouvé dans le tube intestinal des moucherons d'une grande ténuité, en ont tiré la conclusion que les insectes seuls servoient à l'entretien de la vie, et que les oiseaux-mouches ne becquetoient point les fleurs dans l'intention d'y puiser ce miel, mais bien pour y chercher les petits insectes qui y sont attirés. Aujourd'hui une discussion détaillée pour combattre cette dernière opinion seroit oiseuse; car ne sait-on pas que plusieurs familles d'oiseaux naguère inconnues se nourrissent exclusivement de sucs miellés; que presque toutes les espèces qui vivent à la Nouvelle-Hollande n'ont point d'autre genre de nourriture, et que les philédons ne sont pas les seuls qui aient l'extrémité de leur langue munie de papilles nerveuses très développées, puisque nous avons retrouvé cette organisation chez les psittacules de la mer du Sud? Or ce genre de nourriture, sans être exclusif pour les oiseaux-mouches, paroît évidemment, d'après tous les récits des voyageurs, former la partie essentielle de leur nourriture, et ce n'est jamais que comme accessoire qu'ils y joindroient quelques insectes délicats et tendres. Quant à certains colibris, ils man-

gent assurément de petites araignées, des pucerons, et il en doit être de même des grandes espèces d'oiseaux-mouches à long bec et à corps robuste, qui ne se bornent point à des exsudations miellées insuffisantes. Ne sait-on pas également aujourd'hui que les souï-mangas asiatiques, vrais représentants dans l'ancien continent des colibris et des oiseaux-mouches du Nouveau-Monde, ne sont point réduits aux sucs nectarifères, mais qu'il y en a des espèces qui recherchent exclusivement les araignées, et qui s'éloignent ainsi par ce genre de vie des mœurs départies au plus grand nombre d'entre elles? Cependant tous les oiseaux-mouches des régions intertropicales vivent sans nul doute, et abondamment, de miellats puisés au sein des corolles, tandis que les espèces qui s'avancent par de hautes latitudes dans le sud ne peuvent, tout en butinant dans la belle saison sur les fleurs, ne pas rechercher les moucherons et les petits insectes qu'elles y trouvent. Le naturaliste espagnol d'Azara a positivement remarqué que les oiseaux-mouches séjournent encore dans le Paraguay et sur les bords de la Plata, lorsque la campagne est dépouillée depuis long-temps de plantes, et à une époque où celles-ci ne pourroient point leur offrir de sucs miellés, et que quelques uns de ces volatiles, fixés toute l'année dans cette contrée, où les hivers, sans être rigoureux, arrêtent cependant la végétation, visitent les toiles d'araignées; ce qui le

porte à croire qu'ils s'en nourrissent[1]. Mais ce que d'Azara n'a émis que comme un doute qui lui paroissoit devoir être attaqué par les naturalistes du continent imbus d'une opinion contraire est un fait qui s'explique de lui-même, et qui rend encore plus probable ce que l'on sait de certains souï-mangas de l'île de Java. Badier, établi à Cayenne, avoit nié que les oiseaux-mouches pussent se nourrir de sucs miellés, et le premier il affirma qu'ils vivoient d'insectes. Mais le tort de Badier fut de soutenir son opinion sans faire de concession, et de tirer d'un ou de quelques faits partiels une conclusion positive et sans restriction : aussi fut-il combattu avec chaleur par Buffon.

La langue des oiseaux-mouches est destinée, par un mécanisme dont on ne retrouve une imitation que chez les pics, à être dardée hors du bec par un vif mouvement de l'os hyoïde, comparable à celui d'un ressort qu'une détente fait partir. Cette langue est très longue, et peut sortir à assez de distance hors du bec; elle est composée de deux cylindres musculo-fibreux soudés l'un à l'autre dans la plus grande portion de leur continuité, et séparés vers la pointe de la langue, de manière que les deux tubes légèrement renflés vers cette partie s'écartent l'un de l'autre, et présentent chacun une lamette

[1] D'Azara dit que le père François-Isidore Guerra, homme très digne de foi, ayant nourri des *picaflores* ou *bec-fleurs*, lui a plusieurs fois assuré qu'il les avoit vus manger des araignées.

concave en dedans et convexe en dehors. Mais pour que cette langue longue et tubuleuse puisse ainsi être lancée sur les aliments que ses pointes doivent saisir et retenir, l'os hyoïde qui la supporte est formé de deux lames osseuses[1] qui s'écartent, passent au-dessous du crâne, remontent sur les os de l'occiput, et viennent prendre un point d'appui en se réunissant de nouveau sur le front. Il résulte de cette disposition, mise en jeu par les muscles de la langue, une grande puissance pour détendre les tubes musculeux et munis de fibres circulaires qui composent en entier l'organe du goût. La manière dont les oiseaux-mouches retiennent leurs aliments est facile à comprendre; car les deux petites cuillers formées par l'extrémité de la langue saisissent ou les insectes mous, ou les exsudations miellées, qui sont à l'instant même transportés à l'ouverture de l'œsophage par l'élasticité et la contractilité des deux tubes, et sont aussitôt engloutis. Le bec long et grêle de ces oiseaux les sert merveilleusement pour enfoncer leur langue élastique dans les nectaires des fleurs, et pour atteindre au fond des cloches renversées des bignonia; aussi, dans une espèce figurée dernièrement par M. Swainson, et dont le bec est recourbé par en haut, cet auteur a-t-il regardé cette singulière particularité comme le résultat d'un genre de vie exclusif; mais il est plus

[1] Consultez la planche 81 de notre *Histoire naturelle des Oiseaux-Mouches.*

probable qu'elle a été produite par quelque compression dans le voyage, et doit être purement accidentelle.

Les oiseaux-mouches vivent très difficilement en captivité. Le besoin d'activité et de mouvement est inhérent à leur existence; et la vie trop resserrée d'une volière, jointe à la difficulté de choisir les aliments qui leur conviennent, les fait bientôt languir, et puis mourir. Cependant on peut les alimenter avec du miel ou du sirop de sucre; car on a l'expérience que ces soins ont parfois réussi. Labat rapporte dans son Voyage en Amérique que le père Montdidier a conservé pendant cinq ou six mois des oiseaux-mouches huppés, et qu'il leur a fait élever leurs petits dans son appartement, en leur donnant pour nourriture une pâtée très fine et presque claire faite avec du biscuit, du vin d'Espagne et du sucre, dont ils prenoient la substance en passant leur langue dessus; mais le miel a paru préférable à cet aliment, parcequ'il se rapproche davantage de ce nectar délicat qu'ils recueillent sur les fleurs. Latham, le plus célèbre des ornithologistes anglois, dit qu'on a apporté de ces oiseaux vivants en Angleterre, et qu'une femelle, prise au moment de l'incubation, avoit couvé ses œufs en captivité. Voici comment il rapporte ce fait: Un jeune homme, peu de jours avant son départ de la Jamaïque pour l'Angleterre, surprit une femelle de *hausse-col vert*, espèce commune à la Jamaïque et à

Saint-Domingue, qui couvoit; l'ayant prise, et desirant se procurer le nid sans l'endommager, il coupa la branche sur laquelle il étoit posé, et apporta le tout à bord du navire. Cette femelle se familiarisa, et ne refusa point la nourriture qui lui fut offerte; elle vécut de miel, et continua de couver avec une telle assiduité que les œufs sont éclos durant le voyage; mais elle survécut peu à la naissance de ses deux petits, qui arrivèrent vivants en Angleterre. Ils résistèrent à l'influence du climat près de deux mois chez lady Hamon, et étoient tellement familiers, qu'ils venoient prendre leur nourriture sur les lèvres de leur maîtresse. A ce fait intéressant Latham en ajoute un second qui donne un moyen ingénieux de conserver ces délicates créatures. Le général Davies ayant pris plusieurs oiseaux-mouches rubis, adultes, étoit parvenu à les conserver plus de quatre mois en vie, en les nourrissant avec du miel ou du sirop, ou enfin avec un mélange de sucre brut et d'eau, qu'il plaçoit au fond des corolles de fleurs artificielles, faites en forme de cloches, comme celles de certaines campanules, imitées avec la plus grande perfection possible. Enfin d'Azara rapporte que dom Pedro de Melo de Portugal, gouverneur du Paraguay, conserva pendant plusieurs mois un *picaflor* pris adulte, et qu'il devint si familier qu'il donnoit des baisers à son maître, ou voltigeoit autour de lui pour lui demander à manger. On le

nourrissoit en lui donnant de temps à autre des fleurs fraîches, et le plus ordinairement en lui offrant du sirop dans un verre que l'on penchoit pour qu'il pût aisément l'atteindre. Cet intéressant oiseau périt par la faute d'un domestique.

Il est facile de prendre des oiseaux-mouches en se cachant dans les buissons, et les saisissant par un brusque mouvement lorsqu'ils bourdonnent comme des sphinx devant une fleur, en se servant d'un filet à papillons, plus large et plus longuement emmanché que ceux qu'on emploie pour les lépidoptères. On doit rejeter la glu, qui gâteroit leur parure. Quelques voyageurs ont aussi employé des sarbacanes, des fusils bourrés de suif et remplis d'eau, qui les étourdissent, etc.; mais dans nos excursions nous les avons toujours tués au fusil simplement chargé avec de très petit plomb, et en nous tenant à douze ou quinze pas de distance. Cette méthode nous a procuré des oiseaux nullement endommagés, et est la plus expéditive.

Les plumes d'oiseaux-mouches étoient employées jadis, chez les Péruviens et chez les Mexicains, à faire des tableaux d'une rare beauté et d'une grande fraîcheur, que Ximenez et les autres anciens historiens des conquêtes espagnoles ne cessent de louer. Leur corps entier, desséché et revêtu de ses plumes, servoit, dans les forêts du Brésil, de parure aux jeunes *Machakalis*. Elles s'en formoient des bandeaux ou les suspendoient à leurs oreilles; et ces parures

naturelles égaloient, certes, les pierres qu'avec tant d'art taillent en facettes les artistes des peuples civilisés. Combien ne devoient point avoir d'attraits ces filles de la nature vêtues de quelques grandes plumes d'aras rouges ou bleus, les cheveux retenus par une guirlande de fleurs rutilantes d'héliconia, le cou ou les oreilles garnies de saphirs, d'émeraudes, de topazes empruntés aux oiseaux-mouches!

Les êtres qui nous occupent ont sans doute, comme tout ce qui existe, de nombreux ennemis; mais le plus cruel, le plus acharné paroît être cette grosse et monstrueuse araignée velue, très commune dans toute l'Amérique chaude, nommée par les naturalistes *araignée aviculaire*. Tendant ses filets aux alentours des nids d'oiseaux-mouches, elle guette avec astuce l'époque où les petits éclosent à la lumière; elle chasse les père et mère du nid, suce et dévore leur progéniture; parfois même, lorsqu'elle surprend ceux-ci, elle leur fait subir le même sort. Tel est le tableau que représente Bucholz dans la planche 5 de sa première décade.

Les fables les plus absurdes ont été propagées sur les oiseaux-mouches. Leur petite taille, l'éclat extraordinaire de leur plumage, ne parurent point suffisants pour les rendre intéressants, il fallut y joindre du merveilleux; et c'est ainsi qu'on les a dits moitié oiseaux, moitié mouches; que des ecclésiastiques assurent les avoir vus naître d'une mou-

che, etc. Le jésuite Molina, écrivain d'une Histoire du Chili, erronée dans sa plus grande partie[1], s'exprime à leur sujet ainsi qu'il suit: « Les *pigdas* sont les oiseaux connus sous les noms de *picaflors*, oiseaux-mouches, et *trochilus* de Linnæus. Ils sont très communs dans tout le Chili; et pendant l'été on les voit bourdonner comme les papillons autour des fleurs, mais ils ne s'y posent presque jamais. Leur chant n'est qu'un gazouillement très foible, proportionné à l'organe qui le produit. Les mâles se distinguent des femelles par le brillant de la tête, qui tire sur l'orangé; ils nichent sur les arbres, et leur nid est construit avec de la petite paille et du duvet. Ils ne pondent que deux œufs blancs, *picotés de jaune*, de la grosseur d'un pois chiche. Le temps de leur propagation est l'été; le mâle et la femelle couvent alternativement. *Lorsque l'hiver approche, ce petit oiseau se suspend par son bec à un rameau; et dans cette position il tombe dans une espèce de léthargie qui dure tout l'hiver.* C'est le temps où il faut les prendre; car lorsqu'ils sont dans leur vigueur, il est presque impossible de les attraper. »

Les colibris ne dépassent jamais les limites de la zone intertropicale. Il n'en est pas de même des oiseaux-mouches; ils vivent indifféremment sous l'équateur et dans les zones tempérées, jusque sur les limites des latitudes glaciales, soit dans l'Amé-

[1] *Essai sur l'hist. nat. du Chili*, trad. de l'italien. Paris, 1789, p. 225 et 226.

rique du sud, soit au nord, dans la province de Massachusset. Le sasin s'avance sur la côte nord-ouest jusqu'à la baie de Nootka; et le Paraguay, le Chili, le Pérou, le Mexique, rivalisent aujourd'hui par le nombre des belles espèces qu'on y découvre chaque jour. Toutefois le Brésil et la Guiane sont la patrie adoptive et de prédilection du plus grand nombre d'entre elles.

L'OISEAU-MOUCHE PÉTASOPHORE.

Pl. Ire (mâle).

Ornismya petasophora. LESSON, *Syn.*[1].

Cet élégant oiseau n'a paru dans les collections que depuis quelques années; et M. Vieillot est le premier auteur qui l'ait décrit en 1817[2], sous le nom d'oiseau-mouche à bec en scie, d'après un individu envoyé du Brésil. M. Natterer, voyageur allemand, l'appela oiseau-mouche à oreilles violettes[3]; enfin le prince Maximilien de Wied-Neuwied, qui exploroit le Brésil à la même époque, le décrivit dans son Voyage sous la dénomination de pétasophore[4], et c'est aussi sous ce nom que

[1] *Trochilus petasophorus*, Pr. de Wied.

[2] *Trochilus serrirostris*, Vieillot, *Nouv. Dictionn. d'hist. nat.*, t. VII, p. 359.

[3] *Trochilus janthinotus*, Natterer.

[4] *Trochilus petasophorus*, Wied; *Voyage*, trad. franç., t. III, p. 119.

M. Temminck a donné pour la première fois la figure de cette charmante espèce [1].

Le pétasophore a environ quatre pouces et quelques lignes de dimension totale, et près de six pouces six lignes d'envergure. Son bec, de couleur brune, est légèrement arqué dans sa longueur, mais cependant d'une manière peu sensible. La mandibule supérieure est garnie de dentelures légères, qui sont disposées sur ses bords de manière à faire penser que l'oiseau ne doit point satisfaire ses appétits avec des sucs miellés seulement, mais qu'il se nourrit sans aucun doute de petits insectes mous qu'il retient avec les dents aiguës dont son bec est armé [2].

Ce qui caractérise principalement cet oiseau-mouche, et ce qui a contribué en même temps à lui faire donner le nom qu'il porte, sont les deux touffes de plumes larges, rigides et arrondies, d'un violet métallique à reflets pourprés, qui naissent au-dessous des oreilles, et qui, séparées du reste du plumage, forment sur chaque côté du cou une pendeloque fort remarquable. Le plumage du corps, soit en dessus, soit même en dessous, est d'un vert d'aigue-marine doré éclatant. Les reflets

[1] Pl. col. n° CCIII, fig. 3.

[2] M. le prince de Wied-Neuwied corrobore notre opinion lorsqu'il dit, tom. III, p. 122 de son *Voyage au Brésil* (trad. franç.) : « On a cru que ces jolis oiseaux ne se nourrissoient que du miel des fleurs, mais on a trouvé dans leur estomac des restes d'insectes. »

de la gorge brillent diversement en vert d'émeraude, et une teinte bleue se répand sur la couleur verte, affoiblie et mêlée de blanchâtre, du ventre et des flancs. Le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et quelques plumes du croupion sont blanchâtres. Les rectrices sont très larges, presque égales, bien que celles du milieu, un peu plus courtes que les extérieures, donnent à la queue l'apparence fourchue; elles sont dans le repos recouvertes par les ailes, qui sont de la même longueur; leur coloration jouit de reflets violets, excepté leur extrémité qui est occupée par une bande bleue chatoyante. Une petite raie brune ou bleuâtre naît de la commissure du bec chez quelques individus, et se dirige vers les oreilles. Les pieds sont noirs, et en partie velus, et les rémiges d'un brun violâtre terne.

Quelques individus, suivant M. Vieillot, ont un plumage plus terne, et le ventre et les parties postérieures sont d'un blanc sale mélangé d'une teinte enfumée.

Le pétasophore est encore rare dans les collections. C'est un des oiseaux qui vivent dans les campos du Brésil intérieur, sur les buissons des lieux sauvages et inhabités. Le Muséum en possède deux individus qui proviennent du voyage de M. Auguste de Saint-Hilaire.

L'OISEAU-MOUCHE CORINNE.

Pl. II (mâle).

Ornismya superba. Less., *Synop.*[1].

La corinne ou corine a été primitivement décrite par M. Vieillot dans le tome premier des Oiseaux dorés d'Audebert. La figure coloriée qu'on trouve dans cet ouvrage fut dessinée à Londres par Syd. Edwards, et adressée à M. Vieillot par le célébre collecteur Parkinson; elle y porte le nom d'oiseau-mouche à long bec[2]. Shaw, naturaliste anglois, en publia une nouvelle figure dans ses Mélanges d'histoire naturelle, sous le nom d'oiseau-mouche superbe[3]; et plus récemment M. Temminck en donna dans ses belles planches coloriées une troisième que nous avons reproduite, parcequ'elle est rigoureusement exacte[4].

L'oiseau-mouche corinne a deux pouces et quelques lignes de longueur, sans y comprendre le bec, qui a près de quinze lignes à lui seul. Il est long,

[1] *Trochilus longirostris*, Vieillot.

[2] *Trochilus longirostris*, Vieillot, *Ois. dorés*, 1802, p. 107, et *Nouv. Dictionn. d'hist. nat.*, t. VII, p. 366, 1817.

[3] *Trochilus superbus*, Shaw, *Misc.*, t. XIII, p. 517 : *the stripe cheeked humming-bird*, Shaw : *Gen. Zool.*, t. VII, p. 1. *Birds*, pl. 41, p. 323 : *trochilus rectirostris viridi-aureus, vertice cœruleo, fascia per genas duplici nigro-alba; gula pectoreque phœnicœis.* Hab. Amér. du sud, Shaw.

[4] Temminck, pl. col., n° CCXCIX, fig. 1.

presque cylindrique, droit et peu renflé vers la pointe.

Son plumage est généralement d'un vert doré éclatant sur lequel tranchent les teintes chatoyantes de la tête, des joues et de la gorge. Une calotte d'azur recouvre en entier le dessus de la tête, s'arrête sur les yeux, où se dessine une large raie d'un noir de velours qui naît de la commissure du bec, traverse la région oculaire, et se rend derrière les joues. Une deuxième bandelette part du dessous de la mandibule inférieure, et, se dirigeant dans le sens de la précédente, est d'autant plus tranchée, qu'elle est d'un blanc mat. Une plaque d'un carmin chatoyant et violâtre occupe le devant de la gorge jusqu'au haut de la poitrine, et s'étend sur les côtés du cou. Les jugulaires, le manteau, la région supérieure de l'abdomen, sont d'un vert doré uniforme. Le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris-blanc sale. Les rémiges sont brunâtres, et moins longues que les rectrices; celles-ci sont brunes, bordées à l'extérieur de vert doré, et les deux plus extérieures ont chacune à leur extrémité deux taches blanches arrondies, tandis que les deux rectrices internes n'ont qu'une seule tache. La queue est légèrement arrondie dans son ensemble. Le bec et les tarses sont d'un noir uniforme.

Les jeunes individus non complétement adultes ont le sommet de la tête vert doré, au lieu du bleu

d'azur brillant qui se développe chez les vieux mâles.

Cet oiseau-mouche n'a encore été trouvé jusqu'à ce jour que dans une des îles Antilles, à la Trinité. Les deux individus que possède le Muséum proviennent de cette partie de l'Amérique méridionale, ou, comme on le dit vulgairement, des Indes occidentales.

L'OISEAU-MOUCHE PATAGON.

Pl. III (mâle adulte).

Ornismya tristis. LESS., *Synop.*[1].

Jusqu'à ces dernières années on ne connoissoit parmi les oiseaux-mouches que des volatiles d'une extrême délicatesse et resplendissants des couleurs les plus pures et les plus éclatantes. En cela, comme en beaucoup d'autres choses, les découvertes modernes devoient renverser les idées reçues, et nous montrer avec quelle indifférence la nature se joue des systèmes et des méthodes que la foiblesse de notre intelligence a cru devoir établir pour en comprendre les œuvres. L'oiseau-mouche patagon est donc un nouvel exemple de l'arbitraire de nos dénominations, et même du ridicule qui les accompagne; car certes le nom d'*oiseau-mouche* et celui

[1] *Trochilus gigas*, Vieillot.

de *géant* qu'on lui a donnés, bien qu'emportant avec eux l'idée d'un être d'une taille plus grande que celle des autres individus de son espèce, sont une sorte de contre-sens dans le langage, et ne devroient pas être associés.

Le patagon est donc le plus grand des oiseaux-mouches, et en même temps celui de la famille qui a été le moins favorisé sous le rapport des couleurs. Avantagé par les proportions du corps, il a été défavorisé par l'habit; et de foibles vestiges de teintes métalliques qui scintillent avec tant de fraîcheur sur la robe de la plupart des individus se sont joints chez lui à un vêtement sombre et brunâtre. Les oiseaux-mouches destinés à vivre entre les tropiques, et dans les zones où le soleil verse sans cesse des torrents de lumière, ont reçu des parures splendides pour se trouver en rapport avec le luxe des autres productions animales ou végétales; tandis que vivant dans des régions plus tempêtueuses, plus soumises aux brusques écarts d'une atmosphère inconstante, certaines espèces n'ont point eu besoin de ce riche plumage; et tel est le cas de l'oiseau dont nous traçons l'histoire.

Le patagon habite les forêts de l'intérieur du Chili, et s'avance dans le pays des Araucanos, et jusque dans les pampas sauvages des Puelches, au sud du Vieux-Chili, et au pied des Andes. Longtemps on a cru qu'il vivoit dans l'intérieur du Brésil; mais tous les individus qui ornent aujourd'hui

plusieurs cabinets de Paris ont été apportés du Chili, et ne permettent point, jusqu'à ce qu'on ait des notions plus certaines, de lui assigner une autre patrie.

L'oiseau-mouche patagon a été figuré pour la première fois dans la Galerie du Muséum, publiée par MM. Vieillot et Oudart, sous le nom d'oiseau-mouche géant (*trochilus gigas*). L'individu représenté dans la planche 180 de cet ouvrage étoit une femelle ou peut-être un jeune mâle non adulte. Le mâle, que nous devons au pinceau de M. Bévalet, a sept pouces et demi de longueur totale, depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des rectrices les plus extérieures. Sur cette dimension, le bec a quinze lignes; sa forme est arrondie, entière, et un renflement assez développé grossit insensiblement les deux mandibules du côté de leur pointe. Par la coupe des ailes, et par sa queue fourchue, comme par sa taille, cet oiseau imiteroit, à faire illusion, une hirondelle, dont son long bec grêle le distingue aussitôt. Les ailes se trouvent donc plus longues que la queue de deux ou trois lignes au plus. Les rémiges qui les composent sont recourbées, larges et de couleur brune uniforme, légèrement irisées en violet sur leur bord interne; la première est la plus longue, et les suivantes diminuent successivement de longueur jusqu'à la dixième. La queue n'est composée que de dix rectrices d'un brun légèrement verdâtre et doré en dessus, et d'un bru-

nâtre clair en dessous : les deux plus externes ne sont marquées de brun verdâtre à reflets qu'à leur partie terminale. Les cinq rectrices de chaque côté diminuent de longueur, de manière que celles du milieu sont plus courtes et forment une échancrure profonde d'un pouce.

Le corps du patagon, sur le manteau, sur les couvertures moyennes des ailes et sur le sommet de la tête, est brunâtre avec des reflets verts. Les petites plumes du front se trouvent légèrement bordées de roux. Tout le dessous du corps est d'un roux léger, mélangé de brun, et même de brun verdâtre sur les flancs. Cette teinte rousse n'est point uniforme, parceque chaque plume est brune à la base et rousse seulement aux bords. Le croupion est mélangé de roussâtre, de brun et de blanchâtre; et ce mélange de couleurs se fait aussi remarquer sur les couvertures inférieures de la queue. Vues à la loupe, les plumes de cet oiseau sont toutes finement composées; et celles de la gorge, quoique sans éclat, rappellent par leur disposition écailleuse les plumes métalliques des autres espèces.

Le bec du patagon est en entier d'un brun-noir uniforme. Les tarses sont de cette couleur, et se trouvent vêtus ou garnis de petites plumes jusqu'à l'origine des doigts.

M. Vieillot a décrit un individu de la collection de M. Portier, commissaire-général de la marine,

qui nous paroît être la femelle de l'oiseau-mouche patagon. Ainsi s'exprime cet ornithologiste distingué :

« La femelle diffère du jeune en ce que son plumage est généralement d'un gris un peu foncé. Le mâle non adulte a la tête, le dessus du cou, le dos, d'un vert brun, plus chargé sur la dernière partie; chaque plume est bordée d'une ligne plus sombre et terminée de roux; le croupion est d'un blanc mêlé de roux; les couvertures supérieures de la queue sont vertes et bordées de blanc; les rectrices pareilles, avec une petite tache blanche à leur extrémité; les petites et moyennes rectrices des ailes vertes, bordées comme les plumes du dos, et terminées de blanc roussâtre; les rémiges portent à leur bout une tache triangulaire et blanche sur un fond d'un noir violacé; les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre, et chaque plume est terminée de blanchâtre; l'abdomen et les couvertures inférieures de la queue blancs; les rectrices grises, avec du vert à leur extrémité; le bec et les doigts noirs; la queue est très fourchue, et longue de trois pouces. Ses dimensions totales sont de huit pouces environ. »

L'individu qui a servi de type à notre description fait partie de la collection du duc de Rivoli; et l'espèce, naguère très rare, se trouve maintenant dans plusieurs cabinets particuliers et dans les galeries du Muséum.

L'OISEAU-MOUCHE RIVOLI.

Pl. IV (mâle).

Ornismya Rivolii. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche, entièrement nouveau, et qui fait partie de la collection de M. le duc de Rivoli, a les formes ramassées et assez robustes. Son bec est long, plus fort que celui d'un grand nombre d'espèces, et entièrement noir. Les bords des mandibules n'ont point de dentelures, et les narines s'ouvrent à peine à la base du front, au milieu de deux fissures peu sensibles. Les ailes sont plus longues que la queue. Leur forme est arrondie; la première rémige est la plus longue, et les suivantes décroissent jusqu'à la dixième. La queue est parfaitement rectiligne; les dix rectrices qui la composent sont à-peu-près d'une égale largeur, et arrondies à leur extrémité. Les tarses sont grêles et velus jusqu'à l'origine des doigts. Toutes les plumes de la tête et de la gorge sont décomposées, et imitent, vues à la loupe, des écailles métalliques fortement striées. Cette disposition est la même pour celles du corps, et même pour les pennes, sans être toutefois aussi marquée.

Cet oiseau a de longueur totale quatre pouces et demi. Sur cette dimension, le bec prend un pouce, les ailes trente-trois lignes, et la queue seize lignes.

Peindre les couleurs du Rivoli n'est point facile ; au vert-doré uniforme qui est répandu sur le cou, le manteau, le coude des ailes, le dos, le croupion, et même sur la queue, il faut ajouter le brun enfumé et mat des rémiges, et la calotte d'un pourpre violet bleu qui chatoie en recouvrant toute la tête. Dans l'obscurité, ce violet azuré, analogue au fer spéculaire le plus éclatant, n'offre qu'une teinte sombre et d'un brun terne. Une large plaque échancrée à son milieu, et prolongée sur les côtés du cou, jouit aux rayons lumineux de tout l'éclat de l'émeraude, qui disparoît et semble noirâtre sous un faux jour. Le ventre et les flancs sont d'un vert-doré semblable à celui du corps, mais seulement un peu plus noir au milieu. Les couvertures de la queue sont très fournies et d'un gris-clair bordé de blanc.

L'oiseau-mouche Rivoli habite, dit-on, le Mexique. Il est dédié à M. Masséna, prince d'Essling, duc de Rivoli, qui a bien voulu nous permettre de faire figurer plusieurs espèces de sa belle et riche collection, et qui est si connu par son goût éclairé pour les sciences naturelles.

L'OISEAU-MOUCHE BARBE-BLEUE.

Pl. V (mâle).

Ornismya cyanopogon. Less., *Synop.*

De toutes les espèces nouvelles d'oiseaux-mouches le barbe-bleue est peut-être un des plus élégants par ses formes corporelles, par sa petitesse, et par la longue fraise de plumes écailleuses qui couvre toute la partie antérieure du cou, et qui jouit de l'éclat du fer spéculaire de l'île d'Elbe, en prenant au jour certaines teintes de cuivre de Rosette. Le devant de la gorge, jusqu'au haut de la poitrine, est donc complétement garni par cette sorte de barbe très fournie et très éclatante qui contraste, par la vivacité de ses couleurs métalliques, avec le vert-doré uniforme du dessus du corps, et le gris blanc des parties inférieures. Le gris du ventre remonte sur les plumes écailleuses qu'il déborde sur les côtés du cou, où il forme une sorte d'oreille teinte de rouille. Il est aussi marqué de fauve vers le milieu de l'abdomen. Les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les rémiges sont brunes, et les rectrices, aussi brunes en dessus qu'en dessous, sont très finement terminées de blanc à leur pointe.

Le bec de cette espèce est légèrement recourbé dans sa longueur, et fait le passage des oiseaux-

mouches aux colibris; il est toutefois renflé à sa pointe, lisse sur les bords, et sillonné en dessus dans toute sa longueur par un faux sillon nasal. Il est noir, ainsi que les pieds; les ailes sont petites, moins longues que la queue. Cette dernière partie est peu développée, mais très fourchue. Les deux rectrices les plus externes sont très grêles et très étroites, tandis que les plus internes sont les plus courtes et les plus larges.

La femelle de ce bel oiseau n'est point connue; sa patrie est le Mexique. Le mâle a de longueur totale un peu moins de trois pouces; le bec seul a dix lignes, la queue un pouce.

L'individu que nous avons décrit appartient à M. le duc de Rivoli, qui a bien voulu nous permettre de le faire peindre. M. Swainson, en visitant le cabinet de cet amateur éclairé, lui avoit imposé le nom provisoire d'oiseau-mouche lucifer.

L'OISEAU-MOUCHE CORA.

Pl. VI (adulte).

Ornismya Cora. LESS. *Synop.*

Nous avons découvert cette gracieuse espèce d'oiseau-mouche au Pérou, dans le mois de mars 1823, et la figure en a été publiée dans la *Zoologie du Voyage autour du Monde de la corvette* la Co-

quille[1]. Depuis de nombreux individus sont venus enrichir les collections particulières et le Muséum de Paris.

Le Cora, dont le nom rappelle une touchante prêtresse du Soleil, peinte sous des couleurs si pures dans le roman des *Incas* de Marmontel, habite le Pérou. C'est sur les rivages de ce riche pays, entre Callao et la *Ciudad de los Reyes*, la Cité des Rois, ainsi que le farouche Pizarre nommoit Lima, qu'il balance ses longues plumes rectrices, et qu'étincelle sa gorge améthyste. L'intervalle qui sépare Callao de Lima est d'environ deux lieues. La surface de cet endroit est basse, marécageuse, couverte de quelques petits buissons de baccharis, dont le feuillage triste et glauque ne contribue point à récréer la vue. Des galets roulés annoncent çà et là que les tremblements de terre, si communs sur ces côtes, ont bouleversé les vagues, et leur ont fait franchir la digue que leur opposoient les rivages. Des efflorescences salines couvrant de larges espaces, où l'herbe croît à peine, s'opposent à la fraîcheur des pelouses; par-tout le soleil darde à plomb ses rayons brûlants; nul feuillage ne vient abriter le chasseur de ses atteintes sous une latitude de 12 degrés : tels sont les lieux où se plaît l'oiseau-mouche Cora, où il vole dans le milieu du jour, sans jamais se fixer sur les corymbes des

[1] *Ornismya Cora*, Less. et Garn. *Zool. du Voy. autour du monde*, publié par ordre du Roi, pl. 31, fig. 4.

fleurs dont il suce le nectar. Il est beaucoup moins multiplié que celui appelé par nous oiseau-mouche *Amazili*, et qui se trouve dans les mêmes localités.

Le Cora, que sa petite taille et sa longue queue rendent remarquable, a de longueur totale cinq pouces cinq lignes, et sur cette dimension les rectrices ont trois pouces deux lignes, et le bec en a six. Le dessus de la tête, du dos, du croupion et les couvertures des ailes, sont d'un vert uniforme et métallique; une large cravate irisée ou couleur d'acier bruni, ou de fer oligiste chatoyant, occupe la gorge jusqu'à la moitié du cou et des joues; le bas du cou en avant, la poitrine et toute la partie inférieure du corps, sont d'un blanc sale, auquel s'unit un peu de brun sur les flancs; la queue, pour les individus soumis à notre examen, n'avoit que huit pennes étagées brunâtres, bordées de blanc en dedans; les deux pennes moyennes, beaucoup plus longues que les autres, sont blanches sur leur côté interne, brunâtres sur le bord externe, et tout-à-fait brunes à l'extrémité; le bec est grêle, de couleur noire, et les pieds sont rougeâtres.

L'OISEAU-MOUCHE AUX HUPPES D'OR.

Pl. VII (mâle). — Pl. VIII (femelle).

Ornismya chrysolopha. LESS., *Synop.*

Ornement des *campos-geraes* du Brésil, non loin des sources de la rivière *San-Francisco,* vit l'oiseau mouche aux huppes d'or. Parmi les espéces les plus belles de cette famille, il doit obtenir un des premiers rangs : richesse de parure, grace de formes, élégance dans le port, éclat dans le plumage, tout en lui est fait pour plaire. Le moindre souffle des vents devroit l'emporter dans le vague des airs, le moindre orage gâter ses plumes si éclatantes; et cependant ce petit être, livré sans défense aux embûches des oiseaux de rapine et des reptiles immondes, brave dans sa vie aérienne les atteintes de ses ennemis, ne redoute point les dangers des variations subites de la température des tropiques, et remplit paisiblement sa carrière au milieu des plaines découvertes de l'intérieur du Nouveau-Monde. Les forêts vierges et profondes élèvent l'ame du voyageur, et impriment à ses pensées des sentiments d'une immensité qui le confond. Les *campos* au contraire, ou ces terrains uniformes qui dessinent leur vaste surface en certaines parties du Brésil, sans avoir le monotone aspect de nos plaines de France, font naître des sensations douces et pai-

sibles, reposent agréablement la vue par les ondulations légères du sol, où se mêlent de gras pâturages, des gazons frais et d'un vert gai, et des bouquets touffus de bois que domine l'araucaria au feuillage sombre. Des vallées, des nappes d'eau, des cabanes agrestes, des troupeaux errants, animent, vivifient ce paysage; et c'est là que semble exclusivement vivre, au milieu d'une nature riante, le petit oiseau-mouche dont nous allons tracer la description.

Le prince Maximilien de Wied-Neuwied, que son goût pour l'histoire naturelle a porté à entreprendre un long voyage dans le Brésil, a décrit avec soin cet oiseau-mouche, en lui donnant l'épithéte de cornu[1]; il en envoya un individu à M. Temminck, qui le figura sous le nom d'*oiseau-mouche à double huppe*[2]. Le mâle que nous décrirons fait partie de la riche collection d'oiseaux-mouches de M. Dupont, où depuis long-temps la femelle existoit sans qu'on ait su à quelle espèce elle devoit appartenir.

L'oiseau-mouche aux huppes d'or a près de quatre pouces de longueur totale, et la queue à elle seule entre au moins pour moitié dans ces dimensions. Le bec et les pieds sont d'une grande foiblesse, et de couleur obscure. Le premier, re-

[1] *Trochilus cornutus*, prince de Wied, *Voyage au Brésil*, trad. franç., t. III, p. 118.

[2] *Trochilus bilophus*, Temm., pl. col., n° XVIII, fig. 3.

courbé d'une manière presque imperceptible, est mince et peu renflé; mais les deux mandibules se terminent en pointes très déliées et d'une extrême finesse. Ce qui caractérise cette espèce d'une manière aussi gracieuse que peu commune sont deux huppes aplaties, composées de six petites plumes rangées en éventail, et qui partent du devant de la tête au niveau des yeux, pour se diriger horizontalement, et imiter un deltoïde. Ces deux huppes jouissent de l'éclat le plus extraordinaire; elles étincellent avec le brillant de l'or et celui du cuivre rouge: les reflets du rubis et ceux de l'émeraude, le rouge de feu, le vert le plus pur, le jaune le plus éclatant, chatoient de manière à éblouir les yeux, et surpasser la description qu'on chercheroit à faire de ces teintes si fugitives et si belles. Les plumes écailleuses du front s'étendent entre les deux huppes, et brillent d'un vert métallique uniforme, tirant sur le bleu de l'acier. Un camail d'un noir violâtre, peut-être nuancé de ponceau sombre, s'étend depuis la gorge jusque derrière les yeux, s'arrête, descend sur les côtés du cou pour se terminer devant la poitrine par des plumes longues, terminées en une seule pointe prolongée, de manière à imiter un rochet tombant en pointe en devant. Ce violâtre indécis tirant sur le bleu non métallique, et dont la teinte veloutée est très foncée, tranche nettement sur le blanc de lait de la poitrine, qui s'étend à la partie inférieure du cou,

de manière à dessiner très distinctement un assez large collier blanc. Le bas-ventre est blanchâtre; mais le milieu de l'abdomen et les flancs sont d'un vert-doré analogue au dos, et auquel se mêle un peu du grisâtre de la base des plumes. L'occiput et les côtés de la tête en arrière, le dos et les plumes uropygiales sont d'un vert-doré métallique; les rémiges sont brunes, la queue est étagée; elle se compose de quatre rectrices plus longues que les six autres; les deux du milieu sont brunes, les deux plus externes sont d'un blanc pur; les autres rectrices externes plus courtes sont blanches, mais leur bord externe se trouve être liséré de brun; la queue en dessous est d'un blanc légèrement enfumé; les ailes ne se rendent qu'à la moitié de la queue, dont la forme générale est longue, acuminée et étroite.

Cet oiseau-mouche a, dit le prince de Wied, quatre pouces cinq à six lignes d'envergure, et le bec long de six lignes et demie. Tel est l'individu mâle. La femelle n'a point de huppe; sa livrée est plus terne, et les rectrices moyennes, au lieu d'être noires, sont d'un blanc pur, ainsi que toutes les autres; aucune n'offre la moindre trace de brun sur les bords.

Le deux sexes de cette espèce n'existent à Paris que dans la collection de M. Dupont. Elle provient, ainsi que nous l'avons déja dit, du Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE ARSENNE.

Pl. IX.

Ornismya Arsennii. Less., *Synop.*

Ce gracieux volatile, qui n'avoit jamais été figuré, se trouve brièvement indiqué sous le nom d'oiseau-mouche à oreilles blanches [1] par M. Vieillot, dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. La brillante tribu à laquelle il appartient ne le répudiera pas, car il partage à un haut degré les faveurs brillantes répandues avec profusion sur la vestiture de la plupart des espèces qui la composent.

L'Arsenne a les formes massives et ramassées, et ressemble, sous ce rapport, au Rivoli; mais son bec court et grêle, peu renflé, d'un jaune vif à la base et noir à la pointe, tranche net les analogies de couleurs et de formes qu'on seroit tenté de reconnoître à la première vue. Un brun violâtre recouvre la tête, et se dégrade insensiblement en vert doré qui s'étend sur tout le corps en dessus, et même sur les rectrices. Toutefois au vert doré du croupion se joint une légère couleur rousse, qui résulte de très fines barbules de cette couleur qui bordent chaque plume verte métallisée. Une teinte

[1] *Trochilus leucotis*, Vieillot, *Dictionn. hist. nat.*, t. XXIII, p. 341.

de bleu d'azur se répand insensiblement sur les petites plumes du front, mais jouit de l'éclat le plus pur et le plus brillant sur le haut de la gorge et devant les yeux, en s'étendant sur les joues. Le feu qui en étincelle est encore accru de l'émeraude qui occupe en grande partie le dessous et le devant du cou, et qui se nuance en perdant de sa vivacité, en avançant sur la poitrine et sur le ventre. Derrière chaque œil naît une tache d'un blanc pur qui se prolonge un peu en arrière en formant une ligne de cette couleur. Au vert doré des flancs et du bas-ventre se mêle le gris de la base de chaque plume, et celles de la région anale et les couvertures inférieures sont d'un blanchâtre teint légèrement roux. Les rémiges sont brunes et les pieds noirs.

Les ailes de l'oiseau-mouche Arsenne sont de la longueur de la queue; leurs pennes sont assez larges relativement à leur longueur et à leur force; les rectrices sont égales, rectilignes, arrondies à leur sommet et assez élargies; elles sont brunes en dessous, excepté les deux du milieu, qui sont teintes du même vert qui brille en dessus.

Cet oiseau a de longueur totale trois pouces; le bec n'entre dans ces dimensions que pour sept lignes, et la queue pour un pouce. On le trouve au Brésil.

L'individu que nous avons figuré et décrit nous a été obligeamment communiqué par M. le duc de

Rivoli. Il n'existe dans aucune autre collection à Paris.

L'oiseau-mouche Arsenne rappelle le nom d'un peintre aussi distingué que modeste, de l'auteur d'un grand nombre d'admirables dessins poétiques, et entre autres du *Génie des poëtes sacrés*, d'une *Psyché*, d'un grand tableau commandé par le gouvernement, ayant pour sujet *Jésus-Christ donnant les clefs du paradis à saint Pierre en présence des autres apôtres*, etc. Puisse-t-il voir dans ce léger hommage notre estime pour une vie toute consacrée aux beaux-arts, et le témoignage de notre vive amitié!

L'OISEAU-MOUCHE A OREILLES D'AZUR.

Pl. X (mâle). — Pl. XI (femelle).

Ornismya aurita. LESS., *Synop.*[1].

Brisson décrivit le premier cet oiseau-mouche sous le nom de *grand suce-fleurs de Cayenne*[2], et Buffon lui appliqua l'épithète d'*oiseau-mouche à oreilles*[3]; Latham[4], Vieillot[5], Shaw[6], lui conservèrent cette dernière dénomination.

[1] *Trochilus auritus*, Gmel.

[2] *Mellisuga Cayennensis major*, Briss., t. III, p. 722.

[3] Buffon, édition Sonnini, *Ois.*, t. XVII, p. 199.

[4] *Violet heared humming-bird*, Latham; Synop., t. I, part. 2, p. 767; *Index*, sp. 36.

[5] *Trochilus auritus*, Vieillot, *Ois. dorés*, pl. 25 (mâle), et 26 (femelle); pages 57 et 59; *Nouv. Dictionn. d'hist. nat.*, t. VII, p. 368.

[6] Shaw, *Misc*, t. XXIII, pl. 977.

Deux pinceaux de plumes plus longues que les autres, et dirigés derrière les oreilles, ont porté les naturalistes à donner à cet oiseau le nom qui sert à le distinguer de ses congénères. Ces deux touffes se suivent immédiatement sur les côtés du cou; la première est de couleur verte chatoyante ou d'émeraude, tandis que la deuxième est d'un bleu passant au violet améthyste, et jouit de l'éclat le plus brillant. Mauduit, que Buffon se plaît fréquemment à citer, pensoit que ces deux touffes auriculaires étoient formées par les plumes de la conque, remarquables par un plus grand développement, comme cela arrive si fréquemment chez certains oiseaux. M. Vieillot ne partage point cette opinion quand il dit: « Mauduit regarde ces plumes comme un prolongement de celles qui recouvrent dans tous les oiseaux le méat auditif; il ajoute qu'elles sont douces, et que leurs barbes duvetées ne se collent point les unes sur les autres. Cette remarque ne nous semble pas juste; car, en examinant les mêmes plumes, nous avons observé qu'elles ne sont point le prolongement de celles du conduit auditif, qui existent chez cet oiseau-mouche comme dans tous les autres oiseaux, mais qu'elles sont placées au-dessus de celles-ci; elles sont rondes, écailleuses, sans duvet, et fermes comme celles du dos. »

L'oiseau-mouche à oreilles d'azur a quatre pouces et demi de longueur totale; le bec n'a pas moins de

dix lignes, et se trouve être très droit et noir; le dessus du corps, c'est-à-dire le dessus de la tête, le dos, les couvertures de la queue sont d'un vert uniforme glacé d'or et brillant; un trait d'un noir foncé et velouté naît à la base du bec et traverse l'œil, en se dirigeant un peu en arrière; tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux couvertures inférieures de la queue, est d'un blanc de neige; les rectrices sont arrondies, d'inégale longueur dans le jeune âge; les quatre du milieu sont d'un noir-bleu foncé, d'autant plus tranché que les six autres ou les trois extérieures de chaque côté sont entièrement blanches; les rémiges sont brunes, et s'arrêtent aux deux tiers de la queue; les pieds sont de cette dernière teinte.

La femelle de l'oiseau-mouche à oreilles d'azur que nous avons figurée pl. 11 ressemble au mâle par les formes corporelles et les couleurs générales, seulement elle en diffère par plusieurs particularités qui l'en distinguent au premier coup d'œil. Ainsi elle n'a point les deux touffes vertes et bleues qui se dessinent sur la région auriculaire. Cette partie est recouverte par le trait noir qui, chez le mâle, traverse les tempes, et qui dans la femelle s'étend bien plus avant sur les côtés du cou; ensuite le blanc pur du ventre et de la poitrine est mélangé de nombreuses taches ou flammettes brunes, qu'on observe aussi sur les couvertures inférieures de la queue. Quelques individus n'ont même que

les deux rectrices moyennes de couleur brune; les deux latérales se trouvent être brunes à leur naissance et blanches au sommet; les pieds sont gris brun.

Latham indique une variété de cette espèce qui seroit fort remarquable, et que nous n'avons point rencontrée dans les collections de Paris. Les deux touffes vertes et bleues qui occupent le derrière des yeux seroient d'un pourpre assez vif et dilatées à leur terminaison; mais il est fort probable que cette particularité n'a été qu'individuelle [1].

L'oiseau-mouche à oreilles d'azur est une des espèces les plus communes de la Guiane et du Brésil. On le rencontre très fréquemment dans les buissons épais et touffus qui entourent les lieux habités.

L'OISEAU-MOUCHE AMAZILI [2].

Pl. XII et XIII.

Ornismya Amazili. LESS., *Synop*.

Le Pérou possède comme le Brésil des oiseaux-mouches, et le nom de cette espèce rappellera à l'imagination de nos lecteurs une des héroïnes célébrées par Marmontel dans ses *Incas*, et en même

[1] Latham, Synop., sp. 36, var. B; Gmel., *Syst. Nat.*, sp. 47, var. B.

[2] *Zoologie du Voyage autour du monde de la corvette* la Coquille, pl. 31, fig. 3.

temps les lieux où elle vécut. C'est dans les environs de Lima, sur les plaines dégarnies qui entourent Callao, et que des buissons d'arbustes et principalement de *baccharis* recouvrent çà et là, que nous découvrîmes cet oiseau-mouche, devenu aujourd'hui assez commun dans les collections.

D'un vert métallique sur la tête, les joues et le dos, l'Amazili a les couvertures des ailes vertes, les pennes d'un brunâtre terne, la poitrine, le ventre, le bas du dos, le croupion et la queue d'un roux fort vif; celle-ci est carrée et présente des traces de teintes vertes sur les deux pennes les plus extérieures. La gorge est blanchâtre, et le centre de chaque plume qui le revêt est occupé par une tache arrondie brune, puis d'un vert-doré bleu, passant au vert émeraude sur les côtés du cou; les pieds sont noirs, le bec est noir, blanc à sa base et dans les deux tiers de la mandibule inférieure; les ailes sont un peu moins longues que la queue.

Cette espèce a de longueur totale quatre pouces; le bec huit lignes et la queue quinze: elle n'est point rare dans les buissons du littoral du Pérou, qu'elle visite le soir et le matin. Comme tous les oiseaux-mouches, l'Amazili est toujours en mouvement, et vole de fleur en fleur en bourdonnant. L'individu figuré par M. Bévalet est un jeune, tandis que nous devons au pinceau de M. Bessa l'âge complétement adulte, ainsi que le représente la planche 13 de notre *Monographie*.

L'OISEAU-MOUCHE

A COURONNE VIOLETTE[1].

Pl. XIV.

Ornismya sephaniodes. Less., *Synop.*

Les immenses forêts du Brésil et de la Guiane, où règne une verdure éternelle que réchauffe sans cesse le soleil de la zone torride, sont peuplées d'essaims d'oiseaux-mouches qui brillent par des teintes métallisées, et pour lesquels on a épuisé les dénominations des pierres les plus précieuses, telles que le rubis, l'émeraude, le grenat, etc. Quelques espèces ont traversé les Andes et se sont répandues dans le Pérou; mais plusieurs autres n'ont pas craint de sortir des tropiques et se sont fixées jusque par 35 degrés de latitude sud. Telle est sur-tout l'espèce que nous décrivons.

L'oiseau-mouche à couronne violette habite le Chili; c'est dans les bois qui environnent la grande baie de la Conception, non loin de Talcaguano, que nous le rencontrâmes communément, volant au milieu du jour et s'arrêtant sur les fleurs d'un *loranthus* écarlate, dont les corolles exsudent un

[1] *Ornismya sephaniodes*, Less. et Garn., *Zoologie de la Coquille*, pl. 31, fig. 2.

suc miellé très abondant; ce qui lui a mérité des créoles espagnols le nom de *picaflor* ou *suce-fleurs*. Ce gracieux oiseau semble être de passage dans cette partie du Chili, et ne venir dans le sud qu'avec les chaleurs de l'été et se retirer au nord sur les limites du Pérou pendant l'hiver. C'est probablement le *pigda* du père Molina; mais nous n'avons point eu connoissance des deux colibris de la même contrée qu'il a décrits sous les noms de *trochilus cyanocephalus* et *galeritus*.

L'oiseau-mouche à couronne violette a quatre pouces trois lignes de longueur totale; le bec a huit lignes et la queue en a dix-sept: celle-ci est légèrement fourchue, et de même longueur que les ailes; le bec et les pieds sont noirs.

Cette espèce plus robuste dans ses formes que plusieurs autres oiseaux-mouches a une calotte d'un pourpre doré passant au violet, qui forme sur l'occiput une sorte de huppe. Toutes les parties supérieures du corps sont d'un vert doré, qui règne aussi sur les pennes de la queue; la gorge est blanche, recouverte de plumes arrondies, marquées en leur centre d'une larme brune, verte et dorée; la poitrine, le ventre sont d'un blanc roussâtre, avec le centre des plumes flammé de brun; les côtés sont teintés de vert doré; le dessous de la queue est brun verdâtre, et les pennes des ailes sont brunes, ayant quelques reflets violâtres; leurs tiges sont d'un noir

lustré, fortes, et la plus extérieure est profondément sillonnée à la partie interne qui est élargie, modification qu'on retrouve chez beaucoup de ces petits volatiles.

L'OISEAU-MOUCHE

A QUEUE SINGULIÈRE[1].

Pl. XV.

Ornismya heteropygia. Less., *Synop.*

Le nom que porte cet oiseau indique que les plumes qui forment sa queue offrent une disparate avec celles qui sont propres aux diverses espèces du même genre. En effet tous les oiseaux-mouches connus jusqu'à ce moment ont dix rectrices à la queue, tandis que celui-ci n'en a que six; et l'on ne doit pas supposer que cette particularité est due à la chute de quelques unes de ces plumes, puisqu'on a pu s'assurer sur plusieurs individus de la persistance de cette modification. Une seule dépouille connue à Paris appartient à M. le baron Laugier, dont la collection très citée renferme des espèces rares et précieuses. M. Vieillot affirme que Le Vaillant en connoissoit plusieurs autres indivi-

[1] *Trochilus enicurus*, Vieillot, *Nouv. Dictionn. d'hist. nat.*, t. XXIII, p. 429 (1818); Temm., pl. col., n° LXVI, fig. 3.

dus en tout semblables à celui dont il traça le premier la description, et que le collecteur de Lalande lui assura la même chose. Enfin il paroît que cet oiseau se trouvoit aussi dans le musée justement célébre de Bullok à Londres.

L'oiseau-mouche à queue singulière est donc le seul, même de tous les oiseaux connus, qui n'ait que six rectrices. Leur disposition est remarquable en ce qu'il y en a deux qui sont très courtes et par conséquent peu apparentes, tandis que les quatre autres sont étagées entre elles et distantes à leur extrémité de manière à donner une forme fourchue à la queue. Ces quatre rectrices sont longues de deux pouces, et beaucoup plus par conséquent que le corps lui-même, et sont façonnées de telle sorte qu'elles sont étroites, minces, grêles, légèrement déjetées en dehors et arrondies à leur extrémité; leur couleur est d'un brun-noir uniforme, tandis que les deux courtes sont d'un vert doré comme le dessus du corps.

Cet oiseau est remarquable par sa petite taille, ses formes grêles et élancées, que termine en avant un bec mince, délicat, un peu renflé vers la pointe; il est noir ainsi que les pieds, dont la ténuité est extrême; les ailes sont arrondies, minces, et ne s'étendent pas au-delà du point de départ de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré.

Les couleurs qui embellisent cette charmante et

précieuse espèce sont : le vert-doré métallique uniformément répandu sur le sommet de la tête, sur les petites couvertures des ailes et sur le corps ; le même vert couvre le ventre, le bas de la poitrine et la gorge, immédiatement sous la base de la mandibule inférieure. Mais ce qui embellit principalement cet oiseau est le plastron écailleux qui revêt le devant du cou, plastron brillant d'un vif éclat de pourpre et de violet métallisés, que relève encore, par des oppositions de teintes, un collier blanc prolongé sur les jugulaires après s'être dessiné sur le haut de la poitrine où il se confond avec une ceinture d'un jaune de buffle.

L'oiseau-mouche à queue singulière a de longueur totale, c'est-à-dire de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, quatre pouces. M. Vieillot dit qu'il vient du Brésil, tandis que M. Temminck lui donne au contraire pour patrie l'île de la Trinité. Nous regardons cette dernière indication comme la seule vraie.

LE NATTERER[1].

Pl. XVI.

Ornismya Natterii. LESS., *Synop.*

Parmi les oiseaux-mouches du Brésil le Natterer est sans contredit un des plus remarquables; il joint au plumage brillant des individus de la même famille des singularités dans sa vestiture; c'est ainsi que les plumes du cou forment deux touffes goîtreuses, qui ne se développent sans doute qu'à l'époque des amours, et comme parure de noces, ainsi qu'on le remarque chez un oiseau des rivages nommé *le combattant* ou *le paon de mer.*

Cette espèce, que nous avons représentée de grandeur naturelle, a la queue égale ou rectiligne; les ailes s'étendent jusqu'au milieu à-peu-près des rectrices; le corps en dessus, les flancs et les petites couvertures des ailes sont d'un vert-doré uniforme, et commun à presque tous les oiseaux-mouches; les rémiges sont brunes, mais ayant quelques reflets violets, tandis que les rectrices sont d'un vert-métallique brillant aussi bien en dessus qu'en dessous; le bec est noir, assez droit et peu long.

Ce qui distingue le Natterer est d'avoir la face et

[1] Oiseau-mouche écussonné, *trochilus scutatus*, Natterer; Temm., pl. 299, fig. 3.

la gorge encadrées par des plumes écailleuses jouissant de l'éclat le plus vif de l'émeraude glacée d'or. Ces plumes à peine étendues sur le front descendent au-devant du cou en se terminant en pointe, tandis qu'elles sont sur la tête séparées des plumes vertes dorées par une bandelette d'un noir velouté qui coupe l'occiput en se dirigeant d'un œil à l'autre. Sur les côtés du cou s'élèvent deux touffes de plumes épaisses, très fournies, qui élargissent singulièrement cette partie et imitent de chaque côté une collerette étoffée. La couleur de ces plumes est un bleu indigo très foncé et mat, qui est relevé latéralement sur les parois de la poitrine par deux taches d'un jaune teinté de buffle clair plus ou moins apparentes. Les plumes de la poitrine et du ventre sont du même bleu que la collerette, ou comme elle jouissent d'une coloration foncée qui n'est point ordinaire aux espèces de ce genre. Le bas-ventre, de même que les couvertures inférieures de la queue, sont blanchâtres.

L'oiseau-mouche Natterer porte le nom du voyageur allemand qui le premier l'a fait connoître en Europe. On ignore encore quelles sont les particularités qui distinguent la femelle.

Le cabinet du Jardin du Roi possède deux beaux individus mâles qui proviennent du voyage dans l'intérieur du Brésil d'un botaniste justement célèbre, M. Auguste de Saint-Hilaire.

Nous n'avons point conservé à cet oiseau-mou-

che le nom d'écussonné qu'on lui a donné, car il n'est pas plus écussonné que les huit dixièmes des espéces du genre. Ces noms qui s'appliquent à un grand nombre d'individus ont l'inconvénient de ne rien rappeler de caractéristique dans les formes de l'être, et dans ce cas il vaut mieux un mot complétement insignifiant, mais sonore, qu'une dénomination qu'on peut appliquer à dix espéces et qui ne dit rien à l'imagination.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE NOIRE [1].

Pl. XVII.

Ornismya caphalatra. Less., *Synop.*

Brown dans son Histoire naturelle de la Jamaïque a le premier décrit [2] l'oiseau-mouche dont nous allons tracer l'histoire; Klein [3], Edwards [4] et Albin [5] en ont ensuite reproduit les portraits ou les descriptions dans leurs ouvrages; et Linnæus, Buf-

[1] L'oiseau-mouche à tête noire et à queue fourchue, *mellisuga jamaicensis atricapilla cauda bifurca*, Brisson, *Ornith.*, t. 3, p. 729, sp. 19.

[2] Page 475., sous le nom de *polytmus major nigrans aureo variè splendens, pinnis binis uropygii longissimis.*

[3] *Falcinellus caudâ septem unciarum*, Klein, Av., p. 108, n° 17.

[4] *Colibri à téte noire et à longue queue*, Edwards, t. I, pl. 34, p. 34 (figure exacte).

[5] *Bourdonneur de mango à longue queue*, Albin, t. III, p. 20, pl. 49, fig. *a*.

fon[1], Latham[2], et Vieillot[3], qui les suivirent, n'apportèrent point de nouvelles indications à celles que ces auteurs avoient consignées dans leurs écrits.

L'oiseau-mouche à tête noire a un peu plus de neuf pouces de longueur totale, et ces dimensions doivent être réparties ainsi : le bec huit lignes, le corps deux pouces, la queue sept pouces moins quelques lignes.

Le bec est droit, à peine recourbé dans sa longueur, noir à sa pointe, mais d'un beau jaune dans le reste de son étendue, ainsi que les pieds, dont les ongles sont bruns ; les plumes qui revêtent la tête, par leur disposition lâche et assez touffue, forment une sorte de huppe d'un noir vif retombant sur la nuque ; la gorge, les côtés du cou, le ventre, le dos, les couvertures des ailes, sont d'un vert doré d'émeraude plus éclatant, plus pur sur la gorge et sur le ventre ; les ailes sont moins étroites que chez plusieurs espèces, et les rémiges sont d'un brun fuligineux uniforme[4] ; les couvertures inférieures de la queue sont brunes mélangées de grisâtre ; la queue est remarquable par l'énorme développe-

[1] *L'oiseau-mouche à longue queue noire*, Buffon, édit. de Sonnini, t. 17, p. 215.

[2] *Trochilus polytmus*, L., sp. 4; Latham, Synop., sp. 4; *black capped humming-bird*, Ind.

[3] *Colibri à tête noire*, Vieillot, *Oiseaux dorés*, t. I, pl. 67, p. 121.

[4] L'individu que nous décrivons n'a point le pli de l'aile blanc, ainsi que l'indique M. Vieillot d'après Brisson.

ment que prennent les deux rectrices extérieures, et qui lui donnent une forme extrêmement fourchue. Ces deux rectrices longues de six pouces sont étroites, rubanées dans toute leur longueur, légèrement recourbées et arrondies à leur extrémité; les huit rectrices diminuent successivement de grandeur, mais les plus longues d'entre elles n'ont pas au-delà de dix-huit lignes; toutes sont brunes à reflets verdâtres en dessus, et d'un brun-noir intense en dessous; leurs tiges sont souvent blanchâtres à leur point de départ.

L'oiseau-mouche à tête noire a le corps assez massif, et se trouve par sa taille devoir être rangé parmi les oiseaux-mouches robustes; les ailes s'arrêtent aux deux tiers des huit rectrices caudales, dont on doit distinguer les deux brins externes développés hors des proportions qui furent données aux autres plumes de la queue.

Latham a regardé comme étant la femelle de cet oiseau une espèce qu'il a ainsi caractérisée: bec noir en dessus et blanc en dessous; plumage vert, blanc en dessous; vertex fauve ou d'un brun noirâtre; à rectrices égales, largement terminées de blanc à leur extrémité: mais une description aussi succincte, sans autre indication, laisse des doutes fondés sur la réalité de ce rapprochement. Nous ne connoissons dans les collections publiques aucun oiseau qui nous retrace les caractères de cette femelle.

C'est à la Jamaïque que vit l'oiseau-mouche à tête noire, et le nom de *bourdonneur de mango* que lui donne Albin semble prouver qu'il recherche principalement les fleurs des manguiers. On ne sait rien au reste de ses habitudes et de ses mœurs.

La figure gravée par M. Vieillot avoit été dessinée à Londres par M. Syd. Edwards, d'après un individu du musée Parkinson; celle que nous avons publiée a été faite par M. Bévalet d'après un bel individu de la collection de M. Dupont.

L'OISEAU-MOUCHE VIOLET

A QUEUE FOURCHUE[1].

Pl. XVIII.

Ornismya furcata. LESS., *Synop.*

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue est une des espèces les plus anciennement connues; elle en est aussi une des plus belles, une des plus richement dotées. L'émeraude, le bleu violet chatoyant, le vert doré, le bleu d'acier se disputent et se partagent sa livrée.

Cet oiseau a trois pouces neuf lignes de longueur

[1] *Mellivora avis maxima*, Hans Sloane, *It. Jam.*, p. 309 : *mellisuga jamaicensis, violacea, cauda bifurca*, Brisson, *Ornith.*, t. III, p. 728 et 732, esp. 18 et 20 : *l'oiseau-mouche violet à queue fourchue*, Buffon, pl. enl. 599, fig. 2; Vieillot, *Ois. dorés*, pl. 34 : *trochilus furcatus*, Gmel., sp. 26; Latham, Synop., sp. 8.

totale, et le bec entre pour huit lignes et la queue pour dix-huit dans ces dimensions. Le bec est comparativement fort, assez épais, et très légèrement recourbé, ce qui a porté Gmelin et Latham à placer cette espèce parmi les vrais colibris. Il est de fait que par la forme de cet organe cet oiseau occupe un rang intermédiaire entre les colibris et les oiseaux-mouches, puisque son bec robuste est légèrement dilaté à la base comme chez les premiers, mais sensiblement renflé vers la pointe comme chez les derniers. Les tarses sont grêles et très petits, offrant une teinte brune, tandis que le bec est d'une couleur noire très intense.

La gorge de l'oiseau-mouche à queue fourchue jouit de l'éclat de l'émeraude; le plastron chatoyant qui part de la gorge, et s'étend sur les côtés du cou jusqu'à la poitrine, ne jouit point cependant de cet éclat si pur et si brillant sous tous les rayons lumineux, car il affecte une teinte d'un vert sombre dans certaines circonstances; mais à cette parure, déja si belle par elle-même, se joint l'azur éclatant qui recouvre le ventre et les flancs, et monte sur le haut du corps au-dessus des ailes en formant sur le dos et au bas du cou une large ceinture de ce bleu suave qui lance des étincelles pourprées, ou reflète sous la lumière et le violâtre et parfois le bleu sombre. Les plumes du bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont blanchâtres ou d'un gris mélangé de brun.

Le dessus de la tête est d'un brun sombre métallisé jouissant de quelques reflets vert doré; mais cette dernière teinte se fait remarquer sur-tout à partir de la ceinture bleue sur le dos et sur le croupion. Les rémiges sont d'un brun violacé, tandis que leurs petites couvertures sont azurées et les moyennes vertes; les rectrices sont en dessus comme en dessous d'un bleu d'acier bruni intense et d'une teinte égale.

L'extrémité des ailes s'étend jusqu'à la moitié de la queue à-peu-près; celle-ci est composée de dix rectrices assez larges, dont les deux externes sont les plus longues; toutes diminuent graduellement de longueur, de manière à donner à la queue une forme très fourchue.

On ne connoît de cet oiseau que l'individu mâle; et bien-qu'il soit très commun dans les collections, on ignore encore quel est le plumage de la femelle et des jeunes; peut-être ne diffère-t-il point dans les deux sexes.

L'oiseau-mouche violet à queue fourchue paroît habiter plusieurs contrées de l'Amérique méridionale; car on le trouve au Brésil et à la Guiane, et aussi à la Jamaïque. Le pays d'où il provient le plus ordinairement est Cayenne.

L'OISEAU-MOUCHE VESPER.

Pl. XIX.

Ornismya vesper. Less., *Synop.*

Tout au premier aspect dans l'oiseau-mouche vesper rappelle celui que nous avons décrit à la page 242 sous le nom de *barbe-bleue*, et cependant des proportions bien différentes dans la taille et dans l'ensemble des diverses parties les distinguent aussitôt qu'on les compare l'un à l'autre, lors même qu'on ne feroit point abstraction de quelques dissemblances dans les couleurs du plumage.

Élancé dans ses formes corporelles, gracieux par sa queue fourchue et son long bec très légèrement recourbé, l'oiseau-mouche vesper n'est point remarquable par une riche parure. Sa gorge garnie d'écailles étincelle toutefois sous des reflets de fer spéculaire comme le *barbe-bleue*, mais sans avoir la même disposition dans la coupe des plumes qui en composent les facettes métallisées; le reste du plumage n'est qu'un vert sans fraîcheur ou un gris mélangé sans agrément, et cette similitude dans les livrées des oiseaux-mouches des régions montueuses est remarquable, car elle se retrouve dans le Cora du Pérou, dans le barbe-bleue du Mexique, et le vesper du Chili.

L'espèce qui nous occupe a de longueur totale quatre pouces et demi, et dans cette proportion le bec seul entre pour onze lignes et la queue pour vingt lignes.

Le bec est noir, légèrement renflé à son extrémité, et décrivant dans son étendue une courbe légère et peu sensible. Il est plus grêle que celui de l'oiseau-mouche Corinne, avec lequel il a de grands rapports. Le dessus de la tête est d'un gris brun sans éclat, qui passe au vert doré sur le cou et sur le dos; mais ce vert, mélangé de beaucoup de gris, est loin de posséder le brillant qui est propre à un grand nombre d'oiseaux-mouches. Le croupion est d'un marron assez vif, et cette teinte s'étend sur les couvertures supérieures de la queue.

La gorge possède les deux couleurs métalliques bleue et rouge, où chatoie comme l'acier ou plutôt comme le fer natif de l'île d'Elbe; ce plastron brillant naît au-dessous du bec, s'étend sous les yeux et s'arrête au milieu du cou en formant un hausse-col à bord inférieur régulier qu'un cercle d'un gris blanc enveloppe; un point blanc occupe le devant de l'œil, un point d'azur est placé en dessous. La poitrine, le ventre sont d'un blanchâtre tirant sur le gris clair, se fonçant en gris cendré sur les flancs et à la région anale; les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les tarses sont d'une extrême foiblesse et bruns; les ailes sont étroites et s'étendent jusqu'au

milieu de la queue; elles sont brunâtres ainsi que leurs couvertures; les rectrices sont étagées, fourchues et d'un brun-noir uniforme en dessus comme en dessous. L'individu que nous décrivons, le seul qui existe à Paris dans les galeries du Muséum, a cette partie endommagée, mais pas de manière cependant à ce que nous ne puissions assurer que la queue est profondément fourchue telle qu'on la trouve représentée dans le dessin de M. Prêtre.

L'oiseau-mouche vesper habite le Chili, non loin de Valparaiso, au milieu des campagnes nues et peu boisées de cette partie du Nouveau-Monde. C'est du moins de cet endroit que provient l'individu innominé qu'on observe dans les galeries du Muséum et qui a servi à notre description.

L'OISEAU-MOUCHE TEMMINCK[1].

Pl. XX (mâle).

Ornismya Temminckii. Less., *Synop.*

Nous décrirons cette espèce d'après M. Temminck, qui le premier l'a fait connoître aux ornithologistes, et qui la nomma oiseau-mouche écaillé.

Le bec de cet oiseau est long de quatorze lignes; il est parfaitement droit et d'un noir uniforme. La queue assez courte ne dépasse que foiblement les

[1] Oiseau-mouche écaillé, *trochilus squammosus*, Temm., pl. col. n° CCIII, fig. 1.

ailes ; elle est un peu fourchue, modification due à ce que les rectrices du milieu se trouvent être un peu plus courtes que les latérales qui ont entre elles la même longueur.

Des plumes noires à leur milieu, blanches à leur bord, imitant par cette disposition des sortes d'écailles, recouvrent et la gorge et le devant du cou ; une bande blanche longitudinale s'étend sur le milieu de la poitrine et du ventre, en se terminant à la région anale, qui est en entier de la même couleur. Les plumes des couvertures inférieures sont verdâtres dans leur partie centrale, et bordées de blanc. Tout le dessus du corps est d'un vert-doré métallique, qui s'étend sur les flancs et sur les côtés de la poitrine et de l'abdomen ; seulement une bandelette nettement dessinée et d'un blanc neigeux part de la commissure du bec et se dirige sur la région auriculaire ; une tache également blanche, mais arrondie, se trouve placée derrière l'œil. Les rémiges, les rectrices sont colorées en brun-violâtre-métallisé intense, et les deux plus externes de ces dernières sont remarquables par une tache blanchâtre qui se dessine à leur extrémité.

La femelle ne diffère du mâle que par une dégradation de toutes les couleurs de son plumage et par des teintes moins pures et par suite moins brillantes.

L'oiseau-mouche Temminck appartient à cette

riche contrée qui recèle les diamants, nourrit les plus beaux oiseaux, le Brésil, l'*El-dorado* des naturalistes. Sa dépouille n'existe point dans les galeries du Muséum.

LA JACOBINE.

Pl. XXI (mâle). — Pl. XXII (femelle).

Ornismya mellivora. LESS., *Synop.*

La première figure qui ait été donnée de cet oiseau-mouche se trouve être la pl. 35 d'Edwards, qui le nommoit *colibri au ventre blanc.* Brisson le décrivit sous la dénomination d'*oiseau-mouche à collier de Surinam*, et Buffon lui conserva le nom de *jacobine* que les amateurs lui donnoient à cause de la disposition affectée par la couleur blanche dans son plumage. C'est sous ce nom que le mâle est figuré parmi les oiseaux dorés d'Audebert et de M. Vieillot, pl. 23, tandis que le jeune âge est distingué comme espèce (pl. 22), et porte le nom d'*oiseau-mouche à gorge tachetée.*

Bien que la jacobine soit une des espèces les plus anciennement connues, bien qu'elle soit commune dans toutes les collections, on ne peut se dispenser toutefois de la regarder comme une des plus remarquables par le mélange des vives couleurs qui teignent son plumage.

Sa longueur totale est d'environ quatre pouces

et demi, et sur cette dimension le bec entre pour dix lignes et la queue pour dix-huit. Ses formes sont assez massives, assez robustes; son bec entièrement noir, terminé en pointe aiguë, se renfle à peine à son extrémité, tandis qu'il s'élargit à la base et forme le passage par son organisation au bec de certains colibris. Il est assez droit cependant, et n'a point cette finesse et cette ténuité qu'on remarque dans quelques espèces.

Les tarses sont noirs, et les très petites plumes semblables à des poils qui les recouvrent jusqu'aux doigts sont aussi de cette couleur; les ailes, médiocrement étroites et recourbées, sont de même longueur que la queue. Cette dernière est large, étoffée, et parfaitement rectiligne.

Dans son plumage parfait, l'oiseau-mouche jacobine a la tête, le devant du cou, de la gorge et le haut de la poitrine recouverts d'un riche bleu de cuivre carbonaté, et passant au sombre en devant et au vert sur le derrière de la tête et sur les parties latérales du cou. Une ceinture verte dorée traverse la poitrine et s'étend sur les flancs en allant joindre le croupion; elle enveloppe ainsi le blanc de neige qui forme sur le ventre une large plaque ovalaire, qui se confond avec les plumes abdominales et les couvertures inférieures de la queue qui sont également d'un beau blanc.

Le dessus du corps est d'un vert-doré métallique très éclatant, qui s'est étendu sur les couvertures

de la queue, couvertures larges et aussi développées que les rectrices qu'elles revêtent; mais ce vert-doré foncé et brillant du corps et des couvertures supérieures des ailes se trouve interrompu avec le vert et puis le bleu du cou par une large surface parfois arrondie, parfois disposée en pèlerine, qui est d'un blanc mat d'une grande pureté.

Les rémiges sont d'un brun teint de pourpre très foncé, sorte de couleur ambiguë qu'il est difficile de préciser, mais qu'on peut définir une teinte noire qui seroit mélangée de rouge dans de foibles proportions. Les rectrices au contraire sont larges, arrondies, d'un blanc très pur, excepté sur leurs bords, parfois très finement liserés de noir, et à leur extrémité, qui se trouve bordée d'un ruban noir.

Le Muséum en possède une variété dont le bleu de la poitrine et le vert des parties supérieures du corps sont plus ternes, moins chatoyants, mais qui est remarquable en ce que les rectrices du milieu de la queue sont complètement noires.

Une deuxième variété, également conservée dans les galeries du Muséum, offre des particularités vraiment singulières dans son plumage. Le bleu de la gorge et du haut de la poitrine ne règne sur ces parties que sous forme d'un ruban étroit, et la gorge, de même que les yeux en dessous, se trouve traversée par une large bandelette couleur de rouille. Les rectrices moyennes se trouvent être

également brunes comme dans la variété précédente, seulement les rectrices blanches sont terminées par une plus large bordure noire; le vert doré de dessus le corps tire aussi sur le brunâtre terne.

M. Vieillot a figuré à la planche 24 de ses Oiseaux dorés une troisième variété qui a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion et les petites couvertures inférieures de la queue variés de vert et de bleu; la gorge mélangée de gris, de bleu et de blanc; les grandes couvertures et les pennes d'un brun violet; les rémiges d'un vert doré, mais bleues à leur extrémité et bordées de blanc; le bec et les pieds noirs.

Le jeune âge de la jacobine [1] est caractérisé par l'uniformité de la couleur verte dorée des parties supérieures du corps, par le plastron écaillé noir et blanc qui recouvre le devant du cou et le haut de la poitrine, et qui est dû à ce que chaque plume imbriquée sur sa voisine est noire au centre et bordée de gris très clair ou de blanchâtre; le bas de la poitrine et l'abdomen sont d'un verdâtre tirant sur le brun enfumé; les rectrices sont brunes et lisérées de blanc.

Une deuxième variété plus avancée en âge présente le même plumage, seulement certaines des plumes écailleuses du devant du cou se trouvent

[1] *Trochilus fimbriatus* et *punctatus*, Vieillot, pl. 22.

avoir pris le bleu métallique qui les caractérise toutes chez les vieux individus. Le vert doré, au lieu d'être terne, prend de l'éclat, et le blanc des plumes du ventre et des rectrices augmente aux dépens des nuances sombres.

La femelle de l'oiseau-mouche jacobine est d'un vert brillant sur le dos, la tête et les petites couvertures des ailes; le devant du cou, la poitrine, les flancs sont tachetés de vert, de brun, de gris et de blanchâtre; le milieu du ventre est blanc; les rectrices sont d'un vert brillant en dessus et d'un vert plus mat en dessous; elles sont aussi, vues de ce dernier côté, largement bordées de noir et lisérées de blanc tout-à-fait en leur bord. Quelques auteurs, en décrivant les individus ainsi caractérisés, les ont pris pour de jeunes mâles.

Les auteurs s'accordent à dire que la jacobine est originaire de Cayenne et de Surinam. Nous n'en trouvons toutefois aucune mention ni dans l'Essai sur la Guiane, de Bancrofh, ni dans l'Histoire naturelle de Surinam, de Philippe Fermin. Plusieurs des individus qui ornent les galeries du Muséum proviennent de la Martinique, et probablement aussi de quelques unes des îles Antilles voisines.

LE PLUMET BLEU,

OU L'OISEAU-MOUCHE DELALANDE.

Pl. XXIII (mâle). — Pl. XXIV (femelle).

Ornismya Delalandi. LESS., *Synop.*

Cet oiseau, gracieux par ses formes et la petitesse de sa taille, par les vives couleurs qui l'embellissent, par la huppe qui surmonte sa tête avec une élégante coquetterie, a été découvert au Brésil par M. Delalande, le même qui a enrichi plus tard nos Musées de plusieurs belles espèces du cap de Bonne-Espérance.

Le plumet bleu mâle est donc caractérisé par une petite huppe de plumes d'un vert-émeraude très chatoyant, qui recouvrent l'occiput en se redressant, et d'entre lesquelles partent deux et souvent une seule plume droite, effilée, d'un bleu d'azur très pur, qui s'élève verticalement de la manière la plus gracieuse. Une tache d'un blanc pur occupe les joues, et naît immédiatement derrière l'œil. Le dessous du bec et la région auriculaire sont occupés par deux bandelettes d'un gris de lin vineux, tirant parfois au brun roux, qui descendent sur les jugulaires.

Le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre sont d'un bleu d'azur ou de lapis-lazuli sa-

blé d'or; la tête, le dos, les flancs, les côtés de l'abdomen, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert-doré métallique; le bas-ventre est d'un gris de cendre, et cette couleur régne sur une surface d'autant plus grande que l'oiseau est plus jeune.

Les rémiges et les rectrices sont brunes pourprées; la queue assez large et échancrée par la diminution des deux rectrices moyennes; les deux ou trois rectrices externes sont le plus ordinairement œillées de blanc à leur extrémité.

Le bec de cette espèce est droit, peu alongé et assez grêle; il est noir et les tarses sont bruns. Sa longueur totale est d'environ trois pouces quatre lignes.

La femelle est de même taille que le mâle; ses parties supérieures sont d'un vert doré peu éclatant, mais de plus elle n'a pas les moindres vestiges de huppe; la gorge et la poitrine, bien loin d'être de ce beau bleu qui embellit l'autre sexe, sont teintées de gris enfumé; la gorge, la poitrine, les flancs, la région abdominale et les couvertures inférieures de la queue sont donc par-tout également du même gris. On la reconnoît sur-tout à la tache blanche qui occupe le dessous de l'œil comme chez le mâle, et aussi à ce que les rectrices extérieures de sa queue sont terminées de blanc sale. Une moustache brune se fait aussi remarquer à la commissure, comme chez certains individus du sexe opposé.

Le mâle et la femelle existent dans les galeries du Muséum, où MM. Delalande et Ménétrier en ont déposé des individus tués au Brésil.

M. le duc de Rivoli en possède un jeune individu mâle, assez semblable par sa livrée à la femelle, mais où le bleu se mêle déja au gris de la poitrine, et à la huppe qui s'élève légèrement sur le sommet de la tête.

L'oiseau-mouche Delalande ou plumet bleu vit au Brésil, et, à ce qu'il paroît, dans quelques provinces de l'intérieur. Il n'est point encore très répandu dans les collections, et il paroît avoir échappé aux nombreuses recherches du prince Maximilien de Wied-Neuwied, entreprises dans le but d'enrichir les sciences naturelles.

L'OISEAU-MOUCHE HIRONDELLE.

Pl. XXV.

Ornismya hirundinacea. Less., *Synop.*

Cet oiseau est une des plus grandes espèces du genre. La figure la plus reconnoissable qu'on en ait est celle de Brisson, qui le nommoit *oiseau-mouche à queue fourchue* de Cayenne; Buffon le décrivit sous le nom d'*oiseau-mouche à longue queue couleur d'acier bruni;* enfin Gmelin et Latham le classoient parmi les colibris. Tout porte à croire que l'oiseau-mouche à tête bleue de M. Vieillot, pl. 60 de ses

Oiseaux dorés, ne diffère nullement de cette espèce.

La taille de l'oiseau-mouche hirondelle est d'environ six pouces et quelquefois plus; le bec entre dans cette dimension pour dix lignes et la queue pour trois pouces; son bec, assez robuste, est très légèrement arqué et renflé à son extrémité. Il est d'un brun noir ainsi que les tarses, qui sont plus proportionnés avec le corps qu'on ne le remarque dans beaucoup d'espèces. Les ailes dans le repos s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; elles sont longues, recourbées, à tiges robustes, et de couleur brune violâtre.

Ce qui distingue sur-tout cette rare et précieuse espèce est le bleu éclatant, avec quelques reflets violets, qui recouvre la tête et la partie postérieure du cou jusqu'au manteau, ainsi que les joues, les jugulaires, la gorge jusqu'à la poitrine. Sur le derrière du cou ce bleu s'irise de reflets verts; mais sur le devant il chatoie comme le cuivre carbonaté, et affecte des teintes de velours au centre de chaque plume écailleuse.

Le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue, celles du dessous des ailes, la poitrine, le haut du ventre, brillent d'un vert-doré foncé et mélangé de brun mat; les couvertures supérieures de la queue sont à reflets de fer oligiste ou de cuivre de Rosette jouissant de beaucoup d'éclat, tandis que les inférieures sont d'un bleu d'acier poli très brillant; le

bas-ventre, la région anale et deux touffes latérales cachées par les ailes sont d'un blanc pur.

La queue, si remarquable par sa forme dans cette espèce, est composée de dix rectrices jouissant de tout le brillant d'un riche bleu d'acier poli. Chacune de ces rectrices est terminée en pointe à son extrémité, qui est légèrement recourbée; les barbes externes forment sur la tige une bordure étroite, tandis que les barbes internes sont beaucoup plus longues; les deux rectrices moyennes sont très courtes, les suivantes augmentent successivement de longueur jusqu'à la cinquième qui est beaucoup plus longue, de manière que la queue ainsi étagée se fourche profondément, et imite à faire illusion la queue d'une hirondelle.

Cet oiseau est parfaitement décrit par Brisson. Plusieurs individus que nous avons comparés avec la description qu'il en donne n'en diffèrent point, même dans les plus petits détails. On ignore si la femelle se distingue du mâle par quelques particularités et quelle est la livrée du jeune âge.

Le Muséum en possède deux individus en tous points semblables, apportés du Brésil par M. Delalande, et M. Prévost nous en a communiqué un autre qui a moins de brillant dans la livrée et la queue moins développée, ce qui annonceroit qu'il n'avoit point encore pris tous ses développements.

Brisson le dit de Cayenne: on sait qu'il se trouve au Brésil, où il est rare; et, bien qu'il soit connu

depuis long-temps, il est encore très peu répandu dans les collections.

La planche 60 des Oiseaux dorés représente un volatile assez différent de l'oiseau-mouche hirondelle par la longueur démesurée de la queue, et nous avons de bonnes raisons pour croire cette figure mauvaise. D'ailleurs la description s'accorde en tout pour nous autoriser à regarder cet oiseau-mouche à tête bleue comme identique avec l'espèce que nous venons de décrire.

L'OISEAU-MOUCHE LANGSDORFF.

Pl. XXVI.

Ornismya Langsdorffii. Less., *Synop.*

Bien que les noms propres russes n'aient, d'après notre langue, rien de gracieux ni d'euphonique ; bien qu'il n'y ait rien de commun entre le flegme d'un Allemand et la prestesse d'un oiseau-mouche, le nom de Langsdorff, que M. Temminck a donné à cette belle espèce, rappellera aux amis des sciences naturelles les nombreux services que ce naturaliste leur a rendus. Compagnon de l'amiral de Krusenstern dans son voyage autour du monde, on lui doit une relation pleine d'observations intéressantes ; et tout le temps qu'il a rempli les fonctions de cnosul-général de l'empereur de Russie au Brésil, il a occupé ses loisirs à étudier les

productions de cette riche contrée. Ses découvertes zoologiques furent nombreuses; et cette jolie espèce d'oiseau, que le premier il fit connoître, doit donc à plus d'un titre conserver le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Le Langsdorff a le bec droit, grêle, renflé à la pointe; il est noir ainsi que les tarses. La queue est fortement étagée et composée de rectrices déliées, très étroites, et finissant insensiblement en brin filiforme; les ailes sont courtes, arrondies, et ne dépassent que de quelques lignes la naissance de la queue. Sa longueur totale est de cinq pouces, et le bec y entre pour six lignes et la queue pour un peu moins de trois pouces.

La tête, le cou, le dos, le croupion et les petites couvertures sont d'un vert-doré uniforme et foncé. Un large plastron occupe la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine; il est formé de plumes écailleuses, brillant de l'éclat le plus vif de l'émeraude. Sous ce plastron se dessine une écharpe qui traverse la poitrine, et dont les teintes sont de l'orangé le plus vif; et cette ceinture se trouve ainsi isoler le vert de la gorge et du cou du brun-violacé foncé du ventre; la région abdominale et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc de neige; les rémiges sont d'un brun pourpré.

La queue se trouve composée de dix rectrices; les quatre moyennes se trouvent être très courtes et arrondies; les deux externes à celles-là sont poin-

tues, plus longues de presque un pouce. Ces six rectrices moyennes se trouvent colorées en bleu pur, sur lequel tranche une ligne d'un beau blanc qui suit la tige ; les deux autres rectrices externes de chaque côté ne sont pas de la même longueur ; l'extérieure dépasse sa congénère de six à huit lignes et se recourbe légèrement en dehors à son extrémité ; elles sont grêles, minces, très effilées, et en entier du blanc le plur pur.

Un individu que nous avons vu chez M. Florent Prévost avoit ses rectrices externes brunes, au lieu d'être blanches ; l'orangé de la poitrine étoit remplacé par un riche violet. Il se trouve maintenant déposé dans la belle galerie de S. A. R. Madame, à Rosny.

Le Langsdorff est très rare et n'existe point dans la collection du Muséum. Il vit dans les provinces intérieures du Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE SAPHO.

Pl. XXVII (mâle). — Pl. XXVIII (femelle).

Ornismya Sapho. Less., *Synop*.

Cet oiseau admirable, dont la queue resplendissante par son développement comme par ses riches couleurs rappelle, quoique sous d'autres rapports, la queue si belle du ménure de la Nouvelle-Hollande, a reçu de M. Temminck, sur l'étiquette qu'il

porte dans les galeries du Muséum, le nom de *radieux;* mais avant la dénomination de l'auteur hollandois nous lui avions appliqué le nom de la muse de Mitylène, du poëte des vers saphiques; car la queue de cet oiseau faite en forme de luth antique dont les cordes seroient rompues est destinée à faire revivre dans nos souvenirs la *lyre d'or* de la célèbre Lesbienne. Toutefois dès 1811 Shaw avoit décrit et assez mal figuré cette espèce sous le nom d'*oiseau-mouche à queue rubanée* (*bar-tailed humming-bird*[1]). La figure qu'il en donne est médiocrement gravée et tirée en noir; elle porte le n° 39, et se trouve dans la première partie de l'histoire des oiseaux dans sa Zoologie générale. La description de Shaw assez incomplète, suivant l'habitude de cet auteur, se borne aux détails suivants: cette espèce a de longueur environ huit pouces; les ailes sont brunâtres; sa queue est longue, très fourchue; les deux rectrices externes longues de quatre pouces et demi, les autres graduellement plus courtes: toutes sont arrondies à l'extrémité. Les teintes du plumage sont d'un vert doré passant à l'émeraude sur la gorge, et les rectrices sont noires et largement rayées de bandes d'or pourprées. Un individu conservé dans le cabinet de Bullok provenoit, à ce que l'on suppose, dit Shaw, du Pérou.

L'oiseau-mouche Sapho, robuste dans les habitudes du corps et l'un des plus grands de la famille,

[1] *Trochilus sparganurus*, Shaw.

a sur-tout sa queue énormément développée, qui n'a pas moins de quatre pouces, et qui forme une fourche très profonde. Le bec est à-peu-près droit, aigu, peu alongé, ayant au plus sept lignes; il est noir ainsi que les tarses. Les ailes sont arrondies, recourbées, et ne dépassent que d'un peu la naissance de la queue; le corps peut avoir deux pouces et demi.

La gorge, la poitrine, le devant du cou, sont recouverts par un plastron de plumes écailleuses d'où jaillissent les teintes les plus pures du vert d'émeraude, prenant sous la mandibule inférieure un aspect de velours vert-foncé. Une bandelette d'un vert doré plus jaune s'étend de l'œil et descend sur les côtés du cou; la région anale est garnie de plumes grisâtres. Tout le plumage en dessus, ainsi que les petites couvertures des ailes, est d'un vert-doré métallique; mais les plumes du croupion et les couvertures supérieures de la queue, bien plus étoffées qu'à l'ordinaire, jouissent de l'éclat le plus vif du cinabre pur: les rémiges sont d'un brun pourpré, et leurs tiges sont coudées et élargies.

Les dix rectrices qui composent la queue sont très étagées; les deux moyennes sont très courtes et ovalaires; les deux externes sont très longues, rubanées, aplaties, et dépassent de dix-huit lignes les deux plus voisines. Toutes, carrées et à peine arrondies à leur extrémité, étincellent diversement sous les rayons de la lumière qui viennent les frap-

per; leur éclat le plus ordinaire est celui du cuivre rouge chatoyant en or, mais parfois ces riches couleurs métalliques se changent en pourpre ou en violet sombre. A ces nuances d'un luxe sans pareil vient s'adjoindre le noir de velours, qui forme sur leurs bords extérieurs d'étroits liserés, ou qui les termine par une plaque quadrilatère dont l'épaisseur diminue à mesure que les rectrices sont plus courtes, au point de border simplement les deux moyennes.

La planche 28 représente la femelle de ce magnifique et rare oiseau-mouche. Sa taille est un peu plus petite que celle du mâle; elle est aussi privée de ce plastron d'émeraude qui le décore; sa livrée est en entier d'un vert-doré uniforme, auquel se joint le gris qui occupe la partie inférieure de chaque plume, et qui apparoît çà et là: le bas-ventre est également du même gris enfumé.

La queue est aussi étagée, mais les couleurs qui teignent les rectrices se bornent à deux nuances pour les deux plus longues d'entre elles; l'une du côté étroit et externe de la tige est d'un blanc jaunâtre, tandis que l'autre côté garni de barbes plus longues est d'un pourpre sombre ou violâtre pourpre, qui colore toutes les autres rectrices sans partage.

Aucun renseignement positif n'accompagnant la dépouille de cet oiseau-mouche Sapho que nous présumons appartenir au sexe féminin, il se pour-

roit que ce fût un jeune mâle dans sa deuxième année, et qui ne seroit point encore parvenu à cette époque de la vie où il doit jouir de tout le luxe attaché à sa condition.

Nos descriptions du mâle et de la femelle ont été faites sur les deux beaux individus récemment placés sur les tablettes du Muséum, et qui provenoient de l'intérieur du Brésil. On en est redevable aux démarches réitérées d'un jeune naturaliste très distingué, M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire; et jusqu'à ce jour cette espèce, qui paroît être d'une grande rareté, n'avoit point été vue en France.

Combien il est fâcheux d'ignorer quelles peuvent être les mœurs de l'oiseau-mouche Sapho! Certes, combien est somptueuse, combien est riche et variée cette nature que nous connoissons si peu! cette nature si bonne et si sublime, qui jette à pleines mains sur ce globe les germes de la vie, féconde les abymes, anime les glaces hyperborées, couvre de pourpre, d'or, de rubis ou d'opale les êtres les plus disparates, place les oiseaux de paradis dans de profondes forêts habitées par des Négres cruels, et relégue loin des regards de l'homme civilisé ce qu'elle a créé de plus riche, ce qu'elle a doté des dons les plus merveilleux! Quel magique tableau doivent offrir ces lianes festonnées où l'oiseau-mouche Sapho, étincelant sous le sombre feuillage, suspend son nid ouaté, berceau de ses amours, et n'étale que pour les yeux de sa douce compagne

une parure qui semble exclusivement faite pour la séduction !

L'OISEAU-MOUCHE MÉDIASTIN.

Pl. XXIX (mâle). — Pl. XXX (femelle).

Ornismya mesoleuca. LESS., *Synop.*

L'oiseau-mouche médiastin est une découverte récente que M. Temminck a fait connoître dans la cinquante-troisième livraison de ses belles planches coloriées. Le Muséum d'histoire naturelle en possède plusieurs individus des deux sexes parfaitement bien conservés.

C'est du Brésil que provient cette espèce, remarquable par sa taille robuste comme par sa large cravate bifurquée, et par la bandelette blanche qui suit sur la ligne médiane du corps. Son bec est très long, droit, arrondi, de couleur noire.

Un riche vert-doré métallique recouvre la tête et forme deux bandelettes plus claires sur les sourcils ; le cou, la poitrine, le ventre et les flancs sont ornés du même vert-doré, mais plus foncé, et imitant parfois les teintes sombres, changeantes et sériséeuses du velours vert-foncé ; le dos et les couvertures des ailes sont du même vert-doré tirant sur le noir. Une cravate d'un pourpre doré, et dont l'effet est celui du saphir ou plutôt du grenat almandin taillé, couvre la gorge, et descend sur les

côtés du cou en formant une profonde échancrure en avant, ou comme un hausse-col dont la bifurcation au lieu d'être vers le haut se trouveroit dirigée vers le bas. Une écharpe d'un blanc plus ou moins pur, et tranchant sur le vert métallique des flancs, part de la bifurcation du plastron et descend sur la poitrine et sur le ventre, en traversant ces parties dans le sens vertical pour aller se perdre à la région abdominale inférieure, au milieu des couvertures de la queue, dont les plumes sont vertes et bordées de blanc. La queue est légèrement fourchue, de couleur brune ainsi que les rémiges; les plus externes de ces dernières ont leur tige légèrement élargie. Telle est la livrée du mâle lorsqu'il a atteint l'âge adulte.

Les jeunes oiseaux-mouches médiastins n'ont point dans les deux premières années de leur existence leurs couleurs aussi vives et aussi nettement arrêtées que dans les individus âgés: leur cravate pourprée est mal dessinée, ses teintes sont simplement ou du blanchâtre ou du brun; les plumes écailleuses qui la composent sont noires à leur milieu et lisérées de blanc en leurs bords; çà et là apparoissent des écailles pourprées brillantes qui annoncent la métamorphose que ces parties vont éprouver: du reste ils se ressemblent en tous points sous les autres rapports.

La femelle dans toutes les circonstances de sa vie a des vêtements plus simples. Il semble que les

mêmes lois d'existence qui donnent à l'homme une barbe épaisse et touffue, dont elles privent sa gracieuse et plus timide compagne, a par l'excès même de la vitalité prodigué tous les avantages de coloris dans la parure des mâles pour ne laisser au sexe opposé que des atours plus simples et plus modestes. Les femelles du médiastin ne jouissent donc point de l'éclat des mâles ; leur gorge simplement grise est privée du plastron doré brillant qui prête tant de charme à ceux-ci ; la bandelette médiane qui traverse le corps est d'un blanc sale, et est mal arrêtée dans ses contours ; le vert doré enfin qui teint diverses parties de l'oiseau diparoît pour faire place à un vert sombre sans éclat; la queue est brune, mais les deux rectrices externes sont œillées de blanc à leur extrémité. La taille de la femelle se trouve être un peu plus forte que celle du mâle, ainsi qu'il n'est pas rare d'en trouver des exemples dans un grand nombre de familles d'oiseaux.

L'OISEAU-MOUCHE HUPPÉ.

Pl. XXXI (mâle). — Pl. XXXII (femelle).

Ornismya cristata. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche a été mentionné sous le nom de *colibri à huppe verte* par les anciens historiens des îles Antilles, tels que Dutertre, Labat et Feuillée.

C'est en effet une des espéces les plus remarquables et les plus intéressantes des îles Caraïbes, que distingue son plumage mi-partie de noir et d'or relevé par un chaperon d'émeraude. Sa petite taille, son bec mince, grêle pointu et noir; ses pieds foibles et débiles, cachés sous les plumes de l'abdomen; une vestiture qui n'est point calquée sur les autres individus de la famille, prêtent à cet oiseau-mouche des agréments qui lui assignent un rang distingué dans sa riche et brillante tribu. Très répandu dans les collections, son histoire n'est pas exempte toutefois de doutes et d'incertitudes qui ne sont point encore dissipés.

L'oiseau-mouche huppé mâle a au plus trois pouces de longueur totale, et le bec entre dans ces dimensions pour six lignes, et la queue pour dix lignes. Le plumage est sur le corps, c'est-à-dire sur le derrière du cou, le dos, le croupion et les couvertures supérieures des ailes, d'un brun glacé de vert-doré foncé et chatoyant; sa gorge et le devant du cou, sont d'un gris enfumé clair, tandis que cette teinte prenant une nuance fuligineuse très foncée caractérise les plumes de la poitrine, du ventre, des flancs et des couvertures inférieures de la queue; toutefois des reflets vert-doré forment, chez les individus adultes, une ceinture sur la poitrine et sur les flancs; une petite touffe de plumes blanches marque la naissance des cuisses; les ailes sont minces, étroites, recourbées, et les ré-

miges qui les composent sont d'un brun plus violet qu'à l'ordinaire; elles dépassent les rectrices de plusieurs lignes : celles-ci sont égales, assez larges et arrondies à leur extrémité; elles sont en dessus comme en dessous d'un bleu noir bronzé très intense, passant au vert-doré sur les deux du milieu. Ce qui distingue le mâle, et qui lui a valu le nom de huppé que porte l'espèce, est donc une huppe formée d'un très grand nombre de petites plumes écailleuses, serrées, imbriquées et recouvrant la majeure partie du demi-bec supérieur; ces plumes s'alongent d'autant plus qu'elles s'implantent plus près de l'occiput. La huppe qu'elles concourent à former est triangulaire et droite en arrière : elle brille le plus ordinairement du vert d'émeraude le plus vif et le plus pur. Cependant, chez un grand nombre d'individus, il s'y joint des reflets d'or très brillants, et, vers l'extrémité, des teintes d'acier ou de fer oligiste d'un beau bleu métallisé. Le bec et les pieds sont noirs.

Notre description a été faite sur plus de vingt individus, et ne nous permet point, par conséquent, de regarder l'oiseau-mouche à huppe bleue comme différant spécifiquement de l'espèce que nous venons de décrire. D'ailleurs dans le passage que nous consacrerons plus bas à cette variété nous expliquerons plus au long nos idées à ce sujet.

La femelle diffère beaucoup du mâle, surtout parcequ'elle n'a point comme lui la tête re-

vêtue d'une huppe d'émeraude. Labat, le premier, sut parfaitement distinguer les deux sexes, et c'est bien gratuitement que Mauduit éleva des doutes sur la disparité qui existe entre le mâle et la femelle. Cette dernière n'a donc point de huppe, et les parties supérieures de la tête, du dos, du croupion et les petites couvertures des ailes, brillent uniformément d'un vert-doré foncé et uniforme. Tout le dessous du corps est d'un gris enfumé sériséeux, moins foncé sur la gorge et la poitrine, plus fuligineux sur les flancs, où ne se mêlent aucuns reflets verts. Les rectrices moyennes sont d'un vert-doré en dessus, tandis que les autres sont d'un brun mat, et que les trois plus extérieures de chaque côté sont terminées de blanchâtre. En dessous toutes sont d'un bleu d'acier chatoyant, et se trouvent plus ou moins marquées de gris à leur sommet. Le bas-ventre est blanchâtre.

La variété la plus remarquable de l'oiseau-mouche que nous décrivons est celle qui porte une belle huppe bleue chatoyante, que Gmelin, Latham, M. Vieillot lui-même, regardoient comme espéce distincte, bien que ce dernier ait reconnu plus tard que rien ne pouvoit légitimer cette idée, et qu'il étoit plus naturel de ne la regarder que comme une race distincte de localité. L'*oiseau-mouche à huppe bleue* habite la grande île d'Haïti; sa taille est un peu plus forte que celle de l'espéce ordinaire; mais ce qui le particularise comme variété nette et

tranchée est son plumage d'un brun foncé sériséeux, uniforme, foiblement teinté de vert métallique sur le dos; sa gorge blonde ou d'un brun fuligineux plus clair, et sa huppe étoffée dont la moitié antérieure est une émeraude étincelante, tandis que l'autre moitié est d'une teinte d'acier azurée très vive.

L'oiseau-mouche huppé paroît vivre de préférence dans les îles Antilles, et notamment à la Trinité et à la Martinique. C'est du moins de ces deux îles que provient ce grand nombre de dépouilles qui ornent les cabinets des amateurs et nos musées. Les mœurs de ce charmant volatile ont été observées avec soin par M. Vieillot, et voici comment il s'exprime à ce sujet[1] : « L'oiseau-mouche huppé fréquente les jardins, se plaît dans les habitations, s'approche volontiers des cases, attache quelquefois son nid, soit à un brin saillant d'une couverture, soit à une branche d'oranger, de chèvrefeuille ou de jasmin. Ce charmant oiseau devient audacieux si on lui enlève ses petits; sa tendresse pour eux lui fait tout braver; par-tout il les suit, et ne craint pas d'entrer dans un appartement pour les nourrir. Si l'on garnit cet appartement de fleurs, on se procure le plaisir de posséder plus long-temps cet oiseau, car le père et la mère, qui y trouvent des aliments, y séjournent et se familiarisent tellement qu'ils y passent la nuit avec leurs petits. »

[1] *Hist. nat. des Ois. dorés* par Audebert, t. I, p. 91.

L'oiseau-mouche à huppe bleue que nous avons décrit comme une variété de l'espèce des Antilles se trouveroit-il au Brésil? Le prince Maximilien de Wied-Neuwied s'exprime de manière à le faire supposer, car il dit[1] : « Ayant voulu examiner la fleur d'un palmier, nous trouvâmes fixé aux branches le nid de l'oiseau-mouche à tête bleue, *trochilus pileatus*[2], qui ressemble beaucoup au saphir-émeraude de Buffon (*trochilus bicolor* Auct.). Ce nid étoit aussi proprement révêtu de mousse que le sont ceux des chardonnerets et de plusieurs autres petits oiseaux d'Europe. On trouve dans tous les nids d'oiseaux-mouches deux œufs blancs de forme alongée, qui chez quelques espèces sont extraordinairement petits. »

On a dit que l'oiseau-mouche huppé se trouvoit aussi à la Guiane; mais Mauduit a combattu cette assertion, et la description de l'oiseau-mouche huppé par Bancrofh, dans ses Lettres sur Surinam, est si erronée, et l'indication du prince de Wied si incomplète, qu'on doit raisonnablement douter que cet oiseau se soit propagé sur le continent américain. Sa vraie patrie restera donc les îles Antilles, et principalement la Trinité et la Martinique.

C'est à l'époque de l'hivernage que l'oiseau-mouche huppé fait son nid à la Martinique. Cette sai-

[1] *Voyage au Brésil*, trad. franç., t. 1, p. 89.

[2] Ne seroit-ce pas plutôt le *trochilus glaucopis*?

son est celle où le feuillage reverdit, où les arbres se chargent de fleurs et de fruits; aussi ces volatiles, pressés par le besoin de se reproduire, tissent leur nid et le suspendent aux rameaux des mélastômes ou sous les feuilles du mancenillier redoutable.

L'OISEAU-MOUCHE MODESTE[1].

Pl. XXXIII.

Ornismya simplex. Less., *Synop.*

Très voisin de l'oiseau-mouche latipenne par l'ensemble de ses formes corporelles aussi bien que par la taille, le modeste appartient à cette tribu que caractérise l'élargissement des baguettes des rémiges. Le premier vit à la Guiane, et celui que nous décrivons semble être son remplaçant dans les forêts du Brésil.

L'oiseau-mouche modeste a de longueur totale quatre pouces et demi. Les ailes sont aussi longues que la queue, dont l'extrémité est rectiligne; les pieds sont bruns; le bec et les ongles noirs; les plumes qui revêtent les tarses sont blanchâtres.

Le plumage, sur toutes les parties supérieures du corps, depuis la tête jusqu'au croupion, est d'un brun-verdâtre sombre, à reflets dorés très peu apparents. Les couleurs de la gorge, de la poitrine et

[1] Oiseau-mouche vert et gris, *trochilus cirrochloris*, Vieillot, *Dictionn. d'hist. nat.*, t. XXIII, p. 430.

du ventre sont un mélange de gris foncé et de vert doré peu brillant. Les flancs sont d'un vert-foncé noirâtre. Les couvertures inférieures de la queue sont grises blanchâtres, ainsi que les plumes du pourtour de la région anale.

Les ailes sont amples, d'un brun-pourpré intense et à baguettes robustes et élargies : les rectrices sont larges, unicolores, et d'un brun-violâtre décidé sur leurs deux faces et sans la moindre tache blanche œillée à l'extrémité.

Le Muséum possède deux peaux montées de cette espèce, qui toutes deux proviennent du Brésil d'où les a rapportées le collecteur Delalande. On ne sait rien de ses mœurs, de ses habitudes, que tout porte à croire fort différentes de celles des oiseaux-mouches plus grêles dans les formes et munis d'ailes moins robustes.

L'OISEAU-MOUCHE LATIPENNE[1].

Pl. XXXIV.

Ornismya latipennis. Less., *Synop.*

Cette espèce, robuste et de forte taille, est une des plus grandes du genre, et par ses proportions vient immédiatement après le patagon. Elle a de longueur totale jusqu'à cinq pouces et quelques

[1] *Trochilus campylopterus*, L., Gmel. : *trochilus latipennis*, Latham : oiseau-mouche à larges tuyaux, Buffon, enl. 672, fig. 2.

lignes. Son bec, robuste, légèrement recourbé, est long d'un pouce; la mandibule supérieure est noire, l'inférieure est d'un jaunâtre sale; la queue a deux pouces; les rectrices qui la composent sont larges, arrondies au sommet, toutes à-peu-près égales, et tant soit peu plus longues que les ailes, qu'elles dépassent chez quelques individus, et qu'elles égalent chez d'autres.

Les tarses sont nus jusqu'aux talons et d'un brun clair.

Deux seules couleurs se partagent le plumage de l'oiseau-mouche latipenne: l'une, le vert-doré brillant et métallisé, couvre la tête, le cou, le corps, le croupion, les petites couvertures des ailes, et le dessus des deux rectrices moyennes; l'autre, le gris de cendre, se répand sous la gorge à partir du menton, devant le cou, sur le ventre et jusqu'aux couvertures inférieures de la queue; des teintes vertes se mélangent au gris répandu sur les flancs.

Les ailes sont plus amplement développées que chez beaucoup d'oiseaux-mouches; leurs rémiges sont uniformément d'un brun pourpré; mais ce qui les rend remarquables est l'élargissement notable de leurs baguettes, baguettes dont le centre (celle de la première sur-tout) est caniculé et bordé de deux légers ressauts, dans l'endroit où elle est aplatie et dilatée. C'est à cette modification qu'est dû son nom de latipenne ou à ailes dolabriformes qu'on lui donne quelquefois.

La queue est composée de dix rectrices. Les deux moyennes sont entièrement d'un vert-doré en dessus, moins brillant en dessous; les deux externes qui les suivent sont du même vert-doré à leur base, mais sont noires dans leur dernière moitié, et terminées de blanc à leur bord terminal; les six autres sont d'un noir mat à leur moitié antérieure et d'un blanc pur dans l'autre.

M. Swainson a émis l'opinion que la dilatation des tiges des rémiges caractérisoit le sexe masculin. Toujours est-il que les deux sexes ont dans leur livrée la plus complète analogie de couleurs et la même distribution dans les teintes. Cependant on trouve des individus dont le vert du dos est beaucoup plus cuivré, et d'autres dont le gris est aussi plus cendré et plus clair. On pourroit encore signaler quelques nuances de taille, mais ces nuances tiennent peut-être à des âges différents.

La première description de l'oiseau-mouche latipenne a été tracée par Buffon. Cet oiseau étoit alors rare dans les collections; mais aujourd'hui on se le procure sans difficulté, car on en trouve communément des dépouilles dans les envois des habitants de Cayenne. Il paroît habiter exclusivement la Guiane.

L'OISEAU-MOUCHE ENSIPENNE.

Pl. XXXV.

Campylopterus ensipennis. Sw.

Nous reproduisons la figure et la description que M. Swainson a publiées sur cette espèce nouvelle d'oiseau-mouche qu'on ne trouve dans aucune des collections de Paris que nous avons visitées. Il paroît même que M. Swainson posséde le seul individu que l'on connoisse à Londres; et, bien qu'on ne puisse pas douter qu'il ne soit de l'Amérique méridionale, on ne sait toutefois s'il provient des îles ou du continent, et dans quelle région il vit plus exclusivement.

Semblable par un grand nombre de particularités à l'oiseau-mouche latipenne ou à larges tuyaux, on pourroit supposer qu'ils appartiennent l'un et l'autre à une seule et même espèce, dont ce dernier seroit le sexe masculin revêtu de toute sa parure; mais cependant des dissemblances viennent démontrer que cette opinion est inadmissible. Très commun dans les collections, le latipenne s'y présente toujours avec les mêmes attributs, tandis que l'ensipenne est au contraire d'une grande rareté, et différent d'ailleurs et par ses couleurs et par la courbure de son bec.

L'ensipenne a près de cinq pouces de longueur

totale. Ses formes sont robustes et massives. La queue est dépassée légèrement par l'extrémité des rémiges. Son bec est fort, noir et légèrement recourbé; ses ailes sont élargies, et les premières rémiges ont leur tiges aplaties, creusées au centre et coudées; un vert-doré foncé mais brillant, recouvre uniformément le dessus comme le dessous du corps, et règne sur la tête et sur le front; un plastron d'un bleu-violet éclatant occupe la gorge et le devant du cou; les plumes de la queue sont très larges; les deux supérieures et moyennes sont d'un vert-doré métallisé, les deux externes d'un bleuâtre noir, tandis que les trois plus extérieures sont noires à leur base et d'un blanc pur dans la moitié terminale de leur étendue; la couleur des rémiges est d'un brun-violâtre uniforme.

L'OISEAU-MOUCHE

A RÉMIGES EN FAUCILLES.

Pl: XXXVI.

Trochilus falcatus. Swains.

Cette espèce, que la forme assez notablement recourbée du bec devroit faire ranger parmi les colibris, tient cependant à la tribu des oiseaux-mouches *campyloptères*, ou de ces espèces dont les rémiges ont leurs tiges élargies imitant assez bien

la forme d'un glaive recourbé. C'est à M. Swainson que nous en devons la connoissance, et nous reproduisons la figure qu'il en a publiée dans son intéressant recueil. Tout ce que nous dirons de l'histoire naturelle de cet oiseau sera donc emprunté à cet habile ornithologiste, aussi modeste que laborieux, et que l'Angleterre compte parmi ses naturalistes les plus célébres.

L'oiseau-mouche à rémiges en faucilles a près de quatre pouces de longueur totale. Son bec est noir, assez notablement recourbé, et long de près d'un pouce; les ailes sont plus longues que la queue; les rémiges ont leurs tiges fortement coudées, et dilatées au-delà des proportions ordinaires aux deux espéces précédentes. M. Swainson suppose que les mâles, chez les oiseaux dont les tiges des rémiges sont ainsi élargies, sont les seuls qui présentent une telle modification, et que les femelles n'offrent rien de semblable; il présume encore que la nature leur a fourni par la force et la rudesse de ces parties un moyen de défense avantageux pour repousser les attaques des petits oiseaux de proie tels que les pies-grièches. Il est plus probable que cette particularité de l'organisation est due à ce que les oiseaux-mouches de cette tribu, ou les campyloptères, volent plus long-temps sans se reposer que les autres espéces, et que leurs ailes ont été appropriées ainsi à leurs habitudes ou à leurs besoins.

Un trait d'un noir profond, partant de la com-

missure du bec, se rend à l'œil; un vert-noir métallique et doré règne sur le front, la tête, le cou et le croupion, et paroît plus brillant sur les côtés du cou; les plumes auriculaires sont d'un vert bleu; le gosier, le devant du cou, sont recouverts d'un bleu violet, reflétant des teintes pourprées et chatoyantes, et qui passe au verdâtre sur la poitrine, en se mêlant au vert des côtés du cou. Toutes ces plumes métallisées sont taillées en écailles. Le ventre est d'un vert doré, sur lequel tranchent les deux touffes d'un blanc pur qui entourent la naissance des cuisses.

La queue est arrondie, composée de rectrices larges et presque rectilignes à leur extrémité, qui est toutefois légèrement arrondie. Celles-ci sont d'un roux cannelle fort vif que relève un liséré d'un noir pourpré bordant leur extrémité terminale. Les deux rectrices moyennes sont teintées en dessus de vert doré.

Cet oiseau-mouche rare et précieux faisoit partie de la riche collection Bullok à Londres, et a quelque analogie avec le colibri figuré par M. Vieillot à la pl. 179 de sa Galerie du Muséum, sous le nom de *trochilus lazulus*. On ignore le lieu qu'il habite. M. Swainson l'a représenté sur une tige de la *clitore de Plumier*, plante brésilienne fort remarquable.

L'OISEAU-MOUCHE A BEC RECOURBÉ.

Pl. XXXVII.

Trochilus recurvirostris. Swains.

Cet oiseau-mouche a été récemment figuré et décrit par M. Swainson, et c'est même d'après cet auteur que nous en parlerons; car de toutes les espéces jusqu'à ce jour connues celle-ci seroit une des plus remarquables par la forme recourbée du bec, si cette particularité n'étoit pas individuelle et le résultat de quelque accident.

Ainsi s'exprime M. Swainson[1] : « La forme extraordinaire du bec de cette brillante espéce n'a point d'analogue parmi les oiseaux terrestres, et retrace en miniature, par la plus frappante analogie, le bec de l'avocette. On ne peut véritablement soupçonner le but d'une telle organisation, à moins de penser qu'elle ne soit accommodée pour puiser au fond des corolles renversées des bignonias ou autres plantes analogues dont les fleurs pendent sur le tronc des arbres, et sont si multipliées dans toute l'Amérique du sud. Ce bec recourbé se trouveroit donc parfaitement accommodé à la courbure des cloches mellifères qui fournissent à ces êtres leur nourriture principale. »

[1] *Zool. Illust.*, t. II, pl. 105.

Nous attendrons toutefois de nouvelles observations avant d'admettre l'existence d'une telle manière d'être parmi les oiseaux-mouches. Il est fort probable que le bec de cet oiseau aura été comprimé et recourbé dans son état frais par quelque supercherie que l'avenir dévoilera. Toutefois cette espèce par les teintes de son plumage ne se rapporte à aucune autre, et paroît évidemment nouvelle.

Représenté de grandeur naturelle cet oiseau a le bec noir, déprimé dans toute sa longueur, mais plus particulièrement vers la pointe qui est arrondie, obtuse, mince et recourbée également aux deux mandibules. L'inférieure présente en dessous et dans son milieu une légère convexité qui renforce la ligne courbe que décrit ainsi vers le haut le bec entier.

La couleur du plumage en dessous ainsi que le ventre est d'un vert-doré métallique. Un plastron de plumes écailleuses s'étend du gosier jusqu'à la poitrine, en occupant tout le devant du cou, et brille de tout l'éclat de l'émeraude. La poitrine et la région abdominale sont traversées par une raie noire qui en occupe le milieu. Les plumes qui enveloppent les cuisses sont blanches.

La queue est rectiligne, moins longue que les ailes; les deux rectrices moyennes sont en entier d'un vert bleu, tandis que les autres sont teintées de brun cuivré passant en dessous à une belle couleur topaze chatoyante.

Les rémiges sont d'un brun pourpré qui n'a rien de particulier.

L'oiseau-mouche à bec recourbé se trouvoit dans la collection célèbre de M. Bullok à Londres, et provenoit du Pérou. Son port, ses habitudes corporelles, et les détails de son organisation, ne diffèrent en rien de ceux des autres oiseaux-mouches. Ce qui seulement le rendroit remarquable est la forme de son bec, sur laquelle on doit encore attendre de nouveaux renseignements.

L'OISEAU-MOUCHE DEMI-DEUIL.

Pl. XXXVIII et XXXIX (femelle?).

Ornismya lugubris. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche, que M. Vieillot a placé parmi les colibris, a le bec parfaitement droit et très robuste. Cet organe est toutefois élargi à sa base, arrondi, et puis renflé avant de se terminer en pointe. Il est noir et long de près de dix lignes.

La longueur totale de cette espèce est de près de cinq pouces. Le corps est épais et robuste; la queue se compose de pennes qui ne sont pas toutes égales, et qui lui donnent une légère disposition fourchue; les ailes sont étroites et plus longues que la queue, qu'elles ne dépassent cependant que de quelques lignes; les tarses sont assez proportionnés au volume du corps: ils sont bruns en

dessus, jaunes en dessous, et velus jusqu'aux doigts; les petites plumes qui les recouvrent en dedans sont noires, tandis que celles qui sont implantées en arrière sont d'un blanc de neige. L'oiseau-mouche demi-deuil doit donc occuper par la taille un des premiers rangs de sa famille.

Au premier aspect, l'espèce dont nous détaillons les diverses parties, ne frappe point les yeux par cet éclat qui captive et qui éblouit, sans qu'on puisse se défendre du danger d'une première impression. Sa parure demande, pour être appréciée, un examen réfléchi; et ce n'est guère que parmi les vrais amis de la nature qu'elle doit trouver des admirateurs.

Un noir de velours très intense, mais en même temps d'une extrême douceur au toucher, couvre la tête, le corps, le croupion, le cou, la poitrine, et le milieu de l'abdomen: par-tout ce noir affecte la teinte et l'aspect sériséeux; seulement, chez certains individus, il s'y mêle sur le milieu du dos de reflets d'un vert-doré métallique qui s'étendent parfois jusque sur le derrière du cou. Chez d'autres, au contraire, il est par-tout d'un noir de velours mat, parfois nuancé de pourpre très éteint parmi la couleur brune. Parfois enfin le vert doré se change en reflets de cuivre de Rosette.

Les petites couvertures des ailes sont vertes et dorées, et leurs rémiges, qui sont très longues et garnies de tiges aplaties et robustes, sont d'un brun

pourpré. Les couvertures supérieures de la queue sont assez fournies, et d'un vert-doré brillant.

La queue, composée de dix rectrices, larges, courtes, rectilignes à l'extrémité de chacune d'elles, est cependant légèrement fourchue par la brièveté des pennes moyennes : les deux centrales sont en entier d'un vert-doré foncé, tandis que les suivantes sont dans toute leur longueur, et dessous aussi bien que dessus, d'un blanc de neige, excepté à leur terminaison où se dessine un liséré noir bronzé.

Le milieu du ventre est donc d'un beau noir de velours; mais le bas-ventre et les flancs sont d'un blanc pur, que relève le noir intense des couvertures inférieures de la queue.

Les nombreux individus de l'oiseau-mouche demi-deuil que nous avons pu étudier nous ont présenté de nombreuses dissemblances. C'est ainsi que certains ont les deux rectrices qui suivent les moyennes d'un bronzé violet, et deux taches d'un roux vif placées comme deux étroites bandelettes sur les côtés de la gorge; que d'autres sont ternes et sans éclat; que d'autres ont des teintes plus brillantes et plus pures.

Tel est le plumage de l'oiseau mâle. Celui de la femelle, ou du moins des individus que nous croyons être du sexe féminin, en diffère par quelques fortes nuances : d'abord deux traits d'un roux ocreux fort vif naissent des branches de la mandi-

bule inférieure, se portent sur les côtés de la gorge, et s'étendent jusque vers le bas du cou et près de la poitrine. Les plumes noires sont généralement d'un aspect moins soyeux, et il s'y mêle une forte teinte de roux sur le derrière de la tête et sur le ventre; les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont même bordées d'un léger ruban roux; les rectrices enfin sont couleur d'acier, excepté les deux externes de chaque côté, qui sont blanches et terminées de blanc.

L'oiseau-mouche demi-deuil habite le Brésil. C'est une des espèces les plus multipliées, et qu'on trouve aujourd'hui communément dans les collections. Le Muséum en possède cinq individus, et M. Florent Prévost a bien voulu en mettre à notre disposition un grand nombre de peaux, qui ont servi à établir la description qu'on vient de lire.

Cet oiseau vit principalement sur les grands arbres de corail ou érythrine, lorsqu'ils sont en fleurs.

L'OISEAU-MOUCHE A RAQUETTES.

Pl. XL.

Ornismya Platura. Less., *Synop.*

D'un vert plus ou moins sombre sur tout le corps, l'oiseau-mouche à raquettes ne se distingue, ainsi que l'indique son nom, que par les deux

rectrices extérieures de la queue, qui finissent, en dépassant les autres, par des tiges sans barbes, terminées tout d'un coup à leur extrémité par des palettes obovales. Une telle conformation se retrouve dans plusieurs genres d'oiseaux; mais parmi les ornismyes c'est le seul exemple que l'on connoisse.

L'oiseau-mouche à raquettes est de petite taille, et a le corps long à peine de quinze à dix-huit lignes, tandis que la queue a jusqu'à deux pouces. L'individu qui est représenté par M. Bévalet dans la planche 40 est un peu trop gros dans ce dessin, bien que rigoureusement exact d'ailleurs dans ses autres caractères.

Son plumage est généralement d'un vert doré un peu sombre en dessus; mais un plastron d'émeraude couvre le devant de la gorge et du cou, et chatoie avec beaucoup d'éclat, suivant la direction des rayons lumineux. Le ventre est d'un brun noir un peu terne, et les plumes de la région anale sont blanches ou teintées de gris, ainsi que les couvertures inférieures de la queue. Les petites couvertures des ailes sont d'un vert-doré bronzé; les rémiges sont d'un brun pourpré, et s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue.

Les rectrices, moins les deux externes, sont longues à peine d'un pouce, presque égales, étroites, et terminées en pointes. Leurs tiges sont fortes, solides, et blanches; les deux externes sont de moitié

plus longues que les précédentes : elles sont garnies de barbes qui finissent en pointe au niveau des autres, mais la tige se prolonge l'espace de six lignes sans offrir le moindre vestige de barbules ; puis, à son extrémité, se garnit tout-à-coup de ces mêmes barbules larges et régulières, qui forment par leur épanouissement une sorte de petit éventail coloré en brun verdâtre.

Le bec a tout au plus cinq lignes : il est noir et pointu sans renflement bien remarquable ; les tarses sont grêles et noirs.

Les deux sexes dans cette espèce paroissent avoir la même parure ; du moins tous les individus conservés jusqu'à ce jour dans les collections ont présenté les mêmes caractères extérieurs.

L'oiseau-mouche à raquettes n'a jusqu'à ce jour été observé qu'à la Guiane, où son espèce paroît d'ailleurs très rare. Peut-être vit-elle dans les profondeurs les moins accessibles de cette contrée, dont l'intérieur n'a point encore été exploré.

Le Muséum en possède deux individus, dont l'un a été apporté de Cayenne par le célèbre botaniste Richard, et qui ont servi de type à notre description.

LE HUPPE-COL.

Pl. XLI (fig. 1 mâle, et fig. 2 femelle).

Ornismya ornata. Less., *Synop.*

La nature a prodigué ses dons à l'oiseau-mouche huppe-col : en renfermant le souffle de la vie dans un aussi petit corps, elle a voulu que l'être qu'elle créoit débile témoignât de sa puissance en charmant les yeux par les gracieuses proportions de sa petite taille et par les riches parures qui forment ses atours. Mais le mâle seul semble avoir été l'objet de ses faveurs : la femelle est déshéritée du luxe que son brillant époux étale avec tant de complaisance. Il semble, chez les femelles des oiseaux, que le sentiment de la maternité, qui domine leurs facultés avec tant d'énergie, doit les dédommager des frivoles présents de leurs maris volages et moins attachés aux devoirs de la paternité.

Le huppe-col se trouve aux environs de Cayenne, dans la Guiane, et aussi au Brésil : pour mieux dire il paroît être répandu dans toute la partie chaude des côtes atlantiques de l'Amérique. Le prince Maximilien de Wied le mentionne sur les bords du Guajintibo, dans les prairies découvertes sèches, couvertes de buissons, de Lantana et d'Asclepias, de Curaçao. « Là, dit ce voyageur, une multitude de colibris voltigeoient alentour, en su-

çant comme les abeilles les fleurs de ces végétaux. Les espéces les plus communes étoient le saphir à gorge bleue et à bec d'un rouge de corail, et le charmant huppe-col avec son aigrette d'un rouge de rouille. »

Le huppe-col mâle, lorsqu'il est revêtu de son plumage parfait d'adulte, est donc remarquable, ainsi que l'indique son nom, par la huppe élégante couleur de rouille très vive qui surmonte la tête, et les plumes en touffes, d'une rare élégance, qui forment sur les côtés du cou deux faisceaux divergents. Les plumes de la huppe qui couvre la tête sont bordées en avant ou sur le front par de petites écailles d'un vert d'émeraude; puis les premières sont courtes, et les suivantes augmentent successivement en prenant une forme étroite et aigrettée: leur couleur est un rouge de saturne assez brillant.

Sur le devant de la gorge et du cou se dessine un plastron brillant de l'émeraude la plus pure, et qui se trouve séparé de l'abdomen par une ceinture rougeâtre. Sur les côtés du cou, sur le rebord même de ce plastron, naissent douze à quatorze plumes d'inégale longueur; les premières courtes, et les suivantes très longues, en allant jusqu'à huit ou dix lignes, toutes se dirigeant en dehors: elles sont étroites, d'un roux vif, et terminées par une paillette verte, brillante, et glacée d'or.

L'occiput et le dessus du corps sont d'un brun

vert-doré, passant au bronzé, teinte qui se change en brun d'acier sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue, et qui est séparée du vert doré du corps par une ceinture d'un gris blanc.

Les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré; la poitrine et le ventre sont d'un vert tirant sur le noir, à reflets métalliques; le bas-ventre est brun grisâtre, parfois blanchâtre.

Les ailes sont petites, étroites, et s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré.

La queue est arrondie, peu longue, à rectrices moyennes, vertes, tandis que les huit autres sont d'un roux vif.

Le bec est mince, grêle, d'un rouge de saturne que relève le noir qui teint l'extrémité des deux mandibules; les tarses sont jaunâtres. La taille du huppe-col est d'environ deux pouces et quelques lignes.

Les jeunes huppe-cols se distinguent des adultes parcequ'ils n'ont point la huppe occipitale aussi prononcée, ni les plumes jugulaires très développées. La bande blanche du croupion n'en a point encore établi la séparation des teintes entre les plumes du dos et les couvertures de la queue.

La femelle (pl. 41, fig. 2) est beaucoup moins belle que le mâle : elle n'a ni huppe ni ornement des côtés du cou; seulement les plumes de la tête sont un peu plus lâches que chez les espèces non

huppées, mais du reste elles sont d'un vert doré ne différant en rien de celui du dos, du croupion, et des flancs. La gorge, les joues, le devant du cou, et la poitrine, jusqu'au milieu du ventre, sont teintés d'un roux fort vif qui se dégrade à mesure qu'il s'avance sur le ventre. La bandelette qui traverse le corps en dessus, à la naissance de la queue, tire sur le roux, et manque chez la jeune femelle; le ventre est roussâtre, tacheté de brunâtre ou de vert; les rectrices sont marquées de vert à leur milieu et rousses aux deux extrémités. Elle ne présente toutefois aucune différence dans la taille.

LE HAUSSE-COL BLANC.

Pl. XLII (femelle). — Pl. XLIII (fig. 1 femelle, et fig. 2 jeune âge).

Ornismya strumaria. LESS., *Synop.*

L'oiseau-mouche dont nous traçons l'histoire est une des espèces les plus gracieuses du genre, et qui offre la plus parfaite analogie avec le huppe-col, dont elle a la taille et les parures accessoires.

Découvert dans les forêts du Brésil par M. Delalande, cet oiseau, naguère inconnu, se fait remarquer par la huppe assez touffue qui orne le sommet de la tête qu'elle recouvre. Sa couleur est une teinte de rouille fort vive, séparée du bec sur le front par de petites plumes écailleuses d'un vert d'émeraude.

Les joues et la gorge sont d'un vert d'émeraude clair, tandis que le devant et les côtés du cou sont enveloppés d'une sorte de cravate ou hausse-col, composé de petites plumes qui s'alongent et s'imbriquent, en se dirigeant en arrière, et formant deux fraises épaisses sur les jugulaires. Ces plumes ne sont point minces et étroites comme chez le huppe-col, mais elles sont au contraire larges, arrondies, d'un blanc de neige, excepté à leur extrémité qui est délicieusement liserée de vert-doré métallique, puis frangées de roux vif. Cette collerette se gonfle ou se dilate lorsque l'oiseau est dans l'état de repos, et au contraire elle se resserre le long du corps lorsqu'il vole.

La tête, le manteau, les petites couvertures des ailes, la gorge, et le haut de la poitrine, sont d'un riche vert doré, qui passe au brun ou au vert foncé plus terne sur la poitrine, le ventre, et les flancs. Une petite touffe de plumes grises ou blanchâtres occupe le milieu du thorax. Les couvertures alaires ont un reflet vert-doré que relève sur chaque plume une légère bordure couleur de rouille. Le croupion est blanchâtre.

Les rémiges s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue ; elles sont teintées de brun pourpré. La queue est arrondie, assez régulièrement disposée en éventail. Les rectrices sont acuminées à leur sommet d'un roux vif, liserées d'or sur leurs bordures et à reflets verts métalliques au centre. Elles

sont brunes en dessous et bordées de jaune ocracé.

Le bec est grêle, mince, jaune, terminé de noir; les pieds sont bruns. Le hausse-col blanc a au plus deux pouces et quelques lignes de longueur totale.

Le jeune âge de cette espèce (pl. 43, fig. 2) n'a point de huppe et point de collerette. La poitrine et le ventre sont tachetés de noir et de brunâtre sale; la queue est brune, terminée de roussâtre; le croupion est traversé par une raie blanchâtre; le bec et les rémiges sont bruns.

La femelle du hausse-col blanc (pl. 43, fig. 1) a les plus grands rapports avec celle du huppe-col. Elle lui ressemble en ce qu'elle n'a aucune trace de la parure du mâle, et que son plumage est d'une extrême simplicité. Sa taille est analogue à celle de son époux. Son bec et ses tarses sont noirâtres; un roux vif occupe le front et la gorge; un vert mal doré et terne s'étend sur l'occiput et les parties supérieures. La poitrine et le ventre sont d'un brunâtre enfumé, tacheté de noir et de roux. Les flancs sont d'un gris mélangé de verdâtre. Les couvertures inférieures de la queue affectent une couleur cannelle. Toutes les rectrices externes sont d'un vert doré peu foncé et terminées de roux.

C'est dans l'intérieur du Brésil que vit le hausse-col blanc, et la découverte en est due à un collecteur plein d'ardeur et de zèle, à M. Delalande, qui lui donne pour patrie les forêts qui bordent la ri-

vière Paraïba, au nord de Rio-Janeiro. Les deux jeunes individus qui ornent aujourd'hui les galeries du Muséum y ont été déposés par MM. Quoy et Gaimard ; ils les avoient recueillis au pied des montagnes des Orgues, sur les bords des torrents où la végétation est moins pressée.

L'OISEAU-MOUCHE RUBIS.

Pl. XLIV (mâle). — Pl. XLV (femelle). — Pl. XLVI (jeune âge).

Ornismya rubinea. Less., *Synop.*

On s'étonne, en cherchant à connoître ce que les auteurs ont dit de cet oiseau assez répandu dans les collections, des erreurs sans nombre dont il a été l'objet. Décrit par Buffon sous le nom de *rubis-émeraude*, par Brisson sous celui d'*oiseau-mouche du Brésil à gorge rouge*, il a été tour-à-tour le *grand rubis* ou la *queue rousse* de M. Vieillot, le *rubis-Vieillot* de Sonnini, tandis que le jeune âge servit à établir une espèce distincte sous la dénomination d'*oiseau-mouche brun-gris*. Le nom de *rubis* ou de *petit rubis*, donné à un oiseau-mouche de petite taille de l'Amérique du nord, n'a pas peu contribué aussi à embrouiller la synonymie, d'autant plus que ce *rubis* se trouve être, dans les écrits de la plupart des ornithologistes, le même oiseau que l'*améthyste*, parfaitement caractérisé par Buffon.

Le rubis mâle, représenté dans notre planche

n° 44 dans son plumage parfaitement adulte, a quatre pouces et quelques lignes de longueur totale; son bec est assez robuste, noir, brun, ainsi que les tarses; la queue, légèrement échancrée à son milieu, n'est guère plus longue que les rémiges.

Le dessus de la tête, du cou, du dos, du croupion est d'un vert-doré foncé et uniforme; un vert doré plus brillant et plus frais couvre le devant du cou vers la poitrine; toutes les parties inférieures du corps se trouvent colorées d'un vert-doré métallique foncé tirant au brun sur le bas-ventre; un plastron occupe la gorge et le devant du cou, et forme sur ces parties une plaque étincelante de tout le feu du rubis, et glacée d'or sous certains aspects. Les tarses sont robustes et bruns; les petites couvertures des ailes sont teintées de roux, et les rémiges brunes-pourprées. Les rectrices sont larges, élargies à leur sommet: comme les extérieures sont un peu plus longues que les moyennes, il en résulte que la queue affecte une légère disposition fourchue; toutes sont d'un roux cannelle fort vif, et se trouvent lisérées de noir à leur sommet. Les couvertures inférieures de la queue sont vertes et bordées de roux.

Avant de revêtir cette parure complète, certains individus ont la plaque de feu qui couvre la gorge beaucoup plus circonscrite et moins brillante.

Le jeune mâle, dans sa troisième année, est gris sur le dos et brun sur le croupion, ces teintes

étant peu dorées. Les rémiges internes sont roussâtres, tandis que les plus extérieures sont brunes; la gorge est brunâtre sous le demi-bec inférieur, puis garnie d'écailles rouges de rubis; le vert du ventre et des flancs est en grande partie mélangé de brunâtre; la queue est rousse, terminée de plus clair en son bord.

Dans sa deuxième année le jeune rubis ressemble à la femelle; il en diffère parcequ'il se mêle une teinte de feu sur la gorge, qui est rousse partout ailleurs qu'à son milieu. Le ventre, le bas-ventre, sont mélangés de roux et de vert-doré, et le dessus du corps est de cette dernière couleur. Les tarses sont bruns dans toutes les phases de la vie de l'individu.

Dans sa première année le rubis est dans l'état où M. Vieillot représente son *oiseau-mouche brun-gris* (pl. 28 des *Oiseaux dorés*), c'est-à-dire que le corps est brun-doré en dessus, gris de cendre foncé en dessous; les rectrices externes rousses, puis noires et terminées de blanc, et les moyennes brunes-verdâtres.

La femelle que nous avons représentée dans la pl. 45 est à-peu-près de même taille que le mâle. Le corps en dessus, aussi bien sur la tête que sur le cou, est vert-doré; la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre, sont d'un roux cannelle fort vif; les plumes de la région anale sont blanches, et les tarses cendrés. Elle n'a pas les moindres

vestiges du plastron du rubis mâle; mais un large point blanc se trouve occuper le rebord postérieur de l'œil, tandis qu'un trait neigeux contourne la joue sous l'œil en partant de la commissure. Les rectrices sont rousses, bordées de noir, excepté celles du milieu qui sont brunes.

Quelques variétés ne présentent point la tache blanche derrière l'œil, mais du reste ne diffèrent en rien autre chose de la description précédente.

La collection du Jardin du Roi posséde plusieurs individus de l'oiseau-mouche rubis, et entre autres trois mâles adultes, deux jeunes, et deux femelles. MM. Quoy et Gaimard ont rapporté du Brésil le mâle dans son plumage parfait, de sorte qu'on ne peut douter de la patrie de cet oiseau, que la plupart des ornithologistes indiquent être de Cayenne. Probablement il se trouve au Brésil et à la Guiane.

L'AMÉTHYSTE.

Pl. XLVII (mâle). — Pl. XLVIII (jeune âge).

Ornismya amethystina. LESS., *Synop.*

L'améthyste a été parfaitement décrit par Buffon, et nous en avons possédé des dépouilles qui nous ont offert tous les caractères que ce grand peintre lui assigne : c'est même d'après un individu bien conservé qu'a été faite la figure de la planche 47. Mais si l'améthyste se distingue parfaitement

comme espèce, il n'étoit point aussi aisé d'en isoler l'oiseau-mouche de l'Amérique septentrionale, plus connu sous le nom de *petit rubis*, et figuré dans ces derniers temps par Wilson. Dans presque toutes les collections on trouve sous le nom de rubis le véritable améthyste, et long-temps le rubis n'ayant point existé dans les collections, il en est résulté des erreurs et des doubles emplois fréquents; mais dans ces derniers mois il est arrivé de cette espèce un grand nombre de dépouilles bien conservées qui ne permettent plus d'émettre l'opinion que ces deux oiseaux soient identiques ou du moins une légère variété l'un de l'autre, car toutes les différences qu'on leur assigne consistent dans le rouge de rubis de la gorge de l'oiseau des États-Unis, et dans le rouge d'améthyste de l'espèce de la Guiane. Cependant la figure qu'en a publiée M. Ord, dans son Complément de l'Ornithologie de Wilson, donnoit plus de longueur au bec du rubis que n'en a réellement celui de l'améthyste.

L'améthyste est un des oiseaux-mouches les plus petits par la taille, et se distingue par la forme légèrement fourchue de sa queue, par la teinte vert-brun-doré de son plumage sur les parties supérieures du corps, et grise sur le ventre, par ses ailes qui sont presque aussi longues que la queue. son bec est grêle, très mince et plus long que la tête; un plastron échancré de teinte améthyste et chatoyant recouvre le devant de la gorge.

Le jeune âge de cette espèce ne diffère point du mâle adulte par le brun doré des parties supérieures du corps; mais ce qui le caractérise est le plastron qui n'est point encore développé, et que remplacent des points dorés épars çà et là. La région abdominale est uniformément d'un gris très clair tirant sur le blanc, et les rémiges sont égales, brunes, œillées de blanc. C'est sans doute dans cet état le *trochilus tomineo* de Gmelin.

La femelle présente dans sa vestiture des particularités distinctives assez nettement tranchées d'avec celle du mâle. Ainsi la gorge est blanchâtre; la poitrine est grise-brunâtre; les plumes des parties inférieures sont variées de brun et de roussâtre; les flancs sont d'un roux assez vif; la région anale est blanche; les rectrices sont brunes excepté les deux plus extérieures qui sont terminées de roux, et toutes presque égales.

L'individu mâle qui existe dans les galeries du Muséum nous paroît avoir été altéré par les fumigations sulfureuses, et l'améthyste de sa gorge est changé en jaune de topaze.

Cet oiseau-mouche habite la Guiane où il est rare.

LE PETIT RUBIS.

Ornismya Colubris. Less., *Synop.*, pl. 48.

C'est contre le sentiment des auteurs que nous allons décrire comme espèce le petit rubis, que la plupart ne distinguent pas de l'améthyste. Plusieurs individus, que nous ont obligeamment communiqués M. le duc de Rivoli et quelques autres amateurs, ne permettent plus aujourd'hui de confondre le petit rubis et l'améthyste, bien isolés l'un de l'autre par leur plumage et par leur patrie.

Brisson, le plus exact des descripteurs, s'exprime ainsi : « L'*oiseau-mouche à gorge rouge de la Caroline* est un peu plus gros que l'oiseau-mouche huppé (pl. 293). Sa longueur, depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue, est de trois pouces deux lignes, et jusqu'à celui des ongles de deux pouces six lignes. Il a quatre pouces dix lignes de vol, et ses ailes, lorsqu'elles sont pliées, s'étendent jusqu'au bout de la queue. Les parties supérieures de la tête, du cou, le dos, le croupion, les côtés, les plumes scapulaires, les couvertures de dessus la queue et les petites du dessus des ailes, sont d'un beau vert doré, changeant en couleur de cuivre de Rosette. La gorge et la partie inférieure du cou sont d'un pourpre éclatant, changeant en une belle couleur d'or. La poitrine, le ventre et les couvertures du

dessous de la queue sont d'un blanc sale, mêlé de gris brun. Les jambes sont de cette dernière couleur. Les grandes couvertures du dessus des ailes et les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet. La queue est composée de dix rectrices : les deux du milieu sont d'un vert doré, changeant en cuivre de Rosette ; les latérales sont d'un brun pourpré ; celles du milieu sont un peu plus courtes que les latérales, ce qui rend la queue un peu fourchue. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

« La *femelle* est de la même grosseur et de la même grandeur que le mâle, mais il y a un peu de différence dans ses couleurs. Les parties supérieures de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures du dessus de la queue et les petites de dessus les ailes sont d'un beau vert doré, changeant en cuivre de Rosette ; la gorge, la partie inférieure du cou, la poitrine, le ventre, les côtés et les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc sale ; la gorge est variée de quelques petites taches brunes ; les jambes sont d'un gris brun ; les grandes couvertures de dessus les ailes et les plumes de l'aile sont d'un brun tirant sur le violet ; les deux du milieu de la queue sont d'un vert-doré, changeant en couleur de cuivre de Rosette ; les latérales sont d'un brun doré depuis leur origine jusque vers la moitié de leur longueur, ensuite elles sont d'un noir changeant en couleur d'acier poli, et terminées de blanc ; la queue est un

peu fourchue comme celle du mâle. On trouve cet oiseau-mouche dans les régions chaudes de l'Amérique, et en été seulement dans la Caroline et au Canada. »

Brisson pense que le petit rubis est l'*ourissia* ou *tomineio* de Clusius, le *huitzitzil* de Jean de Laët; l'*aratarata-guaca* ou le *guainumbi* de Marcgrave; le *goumanbuch* de Laët; le *colibri* de Catesby: mais dans cette synonymie il y a sans doute plus d'un rapprochement hasardé; aussi ne doit-on pas lui accorder une entière confiance.

Buffon s'est exprimé sur la patrie du rubis en ces termes : « On le trouve en été à la Caroline, et jusqu'à la Nouvelle-Angleterre, et c'est la seule espèce d'oiseau-mouche qui s'avance dans ces terres septentrionales. Quelques relations portent cet oiseau-mouche jusqu'en Gaspèsie où les habitants l'appellent *nirido* (oiseau du ciel), et le père Charlevoix prétend qu'on le voit au Canada; mais il paroît l'avoir assez mal connu quand il dit que le fond de son nid est tissu de petits brins de bois, et qu'il pond jusquà cinq œufs. On donne la Floride pour retraite en hiver aux oiseaux-mouches de la Caroline; en été ils y font leurs petits, et partent quand les fleurs commencent à se flétrir en automne. Ce n'est que des fleurs qu'il tire sa nourriture; « et je n'ai jamais observé, dit Catesby, qu'il se nourrît d'aucun insecte ni d'autre chose que du nectar des fleurs. »

Quant aux particularités descriptives, Buffon s'accorde avec Brisson, et M. Vieillot corrobore les détails fournis par les deux premiers. Toutefois M. Vieillot a donné sur les habitudes du *petit rubis* des observations faites par lui-même et pendant son séjour aux États-Unis, de sorte que nous les extrairons textuellement pour compléter l'histoire d'un oiseau qui est parfaitement distinct, nous le répétons, de l'améthyste.

« Quoique cet oiseau, dit M. Vieillot (*Oiseaux dorés*, p. 66 et suiv.), habite pendant quatre ou cinq mois des régions très septentrionales de l'Amérique, et qu'il se trouve à New-York au commencement de mai, et au Canada vers la fin de ce mois jusqu'à l'automne, il égale en beauté ceux qui ne quittent pas la zone torride. Il en est même peu qui aient la gorge ornée de couleurs plus vives : sous un point de vue elle est d'un vert brillant; sous un autre elle a le feu et l'éclat du rubis; sous un troisième l'or en couvre les côtés; si on regarde l'oiseau en dessous il offre une couleur de grenat sombre. On ne peut décrire toutes les nuances qu'il présente. Le rubis se retire pendant l'hiver dans les Florides, et on le rencontre rarement dans les Antilles. Il n'est pas farouche, mais dès qu'on en approche pour le saisir il part et disparoît comme l'éclair. Ces petits êtres sont extrêmement jaloux les uns des autres; s'ils se rencontrent plusieurs sur les mêmes arbres en fleur, ils s'attaquent avec

la plus vive impétuosité, et ne cessent de se poursuivre avec tant d'ardeur et d'opiniâtreté qu'ils entrent dans les appartements, où le combat continue et ne finit que par la fuite du vaincu et la perte de quelques plumes. Si les fleurs sont fanées, ils manifestent leur dépit et leur colère en arrachant les pétales, dont ils jonchent la terre.

« Les rubis ne peuvent supporter la privation totale du miélat que pendant douze à quatorze heures au plus, et souvent il en périt à l'automne, lorsqu'ayant été retenus par des couvées tardives, les fleurs se trouvent détruites par des gelées précoces, et les ressorts de leurs ailes affoiblis par le défaut de nourriture. Les mouvements de l'oiseau ne s'exécutent plus alors avec cette rapidité qui le maintient suspendu sur la corolle dépositaire de la substance nutritive. Plus le besoin augmente, plus ses forces diminuent; il se perche souvent, vole avec moins de vélocité, se pose à terre, languit et meurt. Les jeunes des tardives couvées sont exposés à ce malheur, et souvent en automne on les trouve dans cet état de dépérissement.

« La difficulté de se procurer ces jolis oiseaux sans en gâter le plumage a fait imaginer différentes manières pour les prendre: les uns les noient avec une seringue; d'autres les tuent avec un pistolet chargé de sable, et même, lorsqu'on est très près, l'explosion de la poudre est quelquefois suffisante pour les étourdir et les faire tomber. Il est inutile de

dire que le plomb le plus fin ne sauroit être employé pour la chasse de ces petits oiseaux, car un seul grain les écraseroit et n'en laisseroit que des débris. Comme ces moyens ont encore des inconvénients, l'eau gâtant les plumes, et le sable les faisant tomber, j'ai eu recours à deux autres méthodes. J'ai employé avec succès le filet nommé toile d'araignée, dont j'entourois les arbrisseaux à un pied ou deux de distance. Cet oiseau fend l'air avec une telle rapidité qu'il n'avoit pas le temps d'apercevoir le filet, et s'y prenoit aisément. Je me suis aussi servi d'une gaze verte en forme de filet à papillons; mais cette manière demande de la patience et ne peut être employée que sur les plantes et sur les arbrisseaux nains. Il faut d'ailleurs se tenir caché; car, quoique l'oiseau se laisse approcher de très près, il n'en est pas moins méfiant, et si un corps étranger lui porte ombrage, il quitte les fleurs, s'éléve à environ un pied au-dessus de la plante, y reste stationnaire, fixe l'objet qui l'inquiéte, et, après s'être assuré que sa crainte est fondée, jette un cri et disparoît. Pour avoir quelques succès dans cette chasse, il faut construire une petite niche, la plus basse possible, avec les plantes et les arbrisseaux voisins, et de là envelopper l'oiseau avec le filet, de la même manière que l'on prend les papillons.

«Enfin, ayant remarqué que souvent les oiseaux-mouches se perchoient sur les branches sèches

des arbrisseaux, et voulant contempler au soleil, sur l'animal vivant, toute la beauté d'un plumage resplendissant de mille nuances dont la mort ternit l'éclat, j'insérois dans les fleurs de petites bûchettes où ils venoient se percher. J'avois ainsi pendant une minute le plaisir de les voir darder la langue dans les vases nectarifères, pour en aspirer un suc approprié à la délicatesse de leurs organes.

« Cet oiseau place son nid sur les arbres et les arbrisseaux, et le compose avec un duvet brun qui se trouve sur le sumac, et le recouvre à l'extérieur de lichens. Celui que j'ai conservé étoit sur une petite branche de cèdre rouge. Le mâle apporte les matériaux et la femelle les arrange. Tous deux couvent alternativement. La ponte est de deux œufs d'une grosseur proportionnée à l'oiseau. »

Le rubis arrive donc aux États-Unis au printemps, lorsque les arbres à noyaux sont en fleur, et se retire pendant l'hiver au Mexique et aux Antilles, et sans doute alors dans les provinces limitrophes de la Floride et de la Guiane. Les individus placés sur les tablettes du Muséum d'histoire naturelle sont dits provenir de Cayenne.

LE SAPHIR-ÉMERAUDE.

Pl. XLIX (mâle adulte).—Pl. L (jeune).

Ornismya bicolor. LESS., *Synop.*

L'oiseau-mouche saphir-émeraude, ainsi nommé par Buffon des deux riches couleurs qui reflètent le brillant du bleu de saphir et du vert d'émeraude, a les formes courtes, ramassées, et assez robustes; il a de longueur totale trois pouces trois lignes, et sur cette dimension le bec entre pour sept lignes et la queue pour huit ou neuf; les ailes sont aussi longues que la queue, et leurs rémiges sont étroites, minces, et colorées en brun pourpré; le bec est robuste et pointu; sa mandibule supérieure est entièrement noire et l'inférieure se trouve être jaunâtre, excepté la pointe qui est brune; le plumage est en dessus d'un vert doré prenant les teintes les plus chatoyantes du vert d'émeraude: souvent il s'y joint quelques reflets bleuâtres; le ventre, le bas-ventre, et les couvertures inférieures de la queue partagent le vert brillant des parties supérieures, seulement les plumes de la région anale sont d'un blanc pur; à ce vert d'émeraude se joint le bleu de saphir à teintes violâtres qui forme sur le front un léger bandeau, et qui recouvre le devant de la gorge à partir du demi-bec inférieur. Cet oi-

seau a la queue légèrement arrondie, paroissant cunéiforme et fourchue dans l'état de repos; les rectrices sont d'un bleu d'acier bruni, ou plutôt d'indigo foncé, aussi bien en dessus qu'en dessous; les tarses sont grêles et de couleur brunâtre. Telle est la livrée des individus adultes.

Les jeunes diffèrent des mâles par le bleu de saphir de leur gorge qui n'est point développé; le vert d'émeraude de la poitrine est toutefois fort vif; mais le ventre et les flancs, ainsi que les plumes de la région anale, sont d'un vert noir; le vert doré du dos a aussi des reflets cuivrés.

La femelle ressemble au mâle par la taille, par son bec mi-partie blanc, mi-partie noir, par le vert-doré brillant des parties supérieures, et enfin par le bleu d'acier uniforme de la queue; mais ce qui la distingue est d'avoir la gorge, le devant du cou, la poitrine, mélangés de blanc pur, puis de blanc et de vert doré: cette dernière couleur, toutefois, domine sur le milieu du thorax; le bas-ventre est d'un gris clair et les couvertures inférieures de la queue sont vertes.

Nous en avons observé une variété dont le plumage étoit mélangé de gris sale sur le devant du cou, et dont le bas-ventre étoit varié de brun et de gris.

Buffon donne pour patrie à l'oiseau-mouche saphir-émeraude l'île de la Guadeloupe. Sonnini dit qu'on le trouve aussi à la Martinique; mais les

trois individus qui ornent le Muséum proviennent de la Guiane françoise.

L'OISEAU-MOUCHE AUDEBERT.

Pl. LI.

Ornismya Audeberti. Less., *Synop.*

Cet oiseau a les plus grands rapports avec le *saphir-émeraude*, et Buffon est le premier auteur qui l'ait mentionné en le regardant comme une variété du précédent. Ainsi s'exprime le Pline françois à la fin de sa description : « Nous en avons vu un autre venant de la Guiane, et de la même grandeur (que le saphir-émeraude), mais il n'avoit que la gorge saphir, et le reste du corps d'un vert glacé très brillant. »

L'oiseau-mouche Audebert, ou à gorge bleue, a trois pouces quatre lignes de longueur totale; son bec a huit lignes et la queue un pouce; ses formes sont robustes et bien proportionnées, et du reste complétement analogues à celles du saphir-émeraude; son bec est droit, noir en dessus, et à mandibule inférieure à moitié blanche; les tarses sont bruns; les ailes, d'un brun pourpré assez intense, sont étroites et aussi longues que la queue; celle-ci n'est composée que de dix pennes, larges, arrondies à leur sommet, et disposées de manière à donner à l'extrémité de la queue une forme parfaite-

ment arrondie; elles sont uniformément, en dessus comme en dessous, d'un bleu-noir intense; toutes les parties supérieures du corps, ainsi que les petites couvertures des ailes sont d'un vert doré ou cuivré assez foncé toutefois; la gorge au-dessous de la mandibule inférieure est d'un bleu de saphir se dégradant avec le vert du cou, de la poitrine et du ventre, vert prenant certains reflets bleu d'acier, et brillant sous les rayons lumineux du vert le plus intense et le plus éclatant d'une émeraude parfaite; les plumes de la région anale ainsi que celles des flancs sont d'un blanc pur, et les couvertures inférieures de la queue sont larges et d'un vert bleu de fer spéculaire.

Cette espèce a été distinguée de ses congénères par Audebert, dont elle rappellera le nom aux amis des sciences naturelles, et elle est figurée dans le somptueux ouvrage des Oiseaux dorés de notre compatriote, à la pl. 40, sous le nom d'*oiseau-mouche à gosier bleu*. L'*Audebert* vit exclusivement à la Guiane françoise, et la description que nous en avons faite a été prise sur plusieurs beaux individus conservés dans la collection de M. le docteur Kéraudren, inspecteur-général du service de santé de la marine.

LE RUBIS-TOPAZE.

Pl. LII (mâle).—Pl. LIII (fig. 1 femelle, et fig. 2 jeune mâle). Pl. LIV (très jeune femelle).

Ornismya moschita. Less., *Synop.*

Le rubis-topaze est le plus commun sans contredit de tous les oiseaux-mouches, et cependant c'est celui sur lequel les yeux se portent avec le plus d'admiration, par l'éclat sans pareil dont son plumage jouit. « Il a les couleurs et il jette le feu, dit Buffon, des deux pierres précieuses dont nous lui donnons le nom. » L'éclat extraordinaire que possède en effet ce petit oiseau n'est pas facile à rendre, et l'éclat des pierres précieuses qui scintillent sur sa tête et sa gorge échappe aussi bien aux descriptions qu'à la peinture.

Le rubis-topaze mâle adulte a trois pouces huit lignes de longueur totale; la partie cornée de son bec n'a pas au-delà de six lignes; la queue a quinze lignes; les tarses et le bec sont bruns.

Des plumes écailleuses recouvrent toute la tête depuis les narines, sur lesquelles elles s'avancent considérablement en s'alongeant un peu jusqu'au haut du cou; elles forment ainsi une calotte étendue qui jouit de l'extraordinaire éclat du rubis auquel se joindroient les reflets violets de l'iode en vapeur; la lumière en frappant sur ces plumes les

fait chatoyer depuis la couleur de feu jusqu'au plus riche violet; d'autres plumes écailleuse occupent le dessous du gosier, s'étendent sur la gorge et les côtés du cou, jusqu'au haut de la poitrine, et paroissent vertes et veloutées dans l'obscurité, mais brillent des teintes les plus admirables du vermeil ou de la topaze glacée d'or; à ces deux nuances si somptueuses et si belles se joint sur la partie supérieure du dos un noir de velours dont il a l'aspect soyeux; ce noir se dégrade en vert-doré olivâtre sur le dos, les petites couvertures des ailes, le croupion, et les couvertures supérieures de la queue; les côtés du cou, entre les deux plaques à formes de gemmes, sont d'un brun noir seriséeux; la poitrine et le ventre sont d'un brun de suie légèrement teinté de cuivre peu brillant; le bas-ventre est d'un blanc de neige, et les couvertures inférieures de la queue sont rousses; les ailes sont de même longueur que la queue, qui est arrondie; leurs rémiges sont brunes-pourprées, tandis que les rectrices sont larges et presque d'égale longueur; elles sont colorées en dessus comme en dessous en rouge cannelle très brillant, et que relève un liséré noir qui borde leur extrémité. Telle est la livrée du rubis-topaze mâle dans toute sa parure.

L'escarboucle, figuré pl. 54 des Oiseaux dorés d'Audebert, et décrit comme espèce par Buffon, Linnæus, et Latham, est le rubis-topaze dans sa vieillesse. Cet oiseau se distingue seulement du mâle

adulte par le rouge d'escarboucle ou de rubis foncé qui teint la gorge, le devant du cou jusqu'à la poitrine, et qui, au lieu d'être d'un jaune de saphir, ressemble à la couleur de l'occiput; la disposition de toutes les autres couleurs est parfaitement identique.

Lorsque le rubis-topaze est dans sa première année, le rouge de sa tête apparoît à peine et se trouve mélangé à beaucoup de brunâtre; le brillant du saphir se dessine çà et là par écailles luisantes, se détachant sur le fond gris de cendre du devant du cou; tout le plumage en dessus comme en dessous est mélangé d'un brun-sale fuligineux, et d'olivâtre gris légèrement doré; les plumes de la région anale sont d'un bleu pur, et les couvertures inférieures de la queue sont d'une belle teinte rouille; les rectrices sont brunes, terminées de blanc. Chez quelques individus la poitrine et le ventre sont désagréablement mélangés de brun enfumé et de blanc grisâtre.

Chez de jeunes individus le sommet de la tête est gris, et quelques écailles rubis se dessinent sur l'occiput; les plumes de la gorge ont un aspect vert-doré tirant sur le jaune, et les rectrices externes rousses sont bleu d'acier pour les plus extérieures. On en trouve une figure dans les Oiseaux dorés, à la planche 30, qui représente à-peu-près cette livrée.

Le volatile figuré sous le nom d'oiseau-mouche

à gosier doré, à la planche 46 des Oiseaux dorés d'Audebert et de M. Vieillot, est encore un jeune mâle dans sa deuxième année et sur le point de changer de plumage; toutes les parties supérieures sont d'un vert doré peu éclatant, et la gorge et le devant du cou sont d'un gris blanc, sur lequel se dessine un commencement de petite plaque rubis; les rectrices sont vertes-dorées et terminées de blanc. Le *très jeune rubis-topaze*, pl. 56 des Oiseaux dorés, ressemble à l'état que nous venons de décrire, excepté que la tête est brunâtre ainsi que la gorge sur laquelle n'apparoît aucune trace de plumes écailleuses et brillantes. Nous avons représenté cette modification à la figure 2 de la 53e planche de notre *Monographie*.

L'état le plus voisin du mâle adulte, chez les jeunes qui vont revêtir leur parure de noces, ressemble assez à celui de la femelle, c'est-à-dire que les parties supérieures du corps sont vertes-dorées, que le rouge de la tête commence à se développer par des plaques brunes-violettes, que le gris des parties inférieures est orné devant le cou par une suite longitudinale d'écailles mordorées; les rectrices sont bleu d'acier et terminées de blanc pour les plus extérieures.

La femelle du rubis-topaze (pl. 53, fig. 1) diffère considérablement du mâle; ses atours sont d'une simplicité qui contraste avec le luxe de parure de son époux: elle n'a pas toutefois trois pouces de lon-

gueur totale. Tout le dessus de son corps est d'un vert doré peu brillant; cette teinte est propre aux couvertures des ailes et de la queue en dessus; et les parties inférieures, depuis la gorge, les côtés, et le devant du cou, la poitrine et l'abdomen, sont d'un brun clair un peu foncé sur les flancs; les rectrices sont brunes, terminées de blanc et de rouge d'ocre; les deux moyennes sont vertes et dorées; les ailes dépassent la queue d'une ou deux lignes. Nous regardons comme une jeune femelle du rubis-topaze l'espèce que nous avons figurée, pl. 54, avec l'épithète de *petit oiseau-mouche*. En comparant minutieusement l'individu de notre dessin, nous retrouvons tous les caractères des jeunes femelles de rubis-topaze, c'est-à-dire le vert doré des parties supérieures, le gris blanc des régions inférieures, auquel se joint un peu de roux. Mais les proportions et les couleurs de cette figure ont été peintes avec un peu d'arbitraire par le dessinateur.

Jusqu'à ce jour les erreurs les plus graves ont obscurci l'histoire de ce charmant oiseau-mouche; ses variétés d'âge et de sexe surchargent les nomenclatures d'histoire naturelle, par leurs noms d'espèces, et c'est ainsi qu'on en a fait tour-à-tour les *trochilus hypophæus* et *maculatus*, qui sont des jeunes; *leucogaster*, qui est une jeune femelle, le *carbunculus*, qui est un vieux rubis-topaze; le *pelagus*, qui est un jeune âge; le *thaumatia* de Séba, qui est en-

core cet oiseau; et enfin le *trochilus obscurus* de M. Vieillot, qui est une femelle.

Nos descriptions ont été faites sur une trentaine de peaux dans les divers états, que nous a obligeamment communiquées M. Florent Prévost. On pourra donc regarder nos descriptions comme positives dans leurs détails, et comme le résultat de nombreuses comparaisons.

Le rubis-topaze habite la Guiane. C'est une des espèces les plus communes, et cependant nous n'avons sur ses mœurs ni sur ses habitudes aucuns détails qui puissent servir à donner du charme à son histoire; nous nous bornerons donc à l'indication pure et simple de ses formes, ne pouvant peindre la partie morale de sa vie. M. Robin en a déposé des individus aux galeries du Muséum, qui provenoient de l'île de la Trinité.

LE SAPHIR.

Pl. LV (mâle). — Pl. LVI (femelle). — Pl. LVII (variété).

Ornysmia sapphirina. Less., *Synop.*

Le saphir a trois pouces six lignes de longueur totale. Son bec est assez long, grêle, d'un jaune clair, excepté à la pointe qui est noire; le dessus de la tête et du corps est d'un vert doré, qui s'étend sur le croupion; une belle couleur rouille occupe le gosier, et immédiatement au-dessous naît un

bleu de saphir très éclatant, s'irisant en violet, qui recouvre le devant du cou, la poitrine, et s'arrête à la partie supérieure de l'abdomen; les flancs et le ventre sont d'un vert brunâtre; les plumes de la région anale grises; les ailes, un peu plus longues que la queue, sont minces, à rémiges brunes-pourprées; la queue est composée de rectrices de même longueur, toutes d'un roux uniforme et fort vif: les tarses sont brunâtres. Une variété a bien la couleur rouille qui distingue les vieux individus, mais le bleu de saphir est moins apparent sur la poitrine, et les parties inférieures sont mélangées de verdâtre et de brun. La femelle a les parties supérieures d'un vert bleu, le ventre et le bas-ventre d'un blanc tacheté de brun.

Le saphir habite la Guiane, et n'est pas rare à Cayenne; et il paroît également vivre au Brésil. « En revenant, dit M. le prince de Wied dans son Voyage, t. I, p. 61, j'abattis plusieurs jolis oiseaux-mouches, par exemple celui à gorge bleu et au bec d'un rouge de corail (*t. sapphirinus*), qui y est très commun. »

M. Vieillot décrit ainsi le jeune âge : « Toutes les parties supérieures sont d'un vert-cuivré sombre, les inférieures d'un gris mélangé de noir; quelques plumes blanches apparoissent sur la gorge; le menton est d'un roux pâle; les pennes des ailes et de la queue sont brunes; les latérales de cette dernière partie sont bordées de gris; le bec est brun en des-

sus et d'un blanc jaunâtre en dessous; les pieds sont noirâtres. » Le même auteur dit que le jeune âge. avant sa première mue, a la tête et les parties supérieures d'un brun vert, le dessous du corps d'un blanc sale, les couvertures de la queue d'un gris foncé; les pennes vertes depuis leur origine jusqu'à leur moitié, ensuite d'un brun violet, terminé de gris.

Nous ne pensons pas que l'oiseau décrit par M. Vieillot comme le mâle de l'espèce du saphir, et figuré pl. 57 des Oiseaux dorés d'Audebert, appartienne à la même espèce. C'est notre oiseau-mouche *Wagler*.

L'OISEAU-MOUCHE GLAUCOPIS.

Pl. LVIII (mâle). — Pl. LIX (femelle).

Ornismya glaucopis. Less., *Synop*.

Le *glaucopis*, nommé aussi *oiseau-mouche à queue fourchue du Brésil*, ou l'*oiseau-mouche vert à tête bleue*, a des formes robustes et massives; il a jusqu'à quatre pouces trois et quatre lignes de longueur : le bec entre pour neuf lignes et la queue pour quinze dans ces dimensions. Son bec est noir, droit, terminé en pointe aiguë ; ses ailes, qui sont très minces, s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue; les rémiges sont d'un brun pourpré; les rectrices sont assez larges, graduées d'un bleu d'acier in-

tense, et donnent à la queue, qui est longue de vingt lignes, une disposition fourchue: la couleur des tarses est brunâtre.

Le sommet de la tête de cet oiseau est recouvert par une calotte qui, depuis le bec jusqu'à l'occiput, est colorée en bleu-indigo très vif, chatoyant parfois en vert sombre, ou bien, sous certains reflets de la lumière, offrant une teinte d'azur suave qui disparoît pour faire place au brun sombre ou à des reflets pourprés. Le dos, les couvertures des ailes, le croupion, sont d'un vert-doré foncé et uniforme; la gorge, la poitrine, le devant du cou, le ventre et les flancs brillent du plus beau vert d'émeraude; le bas-ventre est mélangé de gris, et les couvertures inférieures de la queue sont également variées de vert et de grisâtre; les plumes écailleuses émeraudines sont grises dans leur moitié inférieure.

La livrée du jeune âge est beaucoup plus terne que celle des adultes; la calotte bleue de la tête affecte des teintes vertes; les plumes de l'abdomen sont davantage mélangées de gris; enfin la région anale est blanchâtre.

La femelle (pl. 59) est plus petite que le mâle, dont elle a du reste tous les caractères; on la reconnoît aisément à la forme de son bec et à la couleur de ses tarses, et sur-tout à la disposition fourchue de sa queue, dont les rectrices sont d'un vert doré en dessus et bleues à leur extrémité. On

n'aperçoit aucun vestige de calotte sur la tête. Cette partie est d'un vert doré qui s'étend aussi sur le dos, le croupion, et les couvertures des ailes et de la queue; les rémiges sont d'un bleu d'acier foncé en dessous et œillées de blanchâtre à l'extrémité des plus extérieures; la gorge, le ventre, toutes les parties inférieures enfin, sont d'un gris enfumé auquel se joignent sur le flanc des teintes vertes-dorées; le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un gris fuligineux.

Nous en avons distingué une variété dont le vert doré des parties supérieures étoit beaucoup plus éclatant qu'à l'ordinaire.

Les jeunes mâles dans leur première année ont la tête brune, les parties inférieures d'un gris clair et un demi-collier vert-doré au haut de la poitrine.

Le glaucopis habite le Brésil. Les individus conservés au Muséum en ont été rapportés par MM. Quoy, Gaimard et Delalande. M. Florent Prévost nous a communiqué une douzaine de ces oiseaux-mouches, qui nous ont servi à tracer les descriptions précédentes. On ignore les habitudes de cette espèce.

L'OISEAU-MOUCHE

A QUEUE VERTE ET BLANCHE.

Pl. LX.

Ornismya viridis. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche habite l'île de la Trinité, et on le croit aussi, sans doute à tort, de la Guiane. Il se distingue de toutes les autres espèces par le vert gai de son plumage. Il a de longueur totale quatre pouces, et sur ces dimensions le bec seul entre pour un pouce et la queue pour quinze lignes. Son bec est long, légèrement recourbé, d'un brun clair, et très peu renflé; la mandibule inférieure est blanche; les ailes sont un peu moins longues que la queue. Cette dernière est étagée dans l'âge adulte par le raccourcissement des rectrices externes, ce qui lui donne une forme arrondie, tandis qu'elles sont presque égales dans le jeune âge. Les ailes sont brunes-pourprées, teintées d'olivâtre, et à pennes un peu élargies.

Cet oiseau a son plumage le plus ordinairement teint des couleurs disposées dans l'ordre suivant: la tête est brune-verdâtre; le dos, les couvertures des ailes sont d'un vert-doré uni; le croupion est vert-doré plus foncé que le dos; les rectrices sont en dessus comme sur leur surface inférieure d'un

vert doré à teinte de vert-pré très agréable et très pure; elles sont arrondies à leur extrémité, et bordées de blanc ou à moitié blanches; la gorge, le devant du cou, sont d'un vert-clair brillant à reflets d'or et parfois mélangé de gris; le ventre, les flancs, la poitrine sont d'un vert-doré resplendissant de cuivre rouge; le bas-ventre est en entier d'un gris cendré; les tarses sont bruns.

Une première variété est remarquable par le gris doré de la tête; le dos, le croupion, les couvertures des ailes, le dessus du corps, sont d'un vert cuivré tirant sur le blanchâtre très brillant; les couvertures supérieures de la queue d'un vert cuivré rouge très foncé; les rectrices vertes du côté interne, puis blanches et brunes au côté externe; la gorge, la poitrine, le devant du cou sont variés de blanc et de vert doré; le bas-ventre blanchâtre, teinté de roux; la région anale grisâtre.

Une deuxième variété a la tête grise, le bec presque tout blanc; les rectrices moyennes vertes-dorées, les plus extérieures plus courtes, vertes et brunes à leur naissance, d'un blanc pur à leur tiers terminal; le dessus du corps d'un jaune doré à reflets rougeâtres très brillants; la gorge et la poitrine variées de roux, de blanc, et de squammelles vertes. Une ligne blanche contourne l'œil en dessous. Le ventre et les flancs sont couleur de buffle; les couvertures inférieures de la queue sont colorées en roux blanchâtre, les tarses en jaunâtre.

On ignore quelles sont les mœurs et les habitudes de cet oiseau-mouche, dont on ne connoît pas la femelle. Il nous a été communiqué par M. Florent Prévost, et les individus du Muséum y ont été déposés par M. Robin et provenoient de l'île de la Trinité.

L'ÉRYTHRONOTE.

Pl. LXI.

Ornismya erythronotos. Less., *Synop.*

Cet oiseau a les plus grands rapports avec le *Swainson*, bien qu'il s'en distingue cependant par quelques caractères puisés dans des oppositions de formes. Il a de longueur totale environ trois pouces trois lignes, et le bec y est compris pour sept lignes et la queue pour un pouce; celle-ci est peu fourchue, et composée de rectrices larges, colorées en bleu-indigo en dessous; la mandibule supérieure du bec est noire, et l'inférieure est blanche, marquée de brun à sa pointe; toutes deux sont droites et assez robustes; les tarses sont bruns, et recouverts à l'articulation de petites plumes rousses; la tête, le dos, les parties inférieures du corps, sont d'un vert d'émeraude foncé, mais suave et très chatoyant; le vert doré du croupion tire sur le cuivre rouge; les plumes de la région anale sont blanches; les ailes sont presque aussi longues que la queue; leurs rémiges sont brunes-pourprées.

Cet oiseau, peut-être le jeune âge du Swainson, habite le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE A TÊTE GRISE.

Pl. LXII.

Ornismya tephrocephalus. Less., *Synop.*

L'oiseau-mouche à tête grise a été découvert au Brésil par M. Delalande fils, et presque au même temps M. Auguste de Saint-Hilaire en envoyoit du même pays des individus au Muséum, et M. Poiteau le rencontroit dans la Guiane françoise.

Cette espèce a trois pouces neuf lignes de longueur totale; ses formes sont lourdes et massives, et son corps est assez épais; le dessus de la tête est de couleur vert-pâle, tirant plutôt sur le gris cendré; le dos, le croupion, les couvertures des ailes, sont d'un vert cuivré uniforme; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les flancs sont d'un vert doré un peu sale, brillant sous certains aspects, et devenant grisâtre et terne sous d'autres; le ventre à sa partie moyenne, la région anale et les couvertures inférieures de la queue, sont d'un blanc assez pur, parfois mélangé de brun; la queue se compose de rectrices assez larges, presque égales, et paroît être très légèrement échancrée à son milieu; elles sont d'un vert doré en dessus et d'un brun foncé en dessous. Les deux moyennes sont d'un

vert-noir uniforme, tandis que les plus extérieures sont terminées de blanc jaunâtre en dessous; les rémiges sont brunes-pourprées et plus courtes que la queue; les tarses sont olivâtres; le bec est noir en dessus et jaunâtre en dessous, excepté à sa pointe.

L'OISEAU-MOUCHE A GORGE BLANCHE.

Pl. LXIII.

Ornismya albicollis. Less., *Synop.*

Cette espèce, dont la découverte date des premiers voyages au Brésil à la suite de la paix maritime, a quatre pouces de longueur totale; le bec seul à neuf lignes et la queue douze. Cet oiseau est robuste et bien proportionné dans sa taille. Il n'a point la délicatesse de la plupart des oiseaux-mouches. Son bec sur-tout, légèrement infléchi, est fort, plus épais que celui de la plupart des espèces; la mandibule supérieure est entièrement noire, et l'inférieure est blanchâtre dans les deux tiers de sa longueur et est brune seulement à la pointe; les tarses sont bruns.

Cet oiseau a le dessus de la tête, du cou, le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes, d'un riche vert doré. Cette teinte occupe le gosier, les joues, les côtés du cou, la poitrine et les flancs, en se mélangeant avec un peu de brun; une large

cravate arrondie d'un blanc neigeux occupe tout le devant du cou et s'étend un peu sur les côtés; le milieu de l'abdomen est de ce même blanc sans tache, qui s'étend sur les parties postérieures et sur les couvertures inférieures de la queue; les ailes dépassent un peu la queue; leurs rémiges sont brunes-pourprées; les rectrices sont assez larges, un peu arrondies; les deux moyennes sont d'un vert-doré foncé en dessus; les autres sont d'un bleu noir et terminées de blanc à leur sommet.

On en connoît une variété dont le blanc de la gorge n'est pas pur, dont les parties inférieures sont tachetées de gris brun, et les rectrices non terminées de blanc.

Cet oiseau se trouve répandu assez communément aujourd'hui dans les collections.

L'OISEAU-MOUCHE VIEILLOT.

Pl. LXIV.

Ornismya Vieillotii. Less., *Synop.*

M. Vieillot a décrit en 1823, dans la partie ornithologique de l'Encyclopédie, cet oiseau-mouche qui vit au Brésil. Il en avoit fait une belle peinture qui se trouve dans le troisième volume manuscrit des Oiseaux dorés, maintenant en la possession de S. A. R. Madame. M. Temminck en a publié une figure gracieuse dans la planche 66 de ses Oi-

seaux coloriés. Ses dimensions sont d'environ trois pouces quatre lignes, et ses formes sont sveltes et élancées. Il porte sur les côtés du cou deux faisceaux de plumes alongées disposées en forme d'éventail; ces plumes, qui se déjettent ainsi à la manière de celles du huppe-col, sont vertes et marquées d'un point blanc tranché à leur extrémité qui est arrondie. Le front et les joues sont d'un vert brillant; la tête, le dessus du cou et du corps sont d'un vert bronzé; les côtés et le bas du cou à sa partie antérieure sont teintés de bleu et tachetés de noir; la gorge et le devant du cou sont verdâtres. Une ligne noire part du bec et se perd à l'occiput; toutes les parties inférieures sont grises, sinuolées ou mélangées de noir; une bande blanche traverse la région anale et s'étend sur le croupion; les rémiges sont d'un brun pourpré, et les rectrices presque égales sont mordorées ou d'un rouge-cannelle brillant.

L'oiseau-mouche Vieillot rappellera le nom d'un ornithologiste persévérant et laborieux, qui demeura paisible au milieu de ses livres et de ses douces études : c'est assez dire qu'il fut peu vanté par les journaux, et qu'il vécut dans un état bien voisin de l'indigence.

On ne connoît point la femelle de cette espèce, dont l'histoire se borne à une description de formes, et qui est très rare dans les collections.

L'ORVERD.

Pl. LXV.

Ornismya prasina. Less., *Synop.*

Buffon a parfaitement décrit l'orverd, que tous les auteurs après lui ont confondu avec plusieurs autres espèces; il paroît sur-tout avoir été complètement inconnu à M. Vieillot, qui du moins n'en a pas eu d'idée nette et distincte. La peinture que fait Buffon de l'orverd est très exacte, et ainsi s'exprime cet écrivain: « Le vert et le jaune doré brillent plus ou moins dans tous les oiseaux-mouches; mais ces belles couleurs couvrent le plumage entier de celui-ci avec un éclat et des reflets que l'œil ne peut se lasser d'admirer. Sous certains aspects, c'est un or brillant et pur; sous d'autres un vert glacé qui n'a pas moins de lustre que le métal poli. Ces couleurs s'étendent jusque sur les ailes; la queue est d'un noir d'acier bruni, le ventre blanc. Cet oiseau-mouche est encore très petit, et n'a pas deux pouces de longueur. »

L'orverd, bien que de très petite taille, a toutefois deux pouces huit lignes du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec a sept lignes et la queue neuf. Ce petit oiseau, très délicat dans toutes ses parties, a le bec assez fort pour sa taille, pointu et noir ainsi que les tarses; les ailes aussi longues que

la queue sont étroites et brunes-pourprées; la queue est très légèrement arrondie; et les rectrices sont assez larges, et d'un bleu-indigo foncé en dessus comme en dessous. Tout le plumage est d'un vert glacé d'or, mais un vert frais, brillant, chatoyant, dont les teintes sont foncées et tirent sur le bleu: les plumes de la région anale sont blanches.

M. Florent Prévost nous a communiqué plusieurs dépouilles de cette charmante espèce qui paroît habiter le Brésil.

LE SASIN.

Pl. LXVI (mâle). — Pl. LXVII (jeune âge).

Ornismya Sasin. Less., *Synop.*

Certes le sasin est un des oiseaux-mouches que son plumage fera le plus remarquer, et c'est aussi celui de tous qui s'avance le plus au nord de l'Amérique. Les rivages de *Nootka's Sound,* par 49 degrés de latitude boréale, sont les lieux où on le rencontre dans l'été, et tout porte à croire qu'il se réfugie vers la Californie pendant la saison rigoureuse, lorsque les glaces s'emparent de la côte nord d'Amérique: toujours est-il qu'il se trouve aussi aux environs de Monterey et de San-Francisco. C'est à Cook que l'on doit la première mention du sasin, et c'est lui qui a conservé le nom qu'il porte chez les naturels; ce qu'il en dit est de peu d'in-

térêt, mais toutefois doit être recueilli. « Il y a aussi des colibris qui semblent différer des nombreuses espèces déja connues de ce petit animal, à moins qu'ils ne soient une variété du *trochilus colubris* de Linnæus : peut-être que ceux-ci sont établis au sud, et qu'ils se répandent au nord à mesure que la saison avance ; car nous n'en aperçûmes point au commencement de notre relâche, et vers le temps de notre départ les naturels nous en apportèrent une quantité considérable. » Mais Latham le décrivit, d'après des individus apportés par les compagnons de Cook lui-même, ce qui par conséquent ne permet pas de récuser l'identité du sasin avec le colibri de ce célèbre navigateur.

Le sasin n'a point tout-à-fait trois pouces de longueur ; sa queue a au plus sept lignes, et son bec, qui est droit, mince, arrondi, de couleur noire, a huit lignes ; les tarses sont très courts et bruns ; les ailes se trouvent être presque aussi longues que la queue ; et celle-ci, composée de rectrices foibles et terminées en pointe, affecte une disposition cunéiforme dans le repos et un peu fourchue dans le mouvement.

Ce qui distingue de prime abord cette espèce est la jolie couleur de rouille, ou plutôt de cannelle, qui teint les plumes des joues, des côtés du cou, des flancs, du ventre, du croupion, de la queue. A cette teinte fort nette se mêle du vert doré sur le front, le sommet de la tête, le derrière du cou

et le dos. Les ailes sont foibles, minces et d'un brun pourpré : deux traits noirs se dessinent sur les tiges à l'extrémité des deux plus longues rectrices ; la gorge, le devant du cou jusqu'au haut de la poitrine, sont recouverts par un plastron écailleux, terminé par une bifurcation, et jouissant d'un éclat admirable de vermeil ou de pourpre glacé d'or, ou mieux d'or rouge : parfois s'y joignent des teintes de rubis, et lorsque la lumière est absorbée une couleur de velours vert-sombre ou olive-mat. Le roux qui entoure ce plastron est affoibli et tire sur le blanc, et il paroît que les deux extrémités de la bifurcation, formées par des plumes plus longues que les précédentes, peuvent composer sur les côtés du cou deux légères parures saillantes.

L'individu adulte qui a servi à notre description nous a été communiqué par M. le duc de Rivoli.

La femelle du sasin n'est connue que par la description de Latham ; elle diffère du mâle parceque les plumes des diverses parties supérieures sont vertes, et qu'on ne distingue nulle part aucune teinte de cannelle. La gorge est tachetée de rouge vif, et une tache blanche se dessine à l'extrémité de chaque rectrice, excepté les deux moyennes. Quant à la forme de la queue, elle est analogue à celle du mâle.

Le jeune âge du sasin, que nous avons représenté d'après la figure qu'en a donnée M. Vieillot,

se rapproche de la femelle : sa queue est toutefois un peu fourchue, et composée de rectrices qui ne finissent pas en pointe comme on l'observe chez le mâle adulte ; sa taille est moindre ; le dessus de la tête, le dos, le croupion, sont d'un vert-doré uniforme. De la commissure de la bouche naît un trait brun-verdâtre, qui passe sous l'œil et va s'élargir sur les joues ; les ailes et la queue sont brunes ; le plastron de la gorge est d'une teinte de rubis changeant en jaune ; la poitrine est colorée en gris verdâtre, qui s'étend sur le ventre et le bas-ventre ; les tarses sont bruns. La figure de M. Vieillot avoit été dessinée à Londres d'après un individu du Musée de Lever par M. Parkinson.

On ne possède aucun détail sur les habitudes et sur les mœurs du sasin.

L'OISEAU-MOUCHE MAUGÉ.

Pl. LXVIII (mâle). — Pl. LXIX (femelle).

Ornismya Maugei. Less., *Synop.*

Le premier auteur qui ait fait connoître cet oiseau nous paroît être Edwards dans sa pl. 35, où il est nommé *oiseau-mouche bleu et vert;* et Brisson par suite en a tracé une excellente diagnose sous le nom d'*oiseau-mouche à poitrine bleue de Surinam.* Buffon lui appliqua l'épithète d'*émeraude-améthyste,* et les auteurs systématiques lui réservèrent le nom

d'*ourisia* que portoit une espèce chez les Indiens du Brésil. C'est donc bien à tort que plus tard M. Vieillot en fit une espèce distincte sous la dénomination d'*oiseau-mouche Maugé;* car nous n'avons pu trouver aucune différence dans les formes et la disposition des couleurs de la figure qu'il en donne d'avec celle de Buffon de la planche enluminée 227, fig. 3. Cependant nous avons conservé le nom de Maugé par respect pour la mémoire de ce zélé et estimable voyageur, mort victime de son zéle, dans l'expédition aux terres australes commandée par Baudin.

L'oiseau-mouche Maugé est long de trois pouces sept à huit lignes, son bec de six lignes, et noir, excepté à la base de la mandibule inférieure qui est jaunâtre. Le dessus du corps est d'un vert sombre glacé d'or et très brillant, qui s'étend sur les parties inférieures en prenant des reflets plus intenses et tirant sur le bleu; la poitrine, les côtés du cou et le haut du dos prennent une teinte d'acier brillant ou chatoyant sous certaines réflexions des rayons lumineux; les plumes du bas-ventre sont blanchâtres, et les couvertures inférieures de la queue sont grisâtres; les ailes sont moins longues que la queue, leurs rémiges sont d'un brun pourpré; la queue est assez profondément fourchue, composée de rectrices d'un bleu d'acier luisant, sans mélange d'aucune autre couleur; les tarses sont noirs.

La femelle diffère notablement du mâle ; sa taille est un peu moindre et toutes les couleurs de son plumage sont plus ternes. Le dessus du corps est d'un vert cuivré uniforme et peu brillant ; les parties inférieures sont grisâtres, parfois mélangées de quelques mèches vertes ou de quelques flammettes brunes ; la queue est un peu moins fourchue ; les rectrices qui la composent sont les moyennes vertes, les autres d'un brun foncé en bleu, et les deux plus externes terminées de blanc ; les pieds sont bruns.

Les deux individus que nous avons décrits et figurés sont ceux que Maugé avoit apportés de Porto-Rico et déposés aux galeries du Muséum, où ils se trouvent encore, et par conséquent les mêmes qui ont servi aux planches d'Audebert et de Vieillot, bien que d'assez fortes dissemblances existent entre la figure de l'oiseau mâle et la nôtre, dans les proportions des ailes avec la queue notamment.

LE SWAINSON.

Pl. LXX.

Ornismya Swainsonii. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche a quatre pouces deux à quatre lignes de longueur totale, et sur ces dimensions le bec a sept lignes et la queue dix-huit. Celle-ci est très fourchue, composée de rectrices colorées en

bleu-indigo foncé; les ailes sont un peu moins longues que la queue, et leurs rémiges sont brunes-pourprées; la mandibule supérieure du bec est brune, l'inférieure est blanche à sa base et noire à son extrémité. Le dessus du corps est d'un vert-doré uniforme, tandis que la gorge et le devant du cou sont revêtus de plumes brillant du vert d'émeraude le plus riche, et dont les teintes se dégradent en vert sombre sur les flancs; le milieu de la poitrine est occupé par une tache d'un noir de velours mat, tandis que le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un vert mélangé, et que les plumes de la région anale sont blanches.

Cette belle espèce, dont nous ne connoissons qu'un seul individu placé dans les galeries du Muséum, habite le Brésil. Elle porte le nom d'un ornithologiste distingué de la Grande-Bretagne, connu par d'excellents ouvrages, et auquel nous unissent les liens de l'amitié.

LE VERAZUR.

Pl. LXXI.

Ornismya cyanea. Less., *Synop.*

Le verazur, que M. Vieillot a le premier fait connoître en 1818 sous le nom d'oiseau-mouche-bleu, est remarquable par la petitesse de sa taille. A peine

a-t-il trois pouces quatre à cinq lignes de longueur totale, et encore sur cette dimension le bec entre pour huit lignes et la queue pour neuf lignes; le bec est d'un jaune clair que relève la teinte noire de l'extrémité; il est élargi à sa base, dilaté et légèrement renflé à sa pointe; les tarses sont minces, grêles, terminés par des ongles crochus brunâtres.

La tête est d'un vert sombre, qui passe sous les rayons lumineux au bleu d'azur pur et brillant; la gorge est mélangée de gris brun et de bleu d'outremer le plus vif, devenant sombre dans plusieurs positions; une plaque gutturale garnie d'écailles conserve sa teinte bleu-céleste plus pure et avec moins de mélange de brun grisâtre; le derrière du cou, du dos, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert doré ou cuivré; le croupion présente une teinte de cuivre de Rosette très chatoyante, qui s'étend sur les couvertures supérieures de la queue, et leur donne une couleur de cuivre rouge intense; les ailes sont aussi longues que la queue; elles sont étroites et d'un brun pourpré; les rectrices sont pointues et à-peu-près fourchues, par suite d'une inégalité de longueur; elles sont d'un bleu d'acier foncé, sans la moindre tache en dessus comme en dessous; la poitrine est mélangée de vert doré et de bleu de saphir; les flancs et l'abdomen sont d'un vert-doré brunâtre; le basventre est gris; les plumes de la région anale sont

blanches, et les couvertures inférieures de la queue d'un brun foncé.

Le jeune âge du verazur a le bleu de la gorge bien moins apparent que celui du mâle adulte, il est aussi beaucoup plus mélangé de gris ; le ventre est gris-brun ; les flancs sont vert-doré, le bas-ventre grisâtre, et les teintes bleues de la poitrine très foibles : souvent le bec a sa mandibule supérieure brunâtre.

Cet oiseau habite le Brésil, où il a été découvert dans ces dernières années par MM. de Langsdorff et Delalande. Nous en avons observé plusieurs beaux individus dans les collections du Muséum et dans plusieurs cabinets particuliers. La femelle n'est point connue.

L'OISEAU-MOUCHE ARLEQUIN.

Pl. LXXII.

Trochilus multicolor. LATH.

Cet oiseau n'est connu que par la description et la figure qu'en a publiées l'ornithologiste anglois Latham. Cette figure, dessinée par S. Edwards, a été reproduite par M. Vieillot dans la planche 69 de ses Oiseaux dorés, et nous avons dû la donner pour ne rien omettre des espèces admises sur l'existence réelle des individus conservés dans les collections ou connus par des portraits exacts.

Toutefois ce dessin semble appartenir plutôt à un colibri, et nous paroît fautif. Ce n'est qu'avec une extrême défiance qu'il faut l'admettre dans le tableau des oiseaux-mouches connus. Il se pourroit qu'il ne représentât qu'un souï-manga, et nous le soupçonnons d'autant plus volontiers que nul oiseau-mouche ou colibri ne présente d'ordinaire des dispositions semblables dans les masses colorées du plumage.

Quoi qu'il en soit, nous reproduisons purement et simplement la description des auteurs. L'arlequin a été nommé ainsi à cause de la bigarrure de sa livrée. Sa longueur totale est de quatre pouces deux lignes; le bec, assez recourbé, a douze lignes, il est d'un brun clair ainsi que les tarses; un riche vert doré occupe le sommet de la tête, le menton, la gorge, la poitrine, le milieu du dos et les petites couvertures des ailes; de la commissure du bec part une petite bandelette bleue qui entoure les yeux, couvre les oreilles, l'occiput, les côtés et le dessus du cou; elle est bordée de noir seulement sur ces dernières parties; la couleur brune répandue sur le reste des parties supérieures du corps prend une nuance claire sur les rémiges et sur les rectrices; un rouge de cinabre mat colore l'abdomen, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue.

On ignore le lieu d'où provient cet oiseau que personne n'a revu depuis Latham, et dont il avoit

toutefois figuré une variété d'après un dessin du colonel anglois Davies.

LE WAGLER.

Pl. LXXIII.

Ornismya Waglerii. Less., *Synop*.

Il n'est pas douteux que l'oiseau que nous nommons Wagler, en l'honneur d'un célèbre ornithologiste de l'Allemagne, notre ami, est celui que M. Vieillot supposa être le saphir mâle, et qu'Audebert a figuré dans la planche 57 des Oiseaux dorés. Cependant, si les couleurs du plumage se rapportent parfaitement, il n'en est pas de même de quelques caractères tirés de la queue et des formes du corps. L'individu sur lequel nous avons tracé notre description existe dans les galeries du Muséum, où il a été déposé tout récemment.

Le Wagler a donc quatre pouces environ de longueur totale; il a quelque ressemblance avec le Maugé, bien qu'il soit plus robuste et un peu plus gros; sa queue, longue d'un pouce, est aussi beaucoup moins fourchue; le bec est long de sept lignes et brunâtre, ainsi que les tarses; les ailes sont aussi longues que la queue; leur ampleur est assez notable, et leurs rémiges sont brunes-pourprées; les rectrices sont presque égales: chacune d'elles est large, et toutes sont colorées en bleu-indigo

foncé, sans aucun mélange, soit en dessus, soit sur la face inférieure.

La tête, le devant de la gorge, du cou et le haut de la poitrine brillent d'un azur éclatant glacé d'or; tout le reste du plumage en devant sur-tout est d'un vert d'émeraude foncé, sablé d'or et teinté d'indigo scintillant; le vert du dos tire sur le brun sombre, quoique doré, et les couleurs des régions inférieures sont aussi de ce même vert, à aspect noir sériséeux.

Ce bel oiseau habite, dit-on, le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE ANNA.

Pl. LXXIV.

Ornismya Anna. Less., *Synop.*

L'oiseau-mouche Anna est une des plus jolies espèces de la famille, bien que tous les individus semblent rivaliser en beauté et en éclat. C'est des plages de la Californie qu'elle provient, et c'est à l'obligeance de M. le prince Masséna que nous en sommes redevables. Aussi le nom qu'elle porte est celui de madame la duchesse de Rivoli, qui partage les goûts de son époux pour les collections d'histoire naturelle, collections généreusement mises à la disposition des naturalistes.

Cet oiseau a trois pouces cinq lignes de longueur totale, et sur ces dimensions la queue et le bec

entrent chacun pour huit lignes; les ailes sont aussi longues que les rectrices: elles sont étroites, minces, et formées de rémiges brunes-pourprées; la queue est légèrement fourchue, composée de rectrices brunes, excepté les deux moyennes qui sont vertes et dorées; le bec est très droit, mince, un peu aplati, terminé en pointe et de couleur noirâtre; les tarses sont jaunâtres et assez robustes.

Mais ce qui distingue ce bel oiseau est le vif éclat d'une calotte d'un rouge d'améthyste des plus riches auquel se joignent des reflets de fer spéculaire, et qui s'étend du front à l'occiput en enveloppant les yeux et les joues, et se continuant sur la gorge et le devant du cou en une cravate bifurquée de cette même améthyste teinte d'iode, ayant parfois l'aspect du velours ponceau-noir lorsque les rayons de la lumière frappent obliquement les plumes écailleuses métallisées.

Les parties supérieures du cou, du dos, le croupion, les petites couvertures des ailes, sont d'un vert-doré brillant; le devant de la gorge est grisâtre, et les parties inférieures se trouvent être mélangées de vert et de gris; les plumes de la région anale sont blanchâtres, et les couvertures inférieures de la queue sont vertes et bordées de gris.

On ne possède aucun détail sur les habitudes de ce charmant oiseau-mouche, qui vit à la Californie, et dont l'introduction dans nos collections date de 1829, grace aux belles collections du docteur Botta.

L'OISEAU-MOUCHE TOUT VERT.

Pl. LXXV.

Ornismya viridissima. Less., *Synop.*

Cet oiseau n'est point le *trochilus viridissimus* de Gmelin et de Latham. M. Vieillot, en lui appliquant ce nom, l'a le premier confondu avec plusieurs autres espèces à plumage vert, qui se ressemblent à faire illusion, mais qui diffèrent par le bec ou par la queue, de même que par la taille. Les quatre oiseaux-mouches qui se suivent ont donc entre eux la plus grande analogie de formes, mais nous les avons distingués comme espèces après la comparaison du grand nombre de peaux que nous a prêtées avec la plus grande obligeance M. Florent Prévost.

L'oiseau-mouche tout vert a trois pouces huit lignes de longueur totale; le bec a seul dix lignes et la queue un pouce; ses formes sont courtes et ramassées; les ailes dépassent de fort peu la queue qui est arrondie; le bec est élargi à la base, noir en dessus, jaunâtre en dessous; la tête, le cou, le dos, le croupion, sont d'un vert doré à reflets rouges de cuivre sur les couvertures supérieures de la queue; la gorge et la poitrine sont d'un vert brillant, mélangé de blanc près de la mandibule inférieure; le ventre, la région anale, les couvertures inférieures, sont d'un brun gris; les tarses sont noirs; les ré-

miges d'un brun pourpré, et les rectrices d'un vert doré en dessus et terminées de blanc : leur dessous est brun.

Cet oiseau habite le Brésil.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE BLANC.

Pl. LXXVI.

Ornismya albiventris. Less., *Synop.*

Cet oiseau a de grands rapports de plumage avec le précédent, dont il sembleroit être l'âge adulte ou le sexe mâle, tandis que le tout vert ne seroit qu'une femelle. Ses dimensions sont de quatre pouces; le bec n'a que neuf lignes et la queue en présente quinze; le bec est noir en dessus, jaunâtre en dessous, large à sa base et un peu aplati; tout le dessus du corps est d'un vert cuivré plus rouge sur la tête et le croupion, plus doré sur le dos et les épaules. Tout le devant du cou, depuis la gorge jusqu'à la poitrine, brille d'un beau vert d'émeraude, passant au gris cendré lorsque les plumes écailleuses ne sont pas éclairées; celles-ci sont peu régulièrement disposées, et laissent paroître çà et là, et sur-tout sur le gosier, le blanc de leur base; les flancs sont d'un vert doré; le milieu du ventre, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc pur; les ailes sont moins longues que la queue, leurs rémiges sont d'un brun

pourpré très vif, et les rectrices sont larges, robustes, brunes en dessus comme en dessous, excepté les deux moyennes qui sont d'un vert doré; leur extrémité à toutes est teintée de gris; les tarses sont brunâtres.

Cet oiseau habite la Guiane.

L'OISEAU-MOUCHE A PETIT BEC.

Pl. LXXVII.

Ornismya brevirostris. Less., *Synop.*

Cet oiseau par son plumage ne diffère point de l'espèce suivante, mais la brièveté de son bec l'en distingue de prime abord, et se joint à quelques autres caractères pour l'isoler nettement.

L'oiseau-mouche à petit bec a trois pouces huit lignes de longueur totale; dans ces dimensions le bec entre pour six lignes et la queue pour un pouce. Le bec est court, mince, assez grêle, noir en dessus, blanc en dessous, et noirâtre à la pointe; les ailes sont moins longues que la queue qui est légèrement fourchue; leurs rémiges sont brunes-pourprées; les rectrices moyennes sont vert-doré, les plus externes brunes. Cet oiseau est entièrement vert-doré en dessus, avec des reflets de cuivre rouge plus foncés sur la tête; une ceinture verte se dessine sur le haut du ventre et s'étend sur les flancs; la gorge, le devant du cou, sont d'un

blanc pur, et le ventre et les couvertures inférieures de la queue sont du même blanc, auquel se joint un peu de gris ; les tarses sont noirs.

Cet oiseau est de la Guiane.

L'OISEAU-MOUCHE

A COU ET VENTRE BLANCS.

Pl. LXXVIII.

Ornismya albirostris. Less., *Synop.*

M. Vieillot a pensé que cette espèce n'étoit que le jeune âge de l'oiseau-mouche tout vert, mais il est distingué par son bec moins large, moins déprimé, et beaucoup plus haut sur les côtés.

Cet oiseau-mouche a trois pouces quatre lignes de longueur totale; le bec et la queue ont dix lignes. Le bec est légèrement recourbé, à mandibule supérieure noire, l'inférieure blanche est seulement brune à son sommet; toutes les parties supérieures d'un vert-doré uniforme; la gorge, le devant du cou d'un blanc pur; une ceinture verte traversant la poitrine s'étend sur les flancs; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue, d'un blanchâtre mélangé de gris; les ailes sont aussi longues que la queue; les rémiges sont d'un brun-pourpré clair, et les rectrices sont brunes, à reflets bleuâtres en dessous comme en dessus; les deux moyennes

sont d'un vert-cuivré rouge; les tarses sont noirs.

Cet oiseau habite la Guiane, et n'est pas rare dans les collections.

L'OISEAU-MOUCHE A VENTRE GRIS.

Pl. LXXIX (femelle).

Ornismya minima. Less., *Synop.*

Cet oiseau-mouche est sans contredit le plus petit de tous ceux que l'on connoisse, et nul doute que c'est le *très petit oiseau-mouche* des voyageurs. Sa longueur totale est de deux pouces quatre lignes, et son bec assez fort et assez long pour sa taille est brun; tout son plumage en dessus est vert-doré, tandis que la gorge, la poitrine et toutes les parties inférieures sont d'un gris enfumé : les ailes dépassent un peu la queue. Cette description repose sur un seul individu en assez mauvais état que l'on regarde comme la femelle de l'espèce, car M. Vieillot décrit ainsi le mâle : « Cet oiseau n'a que deux pouces trois lignes depuis le bout du bec jusqu'à celui de la queue; les deux mandibules sont noires; les ailes étant pliées dépassent la queue de près de deux lignes; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un brun-vert cuivré; la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre d'un gris blanc; on aperçoit sur la gorge

quelques taches brunes; les couvertures du dessous de la queue sont blanches; les pennes des ailes d'un brun tirant sur le violet, et celles de la queue de la même couleur que le dos; les plumes qui recouvrent les pieds sont pareilles au ventre; les doigts et les ongles sont noirâtres. »

La femelle (qui est celle que nous avons représentée) diffère du mâle, suivant le même auteur, en ce qu'elle est un peu plus petite, « que le dessous du corps est d'un gris sale, et que les rectrices sont blanches à leur terminaison, à l'exception des intermédiaires qui sont de la couleur du dos : les jeunes lui ressemblent. »

L'oiseau-mouche à ventre gris vit à Saint-Domingue où M. Vieillot l'a observé. Quelques individus posent leur nid sur des branches, ou d'autres les attachent à des rameaux par le côté; l'extérieur en est recouvert de lichen, tandis que l'intérieur en est tissé avec la ouate du *bombax ceiba*. Il arrive parfois que les filaments se trouvent entrelacés au milieu de longues épines, et cette disposition donne aux nids une solidité et une fixité que leur délicatesse ne paroîtroit pas susceptible de recevoir.

Cet oiseau vit solitaire. On ne le rencontre apparié qu'à l'époque des amours. Cependant l'attachement des mâles pour leurs femelles est très grand et se manifeste par une foule de petits soins.

La ponte est de deux œufs dont l'incubation dure douze jours; les petits éclosent le treizième, et séjournent dans le nid de dix-sept à dix-huit jours. Ces oiseaux préfèrent pour se percher les branches sèches, et l'arbre qu'ils affectionnent le plus est le cytise cayan.

L'OISEAU-MOUCHE CLÉMENCE.

Pl. LXXX.

Ornismya Clemenciæ. Less., *Synop.*

C'est du Mexique que provient l'oiseau-mouche nouveau que nous figurons dans la pl. 80. Il est du nombre des belles acquisitions qu'a faites la galerie de M. le duc de Rivoli en 1829, galerie que M. Kiéner enrichit chaque jour avec goût et avec persévérance, et qui déja renferme une grande quantité d'oiseaux rares et inédits. Cet oiseau-mouche, par ses formes robustes, se rapproche du Rivoli; il en a les attributs corporels, le bec, la coupe de la queue, et jusqu'à certaines teintes du plumage; mais il est le seul qui jusqu'à présent ait offert la particularité d'avoir sur la gorge un plastron franchement d'un bleu d'acier très brillant. Ce plastron écailleux naît sous la mandibule inférieure, et s'étend sur les côtés du cou en s'arrondissant jusqu'au milieu et en devant de cette partie; les teintes

d'acier sans chatoiement disparoissent, et deviennent d'un brun sombre lorsque les rayons lumineux les frappent obliquement.

Cet oiseau a cinq pouces de longueur totale; le bec est entièrement noir, fort, très légèrement infléchi, et long d'un pouce; la queue est rectiligne, longue de vingt lignes; les dix rectrices qui la composent sont larges, obovales et comme arrondies à leur sommet; les moyennes sont d'un bleu-noir intense en dessus comme en dessous, tandis que les deux externes sont entièrement terminées de blanc, et que les troisièmes de chaque côté ont une marque ovale blanche seulement à leur milieu; les ailes sont de même longueur que la queue; leurs rémiges sont larges, sans être coudées comme dans les campyloptères, et doivent donner au vol une puissance de continuité que n'ont point les petites espèces à ailes rétrécies; elles sont d'un brun pourpré assez clair; les tarses sont bruns.

Le plumage sur le corps est d'un vert doré plus frais sur le manteau, plus brun sur le sommet de la tête, et plus cuivré sur le milieu du dos et sur le croupion; les petites couvertures des ailes sont aussi de ce vert doré, qui s'étend un peu sur les flancs et sur les côtés du cou; les plumes auriculaires sont assez longues, et grises, un trait blanc qui naît derrière l'œil les borde et s'étend un peu sur les tempes; toutes les parties inférieures, la poitrine comme le ventre, sont d'un gris-brun

foncé uniforme où se mêle sur les côtés le vert-doré métallique des parties supérieures; la région anale est blanche, et les couvertures inférieures de la queue sont larges, brunes, chaque plume bordée de gris blanc très clair.

Cette espèce porte le nom de notre épouse, fille de l'auteur de l'Ornithologie du Dictionnaire des Sciences naturelles, et élève de MM. Van-Spaendonck et Huet pour la peinture des fleurs et des animaux.

LES FOURNIERS.

Furnarius[1].

Le genre *furnarius* a été établi par M. Vieillot pour y recevoir quelques petits oiseaux du Paraguay, dont le plus célèbre a tantôt été ballotté parmi les merles et tantôt parmi les grimpereaux, les guêpiers ou les promerops. L'espèce la plus anciennement connue, le fournier de Buénos-Ayres (*Merops rufus*, L., Gm.), est souvent cité par la manière dont il construit son nid, en forme de four, d'où lui vient son nom. Il est figuré dans les dessins de Commerçon sous les noms de *hornero Bonariensium*, et de *turdus furnifaber*. Tel qu'il doit être, le genre *furnarius* ne peut recevoir que les trois espèces décrites par d'Azara, et les deux que nous y ajoutons sous les noms de *fourniers fuligineux* et du *Chili*.

Les fourniers, que M. Cuvier confond avec les sucriers, forment une petite tribu très distincte par son bec aussi épais que large, dont les côtés sont comprimés, et qui est entier, robuste, légèrement recourbé et terminé en pointe. Les narines sont

[1] Vieillot : *figulus*, Spix : *opetiorhynchos*, Temm.

longitudinales et revêtues par une membrane; la langue est comme usée à sa pointe; les tarses sont nus et annelés; les ailes sont foibles, et les deuxième, troisième, et quatrième rémiges, sont les plus longues de toutes: la queue a douze pennes; le doigt intermédiaire est réuni à la base avec l'externe, et se trouve complétement séparé de l'interne.

L'HORNERO[1].

Furnarius rufus. VIEILL.[2].

L'*hornero* varie, dans les dimensions de sa taille, de cinq pouces et demi à sept ou huit pouces. Le dessus de la tête est d'un brun roux; les sourcils, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures et les rémiges secondaires, sont d'un roux jaunâtre, plus foncé sur les ailes, dont les premières sont brunes; la queue est de cette couleur, ainsi que le bec et les pieds; la gorge est blanche: toutes les parties postérieures sont d'un roux très clair. La description de d'Azara fournit sur cet oiseau des détails intéressants. Il en résulte qu'il porte sur les bords de la Plata le nom de *hornero* (fournier), au Tucuman celui de *casero* (ména-

[1] Le fournier de Buénos-Ayres, Buffon, pl. enl. 739: *merops rufus*, L., Latham: *figulus albogularis*, Spix, pl. 78.

[2] *Gal.*, pl. 182.

gère), et au Paraguay les noms d'*Alonzo Garcia*. Les fourniers ne voyagent point, ni ne pénètrent dans les grands bois; ils ne sont point farouches, aussi s'approchent-ils volontiers des habitations. Les lieux qu'ils préfèrent sont les buissons des plaines, et jamais ils ne s'y présentent que par paires ou par individus isolés; leur vol est peu étendu; leur cri consiste en un *chi* prononcé d'abord par intervalles, et puis avec vivacité, de manière à être entendu à plus d'un demi-mille. Pour chanter, l'oiseau avance le corps, alonge le cou, et bat des ailes.

Le nid des fourniers est hémisphérique; il est construit avec de la terre, et a la forme d'un four à cuire du pain.

Les *horneros* le placent dans un endroit apparent, sur une grosse branche dégarnie de feuilles, sur des croix ou des poteaux de plusieurs pieds de hauteur, sur les palissades des cours, sur les fenêtres des maisons, et quelquefois même dans leur intérieur. Le mâle et la femelle y travaillent de concert; ils apportent et arrangent alternativement des fragments d'argile gros comme des noix, et il suffit souvent de deux jours pour terminer l'ouvrage. Le nid a six pouces et demi de diamètre et un pouce d'épaisseur; l'ouverture, du double plus haute que large, est pratiquée sur le côté, et l'intérieur est divisé en deux parties par une cloison qui commence dès l'entrée, et se termine cir-

culairement à la partie intérieure, en laissant une ouverture pour pénétrer dans une sorte de chambre où sont déposés, sur une couche d'herbe, quatre œufs un peu pointus à un bout, piquetés de roux sur un fond blanc, et offrant dix lignes à-peu-près de diamètre. A ces détails d'Azara ajoute que les hirondelles brunes, les troupiales chopis, les perruches et d'autres oiseaux se servent, pour y faire leur nichée, des vieux nids de fourniers que les pluies ne détruisent qu'au bout d'un certain temps; mais que ceux-ci, pour éviter de construire de nouveaux nids chaque année, chassent les usurpateurs lorsqu'ils ont besoin des anciens.

L'ANNUMBI.

Furnarius Annumbi. VIEILL.

D'Azara a décrit sous ce nom (n° 222) un fournier à peine un peu plus fort que le précédent. Sa queue est étagée et composée de dix pennes; le front est teint d'un rouge qui s'affoiblit à mesure qu'il s'étend sur la tête, tandis que sur la nuque il n'est plus que brun. Cette dernière couleur est celle du cou, des plumes uropygiales, de quelques unes des pennes alaires et de leurs petites couvertures, ainsi que des deux pennes du milieu de la queue. Les plumes dorsales sont tachées de noir; les grandes couvertures des ailes et plusieurs de

leurs pennes sont un peu lavées de rouge; les ré miges externes sont noirâtres, bordées de brun et œillées de blanc à leur extrémité; les côtés de la tête sont presque blancs, seulement un trait blanc passe derrière l'œil. Une ligne variée de blanc et de noir naît à la commissure du bec, entoure la gorge qui est blanche au centre; les parties inférieures se trouvent être mélangées de blanchâtre et de brun; les ailes sont argentées en dessous avec une nuance rouge; l'iris est roussâtre, le bec d'un brun rougeâtre, et les tarses d'un olive foncé.

L'annumbi a le vol court, bas et horizontal, et se nourrit d'insectes et aussi de graines, à ce que suppose d'Azara. Il fréquente les plaines découvertes, les halliers épais, et niche dans les endroits les moins cachés, sur un opuntia, ou sur quelque arbre isolé dans la campagne et dépouillé de ses feuilles. Souvent l'on voit appuyés l'un contre l'autre sur le même arbre deux et jusqu'à six de ces nids: ils sont faits avec des rameaux épineux, ouverts au sommet par un large passage, et ont un pied de hauteur sur dix-huit pouces de largeur.

La femelle, dont le plumage ne diffère point de celui du mâle et qui l'accompagne toujours, pond au fond du nid, sur une couche de feuilles ou de bourre, quatre œufs blancs, plus pointus à l'un des bouts, et longs de huit à onze lignes. Cet oiseau vit au Paraguay.

L'ANNUMBI ROUGE.

Furnarius ruber. VIEILL.[1].

Cet oiseau, qui s'éloigne des fourniers par les teintes de son plumage, s'en rapproche par l'art avec lequel il construit son nid. Il a huit pouces de longueur, la queue étagée et composée de douze pennes, et les ailes foibles et concaves; les plumes de la tête et du haut du cou sont rudes, parceque leurs tiges dépassent leurs barbes, et le cou paroît fort gros à cause de ses plumes nombreuses et peu couchées; le dessus de la tête et la queue sont d'une couleur assez vive de rose, ainsi que les ailes dont les rémiges sont terminées de noirâtre; les côtés de la tête et du cou, le dessus du corps, les plumes anales, sont colorés en brun rouge; les parties inférieures sont blanchâtres; le bec un peu courbé dans toute sa longueur est noirâtre en dessus et blanchâtre en dessous; l'iris est d'un jaune pur, et les tarses d'un bleu argenté.

D'Azara regarde cet *annumbi rouge,* ainsi qu'il le nomme, comme très voisin par son genre de vie de ses bataras. En effet cet oiseau se tient dans les halliers épais; ses ailes sont courtes et concaves; sa queue est étagée; son vol est court; il vit seul ou

[1] D'Azara, 220.

apparié ; mais aux caractères génériques des fourniers il joint l'habitude de construire un nid volumineux élevé avec les mêmes matériaux qu'emploie l'espèce précédente. Ce nid en effet se trouve placé le long des chemins, à peu de hauteur, sur de petites branches épineuses et flexibles, où son poids aide à ce qu'il soit sans cesse balancé par les brises. La femelle y pond quatre œufs blancs, de même forme que ceux de l'*hornero*. Le nid de l'*annumbi rouge* offre à son pourtour plusieurs trous ou entrées qui renferment des débris de végétaux, destinés en apparence à recevoir les œufs et à servir de lit pour les jeunes; mais ceux-ci sont au contraire placés dans des endroits profonds et cachés de ce nid, et l'on a dû supposer que ces loges distinctes étoient peut-être destinées à servir de chemins dérobés pour fuir en cas d'alerte, ou à fournir aux jeunes les moyens de sautiller et de faire les exercices auxquels ils aiment à se livrer dès que leurs premières plumes paroissent. Ces petits ne diffèrent point des père et mère.

LE FOURNIER FULIGINEUX.

Furnarius fuliginosus. LESS.[1].

Cet oiseau a de longueur totale cinq pouces et demi; le bec est long de huit lignes; les tarses d'un

[1] *Certhia antarctica*, Garn., *Ann. des Sc. nat.*, 1826.

pouce, et la queue de deux pouces huit lignes.

Le bec est légèrement comprimé, convexe en dessus, à mandibule supérieure doucement recourbée, entière, et dépassant l'inférieure; la queue est presque rectiligne, composée de douze pennes, formant un peu le toit; les jambes sont emplumées jusqu'aux tarses: ceux-ci sont grêles, alongés, à scutelles larges et peu apparentes; le doigt du milieu est le plus long, les deux extérieurs sont à-peu-près d'égale longueur, l'externe est soudé avec celui du milieu à la base; l'ongle du doigt postérieur est plus long du double que ceux des doigts de devant, qui sont très comprimés sur les côtés, recourbés, et aigus.

Le plumage entier de ce fournier est d'un brun-fuligineux clair répandu également sur toutes les parties du corps; la gorge seulement présente des stries de fauve et de brun peu dessinées; le dessous de la queue est d'un brun gris-clair. Une bande fauve, à teinte plus marquée, occupe le milieu des grandes pennes des ailes, et forme une écharpe lorsque l'oiseau vole; l'extrémité des pennes est légèrement plus foncée que le reste du plumage, et leur rebord externe est un peu plus clair.

Le fournier fuligineux habite les iles Malouines. Il vit sur les rivages, où sa familiarité et son peu de crainte permettent de l'approcher souvent jusqu'à le toucher avec la main. Son plumage sombre l'a fait mentionner dans quelques narrations de

voyages sous le nom de *merle*. Pernetty, qui séjourna sur les îles Malouines, le peint ainsi dans la Relation (tom. II, p. 20) qu'il en a donnée: « Cet oiseau est tellement familier, qu'il venoit voler presque sur le doigt; en moins d'une demi-heure j'en tuai dix avec une petite baguette, et sans presque changer de place. Il gratte dans les goêmons (fucus) que la mer jette sur le rivage, et y mange les vers et les petites crevettes que l'on appelle puces de mer. » Son vol est court: lorsqu'on l'inquiète, il se borne à voler deux ou trois pas plus loin; ses habitudes sont solitaires, et à peine le distingue-t-on sur les schistes des côtes, sur lesquels il se tient presque constamment.

LE FOURNIER DU CHILI.

Furnarius chilensis[1].

Cette espèce de fournier, de même taille que la précédente, a le bec et les tarses plus forts; elle se rapproche d'ailleurs beaucoup de l'*annumbi de d'Azara*.

Le fournier du Chili a un peu plus de huit pouces de longueur totale; le bec a un pouce de la commissure à son extrémité, la queue trois, et les tarses douze lignes; les ailes sont pointues, et se

[1] Lesson, *Zool. de la Coq.*; *furnarius Lessonii*, Dumont, *Atlas Dictionn. des Sc. nat.*

terminent à douze ou quinze lignes du croupion; la queue est rectiligne et composée de dix pennes; la couleur du bec et des pieds est d'un brun rougeâtre; les ongles sont plus forts que ceux du précédent, jaunes et très comprimés; le plumage entier est un mélange de brun-roux fuligineux entremêlé de taches fauves assez vives et de brun.

La tête est revêtue d'une calotte brune: une teinte rousse uniforme est la couleur du manteau, du dos et du croupion; la gorge est grivelée de fauve et de blanc; le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont d'un brun-roussâtre fauve: un trait fauve-clair surmonte chaque œil. Les ailes sont brunes avec des espaces d'un jaune fauve assez vif: une bande de la même couleur occupe le milieu des grandes pennes; celles-ci sont en dessous brunes à leur extrémité et d'un blanc rose à leur milieu; les couvertures du coude sont d'un fauve ferrugineux; la queue est brune, et les pennes les plus extérieures sont terminées par une tache fauve-clair.

Cet oiseau, dont nous ignorons les mœurs, vit au milieu des buissons ras et dans les alentours du port Saint-Vincent, au Chili.

LES POMATORHINS.

Pomatorhinus. Horsf.

M. Horsfield, dans son travail sur les animaux de la grande île de Java, a créé le genre *pomatorhinus* pour une espèce de souï-manga dont les caractères étoient très distincts de ceux des vrais *cynniris*. Depuis, MM. Horsfield et Vigors y ont ajouté deux espèces, et nous-même en avons découvert une à la Nouvelle-Guinée, ce qui porte à quatre tous les pomatorhins connus. Les caractères de ce nouveau genre de l'ordre des passereaux ténuirostres sont : un bec alongé, droit à la base, se recourbant un peu au-delà des narines et comprimé brusquement sur les côtés, à arète très apparente, carénée, entière au sommet; narines recouvertes d'un opercule oblong, convexe, à ouverture oblique, étendue jusqu'au front; les ailes sont arrondies; la queue est longue, ronde au sommet; le doigt du milieu est le plus long; les ongles sont comprimés, recourbés, le postérieur est le plus grand et le plus robuste.

On ne connoît rien des habitudes et des mœurs des pomatorhins, qui sont tous des parties chaudes des terres d'Asie.

LE POMATORHIN TEMPORAL.

Pomatorhinus temporalis[1].

Cet oiseau, qui est le *dusky bee eater* de Latham, *Gen. Hist.*, t. IV, p. 146, n° XXXI, a le plumage fauve-cendré, passant au fauve jaunâtre en dessous. Il a le front, les tempes, la gorge, et la poitrine, de couleur blanche, et une ligne légère au-dessus de chaque œil, noire, ainsi que la queue; l'extrémité de celle-ci est blanche; le bec est noir, et blanchâtre vers le front. Il a de longueur dix pouces trois lignes, et l'individu qui a servi à établir cette espèce a été trouvé à *Shoal-water-Bay*, sur les côtes de la Nouvelle-Hollande, en août 1802, par M. Robert Brown.

LE POMATORHIN A SOURCILS.

Pomatorhinus superciliosus[2].

Cette espèce inédite est d'un fauve brunâtre; la ligne qui passe au-dessus des yeux s'étend jusqu'à la nuque; la gorge, la poitrine, la partie antérieure de l'abdomen, ainsi que l'extrémité de la queue, sont de couleur blanche; le bec et les pieds sont

[1] Vigors et Horsfield, *Trans. Soc. linn.*, Lond., t. XV, p. 330.
[2] Vigors et Horsfield, *loc. cit.*

noirs; le corps a de longueur totale sept pouces neuf lignes. Cet oiseau a été découvert sur la côte sud de la Nouvelle-Hollande par M. Brown.

Ces deux espèces appartiennent à la Nouvelle-Hollande. On sait en effet que la partie inter-tropicale de cette grande terre a les mêmes productions animales que les îles environnantes des Moluques et de la Nouvelle-Guinée; aussi nous ne doutons pas que c'est par transposition d'étiquette qu'on indique la deuxième comme du sud de l'Australie, elle doit être plutôt de la partie nord.

LE POMATORHIN DES MONTAGNES.

Pomatorhinus montanus[1].

Cette espèce habite les montagnes boisées de Java, à sept mille pieds au-dessus de la mer. Elle a sept pouces et demi de longueur totale; son plumage est marron; la tête est d'un noir cendré; un trait blanc passe derrière l'œil; la gorge et la poitrine sont d'un blanc pur. C'est le *bokkrek* des Javanais.

[1] Horsfield, *Res. in Java.*

LE POMATORHIN DE GEOFFROY.

Pomatorhinus Geoffroyii. Less.

Cet oiseau de la Nouvelle-Guinée a neuf pouces de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue; le bec est long d'un pouce, légèrement recourbé, de couleur jaune, très comprimé vers sa pointe; la commissure est garnie d'un rebord, et recouvre la mandibule inférieure; les tarses sont robustes, garnis de larges scutelles; les doigts sont forts, munis d'ongles comprimés; celui du pouce est plus fort que ceux de devant; le doigt du milieu est le plus long; la queue est composée de dix pennes étagées; elle est longue d'un peu moins de quatre pouces; les ailes sont courtes, à pennes presque égales allant jusqu'aux deux tiers de la queue; les quatrième, cinquième et sixième rémiges sont les plus longues, la première étant la plus courte de toutes.

Le plumage de cet oiseau est en entier d'une teinte assez uniforme; les ailes et la queue sont d'un marron très vif, plus clair sur la gorge et sur la poitrine, plus terne sur le ventre, et mêlé à du gris sur la tête et sur le dos; l'extrémité des plumes caudales est fréquemment usée; les tarses sont d'un brun roux et les ongles jaunâtres.

Il habite les forêts des alentours du havre de

Dohéry, à la Nouvelle-Guinée. Nous l'avons dédié à M. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, jeune naturaliste qui marche dignement sur les traces de son père.

LES PRINIAS.

Prinia. HORSF.

Les prinias ont les plus grands rapports avec les pomatorhins ; ce qui les en distingue est la grande étroitesse du bec à mesure qu'on avance vers sa pointe, et le manque de lame cornée servant de couverture operculaire aux narines ; leurs tarses sont aussi assez élevés pour les séparer des souï-mangas asiatiques. Les caractères zoologiques qu'on leur assigne sont d'avoir un bec médiocre, droit, élargi à la base, notablement comprimé au-delà des narines, et robuste à la pointe ; la mandibule supérieure, d'abord droite, se recourbe légèrement vers le bout ; son arête forme une carène entre les narines, puis elle s'arrondit pour s'échancrer à son extrémité ; la mandibule inférieure est droite, et légèrement inclinée au-delà de son milieu ; les narines sont placées à la base du bec, recouvertes d'une membrane, et creusées dans une fossette oblongue ; elles ne s'ouvrent que par une petite fente longitudinale à leur portion inférieure. Les ailes sont arrondies, mais la première rémige est la plus courte, et les trois à sept légèrement échancrées à leur bord extérieur ; la queue

est longue et cunéiforme, et les tarses assez hauts; le doigt du milieu est plus long que les deux latéraux, et se trouve uni à sa base avec l'externe; le pouce est doué d'une grande force et est remarquablement robuste.

On ne connoît dans ce genre qu'une espèce originaire de Java.

LE PRINIA FAMILIER.

Prinia familiaris[1].

Cet oiseau a à peine cinq pouces de longueur; il est d'un fauve olivâtre en dessus, jaune sur la région abdominale; la gorge, la poitrine, ainsi que les ailes, sont traversées par deux raies blanches; la queue est terminée d'abord par une raie fauve et puis par un rebord blanc.

[1] Horsfield, *Trans.*, p. 165.

LES ORTHOTOMES.

Orthotomus. Horsf.

M. Horsfield a décrit sous ce nom, dans le tome XIII (p. 165) des Transactions philosophiques de la Société linnéenne, un oiseau très voisin des pomatorhins et aussi des sittelles et des souï-mangas, mais qui s'en distingue par une plus grande étroitesse du bec. Les orthotomes offrent les caractères suivants:

Le bec est médiocre, droit, un peu comprimé, triquètre à naissance base et atténué; son arête est carénée à la base, légèrement marbrée vers la pointe; les mandibules ont leurs bords très droits; les narines sont basales, grandes, fermées par une membrane à leur moitié supérieure, ouvertes par une fissure longitudinale à leur partie inférieure; la première rémige est courte, les deuxième et troisième sont beaucoup plus longues; les quatrième à huitième plus longues, égales, échancrées extérieurement; les autres graduellement plus courtes et cunéiformes; les pieds sont alongés, les doigts extrêmement soudés à la base à celui du milieu; le pouce est robuste, les ongles sont comprimés,

recourbés, aigus, le postérieur deux fois plus long que les autres; l'acropode est scutellé.

On n'en connoît qu'une seule espèce de Java.

LE CHIGLET.

Orthotomus sepium[1].

Le *chiglet*, ainsi que cet oiseau est appelé par les Javanais, est en entier d'un fauve olivâtre; sa tête et les plumes qui révêtent les tarses sont de couleur ferrugineuse; les rémiges sont fauves; la gorge et la poitrine sont noirâtres; le ventre est jaunâtre: sa taille ne dépasse point quatre pouces. On ne connoît rien de ses mœurs.

[1] Horsfield, *Trans.*, p. 166.

LES ÉCHELETS.

Climacteris[1].

Ce genre, composé de deux espéces nouvelles de l'Océanie, a les plus grands rapports avec les souï-mangas; il n'en diffère que par certains caractères que M. Temminck spécifie ainsi: Bec court, foible, très comprimé dans toute sa longueur, peu arqué, en alêne; mandibules égales, pointues; narines basales, latérales, couvertes par une membrane nue; pieds robustes, tarse de la longueur du doigt du milieu; celui-ci et le pouce extraordinairement longs; ongles très grands et courbés, sillonnés sur les côtés, subulés, très crochus; doigt extérieur réuni jusqu'à la seconde articulation, l'intérieur jusqu'à la première; latéraux, très inégaux; ailes médiocres, première rémige courte; la seconde moins longue que la troisième; celle-ci et la quatrième les plus longues.

[1] Temminck, liv. XLVIII.

L'ÉCHELET PICUMNE.

Climacteris picumnus[1].

Cet oiseau a le sommet de la tête d'un gris foncé, la nuque et le cou gris-clair, les ailes et les deux pennes du milieu de la queue d'un gris brun couleur de terre; une large bande de couleur nankin passe à-peu-près sur le milieu des pennes; les rectrices sont noires et seulement brunes à leur extrémité et à leur naissance; la gorge et les joues sont d'un blanc sale, la poitrine est grise; les plumes des parties inférieures sont blanches dans leur milieu et bordées de brun; les couvertures inférieures de la queue sont isabelles, marquées de larges taches brunes et transversales. Il a de longueur six pouces six lignes.

On le trouve à Timor, à Célèbes, et sur la côte nord de l'Australie.

L'ÉCHELET GRIMPEUR.

Climacteris scandens[2].

Cet oiseau a cinq pouces sept à huit lignes. Son plumage a beaucoup d'analogie avec celui de l'espèce précédente; la tête, le cou, le dos et les sca-

[1] Temminck, pl. 281. — [2] *Idem*, pl. col., 281, fig 2.

pulaires sont d'un brun couleur de terre d'ombre; mais les plumes de la tête paroissent écaillées, étant bordées de noir; les ailes sont d'un brun cendré, marquées de deux bandes transversales, l'une supérieure, jaune ocracée, et l'autre brunâtre; le croupion et les deux pennes centrales de la queue, ainsi que la naissance des autres, ont une teinte bleuâtre cendrée ou de plomb; la queue est brune-noirâtre, bordée de jaune roux; la gorge et le devant du cou sont d'un blanc pur, la poitrine et le milieu du ventre isabelles; les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont variés de mèches blanches, longitudinales, bordées de raies brunes: le mâle a une grande tache rousse sur les côtés du cou. L'échelet grimpeur habite les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande ou Australie.

LES MINOS.

Mino. Less.

Nous avons proposé ce nom, qu'on trouve cité dans Edwards, pour être appliqué à une belle espèce d'oiseau que nous avons découverte dans les forêts de la Nouvelle-Guinée. Depuis, en étudiant mieux les caractères de ce nouveau genre, nous avons vu qu'on devoit lui adjoindre le *philédon-goulin,* qui n'est pas un martin. M. le baron Cuvier, dans la deuxième édition de son Règne animal, a eu la même idée, et propose un genre goulin dont le nom scientifique se trouve être *gymnops;* mais déja le Bavarois Spix avoit appliqué ce nom de *gymnops* à des caracaras, de sorte que nous devons préférer notre dénomination, toute vicieuse qu'elle peut être, et comme plus ancienne, et comme moins susceptible de faire naître des erreurs de synonymie. Les attributs des minos seront donc d'avoir :

Le bec fort, arrondi, à mandibule inférieure plus large que la supérieure; celle-ci est convexe en dessus, légèrement recourbée, échancrée à la pointe, et presque égale à l'inférieure. Cette dernière est élargie, non comprimée, garnie d'une

membrane nue entre ses deux branches, descendant de chaque côté de la gorge; la commissure formant un angle comme chez les martins; les narines sont latérales, fermées par une membrane, à moitié recouvertes par des plumes petites, disposées en faisceaux, terminées par plusieurs barbes ou poils roides; le tour des yeux est entièrement dégarni de plumes, et enveloppé jusqu'à l'occiput par une membrane nue ou couverte d'appendices vermiculés; les ailes sont presque aussi longues que la queue, dont la deuxième rémige la plus longue ne dépasse que de peu les troisième et quatrième; la première est un peu plus courte: la queue est composée de douze pennes égales ou rectilignes; les tarses sont forts et robustes, à scutelles larges; les deux doigts externes sont réunis; les ongles sont comprimés, convexes en dessus, aplatis en dessous, et recourbés.

LE MINO DE DUMONT.

Mino Dumontii[1].

C'est dans les profondes forêts de la Nouvelle-Guinée, si peu connues et si riches en animaux nouveaux, que vit le mino de Dumont remarquable par son plumage. Gros et ramassé dans ses formes,

[1] Lesson, *Zool. de la Coq.*, pl. 26.

il n'a que neuf pouces de longueur totale; le bec a, lui seul, quinze lignes et la queue n'a que deux pouces; le bec est fort et robuste, de couleur jaune-orangée; la membrane qui embrasse les branches de la mandibule inférieure, et qui descend sur les parties latérales de la gorge, est jaunâtre; les côtés de la tête, du front à l'occiput, sont garnis d'une large peau nue qui recouvre les joues, et qui est hérissée de papilles vermiculées, égales, érectiles, d'un jaune orangé très vif; les plumes du front et des narines sont courtes, rigides, non veloutées, composées de petites houppettes, terminées par des tiges roides; les plumes du front et du sommet de la tête sont d'un vert-noir luisant comme celle du cou, du dos, des couvertures des ailes, du ventre, des flancs et des jambes; les premières sont blanches à leur racine et les dernières sont grises.

Les plumes du cou sont pinnulées sur chaque barbe, et le rachis est terminé par un petit faisceau aplati et oblong. Au milieu de ces plumes, sur la gorge et sur les côtés et derrière le cou, naissent un grand nombre de petites plumes éparses semblables à des poils, très fines, et s'élargissant à leur sommet en une petite palette; elles sont blanches.

Les ailes et le dessus de la queue sont d'un brun verdâtre; le croupion et les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc très pur: un miroir

blanc, peu apparent lorsque les ailes sont fermées, occupe le milieu des cinq premières rémiges, en commençant en dedans du rachis de la première; l'extrémité de celles-ci est brune, et leurs barbes extérieures sont comme échancrées ou coupées un peu en biais vers le bout de l'aile. La queue ne dépasse les rémiges que de six lignes; le ventre est d'une couleur verte-bronzée comme le dos. Il présente à son milieu, entre les cuisses et jusqu'à la région anale, une large tache d'un jaune vif. Quelques petites plumes analogues à celles que nous avons mentionnées au cou sont çà et là éparses sur l'abdomen ; le dessous des pennes de la queue est brun.

Les tarses sont longs et garnis de scutelles larges et minces; le doigt du milieu est le plus grand : il est uni à la base avec l'externe, qui est le plus court et le plus foible; le tarse, les doigts et les ongles sont d'un jaune très vif.

Le mino de Dumont habite les alentours du havre de Doréhy, à la Nouvelle-Guinée. Nous nous en procurâmes deux individus, l'un tué par M. Bérard, lieutenant de vaisseau, et l'autre par un de nos meilleurs marins, le nommé Valentin.

Nous avons dédié cet oiseau à M. Charles Dumont de Sainte-Croix, notre beau-père, connu par plusieurs ouvrages de jurisprudence, et auteur de la partie ornithologique du Dictionnaire des Sciences naturelles publié par M. Levrault.

On doit joindre au genre MINO ainsi constitué les deux espèces suivantes.

LE GOULIN OU MERLE CHAUVE, *gracula calva*, L., enl. 200, oiseau gris enfumé, à ailes et queue brunes, celle-ci médiocre; bec et tarses jaunes; les côtés de la tête nus et recouverts d'une membrane rougeâtre, séparée sur le front de celle du côté opposé par une ligne très étroite de plumes. Ce goulin est long de dix pouces et habite les îles Philippines, où il vit d'insectes, de fruits: il s'apprivoise aisément. L'autre espèce est le GOULIN OLIVE ou *gracula cyanotis* de Latham.

LES PODOCES.

Podoces. Fisher.

Les podoces ont été décrits tout récemment par M. Fisher dans le tome VI (p. 251, pl. 21) des Mémoires de la Société impériale de Moscou. Leur nom vient du grec πωδωκης, et indique qu'ils ont pour habitude de courir; car leur vol est lourd et de peu d'étendue. On n'en connoît qu'une espèce, découverte par le docteur Pander chez les Kirguis, au-delà d'Orembourg, et dont le genre de vie et les habitudes sont assez analogues à ceux des corbeaux. Tout autorise à penser que ce n'est même qu'une espèce de *corvus*, et qu'il faudra rejeter le nom de *podoces* quand l'oiseau sera mieux connu. Quoi qu'il en soit, M. Fisher établit ainsi les caractères de son nouveau genre:

Son bec est médiocre, de la longueur de la tête, déclive à la pointe, sans échancrure, peu anguleux ; la mandibule supérieure est plus courte que l'inférieure, et reçoit et recouvre les bords de celle-ci; les narines sont basales, arrondies, larges, couvertes de plumes sétacées et retombantes; les tarses sont robustes, longs; leurs ongles sont triangulaires, très aigus, peu recourbés; une membrane

verruqueuse déborde l'épaisseur des phalanges; la première rémige est courte, la deuxième plus longue, les trois suivantes égales; la queue est rectiligne.

LE PODOCE DE PANDER.

Podoces Panderi. Fish.

Cet oiseau, dont la figure est gravée dans la planche 21 du tome sixième des Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou, est dédié au docteur Pander. Il vit par troupes assez considérables dans les déserts de l'Asie. Son plumage est glauque ou verdâtre en dessus; les yeux sont surmontés par des sourcils blancs; les joues sont noires; le bec et les ongles noirâtres, et les tarses verdâtres. On ne possède aucun détail sur ses mœurs les plus habituelles.

LES SYMÉS.

Syma. Less.

Nous avons formé ce genre pour placer une espéce nouvelle d'oiseau de la famille des martins-pêcheurs ou alcyons. Le genre *alcedo* de Linnæus, subdivisé dans ces derniers temps, comprend donc aujourd'hui les genres *alcedo; dacelo,* Leach; *ceyx,* Lacép.; *syma,* Less.; et *todiramphus,* Less.

Les caractères génériques des *syma* (nom emprunté à la mythologie, et qui est celui d'une nymphe de la mer), en les comparant avec ceux des genres que nous venons d'énumérer, sont:

Bec long, élargi à la base, comprimé et mince sur les côtés, vers l'extrémité; mandibule supérieure à arête recourbée légèrement vers sa pointe, qui est très aiguë, plus longue que l'inférieure; mandibule inférieure carénée en dessous, convexe, très aiguë au sommet, qui se loge dans une rainure de la mandibule supérieure; bords des deux mandibules garnis, dans les deux tiers de leur longueur, de dents fortes, en scie, nombreuses, dirigées d'avant en arrière; pourtour inférieur de l'œil nu; troisième et quatrième rémiges égales, longues; la première courte; tarses médiocres, à trois doigts

antérieurs réunis ; l'externe plus court ; ailes courtes ; queue médiocre, à rectrices inégales au nombre de dix grandes et deux petites, externes.

Nous ne connoissons encore qu'une espèce de ce genre.

LE SYMÉ TOROTORO.

Syma torotoro, LESS.[1].

Cet oiseau se distingue par les caractères spécifiques suivants : tête, bec, pieds et abdomen d'un jaune roux, vif en dessus, plus pâle en dessous ; deux taches noires de chaque côté du cou ; manteau bleu-noir ; queue bleue azurée ; un cercle noir autour des yeux.

Le symé que nous avons figuré, pl. 31 *bis* de la Zoologie de la Coquille, a sept pouces de longueur totale du bout du bec à l'extrémité de la queue ; le bec a deux pouces de la commissure à la pointe, et la queue a vingt-sept lignes ; le bec est entièrement d'un jaune-doré brillant ; la tête et les joues sont d'une couleur jaune-cannelle claire et uniforme, séparée d'une teinte plus claire formant collier au-dessus du manteau, par deux taches noires foncées, qui ne se réunissent pas complètement ; un cercle noir se dessine légèrement autour de l'œil ;

[1] *Alcedo ruficeps*, G. Cuvier, *Gal. du Mus.*?

le manteau est d'un noir de velours; la couleur des grandes couvertures des ailes est d'un bleu-vert uniforme; le croupion est d'un vert clair; les pennes sont brunes en dedans et bordées de verdâtre métallisé en dehors; les rectrices sont égales, d'un bleu assez foncé en dessus, brunes en dessous; la gorge est d'un jaunâtre blond très clair, qui prend une teinte plus foncée sur les côtés du ventre et sur la poitrine, pour s'éclaircir et passer au blanchâtre sur le bas-ventre; les pieds sont assez forts, d'un jaune clair; les ongles sont noirs.

Cet oiseau habite le bord de la mer, le long des palétuviers (*bruguiera*). Il rase les grèves en volant pour saisir les petits poissons que son bec, fortement dentelé, ne lui permet pas de laisser échapper. Nous en observâmes plusieurs individus volant sur les eaux des petites rivières qui se jettent dans le havre de Doréhy à la Nouvelle-Guinée. Les Papous le nomment *torotoro*, sans doute par analogie avec son cri.

LES TODIRAMPHES.

Todiramphus. Less.

Nous avons proposé ce genre pour isoler dans la famille des *alcyons* un groupe très naturel qui, jusqu'à ce jour, a fort embarrassé les naturalistes. Les todiramphes comprendront les oiseaux de la mer du Sud décrits sous les noms d'*alcedo sacra*, Gm., sp. 30 (*sacred king's Fisher*, Latham, *Syn.*, sp. 15); d'*alcedo tuta, et venerata* (sp. 16 et 17, Latham; sp. 28 et 29, Gmelin).

Les caractères d'organisation qui les distinguent et leurs mœurs ne permettent pas de les ranger ni avec les vrais *martins-pêcheurs* (*alcedo*) des auteurs, ni avec les *martins-chasseurs* (*dacelo*, Leach), ni avec les *ceyx* (*alcyons tridactyles*), ni avec notre nouveau genre *syma* ou *martins-pêcheurs* à bec garni de dents fortes et aiguës. Ce groupe est remarquable aussi par la forme aplatie du bec, qui rappelle celle des todiers. M. Swainson a placé deux espèces dans son genre *halcyon*. Si ce genre repose sur les mêmes formes que le nôtre, ce que nous ignorons, nous pensons que son nom ne peut être conservé, ce mot *halcyon* (quoiqu'il soit écrit par un *h*) impliquant un embarras synonymique très

désavantageux pour l'étude. MM. Horsfield et Vigors (*Trans. Soc. linn. de Lond.*, t. XV, p. 206) ont décrit sous le nom d'*halcyon sanctum* un martin-pêcheur du port Jackson, différant peu de la même espèce de la Nouvelle-Zélande, et nullement de la même espèce de la Nouvelle-Guinée, dont nous avons rapporté des individus. Leur description est parfaitement bonne, et cette espèce est réelle. Ces naturalistes témoignent cependant leur embarras pour distinguer leur *halcyon sanctum* de l'*alcedo sacra* de Gmelin et de Latham. Nous étant aussi procuré des individus de cette dernière espèce à O-Taïti et à Borabora, nous pourrons résoudre la question. Le plumage de ces oiseaux se ressemble en effet d'une manière frappante; et si on observe des différences, elles sont légères et d'ailleurs elles s'effacent d'individu à individu. Toutes ont cela de particulier que la moitié de la mandibule inférieure est blanche en dessous et à sa base. Mais un caractère plus spécial tranche la question. L'*alcedo sacra*, si mal défini par les auteurs, formera notre genre *todiramphus*, et l'*halcyon sanctum* de MM. Horsfield et Vigors demeurera dans le genre *alcedo* dont il a tous les caractères. Les todiramphes ont le bec droit, à mandibule inférieure très légèrement renflée, très déprimé, plus large que haut, sans arête, à mandibules égales, obtuses au bout et aplaties, à bords entièrement lisses; narines basales en fissure oblique très peu appa-

rente, bordées par les plumes du front; ailes courtes, arrondies, première rémige plus courte, la quatrième la plus longue; queue longue, à rectrices égales au nombre de douze; tarses alongés, médiocres, réticulés.

Les oiseaux de ce genre vivent sur les îles de la mer du Sud, et ne semblent être que des variétés les uns des autres. Ils habitent les bois et se perchent presque constamment sur les cocotiers. Leur nourriture ne se compose que de moucherons qu'ils saisissent lorsqu'ils viennent se placer sur les spathes chargées de fleurs de ces palmiers. Les insulaires des îles de la Société les nomment o-tataré; c'étoient, avec le crabier blanc, des oiseaux vénérés dans l'ancienne religion de ces peuples. Il étoit défendu de les tuer sous des peines sévères, et leurs dépouilles étoient offertes au grand dieu *Oro*.

LE TODIRAMPHE SACRÉ.

Todiramphus sacer. LESS.[1].

Cet oiseau a huit pouces six lignes de longueur totale; le bec a vingt et une lignes de la commissure à sa pointe; la queue a trois pouces; bec noir, blanc à

[1] *Alcedo tuta*, Gmel., sp. 28; Lath., Syn., sp. 17 : *Corpore et capite suprà viridibus, albis infrà, torquato albo, bruneo variegato : alcedo sacra*, Gmel., sp. 30, var. A; Lath., sp. 15, var. A (mâle) : *sacred king's Fisher*, pl. 27, Lath., Gen. Syn., var. C, p. 622, part. II.

la naissance de la mandibule inférieure; le sommet de la tête est recouvert par des plumes d'un vert brunâtre qui forment une calotte séparée par une large raie blanche, qui naît au front, passe au-dessus des yeux et se rend derrière l'occiput; un large trait noir part de l'œil, et, prenant une teinte verte, puis brune, il forme une bordure à la ligne blanche et la circonscrit; la gorge, la poitrine et tout le dessous du corps sont d'un blanc pur; un demi-collier très large, blanchâtre, sinuolé de brun léger et de marron très foible, occupe le haut du manteau et est bordé de noir; le dos, les couvertures des ailes, le croupion et le dessus de la queue sont d'un vert-bleuâtre uniforme; les rémiges sont brunes, et bleues sur leur bord externe; les rémiges moyennes sont terminées de brun; la queue en dessous est de cette dernière couleur; les tarses sont noirs; les ailes s'étendent au tiers de la queue.

Cet oiseau est très commun dans les îles d'O-Taïti et de Borabora. Il se tient sur les cocotiers. Les naturels le nomment, ainsi qu'une *sittelle, o-tataré*. Son vol est peu étendu, et ses habitudes ne sont point craintives. Il vit d'insectes que l'exsudation miellée des spathes des fleurs de cocos attire. On remarque que cette espèce et la *perruche e-vini* (*pstaitensis*) se tiennent constamment sur les cocotiers qui forment des ceintures au bord de la mer sur toutes ces îles.

Latham dit que son *sacred king's Fisher* a été trouvé

à la baie Dusky de la Nouvelle-Zélande, et qu'on l'y nomme *gholaré*.

LE TODIRAMPHE-DIEU.

Todiramphus divinus. LESS.

Cette espèce a sept pouces huit lignes de longueur totale; le bec a dix-huit lignes, et la queue trente-quatre; le bec est beaucoup plus aplati que dans l'espèce précédente, il est légèrement convexe en dessus, et ressembleroit parfaitement à celui d'un todier, s'il avoit la moindre trace de carène et les barbes qu'on observe à la base du bec des oiseaux de ce genre; il est noir et blanc à la racine de la mandibule inférieure; le sommet de la tête est d'un brun prenant sur les joues une légère teinte verdâtre peu sensible; la gorge est blanche; une bandelette norie, large, naît à la commissure du bec, et sépare le blanc de la gorge du brun verdâtre de la tête; un large collier noir occupe le haut de la poitrine, et se perd sur le dos avec la teinte brune de tout le dessus du corps et même des ailes; le ventre est d'un blanc passant au blanchâtre roux et se continuant aux épaules en prenant un peu de brun; les rectrices sont brunes, légèrement bordées de vert extérieurement; la queue est brune en dessous et brun-verdâtre en dessus; les tarses sont noirs, et organisés comme dans les *alcedo*. Les

ailes dans cette espèce ne s'étendent que jusqu'à la naissance de la queue.

Nous eussions été tenté de considérer cet oiseau comme la femelle de l'espèce précédente; cependant la forme encore plus aplatie du bec ne permet pas de s'arrêter à cette opinion.

Le todiramphe-dieu jouoit un grand rôle dans l'ancienne théogonie des habitants des archipels de la Société. C'étoit un des oiseaux favoris du grand dieu *Oro*. Nous ne nous en procurâmes que deux individus, tués dans l'île de Borabora.

LES VOUROUDRIOUS OU COUROLS.

Leptosomus. VIEILL.

Les Madécasses nomment *vouroudriou* une grande espèce de coucou qui habite Madagascar, et qui est assez caractérisée pour que Le Vaillant l'ait distinguée des coucous ordinaires par le nom de *courol*, contracté des mots *coucou* et *rolle*, faisant allusion aux formes des oiseaux de ces deux genres que le vouroudriou représente. M. Vieillot, dans son Analyse élémentaire d'Ornithologie, adopta le nom françois de vouroudriou, qu'il traduisit en *leptosomus*, en lui imposant pour caractères d'avoir un bec plus long que la tête, robuste, comprimé sur les côtés, un peu trigone, à dos étroit; la mandibule supérieure crochue et échancrée vers le bout, à narines oblongues, à bords saillants, et placées vers le milieu du bec; quatre doigts, deux en avant réunis à leur base, deux en arrière; les ailes pointues, à première et deuxième rémiges les plus longues; les rectrices au nombre de douze.

On ne connoît que deux espèces de ce genre, qui sont toutes deux de la grande île de Madagascar,

et nommées, la première *vouroudriou* ou plutôt *vourong-driou*, et la seconde *cromb*.

LE VOUROUDRIOU COUROL.

Leptosomus viridis[1].

Cet oiseau a environ quinze pouces de longueur totale. Son bec est noir et ses pieds de couleur carnée; une calotte brune avec des reflets bronzés couvre l'occiput; un trait noir va de la commissure de la bouche et se rend à l'œil; les joues, la gorge, le cou en entier jusqu'au haut de la poitrine, sont d'un gris-ardoisé tendre; la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures sont d'un blanc plus ou moins mêlé de gris clair; le dos est d'un vert glauque teinté de cuivre de Rosette qui s'étend sur les moyennes rémiges; les grandes sont d'un noir à reflets verdâtres.

Le vouroudriou a été regardé à tort par plusieurs auteurs comme l'individu mâle de l'espèce suivante.

[1] Vieillot, *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 251 : *cuculus afer*, Latham, *Synops.*, esp. 34 : le grand coucou mâle de Madagascar, Buffon, enl. 587; Le Vaillant, *Afriq.*, pl. 226.

LE VOUROUDRIOU CROMB.

Leptosomus Crombus [1].

Il paroît que Buffon a pris par erreur cet oiseau pour l'individu femelle de l'espèce précédente, dont il n'a aucun des caractères propres, hormis ceux du genre. La taille du cromb, ainsi nommé par les Malgaches, est presque double : son corps est largement développé ; le bec est plus épais et plus long proportionnellement, les tarses plus courts, et la queue un peu moins longue ; ses formes plus lourdes et plus massives ; son plumage est d'un roux assez vif sur l'occiput, et rayé sur la tête et sur le cou de brun disposé par raies fines et légères. Tout le dessus du corps est d'un brun roux tacheté de brun ; tout le dessous est d'un roux clair, varié de noirâtre, chaque plume étant terminée par un rebord noir. Les petites convertures alaires sont brunes et œillées de rouge ; les rémiges secondaires sont brunâtres et bordées de roux ; les primaires sont d'un brun-verdâtre lustré ; les rémiges sont égales et d'un brun-roux uniforme.

Plusieurs beaux individus de cet oiseau se trouvent au Muséum et proviennent de Madagascar.

L'ancien genre coucou, *cuculus*, de Linnæus, se

[1] *Leptosomus viridis*, *fœm.*, Vieillot : *cuculus afer*, Lath., esp. 34, *fœmina* : la femelle du *grand coucou de Madagascar*, Buffon, pl. 588.

trouve donc aujourd'hui divisé en plusieurs genres qui sont les *cuculus, coccyzus, saurothera, centropus, leptosomus, indicator, monasa*, et *eudynamis* Ce dernier, récemment proposé par MM. Horsfield et Vigors, a pour type deux espèces anciennement connues des Indes, et une récemment découverte à la Nouvelle-Hollande.

EUDYNAMIS.

Ce genre a reçu son nom du grec εὖ, *bien*, δύναμις, *puissance*, et a été établi tom. XV, p. 303, des Transactions de la Société linnéenne de Londres. Ses caractères sont: bec épais, assez alongé, arrondi sur son arête, à base arquée, à côtés comprimés; mandibule supérieure échancrée au sommet; narines assez grandes, ouvertes, ovalaires, disposées obliquement, en partie recouvertes d'une membrane; ailes assez courtes, arrondies; troisième, quatrième et cinquième rémiges très longues et presque égales; la première courte, égale à la onzième; celles du poignet entières: pieds robustes, nus; métatarses en devant très comprimés sur le côté externe, garnis de quatre grandes scutelles, comprimés en arrière dans leur milieu, et divisés en plusieurs squammelles; ailes alongées, ouvertes et arrondies.

Ce genre ne renferme jusqu'à présent que trois espèces, qui sont le coucou tacheté des Indes orien-

tales, Buffon, enl. 771 ; le coucou des Indes orien
tales, Buffon, enl. 274 ; et l'*eudynamis Flindersi*
de MM. Vigors et Horsfield.

LE TACCO DE LA CALIFORNIE.

Saurothera Californiana. Less.

Cet oiseau est sans contredit une des découvertes les plus intéressantes de ces derniers temps. Par ses doigts divisés en deux antérieurs et deux postérieurs il appartient à l'ordre des grimpeurs et par son bec il se rapproche du coucou, type du genre tacco, bien que quelques dissemblances puissent l'en isoler, et permettre l'établissement d'une nouvelle coupe générique.

Cet oiseau a en effet un bec du double plus long que la tête : il est convexe en dessus, et légèrement recourbé et crochu à l'extrémité de la mandibule supérieure ; les bords en sont droits et lisses ; les fosses nasales sont de chaque côté amples et recouvertes d'une membrane, dans laquelle est percée la narine qui est arrondie, entièrement ouverte et placée sur le bord de la mandibule. La bouche est fendue jusque sous les yeux ; ceux-ci ont leur pourtour nu et présentent des cils en dessus ; les tarses sont grêles, médiocres, garnis en devant comme en arrière de scutelles aplaties ; les doigts sont courts, grêles, terminés par des ongles

foibles, comprimés, obtus; le doigt externe est le plus long et le pouce est très court. La première rémige est bréve, les deuxième et troisième un peu plus longues, les quatrième à huitième égales et les plus longues de toutes; les ailes sont arrondies, concaves, peu étendues, tandis que la queue est très longue, et composée de dix rectrices étagées[1].

Cet oiseau a le bec plombé et les tarses sont également d'un gris livide: les plumes du cou et de la poitrine sont rousses et tachées de brun et de blanc; celles du dessus du corps sont maillées de vert, de brun, de fauve et de blanc, ce qui donne au plumage l'aspect ocellé; les couvertures supérieures de la queue sont longues, vertes et bordées de blanc; le ventre, les flancs, la région anale, les couvertures inférieures de la queue, sont d'un gris-blanc uniforme; les plumes auriculaires sont longues, roides; toutes celles du corps sont de nature soyeuse, à fines barbules, et comme décomposées: une touffe de plumes larges forme sur l'occiput une huppe lâche, bleue d'acier sombre, que relèvent de nombreux liserés étroits d'un roux blanc. Des poils assez roides bordent la naissance des plumes au-dessus comme au-dessous du bec.

Les rectrices sont en dessus fortement longues et étagées, de couleur bleue-foncée; les bords en sont liserés d'un mince filet blanc, et l'extrémité

[1] L'individu que nous avons examiné n'en avoit que huit; les deux plus externes manquoient sans doute.

en est marquée aussi par une large tache blanche : elles sont en dessous gris-brun.

Cet oiseau porte, dit-on, habituellement sa queue relevée ; il court sur le sol, où il cherche les limaçons, les petits lézards, dont il se nourrit. On rapporte qu'il tue aussi de petits mammifères et de petits oiseaux dont il fait sa pâture, mœurs qui caractérisent également le tacco de la Guiane.

L'individu que nous avons examiné a été apporté en 1829 de la Californie par M. Botta, médecin de la marine du commerce, et se trouve dans la belle galerie de M. le duc de Rivoli.

LES TRAGOPANS.

Tragopan. Cuv. [1].

En étudiant le faisan cornu de Buffon, nous avions senti la nécessité de créer un nouveau genre pour cet oiseau, qui s'éloigne beaucoup des faisans, des coqs, des pénélopes, avec lesquels on l'a tour-à-tour associé. Nous avions donc proposé dès le mois d'août 1828 le nom générique *satyra*, ainsi qu'on peut le voir dans le Dictionnaire des sciences naturelles, à la suite des yacous ou pénélopes; mais presque en même temps M. Cuvier adoptoit, dans la deuxième édition de son Règne animal, le nom de *tragopan*, beaucoup plus convenable, puisqu'il paroît que c'est de cet oiseau que veut parler Pline (lib. X, cap. XLIX), lorsqu'il décrit son *tragopan*. Les caractères que nous lui assignons sont les suivants :

Un bec court, épais, conique, à mandibules robustes et presque égales ; l'inférieure presque aussi épaisse que la supérieure, cette dernière renflée sur ses bords, surmontée d'une éminence sur le front ; narines petites, ovalaires, basales, nues ;

[1] *Satyra*, Lesson.

joues emplumées; gorge munie d'un fanon charnu, pendant chez les mâles et emplumé chez les femelles; les ailes amples et très concaves; la queue courte et rectiligne; les tarses scutellés, robustes, munis d'ergots ou d'éminences cornées; les ongles des doigts forts et recourbés.

Les napauls ont la forme générale et le corps massif des faisans, le port et la démarche des coqs, et nullement la forme élancée, c'est-à-dire la minceur du cou et la longueur de la queue, des pénélopes: ils vivent exclusivement dans les contrées les plus chaudes de l'Inde.

LE TRAGOPAN NAPAUL.

Phasianus satyrus. TEMM. [1].

Le napaul, connu depuis long-temps, a été décrit par Brisson et Buffon et figuré par Edwards (glan. pl. 116) sous le nom de *horned pheasant*, ou de faisan cornu, parcequ'il a derrière l'œil, et de chaque côté de la tête, une excroissance d'une substance calleuse, arrondie et semblable à une corne. Des pendeloques charnues et membraneuses occupent la gorge et la partie supérieure du cou; elles sont variées de bleuâtre et de noirâtre, et leur surface est semée de quelques poils et sillonnée de

[1] Vieillot, *Gal.*, pl. 206: *penelope satyra*, Gmel.: *meleagris satyrus*, Latham: *faisan napal*, Temm., *Gall.*, t. II, p. 349.

rides, qui semblent annoncer qu'elles peuvent se distendre ou se resserrer suivant les besoins de l'oiseau. Le cou et la poitrine sont d'un rouge orangé, parsemé de taches rondes, dont le centre est blanc et dont les contours sont noirs; les dos, le croupion, les scapulaires, les couvertures des ailes et le ventre, sont d'un roux clair avec des taches blanches en forme de larmes et que bordent des lisérés noirs; les pennes des ailes et de la queue sont roussâtres; le bec est brun, les pieds et les ongles sont blanchâtres. Le napaul est de la taille du faisan commun.

On regarde comme étant la femelle du tragopan un bel oiseau, remarquable par une très longue huppe d'un bleu-noir bronzé, composée de plumes nombreuses et roides qui se dirigent en arrière en partant de l'occiput; le dessus de la tête et le devant de la gorge sont d'un noir-bronzé foncé; sur les joues se dessinent deux taches assez larges d'un blanc pur qui descendent en pointe sur les côtés du cou. Le plumage du corps, en dessus, est brun varié de gris; en dessous, à partir de la moitié du cou, il est d'un marron foncé, le centre de chaque plume paroissant flammé d'une teinte marron plus vive; les flancs, les plumes de la région anale et des cuisses sont brunes, rayées dans leur milieu et en long de blanc jaunâtre; les rémiges sont brunes, bordées extérieurement de blanc; la queue est courte et rectiligne; le bec est

noir, les tarses sont plombés et munis d'un fort ergot. Le napaul vit au Bengale, sans qu'on sache quelles sont ses habitudes.

LES YACOUS.

Penelope. Lath.

La plupart des auteurs ont adopté pour le nom françois du genre *penelope* le mot *marail.* Cependant celui de *yacou*, que lui donne Buffon en changeant un peu la dénomination de *yacuhu* consacrée par les travaux d'ornithologie de d'Azara, mérite la préférence comme s'appliquant à plusieurs espèces. Il a d'ailleurs été adopté par M. Vieillot dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle. Les yacous sont indifféremment nommés *guans*, *marails* ou *marayes*, *jacous*, *jac*, *jacu*, *jacuhu* et *yacuhu;* ils formoient pour Merrem les genres *penelope* et *ortalida,* que Linnæus, Latham, Temminck, Vieillot, réunirent en un seul, et que M. Cuvier a séparés de nouveau : toutefois les caractères qui distinguent les marails, *penelope*, des parraquas, *ortalida,* ne tiennent qu'à quelques particularités d'organisation, et nous mentionnerons ici ces deux genres à la suite l'un de l'autre.

Les yacous appartiennent à la cinquième classe, *Gallinæ*, du *Systema naturæ;* au vingt-unième ordre de M. de Lacépède; aux *rasores gallinacei* d'Illiger; aux *gallinacés alectrides* de M. Duméril; au quatrième ordre du Règne animal de M. Cuvier; aux

sylvains tétradactyles, famille des alectrides, de M. Vieillot; au dixième ordre de M. Temminck, aux passerigalles alectrides de M. Latreille, aux gallinacés cracidés de M. Vigors et de notre Manuel.

Les caractères du genre pénélope sont: le bec médiocre, nu à la base, entier, convexe en dessus, plus large que haut, presque droit, fléchi à la pointe; lorum et base du bec nus; une peau nue sous la gorge, susceptible de se renfler; narines percées dans la cire vers le milieu du bec, à demi fermées; tarse grêle, plus long que le doigt intermédiaire; cinquième et sixième rémiges les plus longues; ongles courbés, forts, comprimés, pointus; queue composée de douze rectrices.

Les pénélopes sont des oiseaux essentiellement américains et confinés dans les régions inter-tropicales et tempérées, où ils ne dépassent point au sud le Paraguay. Leurs mœurs sont peu connues; toutes les espéces se ressemblent par les teintes du plumage, au point qu'il est nécessaire d'employer une minutieuse comparaison pour les distinguer. Ces oiseaux sont monogames, ou du moins vivent en petites familles, et tiennent des gallinacés par toutes leurs habitudes et les formes corporelles; cependant ils en diffèrent par une particularité assez remarquable, qui est d'avoir le pouce placé au niveau des doigts antérieurs, tandis que toutes les autres espéces de gallinacés sans distinction ont ce doigt plus élevé que les autres.

On dit aussi, et c'est M. Vieillot qui rapporte ce fait, que les yacous boivent à la manière des pigeons.

D'Azara est le seul ornithologiste qui ait donné des détails assez précis sur les mœurs et sur les habitudes de ces oiseaux. Il rapporte que les yacous ont un vol bas, horizontal, et de peu de durée : c'est aussi ce que nous avons eu occasion de reconnoître dans les forêts des environs de Sainte-Catherine, au Brésil. Ils se perchent sur les branches les plus basses, se tiennent dans les broussailles, et lorsqu'ils marchent ils s'aident de leurs ailes, ce qui accélère singulièrement leurs mouvements. Comme les ménures, avec lesquels ils ont ce point d'analogie, ils se cachent pendant le jour dans les arbres les plus touffus, et sortent de préférence le soir et le matin ; c'est à cette époque de la journée qu'ils se rendent sur la lisière des bois, sans jamais s'envoler dans les lieux découverts. Leur nourriture consiste en grains, en bourgeons, en fruits, en pousses d'herbes. Leur cri imite la syllabe *pi*, articulée d'une manière aiguë, mais basse, sans ouvrir le bec, et comme par les narines : ils portent la queue un peu baissée et ouverte, et lorsqu'ils marchent elle s'élargit un peu à chaque mouvement. La femelle pond un petit nombre d'œufs, et rarement la ponte est de plus de huit. Leur manière de boire consiste à prendre une gorgée d'eau dans la mandibule inférieure et à lever la tête absolument à la manière des poules ; ils dorment appuyés

sur leurs jambes pliées et la tête sur la poitrine ils construisent leurs nids avec des bûchettes et le placent sur un arbre touffu. Ces oiseaux peuvent aisément être élevés en domesticité; ils se nourrissent de maïs et de blé, mais on dit que les grains de riz sont rejetés sans avoir été nullement élaborés par la digestion. Leur chair est délicieuse, et seroit une précieuse acquisition pour nos cuisines. Leur queue longue, arrondie et étagée, leurs ailes courtes et arrondies, leur cou svelte, rappellent les formes générales des faisans, dont ils sont les représentants dans le Nouveau-Monde.

§ Ier.

VRAIS PÉNÉLOPES.

Le caractère particulier des pénélopes est d'avoir le tour des yeux et une partie de la gorge nus. On en connoît cinq espèces, qui sont : les *penelopes cristata, marail, obscura, superciliaris, pipile* et *aburri*.

LE PÉNÉLOPE GUAN.

Penelope cristata. LATH. [1].

Le guan mâle a la huppe et le corps d'un vert roussâtre, brillant de cuivre de Rosette; le crou-

[1] *Meleagris cristata*, L. : *gallopavo brasiliensis*, Brisson : le *yacou*, Buffon : *dindon du Brésil*, *Encyclop.*, pl. 84, fig. 2 : *guan* ou *quan*,

pion et l'abdomen châtains; le cou et la poitrine tachetés de blanc; la région temporale nue et de couleur violâtre; le gorge et la membrane longitudinale rouges et poilues. La femelle n'a presque pas de huppe; le bec est fauve; les iris orangés, et les pieds rouges.

Cet oiseau a de vingt-huit à trente pouces, et se trouve dans presque toute l'Amérique méridionale entre les tropiques.

Cet oiseau est nommé yacou par rapport à son cri, qui exprime parfaitement bien ces deux syllabes; ses habitudes sont douces et timides, et on peut l'apprivoiser aisément. Il se perche sur les arbres les plus élevés des forêts, et lorsqu'on le conserve en domesticité c'est toujours sur le faîte des maisons qu'on le voit se tenir de préférence. On le trouve au Brésil, à la Guiane, au Mexique, et le plus souvent dans l'intérieur des terres. Sa chair est délicieuse.

LE YACOU MARAIL.

Penelope Marail. GM. LATH.[1].

Le marail mâle a vingt-trois ou vingt-quatre pouces de longueur totale. Sa huppe et le plumage

Edw., gl. 13 : *penelope guan*, Temm., t. 3, p. 46 et 692 : *iacupema*, Marcg. ; Vieillot, *Nouv. Dictionn.*, t. XXXVI, p. 337.

[1] Temm., *Gall.*, t. III, p. 56 : *faisan verdâtre de Cayenne*, enl. 338 : le *marail*, Buffon : *maraye*, Bajon : *phasianus cinereus cervice san-*

du corps sont d'un vert très foncé, brillant de teintes de cuivre de Rosette ; les faces orbitaire et temporale sont nues et d'un rouge pâle; la gorge et la membrane longitudinale sont de couleur rouge et poilues; le cou et la poitrine sont tachetés de blanc; la huppe de la femelle est à peine prononcée; le bec est fauve et les pieds sont rouges.

Plusieurs auteurs ont confondu le marail avec le guan; il s'en éloigne toutefois par un grand nombre de caractères. Sa queue est longue et étagée, et s'étale lorsque l'oiseau vole; les ailes au contraire sont courtes, concaves et arrondies; aussi son vol est-il bruyant, embarrassé et peu étendu. La femelle fait son nid sur les arbres et y pond de deux à cinq œufs. Les marails ont des mœurs douces et paisibles, se réunissent le plus souvent par paires, et parfois en petites troupes, qui cherchent pour leur nourriture les fruits sauvages. La trachée-artère parvenue au bord pharyngien du sternum se recourbe sur cet os pour former une anse recouverte par la peau seulement, et se divise en deux branches.

De cette conformation de la trachée-artère il résulte que le marail fait entendre un cri rauque, sur-tout au lever du soleil, et que le mot *ma-raye* rend assez bien. Dans le jour ces oiseaux se tiennent perchés sur les arbres dans les bois les plus

guineâ, Barrère, *Fr. Équinox.;* Vieillot, *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 338 : *jacu-pemba* des Brésiliens, Wied, t. I, p. 98.

isolés de la Guiane. Les créoles estiment beaucoup sa chair, qui est très délicate: pris jeune, on peut facilement le conserver en domesticité.

LE PÉNÉLOPE YACUHU.

Penelope obscura. ILLIG.[1].

Le yacuhu, qui vit au Paraguay, a de longueur totale vingt-huit pouces, et la queue à elle seule en a onze. Sa tête est sans huppe; l'occiput et le cou sont teints de noir en dessus; le devant du cou, le dos et les ailes sont noirâtres et tachetés de blanc; le croupion, le ventre et les flancs sont marron; la queue et les rémiges sont brunes; le bec est noir, les iris sont rouges, les pieds fauves, la région oculaire noire, la gorge et la membrane longitudinale rouges. Le mâle et la femelle ne diffèrent point entre eux.

Cet oiseau a été décrit par M. d'Azara comme appartenant au Paraguay; son nom *guaranis* signifie *yacou à cou noir*. Sur les rivages du fleuve de la Plata, on l'appelle *pabo di monte*, ou *dindon de montagnes;* cependant il se tient de préférence dans le voisinage des rivières et des lacs. Son cri imite assez bien la syllabe *yac* ou le mot *yacu*.

[1] Temm., *Gall.*, t. III, p. 68 et 692: l'*yacuhu*, d'Azara, *It.;* Vieillot, t. XXXVI, p. 343.

Cet oiseau ne diffère que légèrement des pénélopes guans et marails.

LE PÉNÉLOPE PEOA.

Penelope superciliaris. ILLIG.[1].

Le peoa du Brésil n'a point de huppe sur la tête, et l'occiput est d'un noir fauve; le dos est d'un cendré verdâtre; les rémiges sont bordées de gris et vertes ainsi que les tectrices secondaires, et lisérées de fauve; le ventre et le croupion sont roux. Le mâle et la femelle ne présentent aucune différence; leur bec est fauve, l'iris est rouge, les pieds sont cendrés; la région temporale est violâtre, et la membrane gutturale est de la même couleur que la précédente. Cette espèce a environ vingt-deux pouces de longueur.

On est redevable de la description de cet oiseau au comte de Hoffmannsegg. Les jeunes ne diffèrent point des adultes par les couleurs du plumage. On trouve le peoa au Brésil et dans le Haut-Para, où il est connu des naturels sous le nom de *yacu-peoa*.

[1] Temm., *Gallina.*, t. III, p. 72 et 693; Vieillot, *Dictionnaire*, t. XXXVI, p. 341.

LE PÉNÉLOPE SIFFLEUR.

Penelope pipile. LATH.[1].

Le siffleur ainsi nommé *pipile* par Jacquin, de *pipilatio*, gloussement, à cause de son cri, a près de vingt-sept pouces de longueur. Son bec est noir; la peau nue des joues bleue, les tempes blanches, et les pieds d'un beau rouge: une huppe blanchâtre surmonte la tête; le plumage du corps est en entier d'un noir violâtre; le cou et la poitrine sont ponctués de blanc, et les mêmes taches se reproduisent sur les couvertures; la membrane de la gorge est bleue et poilue, et toutes les rémiges sont tronquées à leur sommet.

Ce pénélope n'est pas rare dans la Guiane, et sur-tout dans les lieux humides qui avoisinent les grands fleuves. On le retrouve au Brésil, mais avec un plumage beaucoup plus foncé en couleur, et avec des reflets plus vifs de cuivre de Rosette. Cette variété bien distincte n'a aussi autour de l'œil qu'un cercle nu, étroit. On doit aussi rapporter au *pipile* le *yacu-apéti* des *gouaranis* du Paraguay décrit par d'Azara. Le nom d'*yacou-apéti* signifie *yacou à taches*

[1] Temminck, *Gallina.*, t. III, page 76 et 694; *hocco de Cumana*, Bonn., *Encycl.*, pl. 86, fig. 2 et 3 : *crax pipile* et *crax cumanensis*, Jacq., pl. 10 et 11 : *yacou*, Bajon : *penelope leucoptera*, L. : le *yacutinga au Brésil*, Wied, *It.*, t. II, p. 15.

blanches : on lui donne encore ceux de *yacou-para* et d'*yacou-tinga ;* mais tout porte à croire que cet *apéti* est une espèce distincte caractérisée par ses jambes plus courtes et son bec plus long. L'apéti habite les forêts éloignées des établissements européens, par les 24 à 25e degré de latitude sud, et se réunit par paires ou marche en petites troupes, dont le cri peut être rendu par la syllabe *pi.*

LE PÉNÉLOPE ABURRI.

Penelope aburri. GOUDOT.

Cet oiseau a été décrit par M. Goudot de la manière suivante :

« L'aburri a de longueur totale deux pieds trois pouces (la queue seule a dix pouces); le bec est noir-brun à la pointe de la mandibule supérieure, qui a un pouce cinq lignes de long ; à sa commissure il a huit lignes de large ; la cire est d'un beau bleu de ciel, l'iris est gris-foncé, la prunelle noire ; l'espace entre l'œil et le bec est couvert de petites plumes serrées noires. Tout le plumage est d'un vert très foncé, à reflets bronzés, à l'exception des plumes des joues et du dessous du bec, qui sont noires ; les plumes acuminées du dessus de la tête sont longues d'un pouce quatre lignes, larges de deux lignes et demie, et obtuses à leur extrémité : l'oiseau les relève en huppe lorsqu'il est agité :

les ailes et la queue sont noires en dessous; les trois rémiges extérieures de chaque aile ont sur une étendue de deux pouces et demi les barbes intérieures de leur extrémité très petites, ce qui leur donne la même forme subulée que M. Temminck avoit déja observée sur le *penelope pipile* de Latham ; la quatrième rémige offre aussi ce rétrécissement des barbes intérieures de son extrémité, mais il est moins étroit et seulement sur une longueur d'un pouce; la queue est arrondie, ses larges pennes offrent cette même disposition à leur extrémité. La peau nue du bas de la gorge est peu étendue ; elle est semée de quelques petites plumes noires qui la rendent moins apparente que dans les autres espèces de ce genre; elle est jaunâtre et porte à sa partie inférieure un appendice charnu, pendant, long d'un pouce et demi environ et de la grosseur d'un tuyau de plume; sa couleur est d'un blanc jaunâtre sur sa longueur; son extrémité est rougeâtre; il est parsemé de huit ou dix petites plumes linéaires, noires; les plumes du bas-ventre sont brunes; les tarses, les doigts et la membrane qui les unit sont d'un beau jaune-citron; les ongles sont bruns, le tarse est nu; il a deux pouces cinq lignes; le doigt du milieu a deux pouces sept lignes avec l'ongle (l'ongle seul a six lignes).

« Cette espèce, bien différente des six ou sept déja mentionnées par les ornithologistes, semble se rapprocher du *penelope pipile* de Latham

par la forme de son bec, la couleur de sa cire, la coupe subulée des trois pennes externes alaires, comme aussi par la conformation de sa trachée-artère; mais elle en diffère suffisamment par la membrane nue du bas de la gorge, par l'appendice particulier qu'elle porte et qu'aucune espèce de ce genre ne présente, la couleur des pieds et la teinte du plumage: sa taille est aussi plus forte. J'ajouterois l'habitation comme caractère différentiel; en effet le pénélope pipile ne se trouve que dans les grandes forêts de l'Orénoque, à la Guiane et au Brésil, c'est-à-dire dans les plaines sous l'équateur. Le pénélope *aburri* au contraire paroît propre aux montagnes de la Nouvelle-Grenade, et habite les régions tempérées et froides : son espèce est inconnue dans les grandes vallées chaudes et le long des fleuves, où il est très rare de la rencontrer.

« Dans les environs de la ville de Muzo (célèbre par sa mine d'émeraudes), on connoît cet oiseau sous le nom de *pavo-ò-guali.* Les habitants des environs de Bogota et de la vallée du Cauca le désignent sous celui de *pava burri,* ou mieux *aburri aburrida,* ce qui, lorsque la prononciation en est lente, exprime assez bien son cri.

« Le mâle ne diffère point de la femelle; ceux que j'ai ouverts m'ont offert deux cœcums analogues à ceux des *penelope parakoua* et *pavita* (*superciliaris?*). La trachée-artère descendoit sans au-

cun repli jusqu'au poumon ; il n'y avoit point de gravier dans le gésier, dont les parois étoient minces et presque entièrement recouvertes par les muscles propres.

« Cette espèce vit solitaire, se perche sur les grands arbres, vole peu, et se laisse facilement approcher à la portée du fusil : je ne l'ai jamais vue à terre. Les fruits des lauriers, des ardisiacées, des aralies, composent sa nourriture : son nid est formé d'un amas de feuilles sèches déposées entre les fourches des arbres ; la ponte est de trois œufs blancs d'un pouce huit lignes de diamètre ; la femelle les couve. Ces oiseaux sont très communs dans les montagnes du Quindiu, entre Ilague et Carthago : leurs chants sont les derniers qui se font entendre lorsque la nuit arrive ; ce sont aussi les premiers qui annoncent l'aube du jour. »

§ II.

LES PARRAKOUAS.

Ortalida. MERREM.

M. Cuvier a adopté le démembrement des parrakouas du genre pénélope, dont ils ne diffèrent que parceque la tête est complétement emplumée et qu'il n'y a pas de nu autour des yeux.

Le type de ce petit sous-genre est le parrakoua

de l'enluminure 146, et nous y ajoutons deux espèces nouvelles de la Colombie.

LE PARRAKOUA.

Ortalida parrakua[1].

Le parrakoua a, pour phrase spécifique et distinctive, les caractères suivants : huppe rousse; plumage fauve-olivâtre en dessus, cendré-olivâtre en dessous; la région temporale nue, pourprée; deux lignes nues partant de la mandibule inférieure et de couleur rouge; gorge barbue; rectrices latérales terminées de roux; bec cendré, pieds rougeâtres, iris fauve.

Le parrakoua est le plus petit des pénélopes, et a sous la gorge une petite bandelette de peau nue et rouge que sépare une ligne de poils. Son nom lui vient des syllabes qu'il articule par son cri. Ce qui le distingue des pénélopes est de ne point avoir de membrane lâche et flottante sous la gorge, mais seulement deux bandelettes étroites et peu apparentes. Ce qui le caractérise aussi est sa trachée-artère recourbée sur toute la surface du ster-

[1] *Phasianus momot*, L. : *phasianus guianensis*, Briss. : *phasianus parrakua*, Gmel. : *phasianus garrulus*, Humboldt, *Obs. zool.* : *faisan de la Guiane*, Buffon, enl. 146 : le *catraca paraka*, Barrère, 140 : *hannequaw*, Bancroft : *yacu carraguata*, d'Azara, *Voy.* : *penelope parraqua*, Sonn.; Temm., t. III, p. 85 et 696; Vieillot, *Dictionn.*, t. XXXVI, p. 340 : *aracuan* au Brésil, Wied, *It.*, t. II, p. 47, et t. III, p. 374.

num, qui est longue de quinze pouces et quelques lignes. On dit que le parrakoua habite les forêts des côtes et rarement l'intérieur des pays où on le trouve. Suivant les auteurs, il seroit répandu au Brésil, au Paraguay et à la Guiane; il est probable cependant que le *carraguata* de M. d'Azara en forme une variété distincte. Cet oiseau, suivant l'auteur espagnol, auroit vingt-deux pouces de longueur totale; le bec et les tarses blanchâtres; l'œil entouré d'une peau d'un rouge sanguin s'étendant jusqu'au bec; la tête et la moitié du cou d'un gris de plomb; le reste du dessus du cou, le manteau et les couvertures supérieures des ailes d'un brun noirâtre avec des teintes vertes; la poitrine et le dessous du corps variés de brun et de blanc; le dos et le croupion châtains; les rectrices presque noires, excepté les deux externes qui sont bordées de rougeâtre.

Les parrakouas, comme presque toutes les espèces de pénélopes, varient beaucoup par les nuances de leur plumage; leur étude est loin d'être dégagée d'un grand nombre d'erreurs, quoique M. Temminck soit parvenu à grouper les faits les plus constants dont elle se compose. Le *phasianus garrulus* de M. de Humboldt paroît être le parrakoua dans son plumage complet, et dont les plumes du ventre sont d'un blanc pur au lieu d'être mélangées de brun.

Cet oiseau à la voix forte, rauque et désagréable;

il vit de fruits et de graines sauvages, court dans les broussailles avec vitesse, et, comme les pénélopes, peut s'apprivoiser aisément.

LE PARRAKOUA DE GOUDOT.

Ortalida Goudotii[1].

M. Justin Goudot, naturaliste à Santa-Fé de Bogota, nous a adressé la description de cette espèce, en ces termes :

« On trouve encore dans les mêmes lieux que le *penelope aburri* un autre *penelope* que les habitants appellent *pava*, et qui me paroît devoir être remarqué par le manque de nudité du dessous de sa gorge. Sa longueur totale est de vingt-trois pouces (la queue seule a neuf pouces); les pattes sont rouges; les tarses ont deux pouces cinq lignes; le doigt du milieu deux pouces quatre lignes (l'ongle seul cinq lignes et demie).

« Le bec est noirâtre, brun à sa pointe; la mandibule supérieure porte un pouce cinq lignes; la cire et la membrane nue du tour des yeux sont bleues; tout le plumage supérieur est brun à reflets vert-foncé (ou mieux d'un verdâtre très foncé); les plumes de la gorge sont grises; le bas du cou, le ventre et le bas-ventre, ainsi que les cuisses, sont

[1] Lesson, *Man. d'Ornith.*, t. II, p. 217.

couverts de plumes rousses : on ne remarque point de huppe à cette espèce, ni aucune nudité sous la gorge ; sa trachée-artère dans les deux sexes n'offre aucun repli.

« Cette espèce, que l'on observe dans les montagnes du *Quindiu* se trouve dans les lieux fréquentés par les *pavas aburridas;* on ne la rencontre jamais ailleurs. »

LE PARRAKOUA MAILLÉ.

Ortalida squammata. Less.

Cette espèce nouvelle est d'un tiers plus grande que le *catraca;* elle a, comme lui, le tour des yeux nu et deux bandelettes de peau denudée sur la gorge, séparées par une ligne de poils noirs; une sorte de petite huppe peu apparente couvre l'occiput; la gorge, la tête, les joues et le haut du cou sont de couleur marron ; le dos et les ailes sont d'un gris fauve; les plumes de la poitrine sont squammeuses, c'est-à-dire taillées en rond, brunes à leur centre et bordées de gris-cendré clair ; le ventre et les flancs sont de cette dernière couleur ; la queue est longue, étagée, arrondie à son extrémité et de couleur rousse ; les tarses sont plombés et le bec est noirâtre, marqué de blanchâtre : cet oiseau est de l'Amérique méridionale.

Gmelin avoit rangé, avec assez de fondement,

parmi les pénélopes l'oiseau nommé *napaul*, ou faisan cornu des Indes, dont Latham avoit fait son *meleagris satyra*, et que MM. Temminck et Vieillot ont placé parmi les faisans. Le napaul, dans les galeries du Muséum, a encore été rangé au milieu des pénélopes ; mais, ainsi que nous croyons l'avoir prouvé (p. 423), cet oiseau doit servir de type à un genre voisin des coqs, et M. Cuvier partage cette opinion.

LES TURNIX.

Ortygis. Illig.

Les turnix sont des oiseaux de l'ordre des gallinacés, que la plupart des auteurs ont regardés comme des cailles. Linnæus les plaçoit dans son genre *tetrao;* Latham, avec ses perdrix. L'abbé Bonnaterre, le premier, les distingua comme genre, sous le nom de *turnix*, qu'Illiger changea en *ortygis;* et bien avant lui M. Lacépède les nomma *tridactylus*. M. Temminck, dans son Histoire des Gallinacés, crut devoir dédaigner ces deux noms, et adopter celui d'*hemipodius* proposé par M. Reinwardt; enfin M. Vieillot vint encore augmenter cette synonymie par le nom d'*ortygodes*.

Les caractères des turnix sont ainsi établis par M. Temminck :

Bec médiocre, grêle, droit, très comprimé; arête élevée, courbée vers la pointe; narines basales, latérales, linéaires, longitudinalement fendues jusque vers le milieu du bec, en partie fermées par une membrane nue; pieds à tarse long; seulement trois doigts dirigés en avant, entièrement divisés; point de doigt postérieur; queue à pennes foibles, rassemblées en faisceau, cachées

par les couvertures supérieures; ailes médiocres, la première rémige la plus longue.

Les formes de ces pygmées de l'ordre des gallinacés retracent en petit celles des outardes. Ils vivent d'insectes dans les contrées stériles de l'ancien continent. Ils sont le plus souvent cachés dans les hautes herbes, où ils se retirent au moindre danger. Tout ce qu'on sait de leurs mœurs c'est qu'ils sont polygames, et qu'ils échappent à leurs ennemis par la course plutôt que par le vol.

Les turnix habitent l'Afrique, l'Asie, l'Australie, l'Océanie et l'Europe. M. Temminck admet dans ce genre les espèces suivantes.

LE TURNIX A BANDEAU NOIR.

Turnix nigrifrons. Lacép.[1].

Cet oiseau est long de six pouces; son bec et ses pieds sont noirs; une triple raie couvre le front; le corps est en dessus d'un roux jaunâtre; les tectrices alaires sont ponctuées de noir; la gorge est jaunâtre; des cercles noirs sont épars sur la poitrine; le ventre et la région anale sont d'un bleu pur.

Ce turnix habite l'Inde.

[1] *Hemipodius nigrifrons*, Temm., *Pig. et Gal.*, t. III, p. 610; Vieillot, *Gal.*, pl. 218.

LE TURNIX CAGNAN.

Tetrao nigricollis. GMEL.[1].

Ce turnix, long de six pouces, a le bec et les pieds couleur de chair, la gorge et le cou d'un noir profond; le corps est en dessus d'un marron fauve, rayé de noir: il est cendré en dessous: des taches blanches sont éparses sur les ailes.

Cette espèce habite plus particulièrement l'île de Madagascar.

LE TURNIX A PLASTRON ROUX.

Tetrao luzoniensis. GMEL.[2].

Ce turnix, long de six pouces, a le bec et les pieds gris; son plumage est en dessus d'un gris noirâtre, jaunâtre en dessous; la tête est blanche et recouverte de points noirs; la poitrine est d'un roux assez vif.

Il est des îles Philippines et commun dans l'île de Luçon.

[1] La *caille de Madagascar,* Buffon, enl. 171 : *perdix nigricolis,* Lath.; Bonnat., *Encycl.*; Temm., 619.

[2] *Caille de l'île Luçon*, Sonn., *Voy. à la Nouvelle-Guinée,* p. 54, pl. 23: *perdix luzoniensis,* Lath., sp. 48 : *turnix de Luçon*, Bonnat. : *hemipodius thoracicus,* Temm., *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 622 et 753.

LE TURNIX TACHYDROME.

Tetrao andalusicus. GMEL.[1].

Ce turnix, qui se présente parfois dans la province espagnole d'Andalousie, habite l'Afrique et plus particulièrement la Barbarie. Il n'a de longueur totale que six pouces; son bec est couleur de chair et ses pieds sont rougeâtres; son plumage est en dessus, et chaque plume est en particulier, rayés en travers de noir et de fauve, et bordés de blanc; le dessous du corps est d'un blanc roussâtre; l'occiput est traversé par une bande longitudinale d'un blanc roux; des sourcils de la même couleur couvrent les yeux.

LE TURNIX A CROISSANT.

Tetrao gibraltaricus. GMEL.[2].

Comme l'espèce précédente ce turnix habite l'Afrique et sur-tout la Barbarie, se présente accidentellement en Europe en traversant le détroit de Gibraltar, et séjourne dans quelques provinces

[1] *Turnix d'Afrique*, Desf., Bonn. : *perdix andalusica*, Lath. : *hemipodius tachydromus*, Temm., *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 626 et 756.

[2] *Perdix gibraltarica*, Lath. : *hemipodius lunatus*, Temm., *Pig.* et *Gall.*, p. 629 et 756.

d'Espagne. Sa taille est d'environ six pouces six lignes; son bec est noir et ses pieds pâles; son plumage est en dessus d'un fauve noirâtre, rayé de blanc jaunâtre; les tectrices alaires sont tachetées; la gorge est rayée de noir et de blanc, et des croissants noirs couvrent la poitrine.

LE TURNIX MOUCHETÉ.

Hemipodius maculosus[1].

Cet oiseau est long de cinq pouces deux lignes; il a le bec et les pieds jaunes, la queue excessivement courte; il est roux en dessus, et son plumage est parsemé de taches noires, rousses, blanches et plombées; les parties inférieures sont couleur de buffle; une raie longitudinale blanche se dessine sur l'occiput; deux bandelettes de couleur rousse surmontent les yeux.

Ce turnix habite la Nouvelle-Hollande, d'où l'a rapporté Péron.

LE TURNIX RAYÉ.

Hemipodius fasciatus[2].

Long de cinq pouces, et ayant également le bec et les pieds jaunes, ce turnix a le sommet de la

[1] Temm., *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 631 et 757.
[2] Temm., *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 634 et 757.

tête noir, l'occiput roux, le corps en dessus tacheté de fauve et de noir; les parties inférieures sont également rousses, excepté la gorge et la poitrine qui sont transversalement rayées de blanc et de noir.

Ce turnix, dont un seul individu existe au Muséum, habite, dit-on, les îles Philippines.

LE TURNIX HOTTENTOT.

Turnix hottentotus[1].

Cette espèce a cinq pouces de longueur, le bec fauve et les pieds jaunes; elle a le sommet de la tête noirâtre avec des taches rousses; la gorge est blanche et le corps en dessus et en dessous est d'un roux blanchâtre, tacheté de noir roussâtre et de blanchâtre; la région anale est de cette dernière couleur.

Le Vaillant est le premier qui ait décrit ce turnix dans son Voyage en Afrique. Il habite les environs du cap de Bonne-Espérance, et se tient de préférence dans les montagnes. Ses mœurs sont craintives; il a pour habitude de se cacher avec soin lorsque quelque bruit vient l'inquiéter; il engraisse beaucoup à certaine époque de l'année; et la femelle, dont le plumage ne diffère que par des

[1] Temm., *Pig.* et *Gall.*, t. III, p. 636 et 757.

eintes plus foibles de celui du mâle, pond huit œufs colorés en gris sale.

M. Temminck mentionne, dans ses planches coloriées, le *turnix bariolé*, Temm., pl. 454, fig. 1, qui est la *perdix varia*, Lath., *Supp.*, et qui se trouve à la Nouvelle-Hollande ; et le *turnix Dussumier*, *hemipodius Dussumierii*, Temm., pl. 454, fig. 2, du continent de l'Inde; enfin cet auteur a aussi figuré et décrit les deux espèces suivantes.

LE TURNIX COMBATTANT.

Hemipodius pugnax[1].

Ce petit oiseau, long de cinq pouces six ou huit lignes, qui vit dans les îles de la Sonde, est très recherché des Javans pour son habitude des combats ; il se nomme en langue malaise *bourou-gema*. De petits points noirs et blancs couvrent les différentes parties de sa tête; les plumes du dos et les scapulaires portent dans l'adulte des croissants noirs et roux, et des taches longitudinales blanches; les ailes sont variées de carrés noirs et blancs sur un fond gris; la plus externe des rémiges est bordée de blanchâtre : chez le vieux mâle la gorge et le devant du cou sont d'un beau noir, et la poitrine a des raies transversales noires et blanches;

[1] Temm., pl. 60, fig. 2, le mâle.

le reste des parties inférieures est d'un roux vif.

La gorge de la femelle adulte est blanche, et ses bords sont marqués de points noirs et blancs; des raies noires et blanchâtres s'étendent sur le devant du cou et la poitrine; le milieu du ventre est d'un blanc roussâtre, et le reste du plumage ressemble à celui du mâle.

LE TURNIX MEIFFREN.

Hemipodius Meiffrenii[1].

Cet oiseau, long de quatre pouces, qui se trouve au Sénégal, a sur le front une bandelette qui passe au-dessus des yeux et s'étend jusqu'à la nuque; l'espace entre les deux sourcils est d'un roux doré, couvert de fines taches blanches marquant la ligne moyenne du crâne; le devant du cou, les joues et la nuque sont d'un blanc roux; le dos, les scapulaires, le croupion, la queue, les longues couvertures des ailes et un collier interrompu sur la poitrine sont d'un roux doré, à bordures et petites taches blanches; toutes les couvertures des ailes sont d'un blanc pur uniforme; les rémiges noires, bordées, dans le milieu et au bout, de roussâtre, et marquées intérieurement d'une grande tache

[1] Vieill., Temm., pl. 60, fig. 1; Vigors, *white spotted turnix*, *Zool. Illust.*, t. III : *ortygodes variegata*, Vieillot, lettre N, *Analyse d'Ornithologie.*

rousse; le ventre et toutes les parties inférieures sont d'un blanc pur; le bec, très grêle, est grisâtre; les pieds sont de couleur de chair, et les ongles blancs.

Le turnix Meiffren, dédié à M. Meiffren par M. Vieillot, est mentionné dans la galerie des oiseaux du Cabinet du Roi, pl. 300, sous le nom de *torticelle*, et il y est présenté comme pouvant servir de type à un nouveau genre distrait de celui des turnix, et basé sur le caractère unique emprunté de la nudité du tibia, qui est effectivement glabre à la partie inférieure, tandis que les autres espèces ont le tibia totalement emplumé ou seulement l'articulation du genou dégarnie de plumes. Ce caractère est peu important.

LES TINAMOUS

OU YNAMBUS.

Tinamus.

Les oiseaux qui sont décrits sous ces noms génériques sont aussi appelés *tinamous* à la Guiane, *pezus* au Brésil, et *ynambus* au Paraguay, suivant l'exact observateur d'Azara. Linnæus ne connut point ce genre, et les tinamous ne furent pour ce grand naturaliste que des espèces de perdrix, *tetrao*. Latham, le premier, les sépara, en leur donnant le nom de tinamou, *tinamus*, qu'une espèce porte à Cayenne, au dire de Buffon. Cet ornithologiste n'en décrivit que quatre espèces, qui sont les *tinamus brasiliensis, cinereus, variegatus*, et *soui*. Ce genre fut admis par M. de Lacépède dans son Arrangement méthodique des Oiseaux, et reçut pour caractères la phrase suivante : bec long, à ouvertures nasales couvertes d'une callosité; les yeux entourés d'un rebord nu et les tarses non emplumés. M. Duméril n'admit point ce genre, que plus tard M. Cuvier distingua nettement. Dans tous les systèmes ou les méthodes d'ornithologie, les tinamous sont placés dans la famille des gallinacés et

dans cette tribu qui se compose des perdrix, des turnix, des tétras, etc.; tribu parfaitement naturelle par les formes, les habitudes, et même par ses mœurs générales.

Le genre *tinamus* de Latham fut adopté par Illiger; mais le naturaliste prussien rejeta ce nom du *Prodromus Mammalium et Avium* (1811), parcequ'il n'étoit ni grec ni latin (p. 17, lig. 4 et 5), et le changea en *crypturus* (de κρυπτειν, *occultare*, et οὐρὰ, *cauda*, queue presque nulle). Plus tard (1816) M. Vieillot, dénaturant abusivement et sans indiquer son origine le nom de *crypturus*, proposa celui de *cryptura*.

Les caractères zoologiques du genre ynambu ou tinamou, *tinamus*, sont : bec médiocre, grêle, presque droit, déprimé, à pointe obtuse et arrondie, à cire membraneuse à sa base, à arête élargie; narines percées au milieu du bec, ovoïdes, ouvertes; langue très courte, triangulaire; les ailes concaves et courtes; les tarses assez longs, à doigts courts, divisés; à pouce élevé et peu saillant; à ongles recourbés, obtus, peu longs; acropode scutellé; queue très courte, cachée ou même nulle; les quatre premières rémiges étagées, la première très courte.

Illiger divisa les espèces en deux sections, suivant que la face plantaire des pieds a des scutelles lisses ou des squamelles élevées, et que les plumes sont simples ou composées; mais cette manière de

voir eût fait naître plus d'une difficulté pour l'étude: aussi M. Temminck proposa-t-il avec plus de fondement de les séparer en deux coupes, distinguées l'une de l'autre par la présence ou l'absence d'une queue.

En 1827 M. Wagler, dans son *Systema Avium*, divisa les tinamous en trois genres. Il conserva le nom de *crypturus* pour les espèces suivantes: *tinamus tao*, *brasiliensis*, *adspersus*, *vermiculatus*, *cinereus*, *noctivagus*, *variegatus*, *undulatus*, *strigulosus*, *soui*, *obsoletus*, *tataupa*, et *parvirostris*. Le second genre de M. Wagler fut nommé *nothura*, et comprit cinq espèces, savoir: *tinamus boraquira*, *major*, *maculosus*, *minor*, et *nanus*. Le troisième genre, appelé *rhynchotus* par Spix, n'a qu'une seule espèce, le *tinamus rufescens* ou *ynambu-guazu* de d'Azara.

Les ynambus sont les représentants au Paraguay, au Brésil et à la Guiane, des perdrix de l'ancien continent, comme les colins y sont les vrais remplaçants des cailles. On les a très long-temps confondus avec les perdrix, parceque les Européens établis en Amérique ne leur donnèrent point d'autres noms. Les espèces nommées *ynambus* vivent au Brésil, et presque exclusivement au Paraguay: d'Azara rapporte que ces dernières ne se perchent jamais. Il n'en est pas de même des espèces de la Guiane, qu'on y connoîtroit sous le nom de *tinamous*, et qui, au contraire, se tiennent sur les branches des arbres.

Privés de moyens de défense, n'ayant comme nos perdrix qu'un vol lourd, saccadé et de peu d'étendue, ces oiseaux ont reçu en partage des mœurs douces, timides et craintives; toujours au guet, ils fuient dans les fourrés les plus épais des forêts, ou au milieu des herbes touffues des pampas; et lorsqu'ils sont blottis quelque part, rien ne peut les décider à partir. Leur naturel est par suite fort sauvage, et se refuseroit aux soins de la domesticité; les jeunes ne vivent point en essaims conduits par la mère, et se séparent, au contraire, de fort bonne heure; mais, si leur vol est imparfait, ils peuvent en revanche courir avec une grande aisance, et se soustraire par une fuite rapide aux nombreux animaux de rapine qui les poursuivent. Les ynambus se nourrissent d'insectes, de graines, de petits vermisseaux, qu'ils ramassent à terre. Les femelles pondent deux fois dans une année plusieurs œufs de couleur vert-pré. Ces dernières ont à-peu-près la livrée des mâles, et toutes les espèces se ressemblent par les mêmes teintes du plumage qui ne diffère que par des particularités de détail : leur cri d'appel est sur un ton traînant, mais aigu, et l'on dit que leur chair est blanche et délicate. Les sauvages se servent de leurs plumes pour empenner leurs flèches.

M. Temminck affirme que le *choro* de d'Azara, que plusieurs auteurs ont pris pour un tinamou, est une poule d'eau, et que l'*uru* de l'auteur espa-

gnol est le tocro ou *perdix guianensis* des nomenclateurs.

§ Ier.

LES RHYNCHOTES.

SPIX.

RECTRICES NULLES.

LE TINAMOU ISABELLE.

Tinamus rufescens[1].

Cet oiseau, figuré dans les planches coloriées, n° 412, est l'*ynambu-guazu* de d'Azara, n° 326, ou la grande perdrix des Espagnols. Sa longueur est en général de quinze pouces et demi; mais quelques individus n'en ont que quatorze : le sommet de la tête est parsemé de quelques taches noires, oblongues, et bordées de roux clair; l'orifice de l'oreille est couvert d'une tache noirâtre; la gorge est blanche; le cou, la poitrine et le ventre sont d'un roux clair; le dos, les couvertures des ailes, et les longues plumes qui recouvrent les dernières vertèbres dorsales, sont d'un gris noirâtre et rayées transversalement de blanc et de noir; les rémiges, le bord extérieur de l'aile, et l'aile bâtarde, sont d'un fauve rougeâtre; le bec, qui est long, et dont la

[1] Temm., *Gall.*, t. III, p. 552 : *cryptura guazu*, Vieillot, *Nouv. Dict.*, t. XXXIV, p. 103 : *rhynchotus rufescens*, Wagl., *sp.* 1.

pointe est foiblement courbée, a une teinte d'un brun bleuâtre; les pieds sont d'un roux pâle.

Cet oiseau habite le Paraguay et le Brésil; c'est le *rhynchotus fasciatus* de M. Spix, *Avium Species novæ*, tome II, page 60, pl. 76. La femelle adulte a le plumage du mâle, seulement elle est un peu plus petite de taille et moins claire de teinte; les jeunes ressemblent à leur mère, et ont seulement des lignes plus fines sur le corps.

On ne le trouve que dans les pâturages gras, où il se cache dans les herbes hautes, dont on parvient difficilement à le faire envoler. Il va ordinairement au clair de la lune dans les blés et les maïs nouvellement semés, où il ramasse les grains non recouverts de terre. On entend de fort loin son cri, qui est un sifflement triste et un peu tremblant. On élève difficilement ces tinamous, et ils sont toujours farouches; ils cachent dans quelque touffe d'herbe leur nid, dans lequel la femelle pond sept œufs, d'un violet brillant, dont les diamètres ont de vingt à vingt-sept lignes, et qui sont d'une égale grosseur aux deux bouts. On ne rencontre pas la famille réunie en troupe, mais dispersée à environ quarante pas. La chair de ces oiseaux passe pour être fort bonne, et à Monte-Video on les chasse avec des chiens qui font lever, suivent et prennent à la seconde ou troisième remise ceux qu'on n'a pas tués à coups de fusil; on les prend aussi avec des piéges.

Le Muséum en possède trois beaux individus, recueillis au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire.

M. Wagler a distingué cette espèce, à l'exemple de Spix, en en faisant le type du genre *rhynchotus*. Les caractères qui séparent ce nouveau genre des tinamous sont peu distincts, et le plus saillant sans contredit se trouve être celui fourni par la queue qui n'est pas composée de vraies rectrices, mais de nombreuses plumes molles, longues, larges, et retombantes.

LES NOTHURES.

WAGLER.

L'YNAMBUI, D'AZARA.

Tinamus maculosus[1].

Cet oiseau, de la taille d'une petite perdrix grise, est long de neuf ou dix pouces. Son plumage est en dessus d'un fauve roux, avec quelques unes des plumes linéolées de noirâtre et de jaunâtre clair; les deuxièmes rémiges sont striées de roux et de noir; la gorge est blanche, le cou et la poitrine rayés de taches noires longitudinales; le bec est fauve, l'iris orangé, et les pieds sont fauves.

Ce tinamou a pour habitude de se tapir, lors-

[1] Temm., *Gall.*, t. 3, p. 557 et 748: *tinamus major*, Spix, pl. 80: *nothura major*, Wagl., *sp.* 1.

qu'il est inquiété, de manière qu'on peut le prendre presque à la main. Il est très commun aux environs de Monte-Video et de Buenos-Ayres; on dit qu'il se rencontre aussi dans les forêts du Brésil : son cri est lent, mélancolique, et désagréable; la femelle pond huit œufs violets : sa chair n'est point bonne. Son nom *guaranis* signifie petit *ynambu*.

LE TINAMOU BASSET.

Tinamus medius[1].

MM. Delalande et Auguste de Saint-Hilaire ont rapporté les individus de cette espèce du Brésil qu'on voit au Muséum de Paris.

Ce tinamou est remarquable par le peu de hauteur de ses tarses. Son plumage est en général sur la tête, le cou, et tout le dessous du corps, d'un gris-plombé uniforme; tout le dessous de la gorge est blanchâtre; le manteau et les ailes sont d'un roux assez vif; les couvertures inférieures des cuisses et de la queue sont grises, maillées de brun et bordées de blanc; le bec est d'un jaune clair : sa taille est celle du râle d'Europe.

Près du *tinamus medius* doit sans doute se placer le *tinamus botaquira*, figuré pl. 79 par M. Spix, et décrit par Wagler dans son genre *nothura*, sp. 1.

[1] Spix, pl. 81 : *tinamus brevipes*, *Natt.*, *Mus. de Vienne* : *tinamus plumbeus*, *Galeries du Muséum* : *nothura medius*, Wagl.

Il est très difficile d'isoler nettement les *nothures* ou *tinamous* nommés *boraquira, major, medius* et *minor,* et M. Wagler nous semble à ce sujet avoir fait quelque confusion.

LE TINAMOU CARAPÉ.

Tinamus nanus[1].

Le nom d'*ynambu carapé* ou nain est donné par les Guaranis à cet oiseau, que d'autres, suivant d'Azara, n° 328, appellent *ynambu-yaru,* c'est-à-dire grand-père de l'ynambu. C'est le *cryptura nana* de M. Vieillot, et le *nothura nana* de M. Wagler. Ce petit gallinacé n'a que six pouces de longueur; il est remarquable par les plumes longues et courbées du croupion qui remplacent la queue, et se courbent en arc sur l'extrémité des ailes qu'elles cachent. Le mâle se distingue de la femelle par ce faisceau, qui a l'apparence d'une houppe soyeuse; le sommet de sa tête est bordé de roux et de gris sur un fond noir; la gorge, les joues, le milieu du ventre et les cuisses, sont blanchâtres; des bandes transversales brunes, noires et blanches, couvrent les flancs: il y a au bout des plumes du dos et du croupion des taches rousses, noires et grises, de forme irrégulière. La femelle, qui n'a que cinq

[1] Temm., *Gall.*, t. III, p. 600, pl. 316, le mâle adulte : *tinamus minor,* Spix, pl. 81.

pouces, a plus de roux, et les taches du dos sont moins grandes.

Cette espèce se tient ordinairement dans les campagnes et les pâturages bien fournis d'herbes, et elle ne pénètre jamais dans les bois. On parvient difficilement à la faire envoler, et elle se cache de nouveau à peu de distance; après quoi elle se laisseroit plutôt écraser que de s'envoler de nouveau : cependant sa démarche est aisée, mais moins vive que celle des autres. Elle fait entendre, dans les mois d'octobre et de novembre, un cri qui exprime la syllabe *pi*.

Le Muséum en possède un bel individu, rapporté du Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire. La femelle ou le jeune est de taille plus petite, et sans développement de plumes uropygiales.

§ II.

LES CRYPTURES.

AUCT. WAGL.

RECTRICES FORMANT UNE PETITE QUEUE PEU APPARENTE.

LE MAGOUA.

Tinamus brasiliensis. LATH.[1].

Avec l'isabelle, le magoua est l'espèce la plus grande du genre. C'est un oiseau ayant de longueur totale quinze pouces et le plumage en dessous d'un olivâtre très foncé, légèrement strié de noir en dessus en certains endroits. Le dessous du corps est d'un roux cendré assez clair; l'occiput est d'une belle couleur rousse; les deuxièmes rémiges sont en dedans rayées de roux et de noir; les ailes, dans leur région interne, sont blanches.

La plupart des auteurs distinguent comme deux espèces réelles le *tao,* qui est le *mococoigoé* de d'Azara, du *serratus,* qui est le *macucagua* de Marcgrave.

Ce nom de magoua a été contracté par Buffon

[1] Tinamou de Cayenne, Buffon, enl. 476 : *tinamus brasiliensis* et *tao*, Temm., *Gall.*, t. III, p. 562 et 569 : *pezus serratus*, Spix, pl. 76 et 77 : *mococoigoé,* d'Azara : le *macura* ou *macucara*, Wied, *It.*, t. III, p. 3 : *crypturus tao* et *serratus*, Wagl., *sp.* 1 et 2 : *macucagua* de Marcgrave : *cryptura magoua*, Vieillot.

du mot brésilien *macoucagua*. On trouve cette espèce aussi bien au Brésil qu'à la Guiane : la femelle pond douze à quinze œufs, et couve deux fois l'an. Sa chair est, dit-on, fort bonne.

LE TINAMOU NOCTIVAGUE.

Tinamus noctivagus[1].

Cet oiseau est plus petit que le tinamou du Brésil ; il a de longueur treize pouces cinq lignes : son plumage est gris-foncé, mêlé de brun rougeâtre en dessus ; le dos est brun-marron ; le croupion couleur de rouille ; des lignes transversales d'un brun noir sillonnent les ailes et le dos ; la gorge est blanchâtre ; la poitrine jaune de rouille brunâtre vif ; le ventre plus pâle ; bec brun, à mandibule inférieure blanchâtre. Il habite le Brésil.

LE TINAMOU CENDRÉ.

Tinamus cinereus[2].

Tout le plumage de cet oiseau est d'un fauve-cendré uniforme, excepté l'occiput et le cou, qui

[1] Wied, *It.*, t. I, p. 246 : le *Juò*, Wied, p. 147 : le *sabélé*, Wied, *It.*, t. III, p. 8 : *pezus zabele*, Spix, pl. 77.

[2] Latham, Buffon, Temm., *Gall.*, t. III, p. 574 : *tinamus plumbeus*, Temm.

affectent une teinte roussâtre plus décidée. Ce tinamou a de longueur totale douze pouces; le bec et les pieds sont fauves. Il se trouve aussi bien au Brésil qu'à la Guiane.

LE TINAMOU VARIÉ.

Tinamus variegatus[1].

Ce tinamou a le corps et les flancs striés transversalement d'un fauve-roussâtre foncé; le sommet de la tête est d'un brun vif; le cou et la poitrine sont roux; la gorge et le ventre d'un blanc teint de roussâtre; le bec est effilé, à mandibule supérieure fauve; les pieds sont brunâtres. Cet oiseau, long de onze pouces, se trouve à la Guiane.

LE TINAMOU RAYÉ.

Tinamus undulatus[2].

D'Azara a le premier décrit cette espèce, sous le nom d'*ynambu rayé*. C'est un oiseau du Paraguay, qui paroît se trouver aussi au Brésil; il auroit de longueur totale douze ou treize pouces; tout le plumage du dos, de la poitrine et des flancs, seroit

[1] Latham, Buffon, enl. 828: le *chororao*, Wied, *It.*; Temm., *Gall.*, t. III, p. 576.

[2] Temm., *Gall.*, t. III, p. 582; Vieil., *Gal.*, pl. 216.

d'un noirâtre fauve rayé transversalement; il est en dessous d'un blanc jaunâtre; les rémiges sont de couleur marron.

LE TINAMOU MACACO
OU VERMICULÉ.

Tinamus adspersus[1].

Cette espèce, longue de onze pouces, se rapproche par sa taille, ses dimensions et ses formes, du *tinamou apequia;* son plumage offre presque par-tout des stries transversales fines, très nombreuses, très rapprochées et en zigzag; le sommet de la tête, la nuque et le milieu du dos, sont d'un brun roussâtre très foncé; le bas du dos, la queue, les ailes, la poitrine et les flancs, sont d'une teinte grisâtre et terreuse; la gorge est d'un gris uniforme; le milieu du ventre d'une légère teinte isabelle; les cuisses, l'abdomen et les plumes anales, sont d'un roux clair, et le bec et les pieds d'un brun terne: elle habite le Brésil et le Paraguay.

M. Auguste de Saint-Hilaire l'a rapportée du Brésil.

[1] Temm., *Gall.* : *pezus yapura*, Spix, pl. 78 : *T. vermiculatus*, Temm., pl. 369 : *crypturus adspersus*, Wagl.

L'YNAMBU APEQUIA.

Tinamus obsoletus[1].

Cette espèce porte chez les Guaranis le nom d'*ynambu apequia*, qui signifie, suivant d'Azara (n° CCCXXX), *tinamou sans éclat.* Longue de dix pouces et demi à onze pouces et demi environ, elle a les côtés des joues et de la gorge d'un cendré roussâtre; le sommet de la tête et le derrière du cou d'un brun noirâtre; le devant du cou, la poitrine et le ventre de couleur de rouille; le dos, le croupion, les petites couvertures des ailes et les barbes extérieures des pennes secondaires d'un brun noirâtre avec des teintes rousses; les rémiges d'un gris brun : on voit sur les longues plumes de côté dont les cuisses sont recouvertes, et sur celles de l'abdomen, des bandes larges et noires disposées sur un fond roux; le tarse est de couleur de feuille morte; le bec est d'un brun rougeâtre, et l'iris est orange. La femelle a des teintes moins vives que le mâle.

Cet oiseau habite en grand nombre au Brésil et au Paraguay.

[1] Temm., pl. 196, le mâle.

LE TINAMOU TATAUPA.

Tinamus Tataupa[1].

Le tataupa a de longueur totale huit pouces et deux ou trois lignes; son bec est d'un rouge de carmin, ainsi que le cercle qui entoure les yeux; les tarses sont brunâtres; le dessus de la tête et le derrière du cou sont d'un ardoisé foncé, plus clair sur les côtés et en devant jusqu'au haut du ventre, où s'arrête cette teinte; la gorge est blanche; le dos, le dessus des ailes et le croupion sont d'un marron foncé; les flancs sont brunâtres, ainsi que les petites plumes des tarses; le ventre est de couleur blanchâtre; les plumes latérales et les couvertures inférieures sont maillées de brun et terminées par un rebord blanc-jaunâtre.

On trouve le tataupa au Brésil, sur-tout dans la province de Bahia. L'individu décrit par M. W. Swainson est dans son plumage parfait.

[1] Temm., *Gall.*, 590, pl. col. 415 : le *tataupa*, Azara, n° CCCXXIX ; Swainson, *Zool. Illust.*, pl. 19 : *pezus niambu*, Spix, pl. 78, *Zool. gen.*, t. 9, 2e partie, p. 416.

LE TINAMOU A PETIT BEC.

Crypturus parvirostris[1].

Ressemble au tataupa par le bec et les pieds, qui sont grêles, rouges et courts; gorge blanchâtre; la tête, le cou, et le corps en dessus d'un cendré uniforme; la partie moyenne du ventre blanche; le dos, les scapulaires, le croupion et les tectrices supérieures de la queue d'un fauve-roux unicolore; les tectrices alaires sont de cette couleur, rayées, ainsi que les secondes rémiges, de lignes brunes très fines; plumes des flancs et des cuisses noires, lisérées de blanc, celles des jambes un peu rousses et très finement bordées de blanc.

L'individu décrit par M. Wagler étoit une femelle ayant huit pouces deux lignes de longueur totale, et provenant du Brésil.

LE TINAMOU OARIANA.

Tinamus strigulosus[2].

Ce tinamou, du Brésil et plus particulièrement du Para, est long de dix pouces et quelques lignes; le plumage est roux en dessus; chaque plume est

[1] Wagler, sp. 13.

[2] Temm., *Gall.*, t. III, p. 594.

entourée de noir vers son sommet; les couvertures des ailes sont variées de taches jaunes et de stries noires; le front et le sommet de la tête sont noirs; le cou est en dessous d'un roux vif; le corps est ondulé de cendré et de jaune en dessous; la queue est longue; le bec est blanc à sa base et fauve en dessus; les tarses sont d'un cendré teint de jaune.

LE SOUÏ.

Tinamus Soui. LATH.[1].

Très commun à la Guiane, le souï est un des tinamus le plus anciennement connus. C'est un oiseau d'un roux-fauve uniforme, à teintes légèrement rembrunies; le dessous du corps tire sur le roux cendré; l'occiput, les tempes, sont noirs; le cou est en dessous d'un olivâtre cendré; le bec est cendré supérieurement, et blanchâtre inférieurement; les pieds sont fauves. Le souï a de longueur totale neuf pouces : il niche sur les branches les plus basses des arbrisseaux; il fréquente les broussailles et même les lieux défrichés de la Guiane.

[1] *Tinamou souï*, Buffon, enl. 829; Temm., *Gall.*, t. III, p. 597.

LES TAVONS
OU MEGAPODES.

Megapodius. Quoy et Gaimard.

Il y a à peine quelques années que ce genre est établi, et déja il se trouve enrichi de plusieurs espèces naguère inconnues, et qui toutes proviennent des îles Mariannes et de la Malaisie. Ce sont des oiseaux dont le port et les formes sont ceux des *gallinacés*, mais que M. Cuvier place parmi les échassiers, à cause de la nudité de la jambe au-dessus du genou. M. Wagler y réunit le ménure de la Nouvelle-Hollande. MM. Quoy et Gaimard ont caractérisé ce genre dans la Zoologie de l'expédition Freycinet (p. 124) en ces termes: Bec grêle, foible, droit, aussi large que haut, et aplati en dessus à sa base; mandibule supérieure plus longue que l'inférieure, légèrement courbée à son extrémité; mandibule inférieure droite, point cachée par les bords de la supérieure; narines ovalaires, ouvertes, placées plus près de la pointe du bec que de sa base; fosses nasales longues, couvertes d'une membrane garnie de petites plumes; tour de l'œil nu; pieds grands et forts, placés à

l'arrière du corps; tarse gros et long, couvert de grandes écailles, comprimé sur-tout en arrière; quatre doigts très alongés; trois en devant presque égaux, réunis à leur base par une petite membrane plus apparente entre le doigt interne et celui du milieu qu'entre ce dernier et l'externe; le postérieur horizontal, posant à terre dans toute sa longueur; ongles très longs, très forts, plats en dessous, très peu recourbés, triangulaires, à pointe obtuse, presque comme ceux des ménures; ailes médiocres, concaves, arrondies; les troisième et quatrième rémiges les plus longues de toutes; queue petite, cunéiforme, dépassant à peine les ailes, et formée de douze pennes.

L'espèce la plus anciennement connue du genre mégapode est le *tavon* des Philippines mentionné [1] par Gemelli Carreri [2] en 1719, et récemment dé-

[1] Dès 1521 par Pigafetta, qui dit en parlant des îles Philippines: « On y trouve aussi des oiseaux noirs et gros comme une poule, qui font des œufs aussi gros que ceux de canard, et qui sont fort bons à manger, on nous dit que la femelle pond ses œufs dans le sable, et que la chaleur du soleil suffit pour les faire éclore (p. 88, *traduction françoise*). »

[2] Gemelli Carreri, dans son *Giro del Mondo*, décrit le *tavon* de la manière qui suit, et consacre sans doute bien des erreurs, mais aussi probablement quelques faits exacts: « C'est un oiseau de mer, noir et plus petit qu'une poule, mais qui a les pieds et le cou assez longs; il dépose ses œufs dans les terres sablonneuses où il a fait un trou, et se contente de les recouvrir de sable: ces œufs sont de la grosseur de ceux de l'oie. Les tavons pondent en mars, avril et mai, époque où la mer est plus tranquille, et où les vagues ne s'avancent point autant sur le rivage et puissent les noyer. Les matelots cher-

posé dans les galeries du Muséum de Paris par M. Dussumier. Cette espèce de gallinacé paroîtroit avoir quelques traits des mœurs de l'autruche, en abandonnant ses œufs dans le sable (d'où vient son nom de *tavon*, qui, en langue *tagale*, signifie *enfouir*), et laissant à la chaleur solaire le soin de les faire éclore; mais les habitudes des mégapodes de la Nouvelle-Guinée et des îles environnantes nous sont entièrement inconnues, et tout porte à croire que, vivant dans des forêts profondes et humides, ils n'abandonnent point au hasard leurs œufs et leurs petits. A l'espèce de *tavon*, jusqu'à ces derniers temps mal caractérisée, MM. Quoy et Gaimard ajoutèrent le *mégapode Freycinet* (fig. pl. 32), que nous trouvâmes très communément à l'île de Waigiou, et le *mégapode La Peyrouse* (fig. pl. 33), qui provient des îles Mariannes, et qu'on indique également aux îles Philippines, où il porte le nom de *tavon*. M. Temminck, dans ces derniers temps, a fait connoître une espèce d'Amboine qu'il a nommée *mégapode à pieds rouges*, en établissant les analogies qui existent entre ce genre qu'il regarde comme le véritable représentant dans les îles de la Polynésie, et les *tinamus* des régions chaudes du nouveau continent. Nous ajoutons encore à cette tribu, composée

chent avidement ces nids le long des bords de la mer : lorsqu'ils trouvent la terre remuée, ils l'ouvrent avec un bâton, et prennent les œufs et les petits qui sont également estimés. » (*Hist. gén. des Voy.*, t. X, p. 411.)

jusqu'à présent d'espèces essentiellement polynésiennes et asiatiques, le *mégapode Duperrey* et le nouveau genre *alecthelia,* qui a les plus grands rapports avec les mégapodes, et qui ne renferme qu'une seule espèce de l'île de Guébé, une des Moluques orientales.

Les mégapodes sont des gallinacés des régions chaudes, qui vivent dans les forêts des Moluques orientales et des îles Papoues, et qui pondent des œufs excessivement gros pour leur taille. On en connoît aujourd'hui quatre espèces.

LE MÉGAPODE LA PEYROUSE.

Megapodius La Peyrouse[1].

Ce mégapode paroît être le plus anciennement connu et être le *tavon* des Philippines. On ne le trouve plus dans l'archipel des Mariannes que dans la petite île de Tinian. On dit qu'autrefois il y étoit très commun, et élevé dans une sorte de demi-domesticité. Son plumage est roux; le bec noir, blanc au sommet; le cou nu, jaunâtre, et les tarses jaunes. Il a de longueur totale neuf pouces et demi. Les habitants des îles Mariannes l'appellent *sasségniat*.

[1] Quoy et Gaimard, *Zool. de l'Uranie*, pl. 33, p. 127.

LE MÉGAPODE FREYCINET.

Megapodius Freycinet[1].

Cet oiseau est nommé *blévine* par les habitants de Guébé, et *mankirio* par les Papous, suivant MM. Quoy et Gaimard. Le nom que les naturels de Waigiou nous donnèrent est *manesaqué*. Ce mégapode est très commun dans cette île, et il paroît que les habitants le prennent aisément, car ils en apportoient beaucoup à bord et nous les donnoient pour peu de chose. Sa chair est dure, coriace, et n'a rien d'agréable.

Cet oiseau, de la taille d'une petite poule, est entièrement noir; la tête est revêtue de plumes rases; le bec est fauve, blanc au sommet; le cou est presque nu et noirâtre; les pieds fauves. Sa longueur totale est de treize pouces. Il se tient dans les lieux humides, vole peu et en effleurant la terre. La femelle pond des œufs très gros, rougeâtres.

On le trouve à Banda, d'où l'a rapporté M. Reinwardt; à Guébé et à Waigiou, où MM. Quoy, Gaimard, et moi l'avons observé.

[1] Quoy et Gaimard, *Zool. de l'Uranie*, pl. 32, p. 125; Temm., pl. 220.

LE MÉGAPODE DUPERREY.

Megapodius Duperreyi[1].

Cet oiseau est à peine de la grosseur d'une perdrix : ses tarses sont moins élevés que dans les deux espèces précédentes, il est aussi mieux proportionné dans ses formes. Sa longueur totale du bout du bec à l'extrémité des ailes, qui sont plus longues que la queue, est d'un peu moins d'un pied ; les tarses sont forts, recouverts d'écailles, et longs de vingt lignes ; le doigt du milieu, y compris l'ongle, a dix-sept lignes ; celui de derrière en a quatorze, et l'ongle postérieur à lui seul en a sept ; le bec, légèrement renflé vers son extrémité, long de huit lignes, est de couleur jaunâtre ; les narines sont ovalaires, recouvertes d'une membrane garnie de très petites plumes rudimentaires ; le tour des yeux est nu, mais moins que dans les deux autres espèces ; le cou est très fourni de plumes ; l'iris rougeâtre ; une huppe très épaisse recouvre la tête ; les plumes qui la composent se redressent vers l'occiput ; les ailes sont concaves, plus longues d'un pouce que la queue, et terminées en pointe, dont la cinquième rémige est la plus alongée ; queue ovalaire, pointue, très courte,

[1] Lesson, *Zool. de la Coq.*, pl. 33.

composée de dix pennes petites ; les jambes sont grisâtres, et emplumées jusqu'au tarse ; les ongles, légèrement courbés, aigus au sommet, planes inférieurement, sont bruns.

La huppe de notre mégapode Duperrey est de couleur brun-fauve ; le cou, la gorge, le ventre et les parties latérales, sont d'un gris ardoisé ; les plumes du dos et des couvertures des ailes sont larges et d'un brun-roux jaunâtre assez vif ; le croupion, le dessus de la queue et les plumes anales sont d'un rouge ocracé; les rémiges sont fauves en dehors, brunes en dedans, à tiges brun-roux.

Le doigt du milieu est réuni au doigt interne par un rebord membraneux, qui manque entre ce dernier et l'externe.

En comparant notre mégapode au ménure de la Nouvelle-Hollande, on ne peut se dispenser de reconnoître qu'il lie ce dernier genre aux gallinacés, en formant un passage très naturel. En effet, si on examine la place que les narines occupent, la forme générale du bec et des pieds, la nudité du tour des yeux, la membrane qui réunit les deux doigts externes, mais qui manque entre celui du milieu et l'interne (ce qui est l'opposé chez le mégapode), la même longueur des doigts entre eux, une analogie de forme dans les ongles, la plus grande longueur du postérieur, la concavité et la petitesse des ailes ; tous ces caractères en effet coïn-

cident pour assurer ce passage, si on en excepte l'éclat extraordinaire et la forme luxueuse de la queue de la lyre ou ménure, sans analogues parmi les autres oiseaux : le mégapode appartiendroit ainsi à un petit groupe naturel, les *lyriferi* de Vieillot, ou à sa vingt-septième famille, dont le nom seulement, devenu impropre, seroit à changer.

Le mégapode Duperrey habite les forêts ombreuses de la Nouvelle-Guinée, sur le pourtour du havre de Doréhy. Cet oiseau est craintif, court très vite dans les broussailles, à la manière des perdrix dans les blés, et pousse un petit gloussement. Il a été tué par M. De Blois de La Calande dans une chasse que nous fîmes avec cet officier ; et, bien qu'il soit rare, on en vit cependant plusieurs individus.

Nous n'observâmes le mégapode Freycinet (*megapodius Freycinet*) que dans l'île de Waigiou. C'est en vain que nous essayâmes d'en conserver en vie dans des cages ; ces oiseaux mouroient bientôt. Leur chair est noire, très dure, et peu agréable à manger, quoique possédant un fumet que la cuisson développe. Les Papous nous en apportoient journellement à bord, et les nommoient, ceux du havre d'Offack du moins, *manesaqué*.

LE MÉGAPODE A PIEDS ROUGES.

Megapodius rubripes[1].

Cette espèce a la taille de la précédente, dont elle se rapproche singulièrement; mais elle s'en distingue par la couleur rouge de ses pieds, et parcequ'elle n'a pas de huppe très fournie. Le *mégapode à pieds rouges* a une partie de la gorge et des joues à demi nue; de petites plumes brunes, alongées, couvrent la tête et l'occiput; le cou, la partie supérieure du dos, la poitrine et tout le devant du corps sont d'un bleuâtre terne ou couleur de plomb; les ailes et le dos ont une teinte olivâtre foncée; le croupion, l'abdomen, les côtés des cuisses et la queue sont roux-marron; le bec est brun; les pieds sont d'un rouge vermillon, et les ongles, à-peu-près droits ou très peu courbés, sont noirs: sa longueur totale est de treize pouces. Il a été apporté d'Amboine par M. Reinwardt.

Il paroît qu'il existe aux Célèbes un grand mégapode que les habitants nomment *maleo*, et qui est encore inconnu.

Ce *mégapode* enfouit ses œufs isolément sous le sable du rivage, et les recouvre parfois de débris de plantes.

[1] Temminck, pl. 411.

LES ALECTHÉLIES.

Alecthelia. Lesson.

Les alecthélies ont les plus grands rapports avec les mégapodes, mais nous avons dû les en séparer à cause de plusieurs particularités d'organisation. Le nom que nous leur avons donné dérive des mots *alector*, gallinacé, et d'*helios*, soleil, pour indiquer qu'ils vivent dans les régions les plus chaudes de la terre, sous la ligne équinoxiale. On ne connoît qu'une seule espèce des Moluques qui présente les caractères zoologiques suivants : bec petit, comprimé, pointu, à mandibule supérieure prolongée, à mandibule inférieure un peu renflée et plus courte; narines placées à la base du bec, séparées par une arête étroite; la tête et le front abondamment recouverts de plumes jusqu'aux narines; le tour des yeux garni de plumes courtes et serrées; le doigt interne des trois antérieurs un peu plus court que les deux autres; la membrane qui unit le doigt du milieu avec l'interne, presque nulle; la queue nulle, sans aucune penne; toutes les plumes du corps, moins celles des ailes, composées de barbes lâches, ciliées très finement sur chaque tige.

L'ALECTHÉLIE DE D'URVILLE.

Alecthelia Urvillii[1].

La longueur totale de cet oiseau, du bout du bec à l'extrémité des ailes, est de cinq pouces quatre lignes; les tarses ont quatorze lignes, le doigt du milieu dix, celui de derrière huit, les ongles cinq, le bec six.

Ramassé dans ses formes, très recouvert de plumes lâches et peu serrées, l'alecthélie présente sur l'occiput un faisceau de plumes alongées, qui revêtent cette partie d'une manière très épaisse. La teinte générale de cet oiseau est brune-fuligineuse, plus foncée en dessus; le ventre et la gorge sont d'un brun légèrement roussâtre, la gorge est cendrée; les ailes sont concaves, arrondies, à pennes entièrement brunes, les deuxième, troisième et quatrième étant égales; le dessus est brun et parsemé de lignes en zigzag ou irrégulières, peu prononcées, d'un jaune roux; les rectrices de la queue sont remplacées par des plumes très lâches, composées de barbes très fines, hérissées chacune de barbules très ténues, très rapprochées, présentant beaucoup d'analogie avec celles du casoar (n° VI, pl. 67, *Atlas* de Péron), et qui, implantées dans le

[1] Lesson, *Zool. de la Coq.*, pl. 37.

croupion de la même manière, ne composent la queue de cet oiseau que d'une touffe plumeuse. Nous remarquerons à cet effet que, comme le casoar, toutes les plumes de cet oiseau, moins celles des ailes, sont composées de tiges multiples, très grêles et très molles, et garnies de barbules égales et très fines, plumes qu'on pourroit appeler *multirachidées*.

Le bec est grisâtre de même que les pieds; le doigt interne est un peu plus réuni à celui du milieu que l'externe; les ongles, légèrement recourbés, aigus, convexes en dessus, concaves en dessous, sont bruns; l'iris est rougeâtre.

Cette espèce, qui provient de l'île de Guébé, placée immédiatement sous l'équateur, est sans doute propre aux terres voisines, telles que la grande et belle île d'Halamira ou de Gilolo, si peu connue, et si peu étudiée par les naturalistes, de même que toutes les grandes terres de la domination hollandoise aux Indes orientales.

Le nom de cet oiseau rappelle celui de M. d'Urville, capitaine de vaisseau, botaniste instruit, connu par des travaux d'un grand mérite dans plusieurs expéditions, et commandant la corvette l'*Astrolabe* dans son voyage de découvertes.

LES DROMES.

Dromas. Paykull, Temm.

Ce genre ne renferme qu'une seule espèce qui paroît avoir été primitivement découverte par Salt (vol. I, p. 232) sur les bords de la mer Rouge. C'est un oiseau qui joint au bec des œdicnêmes ou mieux des sternes les jambes de l'ombrette et le plumage et quelque chose dans le port de l'avocette. Ses caractères zoologiques consistent en un bec plus long que la tête, comprimé, droit, très fort, déprimé; base inférieure fortement évasée; arête vers la pointe foiblement inclinée, celle-ci aiguë et sans échancrure; mandibule inférieure conique, formant arête en dessous, où elle est terminée par un talon très marqué placé au-dessous des narines; celles-ci à fosse nasale très grande, couverte de côté et en dessous par une membrane, l'orifice percé de part en part; pieds longs, grêles; tarse comprimé; trois doigts devant, un derrière, articulés sur le même plan, le postérieur long et libre, les trois de devant réunis jusqu'à la dernière articulation par une membrane très fortement découpée; ongles oblongs, déprimés; ailes médiocres, pointues, les première et deuxième rémiges les plus longues.

LE DROME ARDÉOLE.

Dromas ardeola[1].

Le drome adulte a tout le plumage d'un blanc parfait, que M. Temminck suppose teinté de rose dans le vivant. Les jeunes ont plus ou moins de cendré. La tête est recouverte de plumes d'un blanc pur, ainsi que le cou, les scapulaires, les couvertures des ailes, le croupion, la queue et toutes les parties inférieures; sur le milieu du dos se dessine une plaque de forme conique qui part de la nuque et qui est d'un noir lustré à reflets chez le mâle, et d'un noir mat chez la femelle; quelques unes des pennes secondaires sont noires ou noirâtres extérieurement, et blanches à leur base et sur les barbes intérieures; les rémiges sont terminées de noir, et leurs baguettes sont blanches; la queue est rectiligne; le bec est noir, les pieds cendrés; les jambes sont grêles et un peu comprimées; la membrane des doigts est très découpée. Cet oiseau a de longueur totale quatorze à quinze pouces. Il vit sur le bord de la mer Rouge et sur les côtes du continent de l'Inde, notamment au Bengale.

[1] Paykull, *Actes de l'Académie de Suède*, 1805, pl. 8, p. 188; Temm., pl. 362 : *erodia amphilensis*, Salt, *Voy. en Abyss., app.*, t. II, p. 371; Dupont, *Ann., Sc. nat.*, oct. 1826, p. 184, pl. 45.

LES TOURNE-PIERRES.

Strepsilas. Illig.

Linnæus avoit placé les tourne-pierres parmi les *tringa,* dont Brisson les sépara le premier sous le nom d'*arenaria;* mais comme ce nom d'*arenaria* a été donné par Bechstein aux sanderlings, qu'Illiger a appelés *calidris,* il est préférable de conserver l'épithéte générique de *strepsilas,* appliquée au tourne-pierre par Illiger, dans son *Prodromus Mammalium et Avium.*

Le genre *strepsilas* appartient à l'ordre des échassiers longirostres de M. Cuvier, aux échassiers de la tribu des tétradactyles de la famille des *elonomes* de M. Vieillot, et à la seconde famille des gralles de M. Temminck, qui le caractérise ainsi: Bec médiocre, dur à la pointe, fort, droit, en cône alongé, légèrement courbé en haut; arête aplatie, pointe droite, tronquée; narines basales, latérales, longues, à moitié fermées par une membrane, percées de part en part; pieds médiocres, peu nus au-dessus du genou; trois doigts devant et un derrière, les antérieurs unis à la base par une légère membrane peu sensible; ailes acuminées, première rémige la plus longue: les ongles sont courbés, poin-

tus, l'intermédiaire dilaté sur son bord interne.

« Les tourne-pierres, dit M. Cuvier (Régne animal, t. I, pag. 492), ont les jambes basses, le bec court, et les doigts sans aucune palmure, comme les vraies maubèches; leur bec est conique, pointu, sans dépression, compression, ni renflement, et la fosse nasale n'en passe pas la moitié. »

Le nom générique de tourne-pierres vient de ce que le bec assez robuste de ces oiseaux leur permet de tourner les pierres des rivages pour saisir les petits crustacés ou les petits vers qu'elles recouvrent. On n'en connoît d'ailleurs qu'une seule espèce, qui est répandue sur les plages de presque l'univers entier; car le chevalier varié des planches enluminées, n° 300, rapporté par M. Meyer aux tourne-pierres, est un combattant en mue. Les espèces variées de gris et de brun de l'Amérique méridionale (enl. 340 et 857) sont des variétés de plumage de l'espèce commune.

LE TOURNE-PIERRE A COLLIER.

Strepsilas collaris[1].

Buffon a figuré cet oiseau sous le nom de *coulonchaud*, que Brisson avoit consacré dans son Ornithologie. On le nomme encore *bure* en Picardie;

[1] Temm., *Man. d'Ornith.*, t. II, p. 553 : *tringa interpres*, Linn., Gmel., enl. 856 : *morinella collaris*, Meyer.

gega-washne chez les naturels des bords de la baie d'Hudson, et *horse-foot* (pied de cheval) aux États-Unis.

Le mâle adulte a le front, un espace entre l'œil et le bec, un large collier sur la nuque, une partie du dos, une bande longitudinale et une autre transversale sur l'aile, les couvertures supérieures de la queue, le milieu de la poitrine, ainsi que les autres parties inférieures, d'un blanc de neige; une bande d'un noir intense passe sur le front, au-devant des yeux, s'élargit, contourne la gorge, et forme un large plastron sur le devant du cou et sur le côté de la poitrine. L'occiput est d'un blanc roussâtre, rayé longitudinalement de noir; le manteau, les scapulaires et les couvertures des ailes, sont d'un marron-roux fort vif, parsemé de taches noires irrégulières: une large bande brune traverse le croupion; les rectrices sont noires, et blanches à leur extrémité, excepté les deux plus externes; le bec est noir et les pieds rouges; l'iris est noir: longueur totale, huit pouces deux ou trois lignes. La femelle ne diffère du mâle que par des teintes moins vives, et sur-tout par le noir qui est remplacé par le brun.

Les jeunes de l'année n'ont rien de noir ni de roux-marron; la tête et la nuque sont d'un brun cendré, rayé de brun foncé; des taches blanches sur les côtés de la tête et du cou; la gorge et le

devant du cou blanchâtres; plumes des côtés de la poitrine d'un brun foncé, terminées de blanchâtre; les autres parties inférieures et le dos d'un blanc pur; le haut du dos, les scapulaires, et les couvertures des ailes, d'un brun foncé; toutes les plumes entourées par une large bordure jaunâtre; la bande transversale du croupion d'un brun foncé, bordé de roux; les pieds d'un rouge jaunâtre: le noir et le blanc se dessinent plus régulièrement à mesure que l'oiseau avance en âge. C'est alors le *coulon-chaud de Cayenne* et le *coulon-chaud gris*, enl. 340 et 857.

Les jeunes, à l'âge d'un an, ont un large plastron ou collier sur le devant du cou et sur les côtés de la poitrine: il se dessine par des plumes noires, terminées par une étroite bordure blanchâtre; joues et front pointillés de noir sur un fond blanchâtre; sommet de la tête et nuque bruns, tachés de brun noirâtre; le dos, les scapulaires et les couvertures des ailes noirs; toutes les plumes entourées par une bordure rousse; une grande tache noire sur les pennes latérales de la queue; le reste comme chez les adultes.

Le coulon-chaud habite les rivages des deux mondes. En France c'est un oiseau de passage qui vit par paires ou isolément, et qui recherche sur les grèves les petits insectes, les crustacés, les petits mollusques. La mue n'a lieu qu'une fois dans

l'année. Il niche dans le Nord, et pond dans des creux de rochers trois ou quatre œufs verdâtres ou olivâtres, tachetés de brun.

Les individus envoyés du Sénégal, d'Amérique, ne diffèrent en rien de ceux d'Europe. M. Vieillot a érigé en espèce distincte le coulon-chaud cendré (*tringa interpres*, var. *A*, de Latham) et le coulon-chaud de Cayenne (*tringa interpres*, var. *B*, de Latham), dont les enlum. 340 et 857 donnent la figure. Or cette dernière n'est, suivant M. Temminck, que le jeune âge de l'espèce commune.

LES COMBATTANTS.

Machetes. Cuv.

La plupart des ornithologistes n'ont point séparé les combattants des maubèches (*tringa*), bien qu'Illiger les eût nommés *actitis*, et que dès 1752 Mœhring leur eût appliqué la dénomination de *philomachus*. Ce nom de combattant qu'on leur donne communément vient du grec μαχητὴς, et découle de leurs habitudes toutes querelleuses. Ce sont des oiseaux dont le bec est déprimé, et se trouve parcouru par un long sillon nasal, bien qu'il ne dépasse pas la tête en longueur. Leur port est celui des maubèches, et ils ont la palmure des doigts des pieds aussi développée que celle des chevaliers et des barges.

On n'en connoît qu'une espèce, dont le plumage varie singulièrement suivant les âges, les sexes, et les saisons; et cette espèce est le combattant, représenté dans les planches enluminées de Buffon sous les n°s 305 et 306.

Le *tringa gronovicensis* de Latham est un jeune individu, figuré planche 181 de Lewin. Le *tringa equestris* est un chevalier, et le *tringa littorea* le chevalier varié.

LE COMBATTANT OU PAON DE MER.

Tringa pugnax. L.

Le nom de combattant que porte cet oiseau indique que ses mœurs sont belliqueuses, et que les divers individus se livrent des combats à outrance, disposés en troupes réglées et marchant les uns contre les autres avec le plus grand ordre. M. Vieillot est l'auteur qui a le mieux décrit cet oiseau dans le tome XXXIV du Dictionnaire d'histoire naturelle (p. 458). Le nom de combattant qu'ont adopté les naturalistes pour cette espèce, dit M. Vieillot, convient très bien à des oiseaux qui se livrent entre eux un combat seul à seul, des assauts corps à corps, qui se battent aussi en troupes réglées, ordonnées et marchant l'une contre l'autre, phalanges composées seulement de mâles; ce qui fait présumer que l'amour seul est la cause de leurs querelles. Les femelles attendent à part la fin de la bataille, enflamment par de petits cris l'ardeur des belligérants, et restent le prix de la victoire. Souvent la lutte est longue, et quelquefois sanglante : les vaincus prennent la fuite; mais leur ardeur guerrière, qui n'est produite que par leur ardeur amoureuse, renaît au cri de la première femelle qu'ils entendent. Ils oublient leur défaite, et entrent en lice de nouveau,

si quelque antagoniste se présente. Cette petite guerre a lieu tous les jours, le matin et le soir, aux mois d'avril et de mai. A cette époque les mâles ont un plumage de guerre qui leur sert de bouclier; c'est une espèce de crinière composée de plumes longues, fortes et serrées, qu'ils portent autour du cou, et qu'ils hérissent lorsqu'ils s'attaquent, mais qui les quittent avec leurs amours. Cet ornement, qui tombe par une mue arrivant à ces oiseaux vers la fin de juin, diffère sur presque tous les combattants. Il est roux dans les uns, gris dans d'autres, blanc dans quelques uns; d'un beau noir violet chatoyant, coupé par des taches rousses sur des individus; et enfin, sur plusieurs, c'est un mélange de toutes ces couleurs; celui d'un blanc pur est le plus rare. Cette livrée de combat ne varie pas moins par la forme que par les teintes, durant la période de son accroissement. Outre ce surcroît momentané, ils ont une surabondance de molécules organiques qui se manifeste par l'éruption d'une multitude de papilles charnues et sanguinolentes qui s'élèvent sur le devant de la tête et autour des yeux. Il n'existe pas d'oiseau qui, proportions égales, ait les testicules aussi forts: ceux du combattant ont chacun près de six lignes de diamètre et plus d'un pouce de longueur; le reste de l'appareil des parties génitales est également dilaté dans le temps des amours: dans tout autre moment on ne distingue plus guère le mâle des fe-

melles, car ceux-ci perdent leur crinière; et les tubercules vermeils qui couvroient leur tête pâlissent et s'oblitèrent, et la place se recouvre de plumes.

Les combattants ne séjournent pas sur nos côtes; ils partent de Picardie, où ils arrivent au mois d'avril, dans le courant de mai, par les vents du sud et du sud-est qui les portent en Angleterre, où ils nichent en très grand nombre, particulièrement dans le comté de Lincoln. On en trouve aussi au printemps sur les côtes de Hollande, de Flandre, et d'Allemagne; ils sont en grand nombre en Suède, en Islande, en Russie, et en Sibérie. Comme ces oiseaux arrivent régulièrement au printemps et que l'on n'en voit point à l'automne, on ne sait pas où ils passent l'hiver.

Ces oiseaux font leur nid au mois de mai, sur la terre, dans de petits creux entourés de gazon; leurs œufs sont au nombre de quatre ou cinq, pointus, cendrés, et parsemés, principalement au gros bout, de taches d'un brun rougeâtre. Ces œufs sont très bons à manger, et on les recherche dans plusieurs pays aussi bien que ceux des vanneaux: l'incubation dure un mois. En Angleterre on leur fait une petite chasse; l'oiseleur saisit l'instant où ces oiseaux se battent pour leur jeter son filet. On en prend aussi en Hollande dans les mois de juillet et d'août, et leur chair y est très estimée; sans doute qu'elle a perdu ses bonnes qualités au prin-

temps, car ce n'est pas un gibier fort recherché à Paris, époque où l'on en voit assez souvent dans les marchés. Les Anglois sont dans l'usage de les engraisser, en les nourrissant avec du lait et de la mie de pain; mais on est obligé, pour les rendre tranquilles, de les tenir renfermés dans des endroits obscurs, car ils se battent aussitôt qu'ils voient la lumière. L'esclavage n'adoucit point leur humeur guerrière; s'ils sont renfermés avec d'autres oiseaux, ils les défient tous, et pour posséder un coin de gazon vert ils se battent à qui l'occupera; ils semblent même se piquer de gloire, car ils ne se montrent jamais plus animés que quand il y a des spectateurs. Tout est pour eux un motif de combat; le boire, la nourriture, le gazon est disputé et enlevé plusieurs fois; le vaincu revient à la charge, et souvent de nouveaux efforts sont couronnés du succès: heureusement, pour la conservation de l'espèce, la nature leur a donné de foibles armes; ils se renversent sans presque se faire de mal, à peine s'enlévent-ils quelques plumes. Les femelles ont l'humeur aussi guerrière que les mâles; car une qui fut observée en captivité étoit un athléte redoutable, et qui ne refusoit jamais un défi. Ainsi donc l'amour n'est pas le seul motif de leurs querelles: l'insociabilité semble être le fond de leur caractère, quoiqu'on les voie presque toujours en troupes.

Le mâle est de la grosseur du chevalier: il a dix

pouces six lignes de longueur, le bec gris, l'iris noisette, la tête couverte de petits mamelons (les uns en ont plus, les autres moins); la partie supérieure et le dessous du cou d'un violet foncé, très brillant; le haut du dos couvert de plumes noirâtres, bordées de gris et variées de grandes taches pareilles à la couleur du cou; la partie inférieure, le croupion, les couvertures des ailes, et celles du dessus de la queue, d'un gris brun; chaque plume bordée d'une teinte plus claire; la base du bec entourée de petites plumes d'un blanc sale et roussâtre; la poitrine variée de blanc, de noir et de violet; le ventre et les autres parties blancs; les grandes couvertures et les pennes primaires des ailes brunes, les autres d'un gris brun plus ou moins clair, et les plus proches du corps traversées à leur bout de raies noirâtres; celles de la queue pareilles, et rayées transversalement de la même teinte; les pieds gris. Cette description ne peut s'appliquer à tous les individus; car la plupart varient de couleur, et il est très rare d'en rencontrer deux pareils: sur les uns le blanchâtre et le roux remplacent le violet et le noirâtre; sur d'autres c'est un cendré jaunâtre ou un brun tirant sur le marron. Le plumage des femelles est plus constant. Ce qui les caractérise au printemps, c'est la privation des mamelons charnus et des longues plumes du cou, qui sont chez elles aussi courtes que les autres. Enfin le blanc règne sur la tête et sur le dessous

du corps; le dessus est varié de blanc, de noirâtre, de brun, et de roussâtre; mais le blanc est la couleur qui domine sur presque toutes.

LES VANNEAUX.

Vanellus. L.

Les oiseaux qui forment ce genre, d'abord établi par Brisson, ont, long-temps après cet auteur, été répartis parmi les *tringa*, par Linnæus et Latham, et parmi les *parra* ou *jacanas*, par Gmelin et M. de Lacépède. M. Cuvier les isola de nouveau des *squatarola* ou vanneaux-pluviers, et des *tringa* dont il laissa le nom sans emploi. Les vanneaux appartiennent au dix-septième ordre de la Méthode de Brisson; à la quatrième classe ou les *grallæ* du *Systema Naturæ;* au trente-septième ordre de la Méthode de M. de Lacépède; au cinquième ordre des *ténuirostres* ou *rampholites* de M. Duméril; aux *limicolæ* des *grallatores* d'Illiger; aux *échassiers pressirostres* de M. Cuvier; à la tribu des *tétradactyles*, et la famille des *élonomes* de M. Vieillot; et au treizième ordre de M. Temminck.

Les caractères génériques des vanneaux sont les suivants: bec court, grêle, droit, comprimé, renflé à l'extrémité des deux mandibules; base de la mandibule supérieure très évasée par le prolongement du sillon nasal; narines fendues en long dans la membrane du sillon; ailes aiguës, première ré-

mige la plus courte; quatrième et cinquième les plus longues; poignet de l'aile muni parfois d'un éperon aigu; tarses grêles, médiocres, ayant trois doigts devant et un pouce touchant à peine à terre.

Les vanneaux ont le corps massif, et se ressemblent par le port; ce sont des oiseaux qui vivent par troupes dans les prairies humides et sur le bord des rivières. Leurs mœurs sont assez analogues à celles des pluviers, c'est-à-dire qu'ils vivent de vers, de lombrics, de frai de batraciens, et même de pousses d'herbes tendres.

Les habitudes des espèces étrangères ne sont point encore parfaitement connues. Il n'en est pas de même de celle d'Europe, qu'on sait être de passage dans nos contrées et vivre par grandes familles. On trouve ces oiseaux dans toutes les parties du monde.

On a séparé des vanneaux proprement dits le vanneau-pluvier, sous le nom de *squatarola*. Ce dernier a pour caractère distinctif d'avoir la première rémige la plus longue, et un pouce petit et rudimentaire, tandis que les vanneaux en ont un plus développé, et que les quatrième et cinquième rémiges sont les plus longues.

LE VANNEAU-PLUVIER.

Vanellus melanogaster[1].

Le vanneau-pluvier a été décrit sous trois noms par Gmelin, et figuré trois fois dans les planches enluminées de Buffon; suivant les divers états qu'affecte sa livrée, qui varie dans les divers âges de l'oiseau.

L'adulte en plumage d'hiver a le front, la gorge, le milieu du ventre, les cuisses, le bas-ventre, et les couvertures supérieures de la queue, d'un blanc pur; les sourcils, la partie antérieure du cou, les côtés de la poitrine et les flancs sont d'un blanc taché de cendré et de brun; les parties supérieures sont noirâtres, tachées de jaune verdâtre, mais toutes les plumes sont terminées de cendré et de blanchâtre; les couvertures inférieures de la queue sont marquées sur les barbes extérieures de petites bandes diagonales brunes; la queue est blanche, terminée de roussâtre, rayée de brun; le bec est noir, l'iris brun, et les pieds cendrés. Sa longueur totale est de dix pouces.

Les jeunes avant la mue ressemblent plus ou

[1] Bechst. *in* Temm., *Man.*, t. II, p. 547 : *tringa squatarola varia* et *helvetica*, Gmel.; vanneau gris, Buffon, enl. 854 (jeune), vanneau varié, Buffon, enl. 923 (adulte), et vanneau suisse, Buffon, enl. 853 (plumage de noces).

moins aux vieux et aux jeunes en hiver, suivant M. Temminck; ils en diffèrent parceque le front, les sourcils, les côtés de la poitrine et les flancs sont variés de taches plus ou moins grandes, mais plus pâles. La couleur des parties supérieures est d'une seule nuance de gris clair, varié de blanchâtre, et les raies transversales de la queue sont grises. Dans cet état c'est le *tringa varia* de Gmelin.

Le vanneau-pluvier à l'époque de l'union des sexes change de livrée pour revêtir son plumage de noces. Les modifications qu'il présente alors à cette époque de la vie sont d'avoir l'espace entre l'œil et le bec, la gorge, le devant du cou, le milieu de la poitrine, le ventre et les flancs, d'un noir profond : le front, ainsi qu'une large bande qui passe au-dessus des yeux, les parties latérales du cou, les côtés de la poitrine, les cuisses et le bas-ventre, sont d'un blanc pur; la nuque est variée de brun, de noir, et de blanc; l'occiput, le dos et les couvertures sont d'un noir profond, chaque plume étant terminée par une tache blanche; des bandes noires traversent obliquement les couvertures inférieures de la queue; les rectrices moyennes sont rayées de blanc et de noir.

Belon avoit figuré le vanneau squatarole sous le nom de *pluvier gris*, et Buffon lui appliqua le nom de vanneau-pluvier pour peindre d'un seul trait les analogies qu'il a avec les espèces de ces deux genres. On pense que c'est de cet oiseau que parle

Aristote sous le nom de *pardalis*, bien que l'auteur grec ait eu peut-être en vue le pluvier doré. Son nom de *squatarola* lui vient des Vénitiens.

Le vanneau squatarole habite toute l'Europe, une portion de l'Asie, et se retrouve dans une grande partie de l'Amérique septentrionale. Il habite les bords de la mer à l'embouchure des rivières et les bords fangeux des lacs salins. Il est de passage dans toute l'Europe tempérée. Il se nourrit de vers de terre, de petits mollusques et d'insectes. Il niche dans le nord, où la femelle pond quatre œufs d'un olive très clair, tachés de noir.

Les vanneaux proprement dits ont donc un pouce qui touche à peine à terre, et les quatrième et cinquième rémiges les plus longues. L'Europe n'en a qu'une espèce, qui est :

LE VANNEAU HUPPÉ.

Vanellus cristatus[1].

Le vanneau est un des oiseaux les plus remarquables de nos contrées, et par son plumage et par la huppe élégante qui part de l'occiput et retombe avec grace sur le dos en se relevant vers son extrémité. Cette huppe est composée de plumes très longues, effilées, d'un noir brillant à reflets, ainsi

[1] Meyer; Temm., t. II. p. 550 : *tringa vanellus*, Gmel. : le vanneau, Buffon, enl. 242.

que la tête, le devant du cou jusqu'à la poitrine; les parties supérieures du corps sont d'un vert de cuivre chatoyant avec quelques reflets de fer spéculaire; les côtés du cou, la région abdominale, et la base de la queue, sont d'un blanc pur; les couvertures inférieures sont teintées de couleur de buffle; l'extrémité des rectrices, moins les deux externes, est marquée d'une grande tache noire; le bec est noirâtre, et les pieds sont d'un rouge brun: la femelle a les teintes noires de la gorge et de la poitrine moins foncées.

Le plumage du vanneau varie parfois d'un blanc pur au blanc jaunâtre. Celui du jeune âge est remarquable parceque la huppe est moins longue, parceque le dessous des yeux est noirâtre, parceque enfin la gorge est variée de blanc et de brun cendré, et que les plumes dorsales sont terminées de jaune ocreux: les teintes du plumage de noces sont les mêmes que celles de la livrée de l'adulte, mais elles sont seulement plus vives et plus nettement décidées. La longueur totale du corps est d'environ douze pouces.

Le nom de vanneau a été donné à cet oiseau, sans doute, dit Buffon, par rapport au bruit que font ses ailes en volant, bruit qui imite assez bien celui que fait un van qu'on agite pour purger le blé. Les Anglois, par la même analogie, lui ont appliqué le nom de *lapwing*. Les Grecs appeloient cet oiseau *aex* et *aega*, par rapport à son cri. Mais

ils le nommoient aussi ταὼς ἄγρως ou paon sauvage; nom que les Italiens ont conservé, car ils le connoissent encore aujourd'hui sous le nom de petit paon, *paonzello* ou *pavonzino*.

Dans plusieurs provinces de France on donne au vanneau, par analogie avec son cri, les noms de *dix-huit*, de *pivite*, ou *kivite*. Cependant dans nos provinces de l'ouest il est plus habituellement appelé *vanâ*.

Le vanneau, en s'élançant de dessus terre et prenant son vol, pousse un petit cri sec dont les syllabes dix-huit rendent assez bien le son. Son vol est puissant et de longue haleine, et permet à l'oiseau de s'élever à de grandes hauteurs. Lorsqu'il parcourt les prairies, il est dans l'habitude de voleter ou de s'élever d'un endroit à un autre par petits sauts. « Cet oiseau est fort gai, dit Buffon; il est sans cesse en mouvement, folâtre, et se joue de mille façons en l'air; il s'y tient par instants dans toutes les situations, même le ventre en haut ou sur le côté, et les ailes dirigées perpendiculairement, et aucun oiseau ne caracole et ne voltige plus lestement. »

Les vanneaux arrivent en France, par grandes troupes qui s'abattent dans les prairies, au commencement de mars ou dès la fin de février. Leur nourriture consiste principalement en lombrics terrestres, communs à cette époque, qu'ils savent tirer de terre avec la plus grande adresse. Lorsqu'ils

sont repus, on les voit aller dans les fossés ou dans les mares laver leur bec rempli de terre. Leurs mœurs sont très farouches, et ces oiseaux, toujours sur le *qui vive,* partent au moindre bruit qu'ils entendent dans leur voisinage lorsqu'ils en ignorent la source, ou fuient à l'aspect de l'homme, même éloigné d'eux. Les mâles se disputent la possession des femelles avec acharnement. Celles-ci, fécondées, pondent en avril trois ou quatre œufs oblongs, d'un vert sombre et tachetés de noir, qu'elles déposent sur de petites mottes élevées au-dessus des marécages qu'elles choisissent ordinairement. Ce nid est à découvert, et seulement l'oiseau est dans l'habitude de couper les herbes et d'en former un petit espace arrondi de la dimension qu'il veut lui donner. Les vanneaux couvent leurs œufs l'espace de vingt jours. Les jeunes à peine éclos courent dans l'herbe; lorsqu'ils sont plus forts, les troupes de vanneaux éparpillés dans les marais par familles isolées se réunissent pour former des bandes de cinq à six cents individus qui président à leur départ vers la fin du mois d'octobre. C'est à cette époque que ces oiseaux sont très gras, parceque leur nourriture est plus abondante et peut être obtenue plus aisément. D'après Olina il paroîtroit que le vanneau reste tout l'hiver en Italie.

La chair du vanneau est estimée, bien quelle soit généralement maigre et sèche. Quelques personnes sont parvenues à l'élever en domesticité en

le nourrissant avec du cœur de bœuf coupé en filaments. Ses œufs ont, dit-on, une saveur délicieuse.

Le vanneau ne se nourrit pas seulement de vers, il recherche les araignées, les chenilles, les petits limaçons et les insectes de toute sorte, de manière qu'il rend de véritables services à l'agriculture en purgeant le sol d'une foule de petits animaux nuisibles.

Les vanneaux étrangers, sans être nombreux, offrent cependant plusieurs espèces intéressantes répandues sur les points les plus divers du globe : ce sont les suivantes.

LE VANNEAU DE CAYENNE.

Tringa cayennensis. LATH.[1].

Cet oiseau est de la taille du vanneau d'Europe, mais ses tarses sont plus élevés. L'aile est aussi munie d'un ergot.

La huppe qui retombe de l'occiput est courte, peu fournie, et ne se compose que de cinq à six brins effilés; le front et le menton sont d'un noir profond; une calotte d'un brun roux couvre la tête; les joues et le cou sont d'un grisâtre clair; le dos et le dessus des ailes sont d'un vert doré va-

[1] *Parra cayennensis*, Gmel. : le vanneau armé de Cayenne, Buffon, enl. 836.

riant au brun; une plaque bleuâtre couvre l'aile; la poitrine est d'un noir vif; les parties inférieures sont d'un blanc pur; le bord de l'aile est blanc, de même que le bout des rectrices qui sont noires; le bec et les tarses sont rougeâtres, mais la base du bec n'a point de barbillons.

Ce vanneau est commun au Brésil et à la Guiane, et paroît être le *teteu* ou *terutero* de d'Azara, indigène du Paraguay.

LE VANNEAU ARMÉ
A CALOTTE BLANCHE.

Vanellus albicapillus [1].

Cette espèce, dont la patrie est inconnue, a la taille de la précédente; une caroncule membraneuse, jaune, plate, remonte sur le front et descend de chaque côté de la commissure sous forme de festons; le sommet de la tête est recouvert par une tache blanche, et la couleur de tout le reste du corps est d'un gris blanc; on remarque sur les joues, les côtés du cou et de la gorge, des raies longitudinales blanches et noires; les rémiges et les rectrices sont noires; les tarses sont d'un jaune orangé, ainsi que le bec qui est noir à son extrémité.

[1] Vieillot, *Dictionn.*, t. 35, p. 205.

LE VANNEAU DE LA LOUISIANE.

Tringa ludoviciana[1].

Ce vanneau, long de onze pouces, beaucoup plus grêle dans ses formes que notre vanneau, est aussi beaucoup plus haut monté. L'ergot qui arme le coude de son aile est long de quatre lignes, et son bec est garni à la base d'une bandelette membraneuse d'un beau jaune qui couvre le front, et qui descend, après avoir entouré l'œil, sous forme de deux lobes qui pendent sous la gorge. L'occiput de cette espèce n'a point de huppe, mais une calotte d'un noir vif la revêt; le plumage est généralement gris, excepté le dos qui est d'un brun rougeâtre, et la gorge et le devant du cou qui sont d'une couleur de chair fort tendre; les rémiges et les rectrices sont noires; ces dernières sont terminées de blanc, et toutes les parties inférieures sont de cette dernière couleur; le bec et les tarses sont d'un jaune vif.

Cet oiseau habite la Louisiane. Il est probable qu'on ne doit pas en distinguer le *vanneau armé de Saint-Domingue* ou le *vanellus dominicensis armatus* de Brisson, dont Gmelin a fait son *parra dominica*,

[1] Lath., *Synops.*, sp. 6 : *parra ludoviciana*, Gmel. : *vanellus ludovicianus armatus*, Brisson : le vanneau armé de la Louisiane, Buffon, enl. 835 : *parra dominicana*, L. : *vanellus dominicus armatus*, Brisson.

qui a toutes les couleurs du précédent avec quelques changements dans leur disposition et dans leurs teintes. Ce dernier se trouve dans toute la zone inter-tropicale d'Amérique et aux Antilles.

LE VANNEAU DE GOA.

Tringa goensis[1]

Ce vanneau a de longueur totale treize pouces : une membrane charnue rougeâtre entourant les yeux couvre le front; ses tarses sont élevés, grêles et rougeâtres; ses ailes sont munies d'un ergot; le bec est jaunâtre terminé de noir.

Les couleurs du plumage sont le brun noir sur la tête, le derrière et le devant du cou jusqu'à la poitrine; le dos et les couvertures des ailes sont d'un brun-olivâtre pourpré; les parties inférieures sont entièrement blanches : mais ce qui distingue cette espèce est la manière dont les teintes d'un blanc neigeux sont distribuées sur le cou, où une bandelette part de chaque côté depuis l'œil jusqu'à l'épaule, sur le milieu de l'aile qu'elle traverse en bande, formant miroir, et à la naissance de la queue; celle-ci noire est terminée par une bordure assez large de couleur rousse, et les rémiges sont également noires.

[1] Lath., *Syn.*, sp. 7 : *parra goensis*, Gmel. : vanneau armé des Indes ou de Goa, Buffon, enl. 807 : *tringa goana*, Forster.

Le vanneau de Goa se trouve sur tout le continent de l'Inde, et peut-être aux îles Philippines.

LE VANNEAU DU SÉNÉGAL.

Tringa senegalla[1].

Ce vanneau a de longueur totale environ douze pouces : son bec est recouvert à la base par une membrane charnue jaune, tombant sur la commissure du bec sous forme de deux festons pointus ; ses tarses sont longs et grêles, et de couleur verdâtre ; l'éperon de l'aile est aigu et long de deux lignes ; son plumage est d'un gris-brun clair, plus foncé en dessus, plus voisin du blanchâtre sur le front, sur les grandes couvertures et sur le bord de l'aile ; la gorge est d'un noir vif, ainsi que les rémiges ; la queue, d'abord blanche à sa première moitié, est noire, puis bordée de blanc.

Cet oiseau est très commun sur la côte d'Afrique et au Sénégal notamment, où les François le nomment *criard* et les Nègres *net-net*. Il pousse des cris perçants aussitôt qu'il aperçoit un homme, et effraie tous les autres oiseaux que le chasseur essaie de surprendre.

[1] Lath, *Syn.*, sp. 8 : *parra senegalla*, Gmel. : *vanellus senegalensis armatus*, Brisson : vanneau armé du Sénégal, Buffon, enl. 362.

LE VANNEAU DU CHILI.

Parra chilensis[1].

Ce vanneau, dont nous avons apporté plusieurs individus du Chili, a beaucoup de rapport avec celui de Cayenne, représenté enl. 836, et souvent il a été confondu avec lui. Il en diffère cependant d'une manière remarquable, et la description de Molina est exacte. Les Chiliens le connoissent sous le nom de *thégel*.

Ce vanneau est de la grosseur de l'espèce d'Europe: sa tête est noire, surmontée d'une huppe; le cou, le dos et la partie antérieure des ailes, sont d'un violet noirâtre intense, s'étendant jusqu'au milieu de la poitrine, et dégénérant sur cette partie en large plaque noire; le ventre est blanc; les rémiges et les rectrices, qui sont courtes, sont d'un brun foncé; deux barbillons charnus, lobés, naissent de la base du bec; les yeux sont bruns à iris jaune; l'éperon de l'épaule est conique, aigu, long de six lignes, et d'un beau rose.

Ce thégel, dont parle Frézier, page 74 de la Relation de son voyage au Chili et au Pérou, sous le nom de *criard*, paroît se servir de son ergot avec habileté pour se battre, et avoir l'humeur querel-

[1] Molina, p. 239 : *parra chilensis*, Lath., *Syn.*, sp. 11.

leuse. On le trouve communément dans les plaines rases des environs de Talcaguaho, où il vit d'insectes et de vers.

Cet oiseau construit son nid au milieu des herbes, et la femelle y pond quatre œufs fauves piquetés de noir, et un peu plus gros que ceux de perdrix. Le mâle et la femelle vont habituellement ensemble, et rarement par troupes.

Les Araucanos regardent le thégel comme une bonne sentinelle, parceque aussitôt qu'il entend du bruit dans la nuit, il ne manque jamais de crier.

LE VANNEAU A ÉCHARPE.

Vanellus cinctus[1].

Ce petit vanneau, qui habite les îles désertes des Malouines, est très familier. Il fréquente les vastes prairies de ces îles antarctiques aussi bien que les rivages des baies qui en morcellent le pourtour. Il aime à se placer sur les singulières éminences que forme le *bolax* de Commerçon, l'hydrocotile gummifère des botanistes, en poussant, d'une voix forte et pendant quelques instants, des cris vifs et pressés.

Du bout du bec à l'extrémité de la queue, ce

[1] Less., *Zool. de la Coq.*, pl. 43 : *tringa Urvillii*, Garn., *Ann., Sc. nat.*, janvier 1826.

vanneau a huit pouces de longueur totale : le bec a huit lignes, les tarses dix-huit lignes, le doigt du milieu un pouce; les ailes, qui se terminent en pointe, sont plus longues que la queue.

Sans être revêtu d'un plumage brillant, la livrée de ce vanneau est cependant agréable : le dessus du corps est en entier d'un gris brun, fauve uniforme, qui s'étend sur le croupion et sur les pennes moyennes de la queue. Cette teinte est plus foncée sur la tête, où elle forme une sorte de calotte; le front à la base du bec, de même que les joues et la gorge, sont d'un gris cendré; un bandeau d'un blanc pur naît au-dessus du front, contourne l'œil, et se rend derrière la tête, sans se réunir à celui du côté opposé; le bec est noir, l'iris rougeâtre. Sous les couvertures on remarque quelques plumes blanches, et les rectrices extérieures de la queue sont également blanches; le dessous de ces parties, ainsi que les rectrices et le ventre, offrent également la teinte blanche, tandis que quelques plumes fauves enveloppent les jambes; la poitrine est d'un rouge ocracé, et est séparée du blanc pur de l'abdomen par une ceinture assez large d'un noir vif; les pieds sont verdâtres.

LE VANNEAU A SOURCILS.

Parra superciliosa[1].

Cet oiseau a dix-sept pouces de longueur et habite l'île de Java, où les naturels le nomment *pichisan*. Son plumage est d'un vert-noir brillant, passant à un olivâtre éclatant sur le dos et sur les ailes. Une ligne d'un blanc pur se dessine au-dessus des yeux en formant une sorte de sourcils; les rémiges sont noires, le croupion et la queue d'un ferrugineux violet éclatant; la base du bec en dessus est garnie d'une caroncule arrondie; l'éperon implanté dans le moignon de l'aile est obtus. A ces détails fournis par M. Horsfield se borne ce que nous savons sur cette espèce, et peut-être appartient-elle plutôt aux jacanas?

LE VANNEAU
DE LA NOUVELLE-HOLLANDE.

Tringa lobata[2].

Cette espèce, que Latham a ajoutée dans le Supplément de son *Synopsis*, habite les bords des rivières de la Nouvelle-Hollande, et nous croyons

[1] Horsf., *Trans. Soc. linn.*, t. XIII, p. 194.
[2] Latham, *Syn.*, sp. 47.

l'avoir entrevue fréquemment sur les rives du Nepean et de la Macquarie, à la Nouvelle-Galles du Sud. Ses mœurs sont très farouches, et jamais on n'en voit qu'un petit nombre d'individus réunis dans le même lieu. Ce vanneau a dix-neuf pouces de longueur totale; il a des barbillons charnus à la base du bec, des ergots jaunes aux moignons des ailes; son plumage est olivâtre-ferrugineux en dessus, et blanc en dessous; l'occiput est noir; les rectrices et les rémiges sont de cette couleur; le bec est jaunâtre.

LES VERMIRHYNQUES.

Cerorhynca. Ch. Bonap.

M. Charles Bonaparte a proposé sous ce nom un nouveau genre d'oiseau, qui ne se compose que d'une espéce rare qu'il avoit primitivement décrite sous le nom de *phaleris cerorhynca.*

Les vermirhynques doivent donc prendre place à côté des stariques dans l'ordre des palmipèdes. Ils ont pour caractères d'avoir le bec plus court que la tête, très comprimé sur les côtés dans toute sa longueur, moins haut que long, très lisse, à base nue, recouverte d'une membrane calleuse que surmonte un appendice long, obtus, de nature cornée, et s'élevant verticalement; mandibules recourbées et légèrement échaucrées à leur extrémité; l'inférieure est anguleuse en dessous et aiguë, et sillonnée par deux rainures latérales, linéaires, et très profondes; les bords sont aigus, mais ceux de la mandibule supérieure sont dilatés, et ceux de l'inférieure sont recourbés; narines situées audessous de la membrane calleuse de la base du bec, latérales, longues, linéaires, ouvertes, très apparentes, à demi occluses par une membrane; langue courte, grêle, déprimée et bifide à la pointe;

tête globuleuse, orbites emplumées, yeux petits, cou court, gros; corps massif, pieds situés très en arrière ; tarses médiocrement comprimés, d'un tiers plus courts que le doigt du milieu, très rugueux en arrière; les doigts longs, grêles, lisses; celui du milieu le plus long, l'interne le plus court, et de la longueur du tarse; membrane interdigitale, médiocrement large, entière; ongles comprimés, recourbés, aigus; celui du milieu le plus large, dilaté, et aigu à son bord interne; ailes courtes, petites, un peu aiguës, à rémiges émoussées; la première un peu plus longue, et les suivantes très courtes : la queue courte, très arrondie, ayant quatorze rectrices.

M. Charles Bonaparte a publié les caractères de ce genre dans le tome II, pag. 427, des Annales du Lycée d'histoire naturelle de New-York. Il pense que l'espèce qui le compose a les mêmes habitudes que les stariques du genre *phaleris*, et que le plumage éprouve les mêmes changements. C'est entre ce dernier genre et les *mormon* qu'il doit être classé.

Le vermirhynque habite les mers situées entre l'Amérique et l'Asie, et jusqu'à présent on ne l'a observé qu'à la côte nord-ouest d'Amérique.

LE VERMIRHYNQUE OCCIDENTAL.

Cerorhynca occidentalis[1].

Son plumage est noirâtre en dessus, blanc en dessous; le bec est jaunâtre, et se trouve garni de plumes blanches autour des yeux et à la commissure du bec.

[1] Ch. Bon., *Ann. Lyc. New-York*, t. II, p. 428 : *phaleris cerorhynca*, *ibid.*, *Zool. Journ.*, t. III, p. 53.

LES CHIONIS.

Chionis. Forst.

Forster le premier[1] décrivit les chionis sous le nom que nous leur conservons. Plus tard Gmelin et Latham le changèrent en celui de *vaginalis,* que M. Dumont remplaça par la dénomination de *coléoramphe* (Dict. Sc. nat., tome X, p. 35). La seule espèce que l'on connoisse est un oiseau des plus remarquables, et qui a pour caractères : un bec fort, gros et dur, conico-convexe, comprimé sur les côtés, fléchi vers la pointe; la base de la mandibule supérieure à moitié recouverte par un fourreau de substance cornée, découpé en avant, et garni de sillons longitudinaux; les narines sont placées au milieu du bec; les pieds sont médiocres et même assez courts; les doigts sont à demi bordés d'un rudiment de membrane ou presque à demi palmés; la face est nue, mamelonnée chez les adultes; les ailes sont éperonnées au poignet; la deuxième rémige se trouve être la plus longue.

Ce genre très caractérisé et singulièrement organisé ne se compose que d'une espèce à plumage

[1] *Enchiridion historiæ naturalis*, Halæ, 1788, p. 37, genre 56.

d'une blancheur éblouissante, et à corps gros et massif, mentionnée depuis long-temps dans toutes les relations de voyages.

LE CHIONIS BLANC.

Chionis alba. Forst.[1].

MM. Quoy et Gaimard ont décrit le *chionis* dans leur Zoologie en ces termes : « Tout son plumage peu éclatant ; les plumes du cou sont un peu soyeuses ; le bec est fort gros, légèrement arrondi, d'un blanc sale, noirâtre à la pointe : sa longueur est quinze lignes, sa circonférence de vingt-cinq à la base. La mandibule supérieure, un peu arquée, convexe, ne dépasse que de très peu l'inférieure ; les plaques cornées qui entournent la base du bec sont immobiles, à l'exception peut-être de celle dont la mandibule supérieure est recouverte, qui paroît susceptible de mouvement ; les narines sont latérales et irrégulières ; les joues nues, jaunâtres, avec des caroncules de la même couleur.

« Les pieds, d'un noir rougeâtre, sont largement écailleux et charnus sur les bords comme

[1] *Vaginalis alba*, Gmel. : *white-sheath-bill*, Latham, *Syn.* 3, p. 268, pl. 89 ; Shaw, *Misc.*, t. 12, pl. 481 : *coleoramphus nivalis*, Dum., *Dict. Sc. nat.*, t. 10, p. 36, 1818 : *chionis Novæ-Hollandiæ*, Temm., *Syst. orn.* : *chionis necrophagus*, Vieillot, *Gal.*, pl. 258 ; *chionis alba*, Quoy et Gaim., *Zool. de l'Uranie*, pl. 30, p. 131 ; Fleurieu, *Voy. de Marchand*, t. IV, p. 290.

ceux des huîtriers. Des trois doigts de devant, celui du milieu a vingt lignes de longueur; la membrane qui unit les deux extérieurs est courte; les tarses ont dix-neuf lignes de hauteur; les ongles sont noirs.

« L'aile dans le repos a neuf pouces et demi de longueur; son pli est muni d'un tubercule jaunâtre; la queue est rectiligne. La longueur totale de l'oiseau est de quinze pouces. »

A ces détails nous ajouterons des observations qui nous sont propres, et qui sont insérées dans la partie Zoologique du Voyage de *la Coquille*, tome I, p. 211. Forster découvrit le chionis sur la Terre des États, et voici comment on le trouve décrit par ce naturaliste dans le second Voyage de Cook (tome IV, p. 59): « Ce genre que nous rencontrâmes dans notre excursion sur la Terre des États étoit de la grosseur d'un pigeon et parfaitement blanc; il appartient à la classe des oiseaux aquatiques qui marchent à gué. Il avoit les pieds à demi palmés, et ses yeux, ainsi que la base du bec, entourés de petites glandes ou verrues blanches. Il exhaloit une odeur si insupportable que nous ne pûmes en manger la chair, quoique alors les plus mauvais aliments ne nous causassent pas aisément du dégoût. » Ce chionis avoit sans doute mangé quelques charognes; car nous goûtâmes la chair de deux de ces oiseaux tués par nous, l'un en mer et l'autre aux îles Malouines, et nous la

trouvâmes fort bonne. MM. Quoy et Gaimard disent la même chose, et déja Anderson, médecin, dans le troisième Voyage de Cook (p. 213), a dit en parlant du chionis : « On le trouva aussi bon que du canard. » Le nom de *necrophagus* de M. Vieillot est donc très mal choisi, et ne repose que sur une circonstance exceptionnelle et nullement sur une manière d'être constante.

Le chionis est mentionné par presque tous les anciens navigateurs sous le nom de *pigeon blanc antarctique*. Dès 1739, il avoit été indiqué par Lozier-Bouvet. Anderson (troisième *Voyage de Cook*) dit qu'il s'offrit par volées dans la baie de Noël de la Terre de Kerguelen ou de la Désolation. Depuis on l'a rencontré au sud de la Terre de Diémen, de la Nouvelle-Zélande, et de la Nouvelle-Hollande; et on doit le regarder comme un habitant naturel des hautes latitudes australes, et même des terres frappées de stérilité placées sur les limites du pôle sud. Sans doute qu'il faut reconnoître le chionis dans un oiseau décrit par M. Lesquin de Roscoff, qui séjourna long-temps sur les îles Crozet, après un naufrage désastreux sur ces terres placées par 46 à 47 degrés de latitude sud. Nous citons cette description textuellement à cause de la particularité fort remarquable qu'en vieillissant le chionis auroit une calotte noire. Nous soupçonnons cependant que M. Lesquin aura confondu dans son souvenir la huppe d'un cormoran et qu'il

l'aura donnée au chionis. Il s'exprime ainsi, p. 36 du 55ᵉ n° du Lycée armoricain, publié en juillet 1827 : « Il est un oiseau, seul oiseau terrestre de ces îles, dont l'instinct se fait particulièrement remarquer. Il a le corps d'un beau blanc, la tête ornée d'une crête noire, qui s'accroît à mesure qu'il avance en âge; le bec d'un pigeon, mais les pattes d'une poule; il se nourrit de chair, de coquillages, en un mot de tout ce qu'il rencontre. »

Le chionis blanc n'est pas très commun sur les îles Malouines. Pendant notre séjour dans ces îles, nous le rencontrâmes presque toujours par individus solitaires sur les rochers qui hérissent les plages de la baie Françoise. Ses mœurs sont farouches, et, bien que nous en vissions de petites troupes, nous ne pûmes en tuer que deux; leur vol est lourd et peu analogue à celui des oiseaux de haute mer. Nous ajouterons quelques rectifications à la figure publiée par MM. Quoy et Gaimard. La blancheur neigeuse des plumes est relevée par l'iris gris-bleu qu'entoure un cercle rouge-brun près de la pupille; l'extrémité du bec est d'un noir plus foncé sur la mandibule supérieure; la partie moyenne des deux mandibules est occupée par deux taches de rouge brun, d'autant plus saillantes que le reste du bec est d'une couleur verte uniforme. Le corps glanduleux qui occupe les joues et la base du fourreau corné, et qu'on ne peut mieux comparer qu'au tissu de la glande lacrymale, est couleur de

chair. Nous trouvâmes dans le gésier d'un chionis un caillou et une petite coquille. Deux cœcums longs de trois pouces venoient s'insérer très près de la terminaison de l'intestin.

Les dimensions d'un individu que nous avons mesuré étoient de quatorze pouces de longueur totale; la tête avoit neuf pouces deux lignes; le bec un pouce quatre lignes; sa circonférence étoit de douze pouces six lignes, et l'envergure offroit vingt-huit pouces.

LES APTÉRYX.

De tous les oiseaux les aptéryx sont peut-être les plus bizarres par leurs formes. Nous ne les connoissons que par la description qu'en a donnée Shaw, dans le tome XXIV du *Naturalist's Miscellany*, et dont il a publié la figure dans les planches 1057 et 1058. Les caractères par lesquels il indique ces oiseaux sont ainsi établis : le bec est long, grêle, très droit, et recouvert à sa base d'une espèce de cire ; une rainure tubuleuse en occupe toute la longueur sur chaque côté, et sa pointe se renfle à l'extrémité en se recourbant un peu ; les narines sont de forme linéaire, peu apparentes, et placées à la base de la mandibule supérieure ; les ailes sont à l'état le plus rudimentaire garnies de quelques plumes peu apparentes, et terminées par un ongle recourbé ; les pieds sont courts, épais, analogues à ceux des oiseaux gallinacés, fortement scutellés en avant et sur les doigts, qui sont au nombre de quatre, entièrement libres, et munis d'ongles acérés et robustes ; le pouce est très court : la queue manque complètement.

Personne n'a revu la seule espèce qui compose ce genre depuis Shaw, dont la description et les

figures ont été faites (en 1812) sur un individu apporté à Londres par le capitaine Barcley, commandant le vaisseau *la Providence*, qui l'avoit pris à la Nouvelle-Zélande. C'est de cet oiseau, sans aucun doute, qu'un chef zélandois de la baie des Iles nous montra une peau mutilée, et qu'il nous décrivit d'une manière assez complète pour que nous l'ayons pris pour un casoar, dont on trouve l'indication dans notre Manuel d'Ornithologie sous le nom d'*émou-kivikivi*.

L'APTÉRYX AUSTRAL.

Apteryx australis [1].

On ne sait en vérité à quelle famille et à quel ordre cet oiseau doit appartenir dans nos méthodes ornithologiques : toutefois il présente de grands rapports avec les autruches, et par ses pieds il se rapproche des gallinacés, tandis qu'il s'en éloigne beaucoup par la forme anomale de son bec. Sa taille est à-peu-près celle d'une oie, et ses dimensions, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité du corps, sont de deux pieds et demi ; le bec, de la commissure jusqu'à sa pointe, a six pouces neuf lignes : mais par son facies général l'aptéryx ressemble beaucoup aux palmipèdes nommés *man-*

[1] Shaw, pl. 1057 et 1058, *Nat. Misc.*

chots. La couleur de son plumage a la plus grande analogie avec celui de l'émiou de la Nouvelle-Hollande, c'est-à-dire qu'il est noir, flammé de ferrugineux foncé; les plumes ont une tige simple, mais leurs barbes sont longues, molles, et finement barbelées : toutes se terminent en pointe effilée. Quant aux diverses parties du corps, il est remarquable par plusieurs particularités; sa tête est petite, et le cou de médiocre longueur; les jambes sont placées très en arrière du tronc, et se rouvent être courtes et robustes : elles n'ont guère que six pouces de longueur. Les ongles des doigts antérieurs sont puissants; celui du médius a jusqu'à un pouce: l'éperon qui termine l'aile n'a guère que trois lignes; le bec et les tarses sont de couleur jaune brunâtre.

L'aptéryx habite exclusivement les îles de la Nouvelle-Zélande, et sera pour les voyageurs futurs une des découvertes les plus intéressantes qu'ils puissent faire.

FIN DU SIXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX.

FIN DE LA TABLE


BOUND BY
HNM